WILBUR L. CROSS LIBRARY
UNIVERSITY OF CONNECTICUT

39
764m

BOOK 139.F764M c.1
FORICHON # LE MATERIALISME ET LA
PHRENOLOGIE COMBATTUS DANS LEURS
3 9153 00002836 7

LE MATÉRIALISME

ET

LA PHRÉNOLOGIE

COMBATTUS DANS LEURS FONDEMENTS.

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZARD,
RUE DE L'ÉPERON, 7.

BF
870
.F6
184

LE MATÉRIALISME

ET

LA PHRÉNOLOGIE

COMBATTUS DANS LEURS FONDEMENTS,

ET L'INTELLIGENCE ÉTUDIÉE

DANS SON ÉTAT NORMAL ET SES ABERRATIONS;

DANS LE DÉLIRE, LES HALLUCINATIONS, LA FOLIE, LES SONGES,
ET CHEZ LES ANIMAUX;

PAR M. L'ABBÉ FORICHON,

DOCTEUR-MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
ÉOLOGIQUE DE FRANCE, ETC.

Ils ont partagé le temple pour en chasser la divinité.
(P. 198.)

PARIS,

P.-J. LOSS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE HAUTEFEUILLE, 10;
ET DEBÉCOURT, LIBRAIRE,
rue des Saints-Pères, 69.

1840

139
F764m

PRÉFACE.

Parmi les questions qui occupent l'esprit humain, la plus importante, sans doute, est celle de sa propre existence : âme de toutes les autres, elle leur donne la vie. N'est-elle pas la source où toute question puise l'intérêt qu'elle nous inspire ? En est-il une seule qui soit possible sans elle ?

Si cette vérité première nous manque, où prendre les autres et où les placer ? Elles ne sont plus qu'illusions et chimères. Philosophie, religion, sciences, tout repose sur elle ; l'humanité en reçoit toute sa puissance et son activité, comme les rouages d'une mécanique reçoivent de son moteur l'impulsion et la force.

Peut-il s'élever, en ce monde, une discussion sur la certitude de nos connaissances, sur la morale, les droits et les libertés de l'homme, qui ne s'appuie sur l'existence de l'esprit créateur et sur celle de l'âme ? Les savants et les hommes d'État qui s'évertuent à placer la science et la justice

sur leurs véritables principes savent sans doute qu'elles n'ont pas d'autre base; mais tous ceux qui font aujourd'hui de la science et de la politique ont-ils cette conviction? ont-ils, du moins, réfléchi sur les conséquences inséparables de cette vérité? mesurent-ils sur elle les opinions qu'ils favorisent, les maximes qu'ils débitent? est-elle leur guide dans les institutions qu'ils fondent, dans les lois qu'ils votent, dans la confiance qu'ils accordent ou qu'ils obtiennent? Cependant tout réside en ce point : quelles que soient leurs idées particulières, les hommes d'un caractère sérieux et réfléchi le pensent comme nous (1).

Il est donc important d'apprécier le mérite des doctrines qui sapent les convictions du genre humain, et veulent changer la face de ses croyances. Si l'on nous montre, en effet, que l'activité, que la volonté, en un mot, que l'intelligence de

(1) Voyez les réflexions de M. Guizot *sur l'état des âmes*, considéré comme cause de nos agitations politiques. Ce morceau respire un esprit tout catholique. *Revue française*, 1838.

l'homme ne manifeste qu'un travail organique, comme le développement d'une fleur ne manifeste que le travail de la séve, on aura mis fin à bien des discussions. Si nos pensées, si nos actes ne sont pas l'œuvre d'un être libre, indépendant, si nos opinions ne sont que des produits inévitables de la matière vivante, il n'y a pas à discuter sur le vrai et le faux, le bien et le mal, plus que sur le bruit des feuilles emportées par le vent : tout est également vrai, également faux, également bon, également mauvais; rien n'est absolu, tout est relatif aux fermentations de la tête, aux mouvements du cerveau. La société des hommes n'est plus désormais qu'une pépinière où chaque plante pousse des branches droites, où des rameaux tors selon son mode de végétation. Quel esprit pourrait concevoir notre existence sociale avec un pareil ordre d'idées? elle ne serait pas possible.

Cependant le matérialisme ne fut jamais aussi positif qu'aujourd'hui : il a ses chaires et ses feuilles publiques ; il veut contribuer à l'ensei-

gnement du peuple et participer aux progrès de la science.

La licence du siècle dernier en avait fait un désir plutôt qu'une croyance; on le souhaitait pour être plus à son aise dans la vie; on en faisait parade par bonne manière, mais il n'avait dans les convictions aucune racine. Aujourd'hui, c'est sous l'égide de la science qu'il s'avance sur nous; il se dit enfant de l'observation, de l'expérience, et se croit assis sur les faits de la nature; et, dans son incroyable présomption, il ose se donner pour le véritable fondement de la morale. C'est à la faveur de si beaux dehors qu'il s'impatronise dans le monde.

Tant que les protecteurs du matérialisme se sont bornés à nous enseigner, d'une manière générale, que la pensée était l'ouvrage du cerveau, ils n'ont eu qu'un faible moyen de séduction; car doter cette substance nerveuse de toutes les qualités de l'esprit, lui donner la conception, le jugement et le vouloir, est une prétention qui offense des convictions trop profondes dans

l'homme pour en usurper aussi aisément la place. Il en coûte trop à la raison humaine d'accorder à un organe l'ensemble des facultés qu'elle trouve en elle, se résumant dans le MOI, libre et spontané, qui préside à toutes les opérations de l'entendement, et qui apparaît dans la conscience de tout le monde comme le possesseur de toutes nos aptitudes intellectuelles.

Faire sortir d'une masse de matière identique les volontés si différentes de l'homme, en faire dépendre les opérations si variées, si nombreuses qui s'observent dans l'intelligence, et que le MOI revendique toujours, semble être, en effet, un obstacle éternellement invincible pour le matérialisme ; cependant les phrénologistes se vantent d'en triompher.

Ils nous disent aujourd'hui : « Votre MOI, le possesseur de vos facultés, résulte de l'erreur de nos devanciers, qui vous ont présenté le cerveau comme un organe unique ; mais leur méprise est grave. Nous pouvons maintenant vous montrer qu'il est une réunion d'organes dont chacun pro-

duit une des facultés qui composent votre MOI, mot collectif qui désigne la somme de nos produits organiques ; mais lui n'existe pas. Nous allons, en effet, vous montrer ses facultés en rapport avec le développement des organes chez l'homme et chez les animaux ; nous allons rendre à chaque organe la faculté qui lui appartient, et votre président intérieur, votre être intellectuel sera mis au néant. » Toute la doctrine phrénologique est contenue dans ces deux mots. C'est par de semblables allégations que le matérialisme moderne éblouit les regards et trompe le sens commun, chose toujours si rare.

Les docteurs de ce néo-matérialisme ont-ils atteint leur but, ont-ils isolé nos facultés intellectuelles, les présentent-ils indépendantes les unes des autres, divisent-ils l'intelligence comme ils divisent le cerveau, font-ils disparaître ce MOI toujours si embarrassant ? non, sans doute. Cette prétention nous montre leur aveuglement dans toute sa profondeur. L'entendement n'est pas comme cette fleur que Bernard de Jussieu

détruisait en rendant à chaque plante les organes dont l'espiègle artifice de ses élèves l'avait composée. Les phrénologistes ne peuvent mettre à l'œuvre aucune de leurs facultés sans que le MOI apparaisse dans l'opération muni de tous ses attributs. Pour faire voir comme ils sont le jouet de leur illusion, il suffira d'exposer la définition et les caractères qu'ils donnent à ces diverses facultés; on se convaincra aisément qu'aucune d'elles ne peut se constituer puissance active sans envelopper nécessairement dans sa fonction l'assistance de toutes les autres. Les réflexions que nous y ajoutons seront presque superflues pour le lecteur attentif, et cet ouvrage n'est destiné qu'à des hommes habitués à réfléchir. C'est pourquoi nous n'avons frappé, pour ainsi dire, qu'en passant, sur les assertions d'une doctrine qui témoigne, à chaque pas, un oubli si profond des principes les plus simples de la raison, qu'on est souvent tenté de le prendre pour de l'ignorance ou de la moquerie. Au lieu de nous engager dans une critique interminable où, à chaque point, il

aurait fallu reprendre en sous-œuvre les fondements de la philosophie, nous avons préféré en exposer les éléments dans le second livre.

Depuis la mort de son fondateur, la phrénologie avait vu ses partisans se recruter en assez grand nombre pour s'organiser en société. Toutefois, l'arbre de cette nouvelle science ne développait, en France, ses rameaux que dans l'enceinte des amateurs, où elle vivait d'une existence plus ou moins déguisée, lorsqu'un homme puissant par sa réputation, mais plus puissant peut-être par la trempe de son esprit, s'est chargé de l'implanter dans le public, d'arracher ainsi à la doctrine de Gall son voile timide, et d'en montrer enfin le visage nu à la lumière du jour; bien convaincu que, présenté sous cette nouvelle forme, le matérialisme, déjà si ardemment professé dans ses écrits, serait mieux goûté par la génération contemporaine, qu'il était si jaloux d'enseigner; et la médaille d'or décernée par son auditoire, et le succès de ses ouvrages, attestent si la légèreté de ses concitoyens a trompé ses

espérances, et si en attaquant les préceptes qu'il leur a donnés nous combattons des fantômes.

Jamais, en effet, homme ne fut mieux pourvu, par la nature, des qualités nécessaires au succès d'une secte; d'un caractère opiniâtre autant que décidé, doué d'un esprit essentiellement indépendant, ne supportant de joug que celui de ses opinions; ajoutez la fécondité d'une verve qu'échauffait le feu du tempérament, vous aurez le secret magique de cette puissance fougueuse, comme l'appelle l'héritier de son nom et de sa doctrine (1), qui prit fréquemment l'audace de la pensée pour de la profondeur.

Toujours propagateur trop hâtif de ses idées, elles n'avaient pas sitôt pris le jour qu'elles étaient converties en passion, non pas que je veuille dire que l'impatience de la contradiction lui ôtât la sincérité; je lui sais trop bon gré de sa franchise pour ne pas lui rendre hommage.

(1) Voyez la préface de l'*Irritation et de la folie*, p. x, 2e éd., p. par C. Broussais.

Non, M. Broussais ne fut jamais un homme d'artifice et de déguisement ; un pareil soupçon serait aussi injuste qu'offensant à sa mémoire. Mais je crois aussi qu'emporté par ses convictions personnelles, une fois échauffé par la hardiesse de ses idées, une défaite ne lui paraissait plus possible, et il suffisait alors à ce lion de se battre les flancs pour imaginer la victoire.

Mais hâtons-nous de le dire, puisque nous l'avons vu et observé nous-même, qu'il est à regretter que cette intelligence nerveuse, que cette conception facile n'ait jamais été tentée de douter d'elle-même, et d'envisager les faits sous autre face. Tout nous autorise à croire que, s'il eût connu la vérité, il eût été pour elle comme pour l'erreur, d'un zèle infatigable : car jamais homme ne fut plus exempt de respect humain. Ce n'était pas chez lui, comme chez les autres docteurs du matérialisme, un usage plus ou moins modéré de réticence, ainsi qu'il l'observe justement lui-même (1); il eût préféré ajouter à l'expression que

(1) L'ouvrage qu'il préparait avant de mourir, et qu'on vient de

de retrancher à ses sentiments, et braver impétueusement l'opinion publique n'était pas, d'ailleurs, pour lui sans quelque délice.

La phrénologie, doctrine fausse par ses bases anatomiques comme par ses bases psychologiques, ne laisse pas néanmoins que de séduire le vulgaire qui reçoit cette opinion comme beaucoup d'autres avec une servilité qui dépose contre l'indépendance dont les esprits de notre siècle se font gloire. En se donnant les airs d'une découverte, elle se glisse dans toutes les classes; il semble que désormais la civilisation doive marcher avec elle, et qu'il faille l'accepter comme la vapeur et les chemins de fer. Elle compte même des dupes dans des rangs où ses véritables initiés doivent,

publier, prouve combien le besoin de verser le fond de sa pensée, eût-elle un peu de fiel, était impérieux chez ce célèbre médecin. Nous ne citons rien de cet ouvrage; quand il a paru, le nôtre était sous presse. Nous nous bornons, pour le moment, à dire que l'auteur a voulu y rattacher à la phrénologie l'étude de l'irritation : c'est toujours sans restriction la défense du matérialisme; il n'y a de nouveau que ses vues sur la religion, et le jugement qu'il porte sur le christianisme; mais il a décidé de cette question, comme de beaucoup d'autres, en homme qui préfère ses inspirations à l'étude.

avec raison, sourire d'en trouver (1). A la vue de la raison publique ainsi abusée, il n'est pas donné à tout le monde de rester impassible, surtout quand on sait, comme nous, que ceux qui enseignent le matérialisme ne sont pas les seuls qui le professent. Cette doctrine, mortelle pour la science autant que pour la morale, a présentement sous son empire la classe presque entière de ceux qui s'occupent des études de la nature et qui s'arrogent le droit exclusif de l'expliquer. Nous connaissons la moqueuse pitié qu'ils ont pour nos croyances, et nous pourrions dire quels fruits produisent les leurs, si l'usage que la plupart font de la science ne trahissait pas assez leurs sentiments. Elle cesse entre leurs mains d'être un but; elle dégénère en industrie ; on ne la cultive pas, on l'exploite.

En voyant la société en butte à des influences aussi pernicieuses, qui n'éprouve le besoin de

(1) Je pourrais citer plusieurs ecclésiastiques respectables qui se sont laissé prendre par cette métamorphose du matérialisme, et qui contribuent, par leurs écrits et leurs discours, à répandre le goût pour la science des bosses.

venir à son secours ? Et la soutenir dans le fondement essentiel de son existence n'est que lui payer une part du tribut que la vérité exige de nous : car, lorsque tous les hommes qui réfléchissent s'affligent de voir les croyances s'éteindre, la moralité fléchir dans tous les rangs ; lorsque la voix de M. Broussais s'élève elle-même contre l'incrédulité des hommes en place, qu'il la dénonce comme la cause de nos maux, il ne nous semble pas que ce soit leur opposer un remède bien sûr que d'ériger en culte le fatalisme le plus absolu.

ERRATA.

Page 12, dernier alinéa, *au lieu de* selance, *lisez* s'élance.
— 16, ligne 11, — de l'impression, — par l'impression.
— 35, — 9, *après* poésie, *ajoutez* ni de celui de la musique.
— 56, — 18, *au lieu de* ses opérations, *lisez* ces opérations.
— 58, — 14, *après* l'organe, *ajoutez* intérieur.
— 76, — 4, — paysan, — ajoute-t-il.
— 228, — 17, (dans quelques exemplaires) *au lieu de* fatigué, *lisez* offusqué.
— 297, — 27, *après* telle, *ajoutez* que.
— 331, — 9, (dans quelques exemplaires) *retranchez* sur, ou *ajoutez* nous.
— 350, — 20, *au lieu* d'elle, *lisez* elles.

TABLE DES MATIÈRES.

—

LIVRE PREMIER.

Du matérialisme et de la phrénologie.

CHAPITRE PREMIER. Pages.

Résumé historique sur le matérialisme..... 1
Définition de la phrénologie d'après ceux qui l'enseignent. 8
Série des facultés phrénologiques..... 9
L'invention de l'esprit expliquée par M. Broussais..... *ib.*
Réflexions générales sur l'intelligence..... 10
— Sur le raisonnement..... 24
— Sur la liberté..... 26
— Sur la somme de nos facultés réalisée selon M. Broussais sous les titres d'âme, d'esprit, etc.; ce qui n'est, d'après lui, qu'une abstraction et une erreur des philosophes. 28
— Sur la conscience..... 29
— Sur la suprématie de l'homme..... 33

REVUE CRITIQUE DES FACULTÉS PHRÉNOLOGIQUES.

Ordre des sentiments. 43

1. De l'estime de soi..... 44
2. De la circonspection..... 45
3. De la bienveillance..... *ib.*
4. De la vénération..... 47
5. De la conscience..... 51
6. De l'idéalité..... 54
7. De la gaieté..... *ib.*

Ordre des facultés intellectuelles.

Exposition générale de leurs caractères, impossibilité qui en résulte pour le système phrénologique de se constituer. 55
1. Individualité..... 70
2. Étendue..... 71
3. Localité..... 72
4. Nombre..... 74
5. Éventualité..... 76
6. Temps..... 77
Des deux facultés réflectives auxquelles on attache tous les phénomènes du MOI..... 79
1. Comparaison..... *ib.*

Preuves singulières apportées par M. Broussais pour montrer que nos facultés et nos perceptions ne sont que des phénomènes nerveux..... Pag. 83
2. Causalité..... 86
Comment elle nous donne la notion de Dieu..... 88
Étrange idée que M. Broussais donne de l'esprit..... 89
Des abstraits..... 90
Manière dont M. Broussais établit que le MOI n'est qu'une abstraction, une existence de mot..... 91
De l'intelligence première ou de la puissance créatrice. 93
Réponse de M. Broussais aux spiritualistes..... 95
Des bases que la phrénologie prétend donner à la morale. 99

CHAPITRE II.

Des fondements de la phrénologie.

1re considération. — Ce système n'est pas fondé sur l'organisation, il est empirique et il confond la conception avec la sensation..... 109
2e considération. — Le nombre et la distinction que les phrénologistes établissent dans nos facultés sont entièrement arbitraires..... 112
3e considération. — Le vice fondamental de la phrénologie se manifeste par la manière dont les phrénologistes déterminent leurs facultés..... 123

CHAPITRE III.

Des facultés négatives.

Elles détruisent dans ses bases un système qui n'admet d'autre principe d'activité que des organes..... 131

CHAPITRE IV.

La pathologie ne confirme pas et dément, au contraire, l'hypothèse phrénologique..... 138

CHAPITRE V.

Comparaison du cerveau de l'homme avec celui des animaux.

Plusieurs animaux possèdent les organes qui se rapportent aux facultés supérieures de l'homme..... 149
Conclusion sur le matérialisme ; il détruit toute espèce de certitude..... 157

LIVRE SECOND.

De l'intelligence dans son état normal et ses aberrations.

CHAPITRE PREMIER.

Pag.
1. Caractères distinctifs des sensations, ou des images et des idées..... 163
2. Des idées primitives ou générales..... 179
3. De la source des idées primitives ou générales..... 196

CHAPITRE II.

Du langage ou de la formule des idées.

Les mots n'ont qu'un rapport conventionnel avec les idées. — La pensée ne vient pas de la parole. — Erreur de MM. de Bonald et de la Mennais sur ce sujet..... 208

CHAPITRE III.

Des aberrations.

Perversion et anomalie des sens, du délire, des hallucinations, etc..... 227
De l'influence du moral sur le physique considérée comme cause de la perversion des sens et des hallucinations... 249
De l'action de l'intelligence dans la folie..... 265
De l'idée seule comme cause immédiate de la folie..... 275
Suspension des facultés intellectuelles et considérations sur le rôle de l'organisme dans l'exercice de la pensée..... 287

CHAPITRE IV.

Des songes..... 320
Résumé sur les divers genres de phénomènes que l'homme présente..... 331

CHAPITRE V.

Des caractères et des penchants..... 341

CHAPITRE VI.

Du consensus organique ou de l'harmonie des fonctions animales ; la musique, la parole, le rhythme poétique dépendent de cette loi..... 353

CHAPITRE VII.

De l'intelligence des animaux..... 366
Résumé général..... 374

LIVRE PREMIER

DU MATÉRIALISME

ET DE LA PHRÉNOLOGIE.

CHAPITRE PREMIER.

Résumé historique. — De l'invention de l'esprit, et réflexions générales sur l'intelligence. — Revue critique des facultés phrénologiques, etc.

§ 1er.

Elle n'est pas née d'aujourd'hui la pensée de faire des conceptions de l'homme un produit de la matière vivante; mais, si, à diverses époques, quelques esprits ont tenté d'accréditer cette idée, il est bon de remarquer, en même temps, que leur opinion, qui n'a jamais pu devenir la conviction du genre humain, acquérir de la popularité, a toujours singulièrement répugné aux plus belles intelligences. Cela se conçoit, et ce fait n'est pas sans valeur. Les beaux esprits de la Grèce furent tellement choqués de la prétention des

sensualistes de leur temps, qu'ils affectaient de répéter dans leurs poésies : « Ce n'est pas l'œil, ce n'est pas l'oreille, c'est l'esprit qui voit, c'est l'esprit qui entend (1). »

Dans les temps modernes, le sensualisme trouva aussi chez nous ses partisans. Locke fut, dans le siècle dernier, considéré comme leur chef, quoiqu'au fond son système ne dût pas tout à fait le rendre responsable de cet honneur; mais Condillac, son disciple, en faisant de la sensation l'unique source de toutes les idées, devint, à son insu, un protecteur chéri du matérialisme. Le médecin Cabanis prêta ensuite à cette doctrine l'autorité de ses connaissances physiologiques; il traita la question sans gêne aucune, enseigna le matérialisme avec une aisance qui dénote encore moins d'ingénuité que peu de réflexion; il fut jusqu'à faire *sécréter la pensée*. En somme, tous les efforts du sen-

(1) Les poëtes ont-ils raison, dit Socrate, faisant allusion à ce fait, de nous chanter sans cesse que nous n'entendons ni ne voyons véritablement par ces sens (*Phœdon*)?

Νοῦς ὁρᾶ καὶ νοῦς ἀκούει τὰ δ' ἄλλα πάντα κωφὰ καὶ τυφλά.

Ce vers est plus d'une fois dans Épicharme. Parménide en a consacré trois à exprimer la même pensée (voy. *Diog.* lib. IX, 22); elle se trouve également dans *Empédocle* (voy. *Cic.* acad. II, 5; voyez aussi le *Platon* grec de Bekker, éd. de Lond., t. V, p. 170, à la note).

sualisme s'épuisèrent, dans le XVIIIe siècle et le nôtre, à soutenir la proposition attribuée à Aristote, mais qui est plutôt des épicuriens : *Nihil est in intellectu quod non fuerit prius in sensu* (1).

Les prétentions et les travaux des matérialistes en étaient demeurés là, à peu près, lorsqu'un anatomiste allemand, M. Gall, imbu, sans doute, des doctrines de l'*école écossaise*, et séduit par quelques configurations de la tête qu'il avait vues coïncider avec certaines capacités intellectuelles, crut que les diverses parties du cerveau étaient destinées chacune à des opérations différentes de l'intelligence, qu'elles constituaient les diverses dispositions de l'esprit, et qu'ainsi elles étaient la raison de nos facultés comme de nos inclinations, etc. Sur cette pensée, qui, du reste, n'était pas nouvelle, M. Gall conçut l'entreprise d'assigner sur le cerveau le domicile respectif de chacune de ces facultés. Pour atteindre ce but, il commença d'abord par déterminer le nombre de nos facultés et de nos penchants, qu'il trouva de vingt-sept ; et il chercha ensuite à en désigner les organes correspon-

(1) C'était aussi la doctrine des stoïciens. Voy. Origène *contra Celse*.

dants. De plus, il crut pouvoir indiquer à l'extérieur du crâne la saillie de ces organes, et, par ce dernier coup de main, M. Gall créa la crânioscopie, science pratique de la phrénologie.

Il faut le dire, l'intention de M. Gall ne paraît pas avoir été de soutenir le matérialisme, ses propositions n'y tendent pas directement, et il met de l'importance à se défendre lui-même de cette imputation. On a dit, il est vrai, que c'était de sa part manque de hardiesse ou faute de logique. Quoi qu'il en soit, les partisans du matérialisme reçurent, à l'apparition de son système, un renfort encourageant; ils crurent avoir trouvé, dans ses prétendues découvertes, une pierre fondamentale pour poser l'édifice sur des bases désormais inattaquables. Enivré d'illusion, on était enchanté de pouvoir dire avec assurance, en les montrant au bout du scalpel : Voici la mémoire, la comparaison est là, ici la métaphysique, à côté la poésie, etc. ; il n'y avait rien à répondre.

Pendant que certains esprits s'adonnaient ainsi au culte des bosses établi par Gall, M. Broussais, dans sa fécondité progressive, tout en travaillant à fonder sa doctrine médicale, fit soupçonner, dans son *Examen des doctrines médicales*, dans sa *Physiologie appliquée à la pathologie*, dans ses *Propositions de pathologie* et leurs *Commen-*

taires, que le matérialisme pouvait bien être chez lui tenu en réserve; car, chaque fois que, dans ces ouvrages, il est question des facultés mentales, il les présente comme des produits résultant des fonctions du cerveau. Mais en 1828 il ouvrit pleinement sa pensée et, par son livre sur l'*Irritation et la folie*, se posa franchement comme matérialiste. Il dit nettement, dans ce livre, que *c'est le système nerveux qui perçoit, sent, raisonne, veut, prévoit*, etc. ; que *les sens montrent, clair comme le jour, que les phénomènes intellectuels sont aussi les résultats de l'action d'une matière nerveuse;* et il répète, plus loin, *qu'il a été prouvé que la matière nerveuse, dans un certain état, produit par son action tous les phénomènes intellectuels, chez les animaux aussi bien que chez l'homme.*

M. Broussais dit enfin : *L'intelligence, l'idée*, etc., *n'est pas le résultat de l'excitation du cerveau, elle est cette excitation elle-même dans un de ses modes* (1). On ne peut pas avec plus de subtilité concentrer dans la matière la production de la pensée.

Cet ouvrage fut publié pour donner des bases solides à la doctrine de l'*irritation*, ainsi que le

(1) *De l'irritation et de la folie*, p. 153, 179, 214 et 539.

dit l'auteur; en effet, M. Broussais, qui déjà avait fait, en pathologie, jouer à ce phénomène un rôle si général, combla dans cette œuvre la mesure de ses attributs; il lui fit produire toutes les aberrations de l'intelligence, la folie.

M. Broussais, qui, vivant ainsi de son propre fonds, avait, jusqu'alors, peu goûté le morcellement topographique de l'intelligence imaginé par Gall, qui avait même fait à cette doctrine des objections très-valables, a fini, cependant, par s'occuper lui-même de phrénologie, soit que, spontanément, il ait pris goût à cette invention, soit que les phrénologistes, jaloux de le posséder dans leurs rangs, aient sollicité de lui cette faveur. Il paraît néanmoins s'être aperçu qu'en définitive le système de Gall pouvait s'allier très-bien à son opinion, et que même il offrait à lui des preuves de ce qu'il avait avancé touchant les facultés intellectuelles.

Alors donc, après s'être fait connaître par plusieurs discours à la société de phrénologie, M. Broussais transforma, en 1836, son cours de pathologie en cours de phrénologie, où, sous le nom de cette science, le matérialisme le plus positif a été enseigné, dans une enceinte publique, à un nombreux auditoire et du ton le plus dogmatique.

La phrénologie, par une sorte de recrudescence, a vu, depuis quelques années, ses adeptes s'augmenter sensiblement et se former en société : elle se pose aujourd'hui comme une science certaine; elle a ses cours publics, ses écrits périodiques, non-seulement en France, mais aussi chez nos voisins; elle compte même des propagateurs dans l'Amérique et dans l'Inde.

Si l'on en croit M. Broussais, la phrénologie est destinée à jouer un grand rôle ; elle doit apporter le changement le plus favorable dans les mœurs et dans la politique. Il nous en promet tant de bien que nous devrions, avec lui, appeler de tous nos vœux le moment où la phrénologie sera connue de tout le monde, et surtout des hommes qui sont appelés au pouvoir, pour l'avantage de tous (1).

C'est donc M. Broussais, comme représentant le matérialisme et résumant dans sa personne comme dans sa bouche l'état actuel de la science organologique, que nous suivrons pour connaître les prétentions de la phrénologie et pour apprécier les explications qu'elle donne des facultés intellectuelles de l'homme. En observant, toutefois, que nos critiques s'appliquent égale-

(1) Voy. la préface et la dernière leçon.

ment aux œuvres des autres sectateurs, puisque M. Broussais n'a guère fait, pour cette doctrine, que de lui prêter le secours d'une verve tranchante; mais son organe, ayant plus de retentissement, revendique puissamment l'attention pour lui.

Cependant, quelque curieuses qu'elles soient, nous ne suivrons pas dans tous leurs détails les leçons de M. Broussais. L'examen de la phrénologie, sur tous les points, étant sans utilité pour nous, nous fixerons davantage notre attention sur celles des facultés qui regardent proprement la psychologie.

§ 2. *De la phrénologie* (1).

« La phrénologie, selon M. Broussais, c'est la physiologie du cerveau. Le cerveau stimulé réagit, c'est-à-dire agit. Les actes ainsi produits peuvent être divisés en quatre ordres :

1° Instincts : { instincts proprement dits, besoins ou penchants;
2° Sentiments;
3° Facultés intellectuelles;
4° Mouvements (2). »

(1) φρὴν, λόγος.
(2) Broussais, *Cours de phrénologie*, p. 2—4.

Voici la série des facultés qui s'y rapportent :

1er GENRE.—PENCHANTS.

1. Amativité.
2. Philogéniture.
3. Habitativité.
4. Affectionnivité.
5. Combativité.
6. Destructivité.
7. Secrétivité.
8. Acquisivité.
9. Constructivité.

Il faut ajouter :

L'alimentivité, La biophilie, } découvertes qui sont dues à la phrénol. modern.

2e GENRE.— SENTIMENTS.

10. Estime de soi.
11. Approbativité.
12. Circonspection.
13. Bienveillance.
14. Vénération.
15. Fermeté.
16. Consciencioslté.
17. Espérance.
18. Merveillosité.
19. Idéalité.
20. Gaieté.
21. Imitation.

3e GENRE. — FACULTÉS PERCEPTIVES.

22. Individualité.
23. Configuration.
24. Étendue.
25. Pesanteur.
26. Coloris.
27. Localité.
28. Calcul.
29. Ordre.
30. Éventualité.
31. Temps.
32. Tons.
33. Langage.

4e GENRE. — FACULTÉS RÉFLECTIVES.

34. Comparaison.
35. Causalité.

Nous passons sans examiner la manière peu satisfaisante dont M. Broussais établit ces quatre chefs de division pour arriver à des faits plus importants.

§ 3. *De l'invention de l'esprit. — Réflexions générales sur l'intelligence.*

Selon M. Broussais, *nous ne serons pas, dans l'étude de la phrénologie, environnés des nuages*

qui couvrent le champ de la psychologie, où tout est vague; nous n'aurons à nous occuper que de faits dont toute personne convenablement organisée peut constater l'authenticité (1), et qui nous forceront, sans doute, de reconnaître, comme il l'enseigne, que l'esprit n'est qu'une supposition due à l'enfance du genre humain, et que les philosophes ont constamment substituée au cerveau, véritable cause de l'intelligence. En effet, au temps où la volonté fut considérée comme une preuve d'un être pensant, alors que la physiologie du cerveau n'était pas connue comme l'ont fait connaître les phrénologistes, *qui put voir, à cette époque, quelque chose du ressort de la matière dans ce phénomène? Personne. Alors on supposa un être immatériel qui commandait à la matière, et ce souverain fut nommé esprit, âme psyché* (2).

C'est-à-dire, si nous comprenons bien ces pages d'introduction, qu'autrefois personne ne fut convenablement organisé pour constater que la volonté n'était qu'un effet produit authentiquement par le cerveau. Ce fait une fois établi, serait-il permis de demander comment il se fit

(1) Page 8.
(2) Page 9.

que les cerveaux du temps passé imaginèrent un esprit? Car cette idée, quelque chimérique qu'elle soit, n'en est pas moins une production cérébrale, aussi bien que celle de la phrénologie, qui ne peut, en lui révélant son origine, lui faire un crime d'être née la première.

L'idée qui suppose un esprit et celle des phrénologistes, qui détrône ce souverain, sont donc deux enfants du cerveau qui se disputent la légitimité. Quel est le bâtard; est-ce le premier né ou le second? Vous voulez que ce soit le premier né? il faut le démontrer; car il a pour lui la consécration des âges et l'assentiment général; deux titres que des assertions seules ne sauraient détruire.

Bien plus, cette hypothèse d'un esprit, dont vous êtes si empressé de faire justice, peut apporter au procès des pièces que ne saurait offrir l'opinion que vous défendez comme la cause du vrai. Regardez l'histoire et considérez comme l'intelligence de l'homme s'agrandit à mesure qu'il croit davantage à l'esprit, et comme à son tour le développement que l'intelligence reçoit de cette conviction sert à la confirmer; avec lui cette croyance s'épure, se précise, conduit la civilisation des peuples, et passe dans leurs institutions. Toujours la persuasion de la réalité,

l'esprit et l'éclat qu'il jette en même temps, nous apparaissent comme deux feux qui s'alimentent mutuellement.

Dites-nous si l'opinion, qui dote le cerveau de la pensée, a jamais donné à ses adeptes une puissance comparable à celle que puisaient dans la conviction qu'ils avaient de leur esprit ces génies qui ont créé ou renouvelé les sciences, et sont devenus à juste titre les lumières de leurs siècles.

Puisque, en effet, ceux qui ont partagé vos sentiments ne datent pas de ce jour, et qu'on les retrouve à tous les âges de la philosophie, remontez leurs générations, reprenez-les au berceau, et suivez-les dans les siècles des Platon, des Descartes, des Leibnitz, des Newton, etc.; à côté de ces rois de la pensée, voyez marcher les fauteurs de l'organisme; comparez le lustre qu'ils ont jeté avec l'éclat de ces hommes imbus, selon vous, d'une chimère, et dont la croyance n'était qu'un leurre.

Tout près du spiritualiste Pythagore, qui se lance dans les régions de l'intelligence, qui plonge dans son entendement pour y puiser le savoir dans sa véritable source, dont il verse en mathématiques, en astronomie, des principes si féconds, vous avez Leucippe; quelle découverte utile est sortie de ses atomes? Ses disciples Pro-

tagoras, Euthydème, Gorgias, etc., ce troupeau de sophistes ont-ils initié leurs contemporains à la science et à la vertu qu'ils s'efforcent de dégrader et d'anéantir, tandis que Socrate et Platon les asseyent sur la connaissance de l'esprit, leur inébranlable fondement?

Épicure, qui les suit, offre-t-il un génie plus fertile, lui qui professe pour toute instruction un dédain que continuent encore quelquefois ceux qui prétendent fonder ses principes sur l'organisme. Son art fut de profiter de la corruption de son époque pour enseigner aux hommes la frivolité, à concentrer la vie dans le plaisir, et ne travailla ainsi qu'à opprimer l'intelligence sous l'empire des sens.

Pendant que Descartes arrachait l'esprit humain aux entraves de la scolastique, qu'il plaçait la philosophie dans sa véritable voie, qu'il faisait l'application de l'algèbre à la géométrie, que Newton découvrait les lois des mouvements célestes, et que Leibnitz inventait le calcul différentiel, qu'avez-vous à nous offrir dans la secte des matérialistes? Visitez leurs cercles, quel talent s'y distingue? Est-ce Sorbière et cette poignée d'esprits trempés comme lui?

Et lorsque, plus près de nous, Montesquieu expliquait la législation des peuples, qu'il nous

montrait les ressorts et nous dévoilait le jeu des gouvernements; alors que Buffon, embrassant la nature, faisait revivre sous les traits de son pinceau les créatures qui l'animent, et faisait ainsi, aux yeux de l'esprit, ressortir la majesté de son auteur, Helvétius et d'Holbach éteignaient à leur tour, dans la matière, le flambeau de l'intelligence que le siècle précédent avait si puissamment allumé.

Après de si éclatants témoignages en faveur de l'opinion qui croit à l'existence de l'esprit, êtes-vous sage, êtes-vous juste, quand vous reprochez au respect, trop longtemps porté aux idées qu'on se faisait de l'entendement, d'avoir rendu *la naissance de la physiologie du cerveau si tardive?* Est-ce qu'il ne vous souvient plus que l'anatomie, principale base de votre doctrine, n'a été permise qu'au moment où l'immortalité de l'âme est devenue une croyance qui a pénétré de son empire la législation des peuples, qu'elle a éclairé leur raison et leurs respects? Et cependant, malgré cet avantage, et la vingtaine de siècles qui séparent d'Hippocrate spiritualiste Cabanis qui ne l'était pas, dites-nous duquel la science qu'ils ont pratiquée a le plus reçu.

Quels titres de recommandations trouvez-vous

dans ces antécédents pour votre doctrine? N'est-on pas en droit de s'étonner qu'une supposition, selon vous, qu'une erreur ait été, pour ceux qui l'ont partagée, si lumineuse, si féconde en résultats pour le genre humain, tandis que l'opinion qui cherche à s'affranchir de ce préjugé n'offre, au contraire, que stérilité?

Néanmoins suspendons notre jugement, et voyons si les lumières que vous allez répandre sur la source de nos conceptions ne réhabiliteront pas les hommes d'une opinion qui doit triompher de l'énergie de vos efforts, ou désormais y renoncer; car jamais elle n'aura été défendue, il faut en convenir, avec plus d'indépendance et de vigueur.

Nous vous laisserons donc, pour l'instant, croire que les idées des philosophes spiritualistes n'avaient, en *réalité*, pour objet *que les résultats de l'action des corps matériels sur le cerveau, autre substance matérielle, par l'intermédiaire des sens*, pour ne pas faire d'une question de doctrine une attaque qui vous serait personnelle, puisque d'ailleurs vous devez nous *démontrer que les idées des psychologues les plus fins ne sont pas d'autre qualité* (1). Nous allons vous suivre.

(1) Page 14.

M. Broussais, continuant les préliminaires de son cours, nous dit : *L'homme a appris à connaître le monde extérieur en sentant et en entendant*, etc... *Le voilà maintenant arrivé à une époque où il examine ses actions, se met à les interpréter et à se demander : « Qu'est-ce que je fais? et pourquoi fais-je telle chose? » Dès lors il entre dans le domaine intellectuel* (1). *Désormais les qualités des corps ne seront plus perçues par lui sans que des conséquences en soient tirées, sans que la réflexion* soit *provoquée.*

L'homme a appris à connaître le monde extérieur en entendant, en sentant : d'accord pour le son et les odeurs; mais *connaître*, prenons-y garde, est un mot précieux; il renferme presque toute la psychologie. Vous dites que le cerveau produit ce phénomène si remarquable, que la perception des objets est un fait primitif qui lui appartient, et qu'elle résulte de l'action de ces mêmes objets sur les sens qui leur sont relatifs; c'est là votre doctrine, vous l'exposez sans cesse (2). On ne vous demandera pas d'expliquer, puisque vous ne pouvez le faire, comment un corps, agissant par les sens sur le cerveau, y pro-

(1) Page 41.

(2) Pages 34, 70, etc.

duit cette modification qui s'appelle *connaître*, qui fait que le cerveau dit maintenant, dans cet état : Je connais, je suis connaissant.

Mais vous êtes obligé, de rigueur, pour nous faire accepter l'origine que vous assignez à nos connaissances, de nous montrer qu'elles ont toutes un objet dans la nature, qui, par sa forme ou sa couleur, affecte un de nos sens; en un mot, que *toutes nos idées se rapportent à des être matériels*, comme vous dites. Alors, montrez-nous de l'impression de quel objet naissent les connaissances que nous avons des lois de la nature, celles des mathématiques, etc.; dites-nous quel corps a donné l'idée du calcul différentiel; quelle sensation a *démontré* le rapport de l'hypoténuse à Pythagore?

La connaissance de ces lois est cependant ce qui constitue la science véritable; elles se comprennent, mais ne sauraient se voir ni se goûter; le cerveau n'a rien à éprouver de leur forme ni de leur odeur.

En accordant au cerveau la faculté de percevoir les objets par l'impression qu'il en reçoit, vous n'y trouverez pas la cause des idées qui en sont indépendantes, autrement les phénomènes qui ont inspiré une fois les Galilée et les Newton n'auraient pas été stériles pour tant d'autres

yeux qui ont pu les voir aussi bien qu'eux. Que de gens ont vu osciller la lampe de l'église de Pavie comme le premier, et qui ne sentirent pas dans leur cerveau l'idée d'en faire, comme lui, un chronomètre! La réflexion qui l'inventa est quelque chose de plus que la perception simple de l'objet visible, et suppose une autre cause que son impression seule : par quoi la faites-vous *provoquer?*

Qu'un corps, par son action, puisse modifier le cerveau, c'est entendu ; qu'un corps coloré ou sonore agite les molécules de l'encéphale; qu'il y détermine un afflux des fluides pondérables ou impondérables, tout ce que l'on voudra; mais cette modification, apportée par une onde sonore ou lumineuse, etc., constituera-t-elle une conception, une idée, une des idées primitives, sources pour l'homme de tant d'autres notions, ou même seulement une idée secondaire, qu'il aura besoin de communiquer à ses semblables pour les conduire à des découvertes utiles à la postérité? Le cerveau sera un peu différent de ce qu'il était avant d'avoir subi cette action, et rien de plus; puisque l'homme ne nous est plus donné que comme une mécanique, il faut bien désormais chercher la psychologie et la pensée dans le physique.

On voit, par ce qui précède, que M. Broussais

assigne à nos connaissances une origine plus simple encore que Condillac; car celui-ci supposait, à l'intérieur de sa statue, psyché assistant au moins à la transformation de la sensation en idée; seulement il oublia de lui fournir les moyens de recueillir ce chef-d'œuvre de métamorphose, et il la laissa dans l'embarras de son impuissance; mais Condillac ne le vit pas. M. Broussais fait mieux; il ne suppose rien; il n'aime pas les hypothèses, on s'en aperçoit.

Cependant l'intelligence de M. Broussais n'a pu lui permettre, sans en faire abus, de confondre la connaissance avec le phénomène de la sensation qui appartient au cerveau; car ils ont des caractères distinctifs, non-seulement on connaît ce que l'on sait, mais on connaît que l'on ne connaît pas, on compte les lacunes de son savoir, ce qui ne s'observe pas dans les sensations ou perceptions des objets. Je ne vois point que je ne vois pas les satellites de Jupiter, mais je connais que je ne connais pas la parallaxe de l'étoile polaire, par exemple.

Il examine ses actions, se met à les interpréter. Qui examine le cerveau? C'est encore une sensation, dont il serait fort intéressant de connaître la source, que celle qui provoque dans l'encéphale une action qui constitue l'examen

de ses actions; c'est-à-dire une modification du cerveau, spontanée ou non, qui est de telle nature qu'elle fait l'examen des modifications antérieures, et nécessairement effacées. Voilà à quelle ridicule subtilité nous conduit, dès son abord, l'hypothèse du matérialisme.

Le mot *interpréter*, qui se trouve dans ce passage, est encore un mot superbe ; il vaut tout un livre de psychologie : nous verrons qu'il distingue, en effet, singulièrement l'être intelligent.

Il se demande pourquoi fais-je telle chose? En effet, l'homme cherche non-seulement le pourquoi de ses actions, mais il cherche aussi le pourquoi de tous les phénomènes qu'il aperçoit, et c'est, de sa part, une occupation bien remarquable; elle suppose, au préalable, l'idée de cause et de sa nécessité. Mais, si l'existence de l'esprit n'est qu'une supposition, le fait est bien plus étonnant encore; car l'examen que l'homme fait du motif de ses actions, dont il pèse la valeur morale, ne peut être qu'un produit du cerveau comme tous les autres phénomènes, et dans cette circonstance, comme dans les autres, il agit en vertu des lois de la physiologie : ce qu'il fait, il le fait en sa qualité de cerveau, et voilà tout le motif. Dans le système matérialiste, il est impossible de supposer qu'il puisse se faire la question

du pourquoi; où en a-t-il pris la modification? existe-t-il dans la nature une sensation qui la produise? Le cerveau peut-il éprouver le besoin de ce qui ne peut l'impressionner, le besoin de la raison des choses? Cependant, on ne peut en disconvenir, la connaissance de ce pourquoi nous cause une grande satisfaction; c'est, en effet, par lui que l'homme entre dans le domaine intellectuel et qu'il fait de la science dans la rigueur du mot, et non par la sensation.

Alors il observera non-seulement pour satisfaire les besoins de la conservation, mais pour satisfaire le besoin de connaître, qui s'est enfin développé avec les organes de l'intelligence (1). M. Broussais admet donc ici que connaître est quelque chose bien distinct de la sensation ainsi qu'il l'établit dans l'ensemble du passage. Mais un corps organisé comme le cerveau peut-il avoir d'autres besoins que ceux qui se rapportent à sa conservation? Cela mérite attention; car un besoin qui ne se rattache pas au maintien de l'organisation pourrait être fait pour autre chose que le cerveau.

M. Broussais, toujours dans le but de montrer que psyché n'est qu'une cinquième roue qu'on

(1) Page 42.

doit exclure, examine *si l'intelligence gouverne despotiquement toutes les opérations qu'on affecte de nommer opérations de l'intelligence. L'attention*, dit-il, *ne dépend pas de l'intelligence : on est attentif à ce qui plaît, et ce qui plaît est ce qui convient à nos organes actuellement développés.... Un enfant n'est attentif qu'à ses joujoux; l'intelligence n'est donc pas le régulateur de l'attention comme faculté génerale* (1).

O Pythagore, ô Archimède, quand vous étiez attachés à vos problèmes, jusqu'à perdre plus que le boire et le manger, vos organes trouvaient donc dans vos découvertes une bien grande volupté ! Mais un criminel est attentif aux accusations du ministère public, comme un malade l'est à ses douleurs; on ne voit pas trop, en pareilles circonstances, ce qui peut tant convenir aux organes.

Pour fortifier ce qu'il vient d'avancer, M. Broussais ajoute : *La comparaison est dans toutes nos perceptions, et pour qu'elles soient nettes il faut que les organes soient suffisamment développés. Le plus profond penseur jugera mal des couleurs et des sons, si les organes*

(1) Page 46.

qui correspondent à ces attributs des corps sont faibles chez lui. La comparaison n'est donc, pas plus que l'attention, soumise au gouvernement despotique de l'intelligence (1).

Quoiqu'il y ait quelque chose de spécieux dans ce raisonnement, nous ne voyons grand danger pour personne de s'y laisser prendre; car il est bien évident, pour tout le monde, qu'un homme aux yeux louches jugera mal des couleurs, et que l'aveugle ne les comparera même pas du tout. Mais pourquoi se renfermer obstinément dans le cercle d'un seul fait? On ne compare pas seulement des sensations, des attributs, des corps, on compare la conduite morale d'un homme à celle d'un autre, Camille à Coriolan, comme on compare une pensée à une autre, l'*æquo pulsat pede pallida mors* d'Horace avec « la garde qui veille aux barrières du Louvre; » et si je trouve que la figure de l'une est plus poétique, mais que l'autre convenait mieux au sujet de Malherbe, à quel organe s'adresse cette convenance? Le jugement littéraire que j'en porte est une affaire de goût qui tient à la culture de l'esprit et non pas à une sensation.

Il paraît même que l'on peut quelquefois com-

(1) Page 46.

parer assez bien l'attribut d'un corps que l'on ne connaît pas à un autre que l'on connaît : on demanda au célèbre sourd-muet Massieu à quoi il comparerait le son de la trompette, il le compara à un tableau rouge.

§ 4. *Du raisonnement.*

Le raisonnement s'applique à tout, aux attributs premiers des corps, tantôt aux jugements, aux instincts, etc. Or l'homme ne pourra raisonner juste que sur celles de ces opérations qui seront exécutées chez lui d'une manière convenable; c'est-à-dire que l'un raisonnera fort bien sur les couleurs, ou les formes ou les distances, etc., qui raisonnera pitoyablement sur les instincts, sur les sentiments, sur la moralité, sur la valeur des signes du langage, etc. De là résulte évidemment que l'intellect ou l'intelligence, ou, si l'on aime mieux, la personne ou le moi, ne produit pas à son gré les divers raisonnements (1).

Le résultat n'est pas aussi évident que le pense M. Broussais; il faut distinguer, raisonner juste de raisonner faux. Raisonner juste, comme nous le dirons ailleurs, c'est comprendre et suivre les

(1) Page 46.

conséquences qui surgissent d'une première donnée : que celle-ci soit fausse, les conclusions n'en seront pas moins exactes, et cette rigueur d'induction de la part de l'intelligence prouve son indépendance et distingue son œuvre de la sensation, comme nous en citerons des exemples remarquables.

Raisonner faux, au contraire, c'est ne pas comprendre les conséquences qui découlent d'un principe, d'un phénomène quelconque ; c'est la pierre de touche de l'intelligence individuelle : nous ne citerons pas d'exemples.

En science, en politique, en spéculations commerciales, on raisonne faux sans que ce soit la faute d'aucune opération organique. Quand l'Académie conclut de l'aplatissement des pôles que les degrés du méridien étaient plus petits vers cette région, elle ne tira pas la conséquence juste d'un fait qui certainement lui était connu.

Il est aisé de voir que M. Broussais confond l'action de raisonner avec le sujet sur lequel elle s'exerce ; il est bien certain que l'homme qui ne voit pas nettement les nuances d'un corps colorié, qui, en un mot, n'éprouve pas de l'impression d'un objet quelconque le même effet qu'en ressent un autre, en jugera différemment que lui, et d'une manière inexacte, sans doute. Mais son raison-

nement, bon ou mauvais, et la faculté de le faire ne sont pas la même chose.

§ 5. *De la liberté.*

M. Broussais, se disposant à faire envisager la volonté comme une fonction physiologique, commence par attaquer la liberté de la manière suivante :

La liberté ne peut se concevoir autrement que dans les actes de la personne qui est réellement libre d'agir ou de rester en repos, car il ne suffit pas de croire et de dire que l'on est libre pour l'être en effet. Eh bien, cet état de l'homme ne peut exister ni chez l'embryon, ni chez le jeune enfant, ni chez le fou, ni chez le malade, etc. L'observation bien attentive prouve que tel qui croit agir librement se meut sous l'influence d'un instinct, d'un sentiment, d'une passion, dont lui seul ignore le despotisme et la tyrannie sur toute sa conduite : nier ces assertions, ce serait nier la lumière (1).

N'est-ce pas Locke qui disait aussi que, si un pont venait à crouler, la personne qui serait dessus ne serait pas libre d'éviter la chute?

(1) Page 48.

Certainement personne n'a l'intention de nier la lumière; chacun sait qu'ordinairement les hommes agissent pour un motif, bon ou mauvais. On ne saurait disconvenir, non plus, que, dans son cachot, le prisonnier, comme le paralytique, n'est pas libre de courir. Mais nous demanderons la permission, car c'est bien banal, de distinguer la liberté d'actions de la liberté d'assentimens; autrement il n'y aurait pas d'actions involontaires, ni d'excuse pour personne. Un tétanique, qui sent les contractions convulsives de ses muscles, sait fort bien que sa volonté n'est pas ainsi de se tordre le corps; malheureusement l'état physiologique chez lui l'emporte sur la volonté, qui reste indépendante. Un hydrophobe, sentant que l'accès de rage commence à l'agiter, avertit ceux qui l'entourent de se retirer, de peur qu'il ne les morde comme il fait des draps de son lit. Il sent qu'il ne pourra maîtriser sa mâchoire; mais approuve-t-il cette action quand il demande qu'on l'attache? Un pistolet sous la gorge fait donner sa bourse; a-t-on cessé d'être libre parce qu'on veut conserver sa vie? Celui qui cède à ce motif aurait pu préférer la mort comme le fit d'Assas pour le salut des siens, ainsi que tant d'autres serviteurs dévoués.

La liberté n'aurait pas de nom si l'homme ne la

sentait pas. Pourquoi est-il plus affecté de sa liberté de penser que de celle d'agir, au point de défendre l'une au préjudice de l'autre ?

Notre conclusion, ajoute M. Broussais, *est que les philosophes se sont trompés nécessairement, lorsque, abstrayant la somme de nos facultés intellectuelles et la réalisant avec les titres d'esprit, d'âme ou de* sensorium commune, *ils en ont fait une espèce de président qui dirige l'entendement, la volonté, les sentiments, etc.* (1).

Plusieurs de ces expressions méritent certainement d'être soulignées. Les philosophes se sont trompés en abstrayant : qui est-ce qui a abstrait chez les philosophes ? Est-ce un organe qu'il eût fallu retrancher chez eux pour la vérité? est-ce l'action d'un corps matériel agissant sur le cerveau, puisque les idées des psychologues les plus fins ne sont pas d'autre qualité ? Une pétition de principe semble se cacher derrière ce raisonnement. Comment, puisque l'esprit n'est point là pour s'approprier toutes ces facultés, le cerveau peut-il s'abuser jusqu'au point d'attribuer à ce titulaire factice toutes les facultés qui appartiennent en réalité à autant d'organes distincts ? On ne peut lui supposer un oubli aussi inconsidéré de ses droits.

(1) Page 48.

Car, que signifierait cette pluralité d'organes, si, en définitive, elle n'aboutissait qu'à attribuer toutes leurs facultés à quelque chose d'unique? Non, je crois le cerveau plus conséquent phrénologiste, d'autant plus que ce ne sont pas seulement les philosophes qui ont abstrait, c'est qu'à peu près tout le genre humain l'a fait.

Cependant M. Broussais, offusqué de l'*espèce de président,* le poursuit encore plus loin.

La conscience, le moi, c'est là, nous a-t-on dit, que se trouve l'esprit, l'âme de l'homme par excellence; eh bien! le premier aveu que sont obligés de faire ses partisans, c'est que cette faculté, nouvellement substituée à l'âme des anciens, peut s'absenter, qu'elle n'existe pas dans l'embryon, ni dans l'enfance, qu'elle disparaît pendant le sommeil, de sorte que le phénomène dont ils font leur pivot immatériel est intermittent (1).

Toutes ces assertions, fussent-elles vraies, ne prouvent pas plus contre l'existence de l'esprit, qu'elles ne prouveraient, si j'en voulais conclure, contre l'hypothèse de M. Broussais, que le cerveau n'existe pas; car ses intermittences sont exactement les mêmes que celles de l'esprit. Le cerveau, pourrait-on dire, n'est pas toujours en

(1) Page 49.

action; soit : mais pourquoi l'esprit serait-il obligé de se manifester d'une manière incessante sous peine de mort?

Qui a jamais prétendu que l'organisme, complément de l'homme, était inutile pour la manifestation des idées, manifestation qu'il ne faut pas confondre avec l'idée, comme nous le dirons ailleurs? Quant à l'embryon, nous ne savons pas ce qui s'y passe, et chez l'enfant le moi se manifeste assez tôt pour quiconque sait l'observer; et nous verrons, dans un article exprès, que le moi, dans le sommeil, ne disparaît pas toujours aussi complétement qu'on nous l'affirme.

Les facultés par lesquelles nous témoignons à nos semblables que nous avons perçu les attributs des corps sont des phénomènes tout différents de la perception elle-même : ainsi, la peinture, la sculpture, la musique, le langage, appartiennent à des régions qui sont différentes de celle qui préside à la perception proprement dite. La preuve est péremptoire, c'est que l'on peut avoir des perceptions fort nettes et fort distinctes sans posséder les facultés de la peinture, de la sculpture et du langage (1).

Ces paroles sont perfides pour la phrénologie;

(1) Page 49.

elles vont lui susciter de l'embarras. Si la perception d'un phénomène se passe dans une région du cerveau, dans un organe particulier en un mot, quelle connaissance peut en avoir un organe qui est séparé de celui-ci, et qui, dans cette perception est resté inactif et étranger? Et par quelle cause et pour quel motif se mettra-t-il, à son tour, en action, pour transmettre à autrui, quoi? le produit d'un autre organe? Mais, s'il ne s'est rien passé chez lui, comment atteindra-t-il son but? Il faudra donc, de rigueur, pour transmettre ce phénomène, cette pensée, cette scène, ce discours, etc., qu'il puisse lui-même les percevoir, en un mot les reproduire à l'instant où il veut les communiquer à d'autres; sans ce pouvoir il ne saurait témoigner à personne aucune de ces perceptions.

La dispersion des facultés semble donc ici un peu compromise. Oh! si l'on admettait un possesseur de ces divers organes, un président qui les fît fonctionner à son gré, pour donner d'un côté ce qu'il reçoit de l'autre, le système de la pluralité d'organes paraîtrait moins défectueux; mais, ne laissant dans l'édifice du télégraphe que la longue vue et les ailes, comment concevoir la mise en jeu de celles-ci, pour faire connaître ce qui s'est passé dans l'autre?

Cette hypothèse d'organes de transmission distingués des autres suppose donc nécessairement une cause première, une puissance directrice qui dispose à volonté de leurs facultés. Quelques lignes plus loin, M. Broussais va mieux encore nous en faire sentir lui-même la nécessité.

De toute la preuve péremptoire de l'auteur, il ne ressort qu'une chose, c'est qu'il considère les moyens de représenter une conception, de l'exprimer comme une faculté distincte de l'intelligence, tandis qu'ils n'en sont que l'instrument.

Avec les meilleures dispositions naturelles, le peintre a besoin d'apprendre à poser les couleurs, comme le poëte à manier sa langue pour rendre ses conceptions. Il est faux d'ailleurs que l'homme qui n'est pas musicien ou qui ignore l'artifice du langage, ait d'un morceau de musique ou d'éloquence les mêmes perceptions que ceux qui ont ces avantages; une foule de beautés lui échappent.

Les faits du ressort de la connaissance, de la raison disparaissent dans la folie (1). Cette proposition est fausse dans sa généralité : la plupart des fous font comme beaucoup de gens raisonnables, ils s'appuient sur des erreurs; mais ils gardent le plus souvent assez de connaissance

(1) Page 62.

et raisonnent parfois assez conséquemment, comme nous le verrons en son lieu.

On nous enseigne toutefois que « la prééminence de l'homme sur les animaux provint de ce que les sensations chez lui sont analysées par son intelligence, puis soumises à la synthèse, et représentées ensuite par la peinture, la mimique, par le langage; ce qui suppose des facultés intellectuelles plus multipliées, et des organes pour les exercer, qu'il possède en effet, et dont les animaux sont dépourvus. »

Mais la suprématie de l'homme lui est surtout acquise par la faculté qu'il possède de s'observer lui-même non-seulement dans ses rapports avec la nature extérieure, mais encore avec lui-même; comme aussi de distinguer entre elles les différentes facultés qu'il possède; de les rattacher à des signes sensibles et de les comparer; de se sentir sentant pendant qu'il opère tous ces prodiges, et même de se sentir voulant agir, etc., de se sentir lui-même dans le passé, le présent, et de se prévoir lui-même dans l'avenir (1).

Merveilleux effet de l'organisme qui sait se prévoir dans l'avenir. Eh! l'avenir, quelle action

(1) Page 65.

peut-il exercer sur le cerveau pour y produire son idée et le déterminer à le prévoir?

Cependant M. Broussais a raison; il a très-bien saisi les caractères distinctifs de la suprématie de l'homme. Mais si les attributs qu'il signale sont le produit d'un organe, comme l'indique le développement de ses paroles, et comme le veut le système qui ne suppose aucune faculté sans un organe qui l'exerce, il est important de faire connaître celui auquel se rattache, dans l'homme, de si précieux avantages, puisque cet organe paraît doué d'une puissance telle, qu'il pourrait à lui seul remplacer tous les autres. Car il observe, nous dit-on, les pensées, les perceptions et les opérations diverses, en un mot, les œuvres des autres organes, même après qu'ils les ont produites, comme s'il les faisait lui-même. Il est indispensable, en effet, qu'il ait ce pouvoir, pour examiner, d'une part, les perceptions des autres facultés, les distinguer, les comparer, et de l'autre, surtout, pour les rattacher à des signes pour être transmises à d'autres cerveaux : attendu, comme on l'affirme de nouveau, que *la faculté de reproduire nos perceptions, celle de les faire connaître à nos semblables par les formes, les couleurs et les signes du langage,* appartiennent à des organes différents de ceux auxquels se rap-

portent *la distinction, la comparaison, la connaissance de nos jugements, ainsi que la connaissance des causes et le besoin de l'explication.* Celles-là occupent la région inférieure du front, celles-ci la supérieure. Mais si une faculté peut traduire par des notes la phrase musicale conçue par une autre, ainsi que le rhythme de douze syllabes qui forme le vers, elle n'a pas besoin de l'organe de la poésie. Pourquoi exiger deux cachets quand l'empreinte est la même, et faire du cerveau une poterie où l'on suppose qu'un ouvrier fait le vase et l'autre sa forme?

Me suis-je trompé en disant que M. Broussais nous apporterait lui-même des faits pernicieux à la phrénologie? car toute son existence repose sur l'hypothèse qui présente les différentes opérations de l'intelligence comme les produits d'autant d'organes distincts; et voici qu'elle suppose une faculté générale, un possesseur particulier de tous ces phénomènes. Comment, en effet, peut-elle obtenir, sans lui, l'unité du moi psychologique, avec toutes ces facultés ou opérations qui se passent dans des cases séparées, et à divers instants? Autant eût valu s'en tenir à dire en masse que c'est le cerveau qui pense, veut, etc.; il y a moins d'embrouillement qu'avec la polygarchie phrénologique.

Oui, l'homme possède diverses facultés; c'est-à-dire que sa pensée se compose de différentes notions et qu'elle a divers modes de se manifester; mais c'est toujours au nom du même propriétaire de ces facultés.

De plus, ajoute M. Broussais, *l'homme se distingue par un besoin purement intellectuel, et dont lui seul fournit l'exemple; or, ce besoin, c'est celui de l'observation qui conduit à la recherche des causes lorsque l'organe qui correspond à cette faculté est bien développé* (1).

On voit qu'ici se représente encore la difficulté, sans cesse renaissante pour la phrénologie, de faire concevoir qu'un organe puisse éprouver un besoin purement intellectuel, un besoin d'observation, et qui le fait se mettre à la recherche de la cause. Quoi? vous avez un organe de la vision pour percevoir une aurore boréale; cependant cela ne suffit pas : il y a dans le cerveau un autre organe qui se met à la recherche de la cause du phénomène qu'il n'a pas lui-même perçu, et quand il l'aura trouvée, cette cause, faudra-t-il avoir recours à un troisième organe pour qu'elle puisse être connue des cerveaux qui n'auront pu la découvrir, et faire de la conception ou de la no-

(1) Page 65.

tion de la cause une fonction organique distincte de celle de sa recherche? On y serait conduit d'après vos principes et par les faits; car, dès qu'une cause est découverte, tous les hommes s'en emparent et la connaissent aussi bien que son inventeur, qu'ils aient la causalité développée ou non, comme, par exemple, la cause de l'ascension dans les pompes, etc.

Enfin, l'organe de la causalité s'étant mis à la recherche, et la cause lui ayant apparu, continue-t-il d'agir? Non, probablement, puisque son besoin est satisfait. Alors, comment conservez-vous la connaissance de cette cause? Il est cependant de fait qu'une découverte devient une possession non interrompue, une propriété inaliénable de l'intelligence. La phrénologie, en faisant du cerveau une sorte d'atelier, n'aurait pas dû oublier un organe conservateur de ses produits; il lui reste donc à créer un bureau d'hypothèques.

A chaque mot, ce singulier système suppose, comme on le voit, une puissance qui commande à la causalité, comme aux autres organes, de se mettre à l'œuvre; mais c'est une cause première, qui ne mérite pas son attention, et qu'il met, comme de juste, au rebut des rêveries de la métaphysique.

M. Broussais blâme le XVIIIe siècle d'avoir voulu expliquer *tous les phénomènes dits métaphysiques par la sensation, en lui faisant arbitrairement subir des transformations..... Néanmoins*, dit M. Broussais, *le sentier n'explique pas tout, il n'explique pas plus l'intellect que les instincts, les besoins et les sentiments moraux; disons mieux, il n'explique rien..... Comment*, ajoute-t-il, *cette terreur a-t-elle pu se maintenir si longtemps et dans un pareil âge? C'est parce qu'on a supposé résolu ce qui était encore en question; on a dit, il y a dans la tête de l'homme une intelligence qui opère sur le sentir, et tous les phénomènes moraux sont le résultat de cette opération. Pour les matérialistes, cette intelligence était le cerveau en masse, ou l'une de ses parties centrales; pour les spiritualistes, c'était un être immatériel..... Maintenant que l'observation, en donnant naissance à la phrénologie, a appris qu'il y a des organes particuliers pour chacune des facultés cérébrales, on reconnaît combien il est ridicule de supposer qu'un être intelligent réside dans l'intérieur de la tête* (1).

La phrénologie nous a appris, dit-on, qu'il y a des organes particuliers pour chaque fonction

(1) Pages 68-72.

intellectuelle; mais c'est aussi, n'en déplaise, ce qui est en question.

S'il est ridicule de supposer un être intelligent dans l'homme, sera-t-il plus raisonnable de supposer que, au XIXe siècle seulement, l'organe de la causalité s'est trouvé à son état normal dans la tête de M. Broussais, pour exécuter les fonctions que lui avait destinées la nature; tandis qu'il n'avait rempli jusqu'alors qu'un rôle tout opposé à la faculté caractéristique de ses attributs, celle de nous faire connaître la cause des phénomènes. Car dans le XVIIIe siècle, et ceux qui l'ont précédé, qui supposait un être intelligent, immatériel? L'organe de la causalité; singulière supposition de la part d'un organe matériel! Mais enfin, las de propager cette erreur, il se ravise et reconnaît, au XIXe siècle, que tout ce qu'il attribuait jadis à l'esprit n'était dû *qu'à l'action d'organes matériels*. Qu'est-ce qu'une faculté qui fait le pour et le contre, qui fait blanc dans une tête ce qu'elle fait noir dans l'autre? Quelle certitude tirer d'œuvres aussi contradictoires? Que conclure de cette histoire en faveur de la phrénologie, si ce n'est qu'il est assez difficile d'échapper soi-même au ridicule, quand, pour la soutenir, on vient sérieusement donner à un segment de cervelle la faculté de connaître les causes, de faire

des conjectures, des hypothèses, en un mot de former des idées.

M. Broussais, voulant détruire les fictions que, dans son opinion, « ont étalées devant le public les philosophes modernes qui font des sentiments de la moralité, de ceux qui établissent les rapports de l'homme avec Dieu, les attributs, les qualités particulières de l'âme, affirme positivement, dans son dévouement héroïque pour les intérêts sacrés de la vérité, que c'est de leur part une erreur tout à fait semblable à la précédente; que c'est continuer de faire allusion à un être inclus dans l'homme. Qu'on ait appelé, nous dit-il, cette personne par excellence, *moi*, esprit, c'est toujours la même entité qu'on fait jouer comme une marionnette, c'est toujours la même ornière dans laquelle on s'est traîné; et pour répondre à ces philosophes, croyez-vous, leur dit M. Broussais, avoir expliqué l'homme en plaçant, par supposition, dans la matière cérébrale, un moi immatériel, chargé de vouloir et de commander l'action?..... *Vous n'avez rien expliqué de cette manière. Dites-moi pourquoi votre être intérieur, esprit, âme, personne ou moi, a des facultés différentes? vous ne pouvez satisfaire à cette demande* (1). » Mon Dieu, si. Il les a parce

(1) Pages 75-76.

qu'il les a, comme une orange a diverses propriétés. Un phrénologiste serait peut-être embarrassé lui-même de dire pourquoi une circonvolution d'un demi-pouce d'étendue, tout à fait semblable à une autre qui lui est voisine, a cependant, selon lui, une faculté très-différente : la demande du pourquoi serait aussi bien placée. Je pourrais m'en tenir là; mais j'ajoute, par anticipation, que l'intelligence humaine a ses attributs constitutifs, comme les corps ont des propriétés différentes; que, de plus, elle exerce ses idées sur divers sujets, et que vous faites à tort, de ces différents exercices de la pensée, des phénomènes intellectuels distincts dépendants d'organes particuliers, manière de raisonner que vous n'employez pas pour les corps; vous n'attribuez pas la pesanteur, l'étendue, etc., à des parties différentes.

J'observe, en outre, que cette pluralité de facultés, loin d'être une objection, n'est qu'une preuve pour les spiritualistes; car, si l'intelligence ne présentait qu'une faculté unique, un seul genre d'idées, elle aurait quelque chose de statique, à l'instar d'un phénomène physique, et ne pourrait se contrôler; l'homme serait dans l'état de la statue de Condillac avec son odorat. Ces diverses facultés indiquent donc qu'elles sont

les attributs du moi intelligent qui les possède, ainsi que le dit la phrase elle-même de M. Broussais.

Vous vous contentez de suppositions, poursuit l'auteur, *ou bien vous répondez : « Ma conscience m'atteste qu'il est bien* (le moi) *l'opérateur de ces phénomènes. » Eh bien ! moi, je vous dis : « Votre conscience vous trompe : interrogez vos sens appliqués à l'observation des autres hommes, et ils vous instruiront comme ils m'ont instruit. Car moi, parlant au nom des physiologistes, je vous les montre les pourquoi de ces facultés..... Mon explication consiste à vous faire voir les organes qui sont en rapport avec ces différentes facultés, non pas seulement dans l'homme, je vous les désigne dans toute la nature animale* (1). »

Moi je dis, à mon tour, que la conscience ne me trompe pas; ce sentiment intérieur, qui nous montre le moi présidant à toutes nos pensées, ne serait pas si intime, ni si général, s'il n'avait pas lui-même son origine dans la nature humaine. Cette croyance, que repousse M. Broussais, ne doit-elle pas (puisqu'elle existe) être considérée comme une fonction encéphalique, aussi bien que

(1) Page 76.

l'opinion contraire qui veut « que l'anatomie et la physiologie du cerveau puissent seules fournir des notions rationnelles sur l'entendement humain. » D'autant plus que le *moi*, ainsi que M. Broussais en convient, *joue un rôle immense dans la réflexion* (1), et que cet usurpateur égoïste s'attribue toutes les facultés.

Revue critique des facultés phrénologiques.

Ordre. *Des sentiments.*

Après les considérations générales qui précèdent sur les principaux phénomènes de l'intelligence, M. Broussais fait connaître en détail les diverses facultés qui appartiennent à l'ordre des instincts. Comme elles n'ont de rapport essentiel qu'aux fonctions des viscères, à celles qui ont pour but la conservation de l'individu, nous passons outre. Il expose ensuite les facultés qui sont classées dans l'ordre des sentiments. Nous allons parcourir celles qui se rapportent plus directement à l'intelligence et dont les caractères se concilient mal avec l'hypothèse phrénologique.

(1) Page 91.

1. *De l'estime de soi.*

« Le produit positif de cet organe est le sentiment de supériorité qui nous porte à nous préférer aux autres, la tendance à l'indépendance, à la liberté. On lui doit presque toutes les révoltes, tous les efforts que font les peuples pour s'affranchir de l'esclavage que d'autres organes tendent toujours à faire peser sur eux. »

Son défaut produit l'humilité, la tendance à l'abaissement;..... il faut pourtant remarquer, ajoute l'auteur, *que la ruse, qui est un vrai protée, prend le rôle de l'humilité comme tous les autres rôles* (1). »

Il est assez singulier que l'organe de la ruse fasse les fonctions d'un autre organe, même d'un organe qui n'existe pas, comme celui de l'humilité, ce qui suppose plusieurs talents à cet organe. M. Broussais ne nous dit pas pourquoi il les a, lui qui demandait tout à l'heure pourquoi le *moi* avait ce même avantage.

(1) Page 283.

2. *De la circonspection.*

Le nom indique assez l'effet positif de l'organe. Il nous retient dans la manifestation des faits, de nos sentiments, de nos projets, etc.

Son défaut fait les étourdis, les indiscrets, auxquels on ne peut rien confier.

Il faut en conclure que cet organe manque dans beaucoup de cerveaux, à tel point qu'on pourrait même le rejeter en bonne phrénologie. En déterminant, comme le fait cette science, l'organe d'après les facultés, on pourrait tout aussi bien admettre l'organe de l'étourderie et de l'indiscrétion, puisque des étourdis et des indiscrets il en est à foison; quoi qu'il en soit, on a lieu de s'étonner au moins de voir résulter, de la part d'un organe absent, autant d'activité.

3. *De la bienveillance.*

Si l'organe de la bienveillance est faible, il en résulte une indifférence pour le malheur d'autrui. Si la destructivité et les organes latéraux de l'égoïsme sont prédominants, l'intelligence, qui se trouve forcée d'obéir, rend l'homme sophiste; l'homme cherche alors les arguments

les plus subtils pour justifier sa conduite (1).

Pourquoi cet homme cherche-t-il à se justifier? est-ce qu'il n'agit pas en vertu de son organisation comme le bienveillant en vertu de la sienne? Il n'a pas plus besoin de se justifier de son indifférence qu'une personne a besoin de le faire de son manque de goût pour la musique, ou de la répugnance qu'elle éprouve pour une espèce d'aliment par exemple. Bien plus, comment peut-on le blâmer de ne pas agir conformément à un organe impuissant, ou qu'il n'a pas? Singulière accusation de la part des phrénologistes. N'est-il pas plaisant de les voir sans cesse heurter une pierre d'achoppement sans la voir? Ils ne peuvent faire un pas dans leur ornière sans supposer à chaque instant quelque chose en dehors de l'organisme; il leur faut toujours une sorte de puissance à laquelle s'adressent leurs raisonnements. Pourquoi dans leurs discours ces mots de *bienveillance*, de *justice*, de *sophistes*, etc., qui tiennent leur signification d'une source si étrangère à l'organologie? Ils ne peuvent expulser de leur langage la vérité qu'ils chassent de leur pensée.

(1) Page 333.

4. *Vénération.*

C'est la théosophie de Gall, origine de l'idée de Dieu d'après ce phrénologiste et autres; Spurzheim l'appelait la vénération, M. Broussais dit la tendance à vénérer en général. L'intelligence, selon lui, choisit l'objet de la vénération, ou bien l'habitude ou l'exemple le signale. Suivons donc M. Broussais.

Le défaut de cet organe est un grand mal; quoique les abus qu'il a signalés *en soient déplorables, cependant il n'est pas moins certain que la faiblesse relative de la vénération est quelque chose de très-malheureux.....*

L'homme le plus bas, le plus vil, le moins cultivé se croit au niveau des plus grandes supériorités réelles; les représentants des lois, ceux du pouvoir que le contrat social a institués sont méprisés, et le désordre est mis partout..... Celui qui ne respecte rien immole tout à ses passions, à ses intérêts, c'est un homme vil en général..... C'est par l'éducation que l'on apprend à respecter les décrets portés par les sages de la nation qui seuls ont le droit de conférer le pouvoir à des particuliers (1).

(1) Page 344.

Ce passage contient certainement beaucoup de vérités que nous ne saurions contredire, il nous fournirait plus d'un genre de réflexions; bornons-nous aux suivantes.

Encore une fois, il paraît fort étrange que l'absence d'un organe produise tant de désordres, et c'est très-malheureux sans doute; mais M. Broussais ne dit pas pour qui : cela ne peut être que pour celui qui a le bonheur de posséder cet organe. Il est fâcheux, en effet, qu'un homme qui montre de belles saillies au sommet de la tête n'obtienne pas plus de vénération de la part de ceux qui n'ont pas cet avantage; mais pourquoi s'en plaindrait-il ? Cette supériorité réelle doit être juste, et si elle est phrénologiste, ce qui est immanquable, elle doit bien voir que cette conduite est un résultat nécessaire du défaut de développement de l'encéphale : l'oiseau qui n'a pas d'ailes ne peut que marcher.

Mais cette vénération que M. Broussais revendique pour les sages qui seuls ont le droit de conférer le pouvoir, comment en déterminer le degré pour ceux qui doivent fléchir le genou, afin d'indiquer à ceux qui ont l'organe de la vénération, comme à ceux qui ne l'ont pas, leur quote part de respect? sera-ce par la saillie des organes ? voilà donc la sagesse et le droit de commander établis

sur l'apparence d'une bosse frontale. Il est à craindre que ceux qui ne sont pas sages, comme ceux qui le sont, ne veuillent adopter ce mode de conférer le pouvoir. Car qu'une de ces supériorités réelles se présente avec un beau développement du cerveau que la ruse partagera avec les autres organes, il serait bon de savoir quel rôle ce protée se déterminera à prendre, le candidat une fois érigé en idole. S'en servira-t-il pour l'avantage des hommes à vénération, ou se jouera-t-il de ces pauvres idolâtres? C'est arrivé quelquefois. Il faut donc se garder de juger les gens sur la mine.

L'opposition aux effets de cet organe (la vénération) *se trouve dans l'intelligence..... L'homme éminemment réflectif, celui qui est dominé du désir de rechercher la cause des faits, celui-là éclaire ses semblables; c'est lui qui fait disparaître toutes les idoles : il ne reste plus que la vénération pour les supériorités réelles* (1).

Voici une concurrence qui doit bien éveiller des susceptibilités et causer des querelles, une faculté qui élève des idoles, une autre qui les renverse. Toutefois il serait curieux de savoir comment la causalité d'un homme s'y prend pour

(1) Page 346.

éclairer ses semblables; c'est-à-dire pour arrêter la tendance de l'organe de la vénération prédominant dans un autre cerveau, et le laisser libre justement devant les supériorités réelles. Si j'étais phrénologiste, je croirais que ce qui se trouve dans un cerveau y reste et ne passe pas dans un autre, puisqu'ils sont bien renfermés chacun dans leur crâne. A moins que l'on me fît voir l'influence que peut avoir sur mon cerveau celui de Socrate, par exemple, que je respecte aujourd'hui, lui qui, de son vivant, n'eut pas un grand pouvoir sur l'assemblée des Grecs, et qui même n'obtint pas toujours de Xantippe le respect qui lui était dû.

Voici un brigand, j'en suis fâché, dit M. Broussais en montrant cette tête, *chez qui cet organe est très-prononcé, sans doute il ne l'avait pas exercé; mais aussi l'intelligence était faible* (1).

Je suis fâché aussi, moi, pour la phrénologie de voir cet organe chez ce brigand; car il nous fournit une objection de quelque valeur. Il ne l'a pas exercé dites-vous? Qui, quoi, ne l'a pas exercé cet organe? Voilà une distraction impardonnable pour un phrénologiste. Est-ce qu'il ne suffisait pas à cet organe de sa prédominance pour

(1) Page 348.

avoir son effet, d'autant plus que l'intelligence n'était pas là pour contrarier les caprices de son idolâtrie? Vous oubliez donc qu'il est ridicule de supposer un maître qui commanderait despotiquement à ces facultés?

Il faut croire que les phrénologistes ont singulièrement en prédominance l'organe de la mimique; ils ne peuvent construire une phrase, donner une explication, sans tenir le langage de leurs antagonistes les spiritualistes, et supposer comme eux, ni plus ni moins, un maître régisseur de l'encéphale. Cette inconséquence de langage donne un démenti continuel à leur système.

5° *Conscience.*

Cette faculté avait échappé à Gall, elle est due à Spurzheim, c'est le sentiment de ce qui est juste, du devoir de l'obligation morale.

Cette faculté est considérée par les philosophes modernes comme tout à fait immatérielle, parce qu'on ne peut pas la dériver des sensations ni des perceptions. Le sentiment du devoir, la conscience du bien et du mal, disent-ils, est quelque chose qui ne tombe pas sous les sens, qui est supérieur à la matière, qui est même étranger à l'intelligence comme au savoir.

Cet éloge est fort beau, je me garderai bien de le critiquer, je dis seulement que cette sublime faculté se rattache par sa manifestation à un organe (1). Que signifie manifestation dans cette circonstance? Il ne s'agit point de rien faire connaître à un autre, puisque la conscience est un sentiment qui est tout à l'usage de celui qui l'éprouve. En effet, la conscience est un jugement qui apprécie la valeur morale d'une action, voilà tout; et, dès qu'un individu a compris ou jugé que tel acte est bon ou mauvais, il a conscience. Et il ne peut pas se départir de cette conviction plus que de celle qui lui montre que deux demies égalent un entier, c'est un phénomène de même nature, c'est aussi une vue de l'intelligence; seulement elle porte sur un objet différent; et vous voulez que ce jugement porté, cette conviction acquise, il faille à cet individu un autre organe pour se les manifester?

Quoique cela paraisse plus conséquent au principe de la phrénologie, il ne vous est pas permis de soustraire du domaine de l'intelligence le fait de la conscience; car, ainsi que le prouve l'aveu de votre bouche, *on sent combien il importe que*

(1) Page 366.

cette conscience soit éclairée par l'intelligence (1).

Oui, il faut que l'individu connaisse bien ce qui est licite et ce qui ne l'est pas, et qu'il se fasse une idée juste du mérite de ses œuvres, car la conscience peut être erronée. Le superstitieux et l'homme à scrupule se tourmentent sur des choses insensées ou puériles, parce qu'ils ont mal compris ou mal jugé, ce qui revient au même. Sont-ils mieux instruits, leur conscience se modifie à mesure que leur intelligence s'éclaire, et le rapport intime qui les unit entre elles empêche de supposer deux facultés distinctes, à plus forte raison de compter deux organes.

« *Le défaut de cet organe met obstacle aux progrès de la phrénologie* (2). Ceux chez qui il manque ne sentent pas l'importance de cette doctrine et se défient, par mauvaise foi, de ceux qui l'enseignent. » Cette assertion est captieuse; elle prend l'homme par un point sensible. Mais, en conscience, est-on vraiment obligé d'être phrénologiste? A celui qui le croira on peut dire sans flatterie : « Vos scrupules font voir trop de délicatesse. »

(1) Page 367.
(2) Page 373.

6° *Idéalité.*

Les opinions sont très-partagées sur ce qu'il faut entendre par cette faculté; c'est le penchant au merveilleux, c'est le beau idéal, c'est inventer ce qui n'est pas dans la nature. C'est l'impulsion à personnifier, à réaliser des abstractions, à exciter l'admiration, selon M. Broussais. D'après Spurzheim et autres phrénologistes, elle fait envisager la nature comme elle devrait être dans son état de perfection; ce qui est dire presque une sottise, sauf l'impolitesse du mot; la nature ne doit pas être autrement qu'elle n'est; car la nature c'est ce qui est, celle de la fourmi est d'être un insecte et non pas un éléphant. Et puis, trouver le beau dans ce qui n'est pas la nature est, en général, assez difficile. Cette manière de définir une faculté en rend l'organe fort suspect.

7° *Gaieté.*

C'est l'esprit de saillie, c'est la faculté qui inspire les bons mots, les épigrammes, les jeux de mots, les caricatures, tout ce qui porte à rire.

Nous avons vu ces bosses chez des imbéciles, dit-on; je le crois bien, répond M. Broussais, *s'ils*

n'avaient pas une intelligence capable de satisfaire ce besoin (1). C'est-à-dire qu'on a beau avoir les bosses de l'esprit, si l'on n'est qu'un sot on reste un sot; je le crois aussi volontiers, découverte qui ne fait pas beaucoup d'honneur à la phrénologie. Il est évident que les traits que vous faites sortir de cet organe appartiennent à l'esprit et n'exigent pas d'autre faculté que lui.

Ordre. *Des facultés intellectuelles.*

Ce sont les facultés qui nous mettent en rapport avec les objets matériels et qui nous les font connaître. Les unes nous mettent en rapport avec les corps et nous en donnent l'idée ; les autres nous donnent le pouvoir de réfléchir sur ces corps ainsi que sur nos propres facultés (2).

Avant de faire la revue des plus importantes, nous allons les exposer d'une manière générale, parce que c'est à leur sujet que M. Broussais dessine nettement le système de la phrénologie, et que l'on peut voir, dans la part des facultés qui

(1) Page 459.
(2) Pages 502-3.

s'y trouve faite à chaque organe, le matérialisme, réduit à l'impossibilité de se constituer, finir par tomber dans de pures abstractions.

Les facultés intellectuelles se divisent en facultés *réceptives* et en facultés *réflectives;* et, pour bien saisir le rôle que la phrénologie distribue à chacune d'elles, il faut connaître son point de départ, le voici.

Les sens externes limitent les attributs des corps, c'est-à-dire que le nombre des propriétés qu'ils nous en font connaître ne dépasse pas le leur. Mais les sens ne perçoivent pas eux-mêmes les qualités des corps, ils ne sont que de la matière nerveuse destinée à recevoir l'impression, c'est-à-dire l'action du corps extérieur. Et, si à la suite des impressions, les attributs des corps sont perçus, ce n'est pas par le sens, c'est par le cerveau; non pas qu'il exécute ses opérations en masse, quelques-unes de ses parties seulement en sont chargées. Eh bien! ces parties sont les organes qui perçoivent seules les attributs particuliers des corps; la sensation est bornée à la stimulation spécifique du sens. Or, la perception, c'est la connaissance des attributs; elle vient à la suite des sensations : elle appartient donc à un certain nombre d'organes cérébraux affectés à chacun des attributs des corps.

Remarquons, cependant, qu'au sujet de ces fonctions si positives, si distinctes, la science phrénologique ne peut désigner dans le cerveau tous les organes de ces divers genres de perception. Si elle peut montrer les organes réceptifs des couleurs, des sons, etc., ceux du goût et de l'odorat lui manquent à peu près. Mais, en revanche, elle connaît des organes, tel est celui des localités, qui perçoivent certains groupes d'attributs dans un état déterminé, comme, par exemple, les divers objets que contient un appartement. Ainsi voilà déjà un organe qui renferme en lui assez de ressources pour suppléer tous les autres en cas de besoin.

Mais nos perceptions ne se bornent pas aux seuls attributs des corps qui stimulent chaque sens particulier, nous avons sur les objets qui composent la nature beaucoup d'autres notions qui ne sont acquises que par inductions. Tels sont la distinction que nous faisons de ces objets, leur quantité, leur durée, leur arrangement méthodique, les changements qu'ils éprouvent; on ajoute que nous percevons même des groupes d'actions, etc. Eh bien! ces perceptions sont le produit d'organes particuliers très-connus, qui, réunis, aux précédents, composent la section des organes réceptifs et constituent la première

série des facultés intellectuelles. Elles sont la seule source de ce qu'on peut appeler des idées; elles occupent la région inférieure du front.

Nous observons donc que les sens, qui ne sont, en effet, comme on le dit, que des extrémités nerveuses propres à recevoir l'action du corps, n'ont pas l'avantage de le percevoir; cette faculté est réservée à des organes particuliers. Ceci n'aurait rien de bien notable, si la phrénologie considérait l'extrémité nerveuse comme une portion de l'organe de perception; mais elle distingue l'un de l'autre, ce qui laisse à expliquer comment, après la stimulation du sens par le corps, l'organe se met juste en mesure de le percevoir, car cette fonction diffère de la simple stimulation extérieure. Mais la difficulté semble surtout manifeste pour les organes dont la perception ne porte pas sur un attribut particulier des corps, et qui sont étrangers à la stimulation du sens.

Ils se mettent donc spontanément en action après que la perception des attributs des corps est produite par leurs voisins, car l'induction qu'ils en tirent la suppose nécessairement. La faculté dont jouissent ces organes est d'autant plus remarquable, que tous les divers genres d'organes réceptifs ont celle de distinguer, de com-

parer l'objet de leur perception spéciale. Les organes des notions inductives, comme on les nomme, peuvent ainsi, en particulier, chacun selon ses attributs, distinguer, comparer, énumérer les phénomènes; observer la durée, l'ordre et les changements des objets dont la perception se passe dans un autre organe.

Distinguer dans l'intelligence l'induction de la perception, ce n'est pas là où gît la difficulté; mais les voir sortir à part, de deux organes distincts, c'est un fait moins évident, car l'une semble toujours comprendre l'autre. Il est difficile de concevoir, en effet, par exemple, que l'organe du coloris puisse distinguer les nuances des couleurs, avoir le sentiment de leur harmonie, et se complaire dans ce genre d'observations; que celui de la musique puisse saisir les mélodies, les tons, les comparer, voir leur coordonnation, sans être contraints de percevoir, l'un le corps visible, et l'autre l'objet sonore. Attendu que les couleurs ne s'observent, en général, que sur des objets colorés, et que les tons ne se séparent guère de l'instrument qui les donne, le phénomène et le support étant inséparables, ces organes peuvent-ils trouver entre les deux une limite à leurs fonctions?

Cependant il nous faut observer à l'égard de

ces organes de perception, qui nous semblent ainsi renfermer nécessairement plus d'une faculté dans leurs attributs, que leur juridiction est limitée dans la spécialité de leur fonction. Si l'un peut distinguer, comparer, énumérer, juger un ordre de phénomènes, il ne saurait le faire pour un autre; celui qui s'exerce sur les couleurs ne s'exerce pas sur les sons, chacun est borné à sa série.

Il est de fait pourtant qu'on peut aussi comparer les divers ordres de perceptions, les unes avec les autres, les couleurs avec les tons, les espaces avec les résistances, etc. Qui donc pourra exécuter ce rapprochement, puisque l'organe de la musique et celui du coloris ne peuvent saisir, l'un que la différence et la ressemblance des tons, l'autre, celle des couleurs?

Cette considération nous conduit directement au pouvoir supérieur qui est réservé aux facultés réflectives, la *comparaison* et la *causalité*. Les produits des autres facultés sont les instruments de celles-ci, les facultés réceptives leur servent de moyens, elles n'opèrent pas sans elles.

Ainsi la faculté qui s'observe en nous de distinguer, de comparer, de juger nos diverses perceptions est due à la comparaison suprême qui est placée au-dessus des opérations particulières

des différents organes réceptifs. L'organe de cette comparaison, qu'on appelle générale, s'exerce sur les premiers jugements des perceptions; c'est lui qui met en parallèle les sons avec les couleurs, les formes avec les consistances, etc. De plus, cet organe agit également sur les signes de nos facultés; ainsi les mots amour, fierté, orgueil, circonspection, humilité, etc., qui désignent des phénomènes nerveux : eh bien, la comparaison s'exerce sur ces signes-là, elle les compare, les apprécie sous divers rapports.

Enfin, en comparant ainsi entre elles nos diverses facultés, celle qui nous occupe les compare aux corps proprement dits; la preuve, c'est qu'elle emploie, pour faire agir l'avarice, la bonté, la fermeté, l'orgueil, etc., les mêmes verbes que pour les corps, et qu'elle leur donne les mêmes épithètes; et c'est en suivant cette méthode arbitraire et vicieuse, dit-on, que cette faculté arrive au langage métaphorique. C'est elle aussi qui réalise les abstraits, ce qui se réduit, pour notre auteur phrénologiste, à une comparaison.

Si, dans l'exercice de sa haute fonction, la comparaison peut saisir les rapports généraux, la causalité s'élève plus haut encore, elle va au delà de ces rapports; elle voit, entre les objets que la première a comparés, des rapports de cause à

effet. C'est une opération intellectuelle qui lui appartient exclusivement. La comparaison met les faits en présence, puis la causalité tire les conclusions et va souvent jusqu'à l'induction; elle couronne l'œuvre du jugement en fécondant les rapprochements que vient de faire la comparaison. En résumé, dit l'auteur, la causalité féconde la perception de chaque organe réceptif; voilà le point fondamental. Elle féconde en même temps les opérations de la comparaison, elle agit aussi sur ses propres inductions.

Ainsi, d'après cet exposé, presque mot pour mot, tiré du texte (1), nous avons, d'une part, des facultés réceptives qui distinguent, comparent, jugent chacune les perceptions de sa spécialité; de l'autre, des organes qui ne sont pas chargés de produire ces perceptions, mais qui, néanmoins, les distinguent, les comparent, les jugent; qui ne les apprécient pas seulement dans leur rapport réciproque, mais dans leur rapport de cause à effet. Ce qui nous montre assez clairement que les matérialistes ont beau dédoubler le cerveau pour former des organes particuliers, ils ne peuvent en mettre aucun en action sans renfermer les facultés des autres dans la sienne,

(1) Voyez les pages 477, 480, 488-89-91, 627-31-33-45-50.

comme une série de boîtes concentriques est contenue dans une plus grande, bien malgré eux, sans doute; mais les organes de la région supérieure pourraient-ils exécuter leurs fonctions, sans avoir à leur disposition les matériaux sur lesquels ils agissent? pourraient-ils comparer, juger des phénomènes perçus par les organes de la ligne inférieure, si eux-mêmes ne les percevaient pas? On nous dit, néanmoins, qu'ils n'agissent que sur les perceptions de ceux-ci; la fonction de ces organes comprend donc la perception des perceptions des autres. C'est bien subtil de leur part. Voyez-vous des organes qui perçoivent d'abord divers phénomènes, puis une circonvolution placée au-dessus d'elles, qui met leurs perceptions en présence les unes des autres, ensuite sa voisine, la causalité, qui tire les conclusions, qui même agit sur ses propres inductions. Qui se fût douté que tant de finesse était logée dans cette parcelle de cerveau qui se trouve au sommet du front? Les abstractions les plus déliées apparaissent toutes grossières en présence de nos produits organiques.

En présentant les organes comme les instruments de l'âme, Gall eut de la peine à rendre son système probable. Ses successeurs sont bien d'une autre habileté, ils n'ont que faire de l'ou-

vrier; sans sa présence aussi importune qu'inutile, il leur suffit des instruments pour que tous les travaux s'enchaînent dans l'atelier encéphalique, et fournissent un résultat lumineux pour tout le monde.

Mais sur quoi sont fondées des théories si satisfaisantes? où sont les preuves? car, avant de se prononcer, il est juste de les faire connaître.

Ah! les preuves! C'est, en effet, le triomphe de la phrénologie, elle peut vous les faire toucher au doigt. Voyez-vous cette série de têtes illustres disposées pour votre instruction? Considérez d'abord les inventeurs de la phrénologie, puis ce ministre fameux, ce publiciste, cet orateur de tribune, ce chirurgien célèbre, etc., et dites si la comparaison ne vous saute pas aux yeux sur ces modèles en plâtre? Voulez-vous voir l'organe plus intéressant de la causalité, regardez encore ce savant, cet autre ministre, cet historien distingué, cet accoucheur habile, en un mot tous les hommes qui ont influé sur les masses; Foy, Benjamin Constant, etc. Est-ce l'organe du coloris ou de la musique qu'il vous faut? Jetez seulement les yeux sur les portraits des artistes qui nous ont laissé tant de beaux morceaux, et vous serez satisfaits. On distingue même ces organes dans les portraits arbitraires des hommes illustres de

l'antiquité, parce que, guidé par l'analogie, le peintre a été naturellement conduit à représenter la saillie de leur talent, ce qui se voit pour Homère, par exemple.

Tenez-vous à ce que la preuve soit complète, observez un peu ce qui se passe chez les animaux, vous verrez facilement que la plupart des facultés s'y manifestent comme chez nous; vous reconnaîtrez que la supériorité du chien vient précisément de la causalité. Ah! si M. Broussais avait eu à son cours le temps de vous faire part de toutes ses observations, vous verriez, jusqu'à l'évidence, que cet animal devine, à ce qu'il prétend, l'enchaînement des causes et des effets dans la conduite de son maître à son égard, comme à l'égard des personnes qui le fréquentent (1). Mais M. Vimont, à qui les découvertes de ce genre sont si naturelles, vous montrera la comparaison chez le chien, comme chez l'orang-outang. Voyez, en particulier, l'ours, au Jardin des Plantes, on nous le présente comme un animal très-réfléchi.

Vous savez que les oiseaux voyageurs retrouvent les localités avec beaucoup de précision; eh bien! regardez si à la partie moyenne de l'arcade

(1) Page 677.

orbitaire vous n'en trouvez pas l'organe, c'est un bord arrondi et bombé. Cette chose porte vraiment conviction pour M. Broussais et pour vous, sans doute, à moins que vous ne soyez un de ces ergoteurs antiphrénologistes qui nient que cette saillie soit moulée sur le cerveau.

Pourriez-vous maintenant, sans témérité, douter, un seul instant, que les facultés qu'on vous signale soient le fruit de ces organes, puisqu'on vous les montre aussi bien dans la série animale que sur les crânes des hommes célèbres. Si ces organes ne vous paraissent pas aussi saillants que vous l'imaginiez, sachez bien « qu'une ligne de plus ou de moins produit des différences immenses; c'est un fait et non pas un échappatoire (1). » Vous n'irez donc pas faire une question préalable de savoir si le talent particulier de ces illustrations est véritablement empreint du cachet de l'organe qu'on leur suppose. N'allez pas répéter surtout, comme on a osé le faire, que Voltaire, malgré son esprit, fut superficiel : M. Broussais n'a qu'une portion de son masque; mais aussitôt il vous montre sur cette pièce la comparaison et la causalité, et vous êtes réduit au silence.

(1) Page 525.

C'est donc bien vainement qu'il vous plairait de dire que vous n'apercevez pas nettement, comme les phrénologistes, dans la conduite ministérielle de Pitt, le caractère de la comparaison, ni l'influence de la causalité dans celle de Fox; et que vous ne concevez pas pourquoi on doive attribuer le talent de Tycho Brahé, de Galilée, du général Lamarque à la localité. Peut-être même ne voyez-vous pas, aussi bien que M. Broussais, comment l'habileté de l'opérateur se liait chez Dupuytren à la comparaison, et chez Désormeaux à la causalité. Il peut se faire aussi que le rapport qui existe entre la fortune politique de Casimir Périer et l'*éventualité* ne soit pas si sensible pour vous qu'il l'est pour notre auteur. Je soupçonne même que vous ne pensez pas que l'habitude, chez les oiseaux aquatiques, de lisser leurs plumes, et le talent, chez l'orateur, de bien disposer les arguments d'un discours, puissent se rapporter à la même faculté. Cependant, je vous l'assure, tout ceci, comme beaucoup de choses semblables, est donné et reçu comme monnaie de bon coin.

Ce sont là les immenses découvertes des phrénologistes, devant lesquelles, assure-t-on, doit à jamais tomber l'échafaudage de cette psychologie qui admettait que les conceptions des mathéma-

tiques étaient le résultat de l'être intra-cérébral appelé esprit, âme, etc. ; tandis qu'elles ne sont que le produit de l'organe des nombres qui se trouve à la fin du sourcil. On nous annonce que de cette théorie des facultés intellectuelles doivent désormais sortir les éléments de la bonne philosophie, car les importantes découvertes de la phrénologie annihilent, à ce qu'on dit, presque toutes les inductions que les psychologistes avaient tirées de l'observation isolée de leur intérieur. La notion qui nous enseigne que les organes réceptifs déterminent l'action des instincts et des sentiments, en leur montrant les objets sur lesquels ils doivent agir, détruit à elle seule toutes les allégations reproduites sans cesse sur les idées innées. L'auteur affirme que cette simple explication doit faire cesser les discussions élevées à ce sujet entre les théologiens, les *scoliastes*, les métaphysiciens, etc., des écoles antiques et modernes (1).

Je puis donc me dispenser, après tout ce qu'on vient de lire, d'entretenir le lecteur des contradictions assez fréquentes qui s'observent dans les attributs de plusieurs facultés. Je ne l'engagerai pas non plus dans ce ramassis indigeste où les conceptions de tout genre, les idées les plus

(1) Pages 500, 557.

dégagées de tout objet sensible sont confondues avec les notions des qualités physiques, les fonctions instinctives, etc., et le tout au profit d'une circonvolution cérébrale. Dans un tissu de non-sens, si l'on voulait se prendre à tous les points, on fatiguerait inutilement le lecteur; et il ne nous semble pas, d'ailleurs, qu'il soit besoin d'une critique plus sévère ni plus détaillée que la nôtre pour apprécier la solidité du monument que la phrénologie élève pour étendre la vue de l'esprit humain.

Je fais grâce au lecteur, surtout, de ces observations tirées de chiens (1), de chats et de poules, plus propres à exciter la risée qu'à établir, par exemple, que les soins de propreté que prennent quelques animaux, dans certaines circonstances, dépendent de la même faculté qui nous fait contempler avec jouissance l'ordre qui existe dans la nature ou dans nos œuvres (2). De semblables

(1) Voyez entre autres, page 678, l'exemple très-piquant de ce chien qui visitait spontanément la maîtresse de son maître; mais elle devint infidèle et il cessa ses visites. Vous avez la simplicité de croire, faute d'être phrénologiste, que la conduite de cet animal tenait aux coups de pied administrés par le nouveau conquérant; du tout, ce chien avait le sentiment de la propriété, de la conservation. Oh! les animaux sont très-instructifs pour quiconque sait les étudier, et qui possède, comme M. Broussais, assez de bonne foi et d'indépendance pour proclamer ses observations.

(2) Page 573.

observations sont néanmoins produites pour réhabiliter les animaux qu'une classe d'hommes cherche à déprimer, afin de se séparer totalement de l'animalité ; ce que M. Broussais n'approuve pas (1).

Reprenons donc l'examen particulier de ces diverses facultés *réceptives* et *réflectives*, afin de mieux faire sentir pour chacune d'elles les conséquences que nous n'avons fait qu'apercevoir dans leurs caractères généraux.

1° *Individualité.*

Cet organe est dû à Spurzheim, il était confondu par Gall avec *l'éducabilité.*

C'est une faculté qui nous procure la distinction d'un individu d'avec une autre, faculté qui n'a pas été devinée ni par les métaphysiciens, ni par les idéologistes. Sans cette faculté de distinguer un individu d'un autre, les deux resteraient confondus dans la perception (2), dit M. Broussais.

De sorte que, sans cet organe, quiconque verrait une ville ne verrait qu'une maison. Cette

(1) Page 565.

(2) Pages 503-4.—Cette faculté a son organe dans deux circonvolutions séparées par l'apophyse, *crista-galli.*

devination n'est pas très-merveilleuse; elle est même tant soit peu inutile; attendu que les phrénologistes ont trouvé tout près de cet organe celui de la *configuration*, qui nous donne la faculté de bien saisir la forme, la physionomie. Or, bien saisir la forme, la physionomie, ne mène-t-il pas nécessairement à distinguer les individus, puisque leur individualité se constitue et s'offre par ces caractères? La faculté de les saisir suppose donc qu'ils ne sont pas confondus dans la perception. J'ai la perception individuelle du cheval et du bœuf, parce que je distingue les formes et la physionomie de ces deux animaux.

2° *Étendue.*

Les phrénologistes admettent aussi un organe *qui fait apprécier l'étendue, les distances, la perspective : il se trouve chez les géomètres, les chasseurs, les artilleurs, les paysagistes; c'est le sens géométrique par excellence,* disent-ils. A les entendre, ces paroles feraient croire que les phrénologistes ignorent ce qu'est un géomètre; ils savent bien cependant que le plus distingué n'a pas la faculté d'apprécier à l'inspection les distances, plus que le piqueur qui traîne la chaîne. Le géomètre détermine les distances par des

opérations qui n'ont point de rapport à la faculté que manifeste le coup d'œil du chasseur. Il calcule un réseau de triangles dans le fond de son cabinet, mais non pas en les voyant; il trouvera la hauteur d'un astre, la parallaxe étant donnée, sans que jamais il ait pu en approcher plus qu'un autre à son aspect. Si cet organe fait saillie chez les géomètres, nommez-le organe du raisonnement ou du calcul, on vous entendra. Mais, quand vous donnez pour exemple de cette faculté la mesure de l'élan que l'oiseau de proie se donne pour tomber juste sur sa victime, on ne sait pas si vous-même vous vous entendez.

3° *Localité.*

C'est la faculté de s'orienter, de connaître les particularités des lieux, son chemin, un arbre, et, en général, de connaître la place qu'occupe un objet; c'est en vertu de cet organe que les bibliothécaires savent à quel rayon se trouve chaque livre, c'est lui qui donne la supériorité aux échecs, etc.

Les philosophes n'y avaient pas pensé. Je vous ai dit comment ils étaient préoccupés de l'idée, vraiment monomaniaque, d'un être placé dans l'intérieur qui possédait toutes les facultés; ce

qui n'était que mettre un homme en petit, en raccourci, dans le cerveau d'un autre homme (1).

Je crois, en effet, que les philosophes n'y avaient pas songé; car, comment s'imaginer que, ayant une fois la connaissance du grenier et de la cave, ils avaient encore besoin, outre ces deux notions, d'un organe pour distinguer que l'un était au haut et l'autre au bas de leur maison? C'est vraiment par trop de subtilité. Est-ce que la faculté d'acquérir la connaissance d'un objet quelconque n'emporte pas toutes ces distinctions de lieu et de circonstance, etc.? Dès que je connais un animal, me faut-il un organe pour savoir que ses oreilles ne sont pas au talon et que les dents se trouvent dans la bouche? D'autant plus que M. Broussais fait de la localité une faculté secondaire et subordonnée à l'organe de la vision.

Un phrénologiste qui va s'offenser de ces paroles me dira, sans doute : Pour avoir la notion de cet individu, maison ou animal, toutes vos facultés se mettent en jeu; l'une vous fait connaître la forme de ses parties, l'autre le lieu qu'elles occupent. Mais je lui demande, pour la millième fois, comment il fera, de toutes ces fonctions dis-

(1) Pages 543-545.

tinctes d'organes séparés, une notion d'individualité ; chez qui toutes ces perceptions de détails iront-elles converger, puisque l'idée d'un être qui pourrait les réunir toutes *est vraiment une idée monomaniaque ?*

4° *Nombre.*

Faculté de distinguer les nombres, 1, 2, 3, 4, *etc., calculer, combiner différemment ces nombres.....*

Quand à celui qui a des yeux vous donnez des signes écrits, une fois qu'il a rattaché une idée aux signes d'une centaine, d'un mille, de cent mille, il ira aussi loin que vous voudrez. Voilà ce que l'on n'ose pas dire, de peur d'être taxé de matérialisme; moi je dis que les perceptions sensitives sont les seules et uniques bases de toutes les sciences.

Les mathématiques se fondent sur la matière, sur les images ou plutôt sur les perceptions fournies par la vue et par le toucher..... Des signes matériels obtenus par la vue et par le tact, sans cela pas de mathématiques (1).

Si les mathématiciens entendaient ces paroles,

(1) Pages 556-59-60.

de toute leur force ils crieraient anathème. On ne peut certainement soupçonner, chez un homme de la célébrité de M. Broussais, l'ignorance des mathématiques; mais on voit évidemment qu'il la suppose bien grande à ses lecteurs.

Non, certainement, non, celui qui aura attaché à des signes l'idée d'une centaine, d'un mille, n'ira pas aussi loin qu'on voudra. On peut l'affirmer sans la crainte d'être taxé de matérialisme. Les mathématiques ne se fondent pas sur la matière, mais sur des vérités qui en sont indépendantes; elles ne sont pas dans les signes, mais dans leur emploi, c'est-à-dire dans le raisonnement qui en fait usage. Il y a pourtant bien longtemps qu'Aristote a dit : Quand nous verrions les propriétés du triangle, nous en voudrions encore la démonstration. Eh! oui, parce que c'est là qu'est la science, et non pas dans vos perceptions sensitives (1).

M. Broussais montre la tête d'un *enfant de*

(1) On use quelquefois, en géométrie, de preuves indirectes : ainsi on démontre la valeur du triangle en faisant sur cet inconnu le raisonnement suivant : ou les trois angles égalent deux angles droits, ou ils valent plus, ou ils valent moins; dans l'hypothèse du plus, on prouve qu'il s'ensuivrait que la ligne droite est plus grande que la ligne brisée; dans l'hypothèse du moins, que deux lignes qui se coupent en un point ne pourraient se rencontrer : donc c'est la première hypothèse qui est vraie. Qu'y a-t-il pour les yeux dans cette manière de prouver l'égalité des trois angles?

neuf ans, calculateur-arithméticien, faisant le calcul différentiel sans le secours de la plume..... (Il pouvait donc se passer des signes matériels). *Un jeune paysan, qui ne savait pas lire, résoudre les plus hauts problèmes de l'arithmétique par la vertu d'une petite circonvolution du cerveau! Voilà, du moins, un fait qu'il eût été bon de savoir avant de parler* (1).

Oui, certainement, il eût été bon et curieux de le savoir, comme il serait bon de prouver que c'était cette petite circonvolution qui faisait tout cela; surtout pour le calcul différentiel, qui ne ressemble pas à l'arithmétique à beaucoup près; c'est aussi ce qu'il faudrait savoir.

5° *Éventualité.*

C'est le sens des événements. L'influence de l'éventualité est de saisir les actions, les changements, les modifications des corps qui sont connus, qui sont montrés, par les facultés réceptives. Spurzheim dit que l'éventualité s'adresse aux choses désignées par les verbes. Cette fa-

(1) Page 561. — Le jeune Mangiamele a aussi prouvé qu'il y avait moyen de dégager l'inconnu par la seule réflexion, beaucoup plus promptement que par le secours des signes employés dans ce but.

culté se trouve en action dans tout ce qui se passe en fait d'événements (1).

On aperçoit, au milieu de ce vague, qu'il ne suffit pas que les facultés réceptives nous aient fait connaître une cerise, par exemple, il faut un autre organe pour savoir qu'elle rougit pour mûrir. En effet, M. Broussais dit positivement, plus loin, « que les organes qui perçoivent les corps, chez nous et chez les animaux, ne sont pas ceux qui perçoivent les changements (2). » Une plus ample réfutation serait superflue. Il est trop évident que la faculté qui perçoit un objet dans une de ses modifications peut le percevoir dans toutes les autres. Quant à celle qui distingue le passé du présent, qui les rapproche, comme vous dites, pour former l'histoire, elle a peu de rapport avec la précédente.

6° *Temps.*

« La découverte phrénologique de cet organe appartient à Spurzheim. » Cette fois, au moins, la découverte, en tant que faculté, n'est pas plus contestable qu'elle était difficile : il

(1) Pages 575-6.
(2) Page 718.

est bien certain que l'homme a la notion du temps, et qu'il est conduit par elle à apprécier la durée des phénomènes qui se passent autour de lui et dans lui; mais il est plus difficile de montrer que cette notion ou cette faculté soit le produit d'un organe particulier, au lieu d'avoir sa source dans l'intelligence. Il est plus difficile encore de prouver que les animaux, comme l'affirme M. Broussais, en aient la notion, quoique les oreilles de son cheval aient semblé lui dire : « *Tu me fais faire un travail extraordinaire, je n'en prévois pas la durée* (1). »

L'auteur prétend, à cette occasion, *qu'il est temps de faire disparaître le mur d'airain que les métaphysiciens ont élevé entre l'homme et les animaux* (2). Nous espérons, néanmoins, faire comprendre, avant de quitter ce travail, que ce mur est assez solidement bâti pour que les oreilles d'aucun animal ne puissent, de longtemps, l'ébranler.

(1) Page 593.
(2) Page 594.

7° *Des deux facultés réflectives auxquelles on attache les notions de raison, de réflexion, tous les phénomènes du* moi.

1° Comparaison. — Faculté comparative de Gall.

Elle consiste à percevoir les ressemblances, les analogies qui existent entre les perceptions, les sentiments, les notions, tandis que l'individualité se contente de les distinguer.

Il y a toujours comparaison, sentiment de ressemblance, sentiment de différence dans les fonctions de chaque organe réceptif. Eh bien! la comparaison est placée au-dessus de ces fonctions.

Ainsi l'organe de la musique ne peut saisir que la différence des tons, l'organe des couleurs ne peut saisir que la différence ou la ressemblance des couleurs, etc.; cela ne va pas au delà. Les faits de comparaison sont donc bornés, dans chaque organe réceptif, aux perceptions propres à cet organe, et il ne saurait les comparer avec celles d'un autre; ainsi le sens des couleurs, qui les compare entre elles, ne les compare pas avec les tons, etc. Eh bien! l'organe qui nous occupe maintenant, et que l'on pourrait dénommer la comparaison générale, met en pa-

rallèle les sons avec les couleurs, etc.; il s'exerce donc sur les premiers jugements des perceptions : c'est donc le jugement des jugements, une cour de cassation qui connaît des différents jugements portés par les tribunaux de première instance, qui sont les organes réceptifs des deux lignes inférieures du front (1).

Ce passage est clair et renferme beaucoup de choses. Nous remarquons 1° que la faculté de comparer se trouve aussi dans chacun des organes relatifs aux diverses perceptions des phénomènes physiques, ce qui cumule déjà les fonctions de ces organes, première réflexion.

2° L'organe dont il est ici question a pour faculté de comparer les perceptions des autres; or il ne peut le faire sans qu'il puisse lui-même percevoir ces phénomènes physiques, qui sont de leur ressort, dans l'instant même de son opération comparative : on ne peut comparer ce qu'on ne connaît pas; il faut donc qu'il puisse tout à la fois percevoir ou reproduire la formation de l'échelle diatonique et la hauteur du ton des couleurs, pour voir le rapport qui existe, en effet, entre ces deux ordres de phénomènes. Je dis qu'il est de toute nécessité que cet organe pos-

(1) Pages 625-628.

sède cette faculté pour remplir la fonction qu'on lui attribue; car il travaille après que le phénomène de la perception des couleurs et des sons a eu lieu chez les autres organes qui peuvent être en repos, tandis que celui-ci fait son examen. Or, s'il a cette faculté, pourquoi avoir recours à d'autres? pourquoi en faire une cour de cassation et ne pas, de prime abord, le faire juger lui-même en premier ressort?

Cet organe s'exerce, nous dit-on, sur les premiers jugements des perceptions; c'est-à-dire que la fonction de cet organe est un exercice sur des fonctions antérieurement exécutées par d'autres organes? Voilà, certes, de l'organologie bien aérienne, c'est du matérialisme en quintessence.

Mais, quand il s'agit de comparer des couleurs et des sons, l'opération ne peut porter que sur ces phénomènes physiques eux-mêmes, et la faire tomber sur leur perception comme un objet perceptible à part et sans eux; c'est, en fait d'abstractions, un tour de force qui surpasse tout ce qu'il y a de plus subtil dans le genre.

Toujours donc des facultés complexes, vous n'en présentez aucune qui ne soit constituée ainsi. J'insiste sur cette considération déjà reproduite, parce qu'elle atteint essentiellement la vie même de la phrénologie. Elle montre que

l'existence qu'elle veut se donner est impossible; car les phrénologistes ont espéré, en fractionnant l'intelligence avec le cerveau, qu'ils feraient disparaître la monarchie intellectuelle si redoutable au matérialisme. Mais, vain espoir; ils ont beau fuir et se retrancher d'organe en organe, la puissance du maître les poursuit et leur reste attachée comme une flèche. Brisez en autant de pièces qu'il vous plaira la glace où se peint, une et indivisible, l'image de la pensée, chaque fragment est encore un miroir qui réfléchit l'ensemble de ses traits.

La comparaison agit également, continue M. Broussais, *sur les signes qui représentent nos facultés. Ainsi nous représentons nos facultés par les mots amour, fierté, orgueil, circonspection, etc. : certes, ce ne sont pas là des perceptions des corps; ce sont des phénomènes nerveux représentés par des signes. Eh bien! la comparaison s'exerce aussi sur ces signes-là.*

Quand cet organe compare l'amour proprement dit avec l'amour de l'argent, phénomènes qui ne se ressemblent pas, cette comparaison est aussi elle-même, en phrénologie, un phénomène nerveux : il s'ensuit qu'un phénomène nerveux particulier, qui est la comparaison, voit le rapport de deux autres phénomènes nerveux bien

différents qui n'existent plus ou qui ne se passent pas dans le même cerveau; car il est possible qu'un philosophe soit sans amour et sans avarice, et qu'il s'avise cependant de comparer ces deux passions. Voilà quel corollaire il faut déduire, si la phrénologie admet l'organe de la conséquence.

Ce n'est pas tout, ajoute l'auteur, *en comparant nos facultés entre elles, celle qui nous occupe les compare aux corps proprement dits; la preuve de ce que j'avance ici se trouve dans le langage métaphorique que cette faculté emploie, car elle fait agir dans sa comparaison le bien, le mal, la bonté, l'orgueil, etc., comme des corps, elle emploie les mêmes verbes pour les mettre en action, et les mêmes adjectifs pour les qualifier; ce que les philosophes sont forcés d'avouer tout en niant la conséquence que j'en déduis, et que je veux faire sentir à la génération avec laquelle je vis. Les voici ces conséquences; c'est qu'un pareil langage érige en substances nos facultés, nos perceptions, nos amours, nos haines, qui, au fait, sont des abstractions, des mots qui représentent des phénomènes nerveux; la faculté comparative oublie vraiment qu'il s'agit de phénomènes nerveux, et traite ceux-ci comme les corps perçus par les organes*

de la ligne inférieure du front. Ainsi elle dit : cette pensée est belle, ce caractère est dur, cette raillerie est amère, etc. Eh bien! quelles sont ces expressions? Ce sont des épithètes qui représentent des attributs, des corps perçus en vertu des sensations... Eh bien! notre faculté attribue ces qualités à quoi? aux signes des phénomènes moraux, et, par conséquent, aux phénomènes eux-mêmes; elle fait donc des comparaisons continuelles. Voilà ce que les philosophes ne veulent pas avouer (1).

Les philosophes ont tort de ne pas faire cet aveu, car de ce fait il ne découle aucune conséquence fâcheuse pour la saine philosophie.

Le langage qu'emploie la comparaison ne prouve pas que nos facultés intellectuelles soient des phénomènes nerveux. Il est vrai que ce langage, qu'il soit pour les yeux ou pour les oreilles, est toujours composé de signes qui tombent sous les sens; mais l'intelligence ne fait pas comme la faculté comparative des phrénologistes, elle ne s'y méprend pas; jamais elle n'entend qu'une pensée est belle à la manière d'une rose par son coloris, et qu'un caractère est dur comme du granit, ni qu'une raillerie amère ressemble à l'absinthe.

(1) Pages 631-632.

En attribuant les qualités des corps aux signes des phénomènes moraux, il ne s'ensuit pas que la faculté comparative veuille les appliquer à ces phénomènes eux-mêmes, et il est certain, du moins, qu'on ne l'entend pas ainsi ; la comparaison veut, au moyen de ce qui est sensible, faire saisir ce qui ne l'est pas, et celui qui la comprend s'attache au sens de la pensée plutôt qu'au sens littéral de la phrase, phénomène qui prouve, de la part de l'intelligence, un travail distinct de la sensation. Quand on dit qu'une pensée est lumineuse, personne n'entend qu'il s'agit d'un éclat qui brille aux yeux, mais d'une notion qui fait à elle seule concevoir beaucoup de choses. Quand Pascal eut la pensée de peser l'air à diverses hauteurs, ce fut une idée lumineuse en physique.

Ce langage comparatif, loin de prouver que la pensée ait un principe matériel, ne fait que montrer l'indépendance de l'intelligence qui s'y retrouve également, tout aussi bien en donnant des qualités physiques aux phénomènes moraux qu'en donnant des qualités morales aux choses physiques ; car aussi pour elle une demeure est triste et le Tage a ses bords heureux (1).

(1) C'est, sans doute, par mégarde que M. Broussais prétend que toutes les épithètes sont tirées des qualités des corps ; chaque

2° Causalité. — Esprit philosophique de Gall.

Elle voit, dit M. Broussais, *des rapports de causes à effets entre les objets comparés, elle saisit l'action d'un objet sur un autre, elle en voit sortir des effets....; elle porte l'homme à demander le pourquoi de toutes les existences, de tous les événements.*

Les gens à faits, ajoute-t-il, *et à comparaison sans causalité, l'attaqueront, tantôt parce qu'ils ne la sentent pas en eux, tantôt parce qu'il est trop évident qu'elle déraisonne; et, lorsqu'elle voudra se défendre, elle n'aura pas la majorité des suffrages* (1).

L'organe de cette faculté est doué, comme on le voit, d'une haute portée, il voit les rapports de causes à effets : il peut donc aussi percevoir

page du dictionnaire offre des mots qui expriment des qualités qui ne leur appartiennent pas : *intelligent*, *insensé*, *judicieux*, *sage*, *prudent*, *fidèle*, *dissimulé*, *discret*, *confiant*, *désespérant*, *désespéré*, *admirable*, *savant*, *vrai*, *persuadé*, *etc.*, ne désignent aucune propriété physique. Il a donc tort de dire que tous les noms d'une langue représentent des êtres pris de la nature physique : *opinion*, *mensonge*, *caprice*, *ennui*, *dissimulation*, *esprit*, *possibilité*, *vertu*, *science*, *ambition*, *désir*, *doute*, ainsi que mille autres substantifs, expriment-ils des êtres que l'on puisse voir, sentir ou toucher ?

(1) Pages 645 et 649.

lui-même tous les phénomènes perçus par les autres organes; sans cette faculté, comment verrait-il les rapports qui les lient à leurs causes? Il a vu les phénomènes intellectuels produits dans le cerveau par des organes particuliers, et il a restitué à chacun d'eux ce qui lui appartenait, et c'est ainsi, sans doute, qu'il a découvert la phrénologie. Cependant cet organe, qui saisit si bien les causes et les effets, est sujet évidemment à déraisonner; donc on ne peut pas lui accorder une confiance aveugle. Et, quand il nous indique les circonvolutions cérébrales pour la cause de nos facultés intellectuelles, faut-il le croire sur parole? Si c'était dans cette circonstance que sa raison eût failli? Cette question touche au cœur de la phrénologie.

La causalité s'élève plus haut encore, « elle se replie, dit-on, sur elle-même en agissant sur ses propres inductions, elle remonte de cause en cause, de force en force, jusqu'à la puissance première, Dieu. » Et voici comment : *elle trouve d'abord une cause, mais cette cause doit en avoir une autre. Vous lui donnez cette cause, cela ne suffit pas; la causalité dit : « Je sens que cette cause n'est pas la première. »*

Sentir est bien le langage d'un organe; mais sentir qu'une cause n'est pas la première, voilà

qui est un peu fort pour une circonvolution du cerveau !

Cependant c'est à la *causalité que nous devons assurément*, selon M. Broussais, *la notion de Dieu, car il est impossible de l'arrêter jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à ce point; c'est son terme. Quand les autres facultés ont contemplé tous les accords, elle en conclut, malgré nous, à l'existence d'un moteur primitif* (1).

Ainsi voilà notre organe arrivé à la notion d'un esprit; mais comment admettre un moteur primitif de cette nature, puisque M. Broussais a dit positivement qu'il *est impossible que ce qui n'est pas corps puisse agir sur la matière* (2), comme il va le répéter encore? Or l'univers est cependant une masse qui suppose dans son moteur primitif une assez grande puissance. Est-ce dans cette circonstance que la causalité déraisonne? Si ce n'est pas là, c'est donc plus loin; écoutons : *Quand nous disons que l'univers a toujours existé et existera toujours, nous affirmons sans preuve, et d'après un sentiment indéfinissable qui nous force à la croyance de la même manière que celui qui nous donne la notion de Dieu.*

Voici donc la causalité qui conclut sans preuve

(1) Pages 652-653.

(2) Irrit., p. 178, et alibi.

à l'existence d'un moteur primitif, et elle veut que pour y croire je m'en rapporte à elle; elle présume trop de ma déférence. Mais cette contradiction n'est qu'apparente, tout cela va s'expliquer.

L'auteur prétend que l'esprit des « métaphysiciens n'est qu'un signe qui représente une hypothèse, qui se refuse opiniâtrément à tous les attributs, puisque ceux-ci ne peuvent s'appliquer qu'à la matière. » Puis il ajoute :

Ils vont dire, sans doute, en refusant à l'esprit les attributs de la matière, vous l'en séparez et, par conséquent, vous l'admettez. Cette objection n'en est pas une pour M. Broussais : il ne s'agit que de déterminer le sens du mot esprit. *Eh bien!* dit-il, *pour moi il désigne une conception négative qui n'a point d'attributs, et que, par conséquent, nul ne peut mettre en action; car il n'y a que les choses susceptibles d'attributs, c'est-à-dire les corps, qui puissent agir* (1). Voici donc le moteur primitif qui voit dans sa propre nature sa puissance évanouie, et qui « ne reste plus que comme une notion qui ne peut recevoir aucun attribut ni, par conséquent, être mise en action. » *Voulez-vous d'autres expressions? Le signe es-*

(1) *Cours de phrén.*, p. 656-657.

prit représente un phénomène de l'action cérébrale qui se manifeste à la suite des perceptions de la comparaison générale et de la réflexion (1). Voilà qui est lumineux, j'espère; je crois que c'est le moment pour la causalité de compter les suffrages.

3° Des abstraits.

M. Broussais expose que l'opération dans laquelle on sépare par la pensée les qualités d'un corps, sa couleur ou son odeur, pour faire un abstrait, n'est manifestement qu'une manière d'être de notre système nerveux cérébral, et cependant, dans le langage, ces abstraits sont mis en action comme des corps. Il observe ensuite qu'on fait la même opération, non-seulement pour nos instincts, nos sentiments, la faim, l'amour, etc., mais qu'on agit de la même façon à l'égard des facultés réflectives; voici comment : « Je compare, dit-il, deux perceptions, et je reconnais leurs ressemblances et leurs différences. Je considère ensuite ces opérations que je viens de faire et que j'appelle comparaison, jugement, induction, etc., comme hors de moi; je leur ôte ainsi la substance, la matière qui est celle de mon

(1) *Cours de phrén.*, p. 656-657.

système nerveux ou le concret, et j'en fais autant d'abstraits; et toutefois, par le langage, je les fais agir comme des concrets. » Ceci posé, M. Broussais se croit en mesure de prouver que le moi intellectuel n'est qu'une abstraction du même genre, une existence de mot. Les réflexions qui suivent vont nous le faire sentir.

C'est moi, homme, assemblage de molécules matérielles, qui fais ces comparaisons, qui ai porté ces jugements, etc.; en le faisant j'ai senti que c'était moi qui le faisais, et non un autre : il est évident, il est prouvé par l'observation faite sur les autres que c'est mon cerveau, dans des conditions données, qui fait tout cela : cependant je sépare l'action par laquelle je l'ai fait de mon cerveau qui l'a fait, j'ôte la substance, le concret à mon acte intellectuel pour en faire un abstrait sous le nom de MOI; *et ce* MOI, *que je traite, que je fais agir comme un concret, c'est-à-dire avec les mêmes verbes et les mêmes épithètes, est mis en action sur la matière de mon cerveau, comme s'il en était le principal ou l'unique moteur* (1).

Voilà un étrange langage; mais, en le réduisant à ce qu'il signifie, il devient plus étrange encore.

(1) Page 705.

C'est mon cerveau qui fait tout cela, je sépare l'action, etc.; mais, tous ces *je*, n'est-ce pas aussi le cerveau qui les fait? et comment est-il possible, dans cette croyance phrénologique, de dire *mon cerveau*, puisque ces deux mots sont faits par le cerveau lui-même. Tout ces *je*, ces *mon* ne supposent-ils pas un possesseur du cerveau? Soyez conséquent une fois en la vie; si tout ce que vous avancez dans votre discours est vrai, voici comment il devrait être conçu : moi, cerveau, je sépare mon action de moi, je lui ôte ce qu'elle a de concret pour en faire un abstrait sous le nom de *moi*, et ce *moi*, que je traite comme un concret, c'est-à-dire comme moi, est mis en action sur ma matière ou sur moi, comme s'il était mon principal ou mon unique moteur, tandis que c'est moi. Voici de quelle manière le cerveau du phrénologiste doit parler, puisque M. Broussais nous dit lui-même qu'il n'y a pas un fait de la nature qui ne puisse se raconter en se contentant d'exposer ce qui se passe dans les corps dont nous observons les changements (1).

Si vous êtes invinciblement forcé de dire *mon cerveau*, etc., je serai forcé de conclure que le cerveau a un possesseur; car, si lui-même dis-

(1) Page 659.

posait en maître de nos facultés, il serait plus conséquent dans son langage et n'irait pas se dépouiller du *moi* pour en faire cadeau à une abstraction, chose qui doit lui être inconnue.

D'après l'idée que M. Broussais vient de nous donner du *moi*, que signifie ce qu'il dit quelques pages auparavant : *vouloir est assurément un acte de l'intelligence ; c'est le* MOI *qui dit* je veux. *Il ne peut donc le dire que lorsqu'il existe. La volonté est une expression du* MOI *actif* (1). Mettez à la place de *moi* l'abstraction de l'action du cerveau, et voyez si vous êtes satisfait de la proposition.

4° De l'intelligence première ou de la puissance créatrice.

Il me faut toute mon intelligence, nous dit M. Broussais, *pour découvrir une partie des causes et des effets, pour voir les rapports qui les lient, pour sentir la régularité, l'ordre, l'harmonie qui existe dans les phénomènes de la nature ; mais enfin je parviens à en acquérir une faible notion, parce que j'en ai le modèle en moi, puisque je tiens moi-même, à raison de mon organisation, à mettre de l'ordre, de l'harmonie dans mes œuvres.*

(1) Page 688.

Retrouvant donc dans la nature ce que je sens en moi, sous ces divers rapports, j'en conclus qu'une intelligence semblable à la mienne a produit cet enchaînement de causes et d'effets; cet ordre, cette harmonie; et comme je ne puis pas la séparer de la force, de la puissance, je prononce que la force ou la puissance qui a tout produit et qui produit encore, ou du moins qui conserve, est intelligente comme moi.

Je me dis en même temps que ce n'est pas moi qui l'ai produite, cette intelligence toute-puissante qui me ressemble; j'en conclus que c'est elle qui m'a produit et qui m'a fait sur son propre modèle (1).

La puissance qui crée et conserve est intelligente comme moi, vient-on de nous dire, c'est fort bien; mais l'est-elle par des organes, par des phénomènes nerveux? car l'homme, nous dit M. Broussais, est créé sur son propre modèle; or l'homme n'est intelligent que par des phénomènes nerveux; mais ne nous arrêtons pas à ces bagatelles. Remarquons plutôt que de l'harmonie qui existe dans les phénomènes de la nature, comme de l'ordre qu'il tient à mettre lui-même dans ses œuvres, M. Broussais tire

(1) Page 711.

l'idée d'une intelligence; déjà, dans une autre circonstance, il s'est exprimé ainsi :

Jugeant de lui par des corps d'un ordre moins relevé, et par les circonstances où il les voit placés, l'homme s'imagine que ces phénomènes intellectuels sont dirigés par un être intelligent, placé dans l'intérieur de son cerveau, comme les accords d'un jeu d'orgues le sont par un musicien (1).

Quoi! le cerveau aurait jugé qu'il n'y a qu'une intelligence qui puisse mettre de l'ordre dans les choses, dans les idées, la matière aurait d'après cet ordre imaginé l'esprit qui n'existe pas! Singulière invention de la part de la matière! Si son imagination est sujette à de pareilles aberrations, il est sage de ne pas s'y fier. Cependant rendons-lui justice; si les accords que donne un jeu d'orgues supposent un musicien, admettre que l'ordre des pensées qui composent un livre suppose un penseur est assez raisonnable.

5° Réponse aux spiritualistes.

Pour en finir avec ses adversaires qui persistent à attribuer l'intelligence et ses différentes

(1) Irrit. et fol., p. 122.

manifestations à une cause spirituelle, quand il s'en présente une matérielle avouée par les sens et la raison, M. Broussais leur demande où ils ont appris que la pensée était simple, comme ils disent, et d'où leur vient la notion de substance immatérielle? Et s'ils répondent : « Nous obtenons cette notion de simplicité de l'esprit par l'induction des faits que nous observons chez l'homme, comme nous obtenons la notion de la substance matérielle. » M. Broussais leur réplique :

La substance matérielle est contenue comme induction dans la perception des attributs des corps ; la substance spirituelle n'est contenue ni dans la perception des corps, ni dans les sentiments, ni dans les instincts dont l'existence n'implique que celle du système nerveux vivant et agissant. Mais, diront les spiritualistes, nous l'y trouvons, nous. Que répondre? Il n'y a qu'une chose à dire, c'est que les spiritualistes et ceux qu'ils nomment matérialistes tirent des mêmes faits des conclusions différentes (1). De grâce, un instant! La substance matérielle est contenue comme induction dans la perception des attributs des corps, vous dites? pas de difficulté; mais en vertu du même raisonnement, s'il vous plaît,

(1) Page 721.

est-ce que la substance spirituelle n'est pas contenue comme induction dans la perception des phénomènes intellectuels? Que la sensation des corps, que vos sentiments et vos instincts n'impliquent qu'un système nerveux vivant, on vous le passera, si vous y tenez; mais les notions purement intellectuelles, la conception des lois, les idées de cause, d'être, de justice, toutes les idées primitives qui servent de bases à vos raisonnements, qui doivent vous conduire dans vos recherches sur la nature, etc., n'impliquent-elles qu'un système nerveux? Depuis quand est-il permis de fouler aux pieds pêle-mêle tous les faits, jusqu'à passer, sans attention aucune, sur ce phénomène lui-même, dans lequel l'homme conclut, des attributs des corps, l'existence de la matière, quoiqu'il ne connaisse, en effet, de celle-ci que ses propriétés? ce phénomène d'induction, dis-je, n'est-il pas l'attribut d'une existence qu'il suppose de même nature que lui, comme le fait la propriété des corps? et de quelle nature est donc ce phénomène qui consiste à savoir qu'un attribut n'est pas une existence par lui-même, qu'il n'est que la manifestation d'un autre? Si, comme vous l'avez dit, « vous êtes forcé d'admettre la substance que vous nommez une abstraction générale, parce que vous la trou-

vez implicitement dans les corps que vous connaissez, ce qui vous l'a fait appeler une notion, » vous auriez dû réfléchir sur ce qui vous force à l'admission de cette substance matérielle, avant d'ajouter à l'égard de l'esprit, « que vous ne trouvez rien, absolument rien, qui force votre croyance en sa faveur (1). » Vous dites que des mêmes phénomènes les spiritualistes tirent des conclusions différentes, et s'ils vous disaient, au contraire, que de phénomènes très-différents vous tirez une conclusion semblable, qui serait mieux fondé dans son reproche?

On demandera maintenant, continue M. Broussais, *pourquoi cette différence? C'est que, chez les spiritualistes, les sentiments de vénération, du merveilleux et de l'idéalité l'emportent sur les organes de perception et de causalité. Quant aux matérialistes, pour eux, les faits sont les lois, et leur organe de causalité s'exerce plus efficacement sur les rapports de causes à effets qui existent entre les faits, parce qu'il se trouve, comme ceux des perceptions, bien développé et suffisamment exercé.*

Voilà qui est parler clair ; mais prouver une assertion par l'assertion elle-même est une preuve plus facile à donner que bonne à recevoir. Les

(1) Page 658.

spiritualistes ont tort parce qu'ils ont l'organe de la vénération ou de l'idéalité plus développé, et M. Broussais a raison, parce qu'il a l'organe de la causalité, au contraire, plus développé. Démonstration bien trouvée! Deux organes qui s'accusent et se reprochent mutuellement leur volume! organe pour organe, partant quitte.

§ 9. *Des bases phrénologiques de la morale.*

Après avoir tracé sur l'encéphale les parcelles du domaine intellectuel, et nous avoir montré les fruits que nous recueillons de chacune d'elles, il ne restait plus à M. Broussais qu'à faire sentir tous les avantages que la moralité sociale devait recueillir de cette répartition; un esprit de sa portée n'a pas eu de peine à comprendre que l'homme ne pouvait, sans un motif suffisant, pratiquer la vertu. Aussi l'auteur couronne son œuvre en prononçant, dans des paroles d'une énergie touchante, que le droit de l'imposer appartient, en effet, à la phrénologie seule.

« Prouver que la vertu et la délicatesse de conscience sont *dans la nature organique* est donc un point important ; la morale qui en découle serait également entendue des malfaiteurs *comme il faut*, qui ont assez de pouvoir, d'in-

telligence et d'adresse pour commettre le crime, sans s'exposer à la vengeance des lois, et qui ne sont pas plus retenus par la crainte de l'enfer que ceux qui vont finir à l'échafaud. Ne serait-il pas avantageux à la société que tout le monde eût le signalement phrénologique de leurs mauvais penchants, et qu'ils pussent prouver à tout venant, par leur conduite, qu'ils travaillent à les neutraliser, en exerçant sans relâche les facultés opposées ? On ne verrait pas les chefs des gouvernements être si souvent dupes des mines hypocrites, et si fréquemment réduits à changer de ministres après des épreuves toujours plus ou moins préjudiciables au bien public. Quelqu'un va, sans doute, rire de cette réflexion ; mais si le sort place un jour sur le trône un prince phrénologiste, on n'en rira plus, et chacun saura se tenir sur ses gardes. Le fait est que l'ordre social aura beaucoup gagné, lorsque l'on pourra dire aux incrédules, qui sont nombreux dans notre civilisation d'Europe, et qui, très-certainement, y remplissent les premiers emplois :

« Vous feignez de croire à la vertu; mais, trop imbus des préceptes d'un siècle que vous affectez de déprécier, vous n'y croyez pas; votre intérêt, vos jouissances sont vos seules divinités. Prenez-y garde, cependant, la vertu n'est pas un vain

mot; elle est empreinte dans votre cerveau avec la justice et la raison; écoutez les inspirations de ces facultés; elles vous commandent le bien, le juste, le grand, la vénération, qui s'adresse depuis l'Être suprême jusqu'aux derniers ministres de la loi, depuis les auteurs de vos jours et toutes les supériorités intellectuelles jusqu'au plus obscur bienfaiteur de ses semblables. Si vous éludez ces lois sacrées, tout le monde portera ses regards sur votre tête, et, si l'on y trouve l'accord d'une conduite perverse avec une organisation malheureuse, vous serez à jamais perdus; chacun vous reprochera de n'avoir rien fait pour procurer aux germes des vertus tout l'avantage qu'ils doivent acquérir sur ceux des vices. Vous serez déclarés coupables et condamnés par la voix publique à l'expiation..... »

Le prêtre ajoute : « Vous ne croyez pas à l'enfer! Oh! je ne me fierai pas à vous; vous allez me voler et m'assassiner, si vous pouvez le faire, sans craindre la justice des hommes. » Voilà certes une impertinence des plus complètes! une injure atroce!... C'est ma conscience qui m'empêche de te spolier, de te meurtrir, malgré la grossièreté de ton insulte, et ma conscience est à moi et non pas dans ce monde fantasmagorique, dont on veut me vendre l'entrée.....

Or, c'est se rendre l'écho de ces choquantes absurdités que de répéter, comme le font encore innocemment quelques freluquets de salon : « Si vous ne croyez pas à une autre vie, vous êtes capables de tous les forfaits (1). »

Quoique ce passage renferme des assertions de plus d'un genre, pour faire les réflexions qu'il inspire, il suffit au lecteur de la citation.

Seulement nous ferons remarquer, à l'égard des hommes vicieux, qu'on ne voit pas que le signalement phrénologique de leurs mauvais penchants puisse avoir de résultat plus certain que celui de leur prouver qu'ils sont aussi dans la nature organique et conséquemment de donner à de tels sujets de la sécurité pour suivre leur inclination. En effet, s'ils sont vicieux en vertu du mode de développement de leur cerveau, il ne dépend pas d'eux d'être autrement ; leur nature à eux, c'est d'être vicieux comme celle du milan est de vivre de proie. En suivant leurs penchants, ils suivent la loi de la nature, ils remplissent ses intentions, puisqu'elle les a faites ainsi : ils auraient le droit de légitimer l'abus criminel qu'on fait de ce propos : *tous les goûts sont dans la nature, le meilleur est celui qu'on a.*

(1) Pages 838—841.

M. Broussais veut qu'ils exercent leurs facultés opposées ; mais, puisque, dans le fait, elles sont faibles, le pourront-ils ? Les organes dominants l'emporteront nécessairement ; à eux appartient le timon de la machine, à eux de donner l'impulsion.

Commander l'exercice des facultés, c'est toujours supposer un maître de ces facultés qui puisse en faire usage à son gré ou s'en abstenir. Or, c'est précisément cette hypothèse que l'organologie renverse ; c'est à l'expulsion de ce *président* intérieur qu'elle met tout son triomphe : ce n'est pas à elle de l'oublier.

L'énergie de la volonté étant elle-même subordonnée à la puissance des organes, si ceux de la vertu, de la délicatesse de conscience sont faibles, M. Broussais veut-il qu'il arrive spontanément, aux organes qui sont en force majeure dans le cerveau d'un homme, de se croiser les bras pour laisser aux autres la facilité de prendre l'avantage ? Cela n'est pas plus possible qu'au bassin d'une balance de l'emporter sur le côté qu'on charge plus que lui.

Supposons que, pour user de sa liberté, cet homme veuille absolument faire des choses auxquelles répugne son organisation cérébrale, il les fera mal. Cet individu ne pourra qu'être

rangé, par le sage, au nombre des fous, et la phrénologie trouvera encore l'explication de son entêtement irréfléchi dans la conformation de son encéphale (1).

En résumé, ceux qui ont de mauvais penchants le savent très-bien, et, quand ils auront appris que c'est le produit d'une circonvolution cérébrale, trouveront-ils dans ce savoir un motif assez puissant pour y renoncer? Un homme d'un appétit désordonné devient-il tempérant parce qu'on lui dira que son estomac est comme celui d'un ruminant ou d'un pourceau ?

Obliger de tels hommes à procurer l'avantage aux germes des vertus sur ceux des vices est d'autant moins raisonnable, que, si la phrénologie existe, les vices n'existent pas ; car ce que nous appelons vice est pour les phrénologistes une production d'organe aussi bien que la vertu. Pour quelle raison incriminer l'un plutôt que l'autre? Est-on blâmable d'être myope plutôt que presbyte ? M. Broussais ferait croire que la notion de vertu et de vice est indépendante de l'organisation de l'homme et de sa volonté, et qu'elle est une loi à laquelle il doive se soumettre, comme de convenir que deux et deux font quatre.

(1) Page 696.

Ce langage serait tolérable dans la bouche d'un spiritualiste; mais un homme qui sait que l'hypothèse d'un esprit et de son immortalité est une chimère, qu'a-t-il affaire de cette inutile vertu, a-t-il besoin de se tourmenter de ses vices plutôt que d'avoir l'oreille fausse au lieu d'être organisé pour la musique?

Vraiment, pour un homme de son organisation, M. Broussais est d'une grande bonhomie de croire que l'ordre social aura beaucoup gagné quand on aura dit aux incrédules de notre civilisation d'Europe: Vous ne croyez pas à la vertu, parce que vous êtes trop imbus des préceptes du siècle dernier. Qu'a-t-il donc enseigné, ce siècle? que l'existence de l'âme et d'une autre vie était une invention, que nos idées étaient le produit des sensations, un résultat physiologique? et c'est justement ce que vous venez de nous enseigner, nous n'avons fait que changer de professeurs (1).

(1) M. Broussais fait sans doute, ici, allusion aux doctrines propagées par le troupeau de d'Holbach, qui ne trouvèrent, en effet, que trop d'adeptes dans la haute société déjà au comble de l'immoralité; mais on aurait tort de croire que tous les hommes qui ont illustré le XVIIIe siècle furent les apôtres de ces maximes dévergondées. Parmi les philosophes même, ni Rousseau ni Voltaire ne firent aussi bon marché des devoirs de l'homme qu'on se l'imagine; car on doit les juger par leurs ouvrages sérieux, et non pas sur des

M. Broussais admet donc que l'on peut être vicieux par le seul fait que l'on est imbu de mauvaises doctrines ; cet aveu est bon à recueillir : les spiritualistes sont fort de cet avis. Mais qu'un organe puisse être endoctriné, cela leur paraît plus difficile à concevoir ; il fonctionne bien ou mal, mais ne s'instruit pas de même.

Pourquoi, enfin, tant craindre de blesser la justice? Si *ce mot ne représente, originairement, qu'une modification du cerveau* (1), l'intérêt, les jouissances pourront faire valoir un droit égal.

Si la crainte d'un Dieu vengeur n'a jamais arrêté les grands scélérats, la guillotine non plus; mais qu'y faire? S'il y a des gens qui ne croient pas à Dieu, peut-être s'en trouvera-t-il qui ne croiront guère à la phrénologie.

Certainement, *si l'existence d'une autre vie n'est qu'une choquante absurdité*, la base que la

paradoxes dus, chez l'un, à la morosité, et dictés, chez l'autre, par l'esprit de contradiction ou par sa muse en débauche.

Le défaut de conscience, et l'incrédulité qu'on peut, en effet, reprocher aujourd'hui à beaucoup de gens en place, et qui sont, comme l'observe judicieusement M. Broussais, la cause de beaucoup de maux, peuvent aussi avoir leur source dans les doctrines qu'on nous enseigne, d'autant plus qu'elles se présentent sous les graves auspices de la science, autorité que n'avaient pas les leçons licencieuses du siècle dernier.

(1) Page 706.

phrénologie prétend donner à la vertu n'offrira pas une garantie plus solide à la moralité sociale. Si l'homme n'est qu'un arbre qui végète deux matins à la surface du globe, pourquoi vouloir qu'il prive ses racines du suc qu'absorbe son voisin pour obéir à un organe dont il ne ressentira que faiblement l'influence, et cela au détriment de tous les autres, qui lui inspirent la fourberie, l'intrigue, l'adresse et tant d'autres moyens d'accroissement? Ne doit-il pas chercher, au contraire, à se procurer le plus de jouissances possibles, puisque c'est tout ce qu'il retirera de son existence? Les malfaiteurs comme il faut seront donc ce qu'il y aura de plus sage, quoique les plus redoutables en effet (1).

(1) Si l'homme n'avait pour asseoir sa moralité que les principes qu'on vient de nous offrir, la société, vu la brièveté de la vie, serait bien près de tomber dans une condition analogue à celle où se trouvèrent les Athéniens lorsque la peste désola leur ville. Thucydide, témoin et victime de ce fléau, rapporte que le peuple n'apercevant plus rien que d'éphémère dans sa personne et dans ses biens, et ayant perdu tout respect pour les dieux en voyant mourir tout le monde indistinctement, s'abandonna à une licence effrénée : « Chacun, dit l'historien, crut devoir tourner toutes ses pensées vers la volupté ; personne ne se sentit le courage de se fatiguer pour des actions honnêtes et vertueuses. Le plaisir, et ce qui pouvait y conduire sûrement, voilà ce qui était utile et honnête. Les lois humaines ne pouvaient plus éloigner du crime ; on

L'homme est obsédé par des besoins trop exigeants, et ses passions sont trop séduisantes pour que, faute de briser une serrure, d'altérer un écrit ou d'user d'acétate de morphine, il laissât son organisme périr de privations, puisque, une fois désorganisé, il n'en serait pas davantage. Je suis désolé que M. Broussais s'en fâche; mais ce raisonnement ne paraît pas si mal pour des freluquets. Est-il bien encore de ces freluquets-là?

Quant au roi phrénologiste et les phrénologistes ses ministres, promenant un compas sur la tête des candidats aux places dn gouvernement, nous ne rirons pas de ce moyen d'apprécier le mérite, puisque M. Broussais ne veut pas qu'on rie, et ce n'est pas notre habitude; mais quand cet heureux temps viendra, si l'on ne rit pas, les hommes seront devenus bien sérieux.

espérait prévenir par la mort leur châtiment, mais, avant de subir son sort, on croyait raisonnable de tirer au moins quelque parti de la vie. » Il est fort douteux que l'enseignement de la phrénologie eût pu obvier à de pareils désordres.

CHAPITRE II.

DES FONDEMENTS DE LA PHRÉNOLOGIE.

§ 1. *Première considération.*

En voyant la phrénologie localiser les facultés psychologiques de l'homme sur autant d'organes particuliers, le lecteur étranger à l'anatomie s'imagine peut-être qu'il se trouve dans le cerveau des parties qui, par leur disposition organique, indiquent une fonction distincte, et qu'on aperçoit dans leur structure quelque rapport avec la fonction qu'on leur attribue. Non; il n'en est rien absolument. L'ensemble du cerveau se compose bien de plusieurs portions distinguées par de simples fissures ou la direction de leurs fibres, mais leur forme et leur organisation n'indiquent même pas, à l'inspection anatomique, leur fonction animale proprement dite. Les saillies arrondies flexueuses, appelées circonvolutions, que le cerveau offre à sa surface, présentent toutes une substance et une disposition identiques, et la dissection ne fait soupçonner en rien qu'elles soient

destinées à des fonctions spéciales; c'est un fait que la phrénologie ne peut contester.

Dans plusieurs des appareils des sens extérieurs, on reconnaît, sans doute, une organisation destinée à une fonction particulière; l'œil est évidemment un instrument d'optique et l'oreille est aussi un organe propre à recueillir les sons; mais les circonvolutions cérébrales n'offrent rien de pareil.

Aussi ce n'est pas par des études anatomiques que Gall est arrivé à distinguer la diversité des organes encéphaliques et à leur donner des fonctions particulières; il n'a été conduit à son système que par une voie empirique. Il avait remarqué, par exemple, que ceux de ses condisciples qui remportaient le prix de mémoire avaient les yeux plus saillants que les autres; il en conclut que derrière l'orbite était une partie du cerveau plus développée, et il en fit l'organe de la mémoire. Chez ceux qu'un goût prononcé pour la musique distinguait, il crut voir une saillie au-dessus de l'extrémité externe du sourcil, et il plaça, à cette partie latérale du front, l'organe du musicien, etc. C'est ainsi que l'on a fait et que l'on fait encore en phrénologie; c'est toujours d'après un talent connu, un penchant prononcé, que l'on cherche à reconnaître sur le cerveau la bosse ou

l'organe auquel l'individu doit sa célébrité bonne ou mauvaise (1).

Les phrénologistes ont donc commis une erreur doublement grave lorsque, pour faire dépendre nos facultés intellectuelles d'autant d'organes distincts, ils ont fait valoir que *les fonctions des sens sont chacune exécutées par des organes spéciaux;* car, quoique nous devions, en effet, à plusieurs sens l'avantage de connaître les attributs des corps, il faut remarquer, cependant, que nous ne les séparons pas dans la perception d'un objet. Ainsi nous rapportons la couleur, la forme et les cris à l'animal que nous voyons; il y a donc un point de convergence, même pour les sensations distinctes, et c'est un fait très-important qui leur a échappé. Enfin ils ont eu le tort plus grand de considérer les facultés de l'intelligence comme des sensations, en les attribuant à des organes particuliers.

Faisons donc observer aux matérialistes, phrénologistes ou non, que voir, écouter, odorer un phénomène, n'est pas comprendre ce phenomène; voir les couleurs, entendre un son n'est pas

(1) Toutes les têtes sur lesquelles M. Broussais a, dans son cours, démontré la phrénologie, sont toutes, ou le modèle en plâtre, ou le crâne lui-même, d'hommes qui se sont distingués par leurs talents, leurs crimes, leurs vertus, ou leur caractère, etc.

comprendre la théorie de l'acoustique ni celle de l'optique, pas plus que voir un triangle est concevoir la propriété générale du triangle que fait connaître la démonstration; qu'en raisonnant ainsi, ils mettent sur la même ligne le sentir et le comprendre, et qu'ils ont grand tort, car la sensation, ainsi que nous l'avons déjà fait entrevoir, est toujours affrmative, c'est-à-dire que jamais on ne peut sentir que l'on ne sent pas, voir que l'on ne voit pas, ni goûter que l'on ne goûte pas. Au contraire, on connaît que l'on ne connaît pas, on sait qu'on ignore, on comprend que l'on ne comprend pas, on sait même que l'on n'odore ou qu'on ne goûte pas telle odeur ou telle saveur. La sensation et la connaissance ne sont donc pas des phénomènes identiques.

On peut avoir une sensation plus ou moins forte, on peut voir confusément un objet, sentir imparfaitement une odeur, etc.; mais il n'en est pas ainsi des vérités absolues; on ne comprend pas à moitié que le tout est plus grand que la partie, qu'il n'y a pas d'effet sans cause, etc.

§ 2. *Deuxième considération.*

D'après la manière dont la phrénologie procède à la détermination de ses organes, le lec-

teur voit évidemment qu'elle suppose, de plus, le nombre, la distinction et le caractère de nos facultés intellectuelles comme quelque chose de positif et de déterminé à la manière des sens. Or cette seconde partie de son système montre, sur tous les points, qu'elle n'a de fondement que l'arbitraire.

Les philosophes, dans l'étude de l'intelligence, ont, il est vrai, pour la plupart, considéré ses divers modes de manifestation comme autant de facultés qu'ils ont multipliées plus ou moins, selon leur manière de les envisager. Ainsi, les uns, comme Locke, en ont compté cinq, d'autres en ont admis neuf avec Condillac, ou seulement trois comme M. de Tracy, etc. Toutefois, quels que fussent le nombre et la division de ces facultés, ils les considéraient comme appartenant à l'intellect et ne les séparaient pas (1).

(1) Ces divisions remontent aux plus anciens philosophes. Zénon, au rapport de Plutarque (*Placit. philosop.*, lib. IV, ch. IV) et de Diogène de Laerce (*Vie des anciens phil.*), comptait huit facultés; Aristote (*De anima*, lib. II, ch. 4, 5, 6, 8, 9, 11) distinguait, outre l'entendement actif et passif, la sensation, la mémoire, l'imagination.

Saint Augustin (*De animæ quantitate*) comptait, ainsi que saint Jean Damascène (*De virtutibus et vitiis*, t. I), et Averrhoès, cinq facultés : la sensibilité, l'imagination, le jugement, la raison et l'esprit. Saint Thomas (*Somme*, 1re partie, quest. 83) en

Mais les phrénologistes, en localisant nos facultés, les ont multipliées à discrétion : Gall en avait 27; Spurzheim, son collaborateur et son continuateur, est allé jusqu'à 35; et ce nombre est aujourd'hui dépassé par les phrénologistes du jour.

La différence qu'on remarque dans le nombre de ces facultés trouve sa cause peut-être moins dans le sujet de l'observation que dans les vues de l'observateur. N'aurait-on pas compté le nombre des ouvriers par celui des ouvrages; c'est-à-dire n'aurait-on pas fait, des différentes

admettait un nombre égal. On trouve aussi, dans Bacon, l'appétit, la volonté, la sensibilité, la mémoire, l'imagination, l'intellect. Descartes distinguait plus justement, dans l'intelligence, la perception, la mémoire, l'imagination, la raison et la volonté. Locke trouve la perception, la rétention, la distinction, le jugement, la raison. Condillac compte la sensation, la perception, l'attention, l'imagination, la mémoire, la réflexion, la comparaison, le jugement et le raisonnement. M. de Tracy n'a distingué que la sensation, le jugement et la mémoire; M. Laromiguière, l'attention, la comparaison et le jugement. On trouve, dans Hobbes et Bonnet, des distinctions du même genre. Reid, le chef de l'*école écossaise,* comptait dix facultés; cependant ce philosophe paraît s'être aperçu, le premier, que plusieurs de ces facultés rentraient les unes dans les autres. Toutefois, on peut dire que cette école, en considérant nos facultés comme indépendantes et pouvant exister les unes sans les autres, a véritablement ouvert la voie à la phrénologie, qui n'avait plus qu'à les cadastrer.

opérations de l'intelligence et des différents sujets qu'elle embrasse, autant de facultés distinctes, ayant chacune, en phrénologie, leur organe producteur? C'est au moins ce qu'on a droit de soupçonner en voyant que, parmi les philosophes, les uns ne rendent compte des phénomènes intellectuels de l'homme qu'avec un grand nombre de facultés, tandis qu'il suffit aux autres d'un nombre beaucoup plus petit.

En effet, si on examine avec attention quelques-unes des facultés qu'on est dans l'usage de distinguer ou qui sont rattachées à des organes particuliers par les phrénologistes, on peut se convaincre qu'elles sont, au fond, le même phénomène psychologique, c'est-à-dire toujours l'œuvre de l'entendement.

Prenons pour établir cette identité, par exemple, la perception, le jugement, le raisonnement et la comparaison. Quand je dis que les arts sont utiles, je fais un jugement, je manifeste que je comprends et vois l'utilité des arts, et cette fonction intellectuelle de ma part ne contient rien de plus que la fonction dans laquelle j'exprime que le contenant est plus grand que le contenu : dans l'un comme dans l'autre cas, c'est simplement une vue de mon intelligence, une perception et pas davantage. Si j'ajoute que l'a-

griculture est plus utile encore, c'est parce que je vois qu'elle satisfait à des besoins plus importants. Le jugement n'est donc que l'expression de la conception : en effet, c'est elle qui préside à tous les phénomènes psychologiques de quelque genre qu'ils soient.

Du raisonnement.

Raisonner, c'est comprendre l'enchaînement d'une suite de vérités, c'est s'appliquer à les suivre dans leur génération et former un raisonnement, c'est indiquer la raison, le pourquoi nous comprenons. Je vois de suite que deux choses égales à une troisième sont égales entre elles : cependant, si quelqu'un est assez irréfléchi pour me demander comment, je dirai A = C, B = C, donc A = B. Je conduis ainsi mon interrogateur d'un fait qu'il comprend à un autre fait qu'il comprend encore, et ainsi de suite; mais chaque proposition du raisonnement est un fait qu'il doit comprendre tout seul, et, s'il ne comprend pas spontanément la conclusion, il n'est pas au pouvoir du raisonnement de lui faire saisir la vérité (1). Lorsque je dis que l'instruction vaut

(1) A moins qu'il s'agisse d'objets commensurables, en les

mieux que la fortune, si mon auditeur ne me comprend pas, il faut au moins qu'il comprenne qu'un bien périssable ne vaut pas celui qui se conserve; car il faut que j'en fasse la seconde proposition du raisonnement qui lui prouvera la première.

Que fait-on en géométrie? on part d'une vérité simple, évidente, pour passer à une seconde qui en découle et devient évidente à son tour; ainsi de suite. Mais, si l'élève ne saisit pas chaque vérité à mesure qu'elle apparaît, le raisonnement a beau avoir la forme syllogistique, il ne le fera pas marcher.

Le raisonnement n'est donc qu'une suite de vues, de perceptions spontanées de la part de l'intelligence; qu'il soit exprimé en formules verbales ou en signes, il ne renferme qu'une série de vérités que notre esprit doit immédiatement saisir, comme il comprend d'abord que le chemin droit est le plus court pour aller en un lieu. On n'est donc pas fondé en raison pour en faire un phénomène psychologique distingué de la perception, puisqu'il est composé de ce même acte de l'intelligence.

superposant on peut lui en montrer l'égalité ; mais cela ne s'appelle pas comprendre, c'est voir.

Il n'est pas toujours nécessaire de recourir au raisonnement pour arriver à une vérité; son usage est relatif au degré d'intelligence de l'individu et surtout aux notions qu'il possède. Pour savoir qu'une huître est organisée, ai-je besoin de dire : une huître est un animal; or tout animal est organisé, donc une huître, etc.; je le vois tout de suite. Certaines intelligences tombent sur les conséquences d'un seul trait; d'autres n'y arrivent qu'en passant successivement par les vérités intermédiaires.

Ce qui fait considérer le raisonnement comme le produit d'une faculté particulière, ce ne peut être que la formule qui sert à l'exprimer. Mais ôtez les *or*, les *car* et les *donc*, la perception reparaît dans toute sa personnalité, c'est-à-dire que l'intelligence procède alors comme chez le sourd-muet, par exemple, qui ne sait pas lire, et qui cependant apprend à jouer aux cartes et à conduire son jeu comme son adversaire, sans revêtir de formules syllogistiques ses conceptions.

Lorsque Robinson, qui se croyait seul dans son île, alla confronter son pied avec la trace d'un autre qu'il avait aperçue la veille, et qu'il la vit le dépasser de la longueur des doigts, il fit un raisonnement en action dont la conséquence eût été saisie aussi bien par un sourd-muet que par Foe.

Je puis réduire la comparaison à une semblable valeur : comparer deux choses, c'est voir le rapport, la convenance qui les rapproche en les considérant sous un point de vue. Je compare les promesses de certaines gens aux fleurs de certains arbres, parce que je comprends l'analogie qui se trouve dans leur résultat comme je comprends que la partie est plus petite que le tout : le fait est différent, mais il ne suppose pas plus deux facultés ou deux organes que la vision des objets les moins ressemblants supposent des yeux particuliers.

C'est donc par une fausse analyse que l'on est parvenu à compter des parties dans l'unité, et les phrénologistes, surtout, ont excellé dans cette subtilité : leur *comparaison* le fait bien sentir. MM. Gall et Spurzheim, après avoir donné d'abord à chaque faculté le pouvoir de comparer les objets de son ressort, ont ensuite considéré comme une faculté particulière le pouvoir de comparer des idées, des jugements, des raisonnements, de généraliser les notions les plus abstraites, et en ont fait provenir la disposition qu'ont certaines personnes à faire des comparaisons figurées, à parler par paraboles, par allégorie, par métaphore, et toutes manières de parler par image, comme ils disent. M. Broussais lui attribue tous les genres

d'abstractions, y compris la formation du *moi*. Ainsi une simple opération de l'intelligence est devenue elle-même, entre leurs mains, une faculté fondamentale et primordiale qui, à son tour, a ses opérations secondaires; et cela parce qu'ils ont surpris l'intelligence saisissant les rapports qui existent entre certaines idées ou certaines choses; ils ont voulu y voir une faculté distincte et conséquemment le produit d'un organe particulier, sans s'apercevoir que c'est l'intelligence même qui domine dans ces phénomènes psychologiques et en fait tous les frais.

De la volonté.

Ce n'est qu'une absence totale de réflexion qui a pu permettre de présenter la volonté comme une sorte d'existence à part, et c'est une bizarre fantaisie de la faire sortir d'organes placés au sommet du front. La volonté et l'intelligence sont unies comme la chaleur et le feu, comme le sont les trois dimensions d'un corps, au point qu'un être intelligent ne peut exister sans volonté, ni l'être voulant sans intelligence : qu'on essaye de concevoir Dieu sans l'une ou l'autre de ces deux facultés. Si par sa nature un esprit est fait pour

comprendre, il est aussi fait pour vouloir. Le propre d'un esprit est d'avoir de la spontanéité, c'est-à-dire que ses actes sont libres et non pas soumis à des lois fixes ni déterminés d'avance comme les fonctions des créatures dépourvues d'intelligence. Si l'être pensant ne comportait pas le vouloir, quel résultat aurait pour nous la faculté de comprendre le juste, le vrai? Il n'y aurait en ce monde ni justice, ni véracité; car la justice et la véracité sont évidemment sous la dépendance de la volonté, puisque nous sommes libres de leur préférer l'injustice et la fausseté. Et si, d'autre part, il faut aussi reconnaître que la volonté seule serait incapable de se déterminer pour le juste et le vrai ou pour l'injuste et le faux, sans l'intelligence chargée de les discerner et de les désigner à son choix, il faut conclure, de la nécessité de leur concours, que la volonté et l'intelligence constituent essentiellement l'être pensant. Ce qui revient à dire que c'est l'esprit qui veut comme c'est lui qui comprend.

L'intelligence, sans doute, ne veut pas toujours, parce qu'elle a besoin de connaître d'abord et ensuite de motifs pour vouloir; mais, si la perception précède la volonté, la volonté aussi peut avoir la priorité et déterminer l'intelligence à l'examen de tel phénomène ou à la recherche

d'une vérité; ce qui montre que la volonté et la perception sont deux actes ou deux manifestations d'une même puissance, l'âme, puisqu'il faut la nommer. Mais, si la volonté se distingue, elle ne se sépare pas dans l'intellect (1).

Faut-il maintenant demander s'il est permis de considérer la volonté comme un mode d'excitation de l'encéphale (2) et la confondre avec la fonction physiologique de l'appareil cérébro-spinal? Leur coïncidence dans la contraction musculaire ne prouve pas que les deux phénomènes soient de même nature. Dans les convulsions du tétanos et de l'hystérie, le malade a une volonté précisément opposée aux contractions de ses membres, et pareillement la volonté la mieux prononcée ne peut rien, ordinairement, sur les membres du paralytique. Ces faits ne prouvent-ils pas suffisamment que la volonté est bien distincte du phénomène physiologique, et que les deux fonctions intellectuelle et biosique sont indépen-

(1) Il y a même des actions où la volonté se confond si bien avec la perception, qu'on ne peut plus les distinguer dans l'intelligence. Ainsi l'homme qui écrit n'a pas une volonté expresse pour conduire les mouvements de sa main pour chaque lettre; il suffit de la pensée pour que la plume vienne tracer les signes convenables pour l'exprimer, etc.

(2) M. Broussais, Irr., p. 254, et *alibi*, Cours 689.

dantes, qu'elles peuvent exister l'une sans l'autre, et qu'elles ne s'harmonisent que dans certaines conditions de l'organisme.

§ 3. *Troisième considération.*

Le vice de la pluralité des organes se montre surtout dans le peu d'accord que les phrénologistes ont mis à déterminer les attributs des facultés, de sorte qu'elles présentent ou un double emploi et se supposent mutuellement, ou elles sont dénaturées par eux, et deviennent méconnaissables.

Pour les uns, la perception, la mémoire, le jugement, l'imagination, ne sont que des modes d'action, des facultés primordiales; c'est-à-dire que chaque faculté en particulier peut percevoir, peut se rappeler, peut juger, comparer et même imaginer des idées dans sa spécialité. Pour d'autres, au contraire, ces phénomènes constituent des facultés fondamentales et distinctes.

Gall avait établi un *instinct carnassier*, Spurzheim le changea en *destructivité*, penchant à détruire quoi que ce soit; M. Broussais en a fait un instinct de conservation, de défense, d'alimentation, parce que, selon lui, manger c'est détruire, et se défendre c'est se battre. Il s'ensuit qu'on

a pour doublure de cet instinct la *combativité* et *l'alimentivité*; facultés cependant aujourd'hui très-positives en phrénologie.

L'alimentivité est de la phrénologie moderne; Hope, médecin danois, MM. Combe et Vimont se partagent cette découverte. L'organe est situé à la base du lobe moyen; c'est en vertu de cette faculté que l'animal distingue dans la prairie les plantes qui lui conviennent. Il n'y a rien à dire sur cette découverte, si ce n'est qu'on a omis de nous apprendre comment l'abeille, qui n'a pas de lobe moyen, distingue si bien le miel de la cire, etc. Il paraît que, si cet organe manquait aux herbivores, en vain les plantes auraient des saveurs et des odeurs différentes, ils ne les distingueraient pas par leur goût. Et, quand on nous dit que c'est par l'impulsion de la *destructivité* qu'ils broutent les herbes, on est étonné de l'inconséquence de ces animaux, qui ne détruisent pas les mauvaises plantes du pâturage, où ils les laissent croître à leur gré.

La *biophilie*, ou amour de la vie, de M. Vimont, est une faculté dont l'organe n'avait été soupçonné ni par Gall ni Spurzheim; ce dernier faisait dépendre l'amour de la vie de la timidité, de la peur; il ne savait pas trop s'il devait la considérer comme une qualité opposée au courage,

à la *destructivité*, ou si elle n'était pas une dépendance de la *circonspection* : l'organe de cette dernière faculté était, pour Spurzheim, celui de la timidité, deux phénomènes très-différents; mais qu'importe! un phrénologiste ne doit pas, à ce qu'il paraît, y regarder d'aussi près.

La *constructivité* était la *mécanique* de Gall, Spurzheim en fit un penchant; d'autres, comme M. Broussais, considèrent le penchant à construire comme une sorte *d'ampliation* des facultés intellectuelles.

Gall avait dit que l'organe qui produit l'orgueil était cause que certains animaux établissent leur séjour constamment sur les hauteurs. Spurzheim, considérant que, bas et hauts, tous les lieux étaient habités, divisa l'organe en deux, et fit de la partie inférieure *l'habitativité*, qui nous donne la faculté que nous avons de nous plaire en un site plutôt que dans un autre. Distinction, en vérité, bien importante; comme si l'homme et les animaux avaient besoin, pour fixer leur séjour quelque part, d'autre chose que d'y trouver de quoi satisfaire leurs besoins, leurs goûts, et comme si l'habitude ne suffisait pas pour donner l'amour du sol natal! Il semble, au dire des phrénologistes, que sans cet organe les animaux n'auraient su quel lieu choisir sur la terre.

Les phrénologistes anglais ont fait de *l'habitativité* la *concentrativité*; c'est, de leur part, une création formée de toutes pièces, c'est, pour eux, la faculté de concentrer ses pensées, d'augmenter l'intensité d'action de tous les autres organes. Ainsi l'on peut voir, par ce qui précède, que plus d'une merveille se passe sous une même bosse du crâne.

La *merveillosité*, autre invention de Spurzheim, c'est le penchant à trouver tout extraordinaire, étonnant, merveilleux. Il est évident que cette disposition n'est que le résultat de l'ignorance et rien de plus, penchant qui disparaît avec l'instruction et l'habitude.

Il suffirait donc, comme on le voit, d'examiner la définition de quelques facultés pour se convaincre, de nouveau, que la phrénologie est une doctrine sans base, qui porte en elle-même son élément destructeur.

M. Broussais nous paraît donc s'être mieux approché du vrai, quand il a dit : « Au surplus, il n'est pas possible de supposer l'existence d'autant d'organes particuliers qu'il y a de nuances dans nos facultés sensitives et intellectuelles. Cela ne peut être prouvé; on se jetterait dans des hypothèses, si l'on allait jusqu'à supposer une fibre pour chacune de ces nuances, et l'on tomberait

dans le ridicule. On constate bien le rapport d'une région du cerveau avec un groupe plus ou moins considérable de facultés; mais on ne peut subdiviser la région pour la faire correspondre avec chaque nuance du sentiment et de la pensée, il est un terme où la phrénologie doit s'arrêter (1)..... ; » « et fixer sérieusement, sans parler par figures, des siéges particuliers à chaque phénomène intellectuel et instinctif, ou isoler dans l'appareil encéphalique de prétendus incitateurs pour chaque organe, n'est pas moins ridicule que d'asseoir l'âme comme une faculté matérielle sur la glande pinéale, ou de la faire nicher dans la matière nerveuse de la protubérance annulaire. Les vivisecteurs peuvent bien quelquefois blesser un faisceau de fibres nerveuses qui se rend à tel muscle ou à tel organe; mais de cette expérience aux inductions qu'ils veulent en tirer d'une multitude de facultés motrices, sensitives, intellectuelles, indépendantes les unes des autres, et qui composeraient la république de l'encéphale, il y a loin, bien loin... Si on ne nous comprend pas aujourd'hui, nous nous ferons comprendre plus tard (2). »

On ne s'attendait certainement pas à voir d'aussi belles promesses aboutir à un cours de phréno-

(1) *Examen des doctrines*, t. IV, p. 729.

(2) *Commentaires des propositions*, t. II, p. 281-2.

logie, dans lequel M. Broussais est tombé dans le piége où il avait saisi les autres d'aussi bonne prise; « car s'il répugne, comme il le dit, de croire que le seul changement du mode d'action des mêmes fibres puisse produire des différences aussi grandes que celle qui s'observe entre la représentation d'une jolie femme et celle d'un tronc de chou, entre le sentiment de compassion et le plaisir féroce que certains hommes trouvent à torturer leurs semblables (1), » il répugne également d'admettre qu'il faille deux circonvolutions cérébrales pour donner la notion d'un tronc de chou et celle d'une femme jolie ou non; car, s'il faut admettre autant d'organes que de notions différentes, pourquoi n'auriez-vous pas aussi, pour la femme disgraciée de la nature comme pour celle qui ne l'est point, un organe particulier? Mais alors on conçoit que les circonvolutions cérébrales auront beau être développées, elles ne suffiront pas, par leurs fibres, aux divisions qu'il leur faudra subir.

Il est bien évident qu'ici M. Broussais ne fait que de déplacer la difficulté, en admettant des organes particuliers pour des représentations différentes : c'est bien parce que ces organes auront un mode d'action différent; autrement, il n'y

(1) *Cours de phrénologie*, p. 727.

aurait de leur part que production de la même représentation ou même idée.

Les efforts des phrénologistes, pour faire cadrer le nombre des organes avec celui de leurs facultés, ne font donc que renverser leur édifice, puisque la plupart de celles-ci rentrent les unes dans les autres. Ainsi, après avoir admis des facultés perceptives correspondant à divers organes qui font connaître les corps par leurs qualités particulières, comme la couleur, le son, etc., ils ont établi des facultés secondaires et distinctes, comme *l'individualité*, *la configuration*, *l'étendue*, *la localité*, *le coloris*, *l'éventualité*, etc., qui sont comprises dans les premières facultés, c'est-à-dire dans celle de connaître un objet quelconque, ce qui renferme nécessairement et ses qualités et les circonstances où il se trouve placé.

D'autre part, nous pouvons dire maintenant avec M. Broussais : « Il est fâcheux que de graves objections s'élèvent contre un système si commode. Ce qui frappe d'abord, c'est la difficulté de circonscrire nos penchants et nos facultés, ou de les rapporter à un assez petit nombre de chefs, pour qu'ils ne dépassent pas celui des organes dont M. Gall compose l'encéphale. Qu'est-ce, en effet, que vingt-huit à trente organes, en comparaison des goûts et des pen-

chants de notre instinct, des aptitudes et des variétés de notre intelligence? En se bornant au petit nombre d'organes proposés par l'organologiste, on est réduit à des subtilités continuelles pour expliquer, par les différents degrés de développement et par les diverses combinaisons des organes admis, les penchants, les facultés intellectuelles qui n'ont point d'organes propres; mais comment en venir à bout sans tomber, à chaque instant, dans l'hypothèse, puisqu'il est impossible de circonscrire matériellement les organes admis, et d'en faire voir un central qui communique avec tous les autres pour les associer et les dominer au besoin (1)? »

En effet, la faculté de connaître, ou plutôt tous les faits de l'intelligence, supposent nécessairement un possesseur unique de ces diverses facultés, et le *moi* intelligent, connaissant, voulant, etc., ne peut se concilier avec cette multitude de facultés domiciliaires dans des cases séparées. M. Broussais a beau traiter cette assertion d'absurde (2), il n'en est pas moins vrai que le fait du *moi*, qui préside à tout, tue la phrénologie; mais achevons sur son terrain le contrôle de cette doctrine si florissante, si féconde pour l'avenir.

(1) *De l'irr. et de la fol.*, p. 469.
(2) *Cours de phrénologie* p. 118.

CHAPITRE III.

DES FACULTÉS NÉGATIVES.

Quand bien même la division psychologique qu'on a faite de nos facultés ne suffirait pas à elle seule pour juger du système qui les localise, il existe un fait qui ruine à fond l'hypothèse phrénologique, et qui montre que ce n'est pas assez, en effet, d'une trentaine d'organes, mais qu'il en faudrait le double pour qu'elle fût conséquente, sinon raisonnable.

La manifestation des idées, des opinions qui sont la négative d'une autre, émises par l'individu, de bonne foi ou non, m'ayant depuis longtemps paru un phénomène embarrassant pour le système qui nous occupe, je fus curieux de savoir comment les organologistes rendaient compte de cette opération psychologique, et je trouvai que Gall n'en avait pas saisi la valeur, et les phrénologistes ses successeurs n'y ont pas réfléchi davantage, puisqu'ils continuent, ainsi que nous l'avons vu, d'indiquer les dispositions et les effets qui résultent du défaut de développement des organes.

« *J'appelle qualités négatives*, dit Gall, *celles qui ne sont pas le résultat de l'action d'une qualité fondamentale, mais qui ont lieu lorsqu'une qualité fondamentale est trop peu développée ou qu'elle ne l'est pas du tout.* »

Sans doute, ainsi que ceux du corps, les défauts de l'esprit résultent souvent du manque de certaines qualités; mais, considérer ces défauts ou absences comme des produits positifs, c'est, à la manière du domestique d'*Harpagon*, estimer la dot d'une femme par les dépenses qu'elle ne fera pas. Comment un phrénologiste peut-il supposer que des qualités aussi actives que les autres résultent d'une absence d'organe, c'est-à-dire de ce qui produit les qualités? Quoi! vous avez l'organe de la théosophie et vous n'avez pas celui de la théophobie! Est-ce qu'il n'a pas aussi son activité? Vous avez donc oublié que toute une Académie française se leva furibonde pour bafouer Bernardin de Saint-Pierre, qui s'échappa devant elle à prononcer le nom de Dieu? Ah! si pour produire de pareils effets il me suffit de l'absence d'un organe, qu'ai-je besoin de la présence des autres pour avoir des facultés et de l'activité intellectuelle?

Vous n'avez pas d'organes, dites-vous aussi, pour les indiscrétions? Est-ce que vous ne savez pas que la fureur de colporter ce qu'on leur confie

tourmente certains hommes autant que la femme de celui qui fit un œuf? Et puisque l'indiscrétion dénote par le fait une bien plus grande activité que l'esprit de réserve, qui est assez rare, il y aurait autant de motif pour faire de l'indiscrétion la faculté fondamentale et positive. Les phrénologistes ont évidemment confondu l'activité avec le mérite de la faculté, ils ont préféré regarder comme positive la qualité qui est, en effet, plus précieuse.

Spurzheim fut bien près d'apercevoir la difficulté, pour la phrénologie, de concilier ce point de doctrine avec son principe fondamental, l'organisme. Il ne pouvait pas comprendre qu'il y eût des qualités négatives; « l'absence d'une faculté, disait-il, doit modifier l'action des autres forces; mais elle ne peut jamais produire une sensation positive. » La justesse de cette réflexion aurait dû l'éclairer sur la valeur de la phrénologie; mais, trop ébloui de sa spécieuse théorie, il s'y laissa aller et retomba dans l'inconséquence. Mais Gall, au contraire, le blâme de son scrupule et se demande : « Comment M. Spurzheim peut-il, dans son hypothèse, concevoir la haine, la médisance, la crainte, etc., puisqu'il n'y a pas de forces fondamentales, ni pour la haine, ni pour la médisance, etc.? »

Vous n'avez pas d'organe pour la haine, M. Gall, pour cette passion aussi active que meurtrière, si tenace, si virulente, qu'elle consomme la vie du sujet et le porte aux actes les plus extrêmes? Quant à la médisance, il n'y a que trop de gens qui ne peuvent s'en priver, tant ils y trouvent de charmes; ce qui fait répéter, à leur sujet, comme un adage, que, s'ils n'avaient pas de mal à dire des autres, ils en diraient d'eux-mêmes.

Pour soutenir sa singulière théorie des qualités négatives, M. Gall prend quelques exemples et raisonne ainsi : « Si un défaut de qualité n'en inspire pas un autre, je voudrais savoir quelles sont les qualités qui, à défaut de constitution, inspirent de l'aversion pour l'autre sexe....; en cas de défaut d'intelligence, inspirent de faux jugements; en cas de défaut d'appétit, de l'aversion pour les aliments. »

Il semble, en vérité, que les phrénologistes aient pris à tâche de tout confondre, les penchants, les besoins de l'organisme avec les facultés intellectuelles. Il est bien certain qu'un homme accablé de chaleur n'approche pas du foyer; mais, quand il n'a pas faim, qu'il a même horreur des aliments, il songe, néanmoins, à s'en procurer; car il ensemence les terres, il plante des arbres, etc. Cette prévoyance, qui ne se borne

pas aux besoins de l'individu, mais qui s'étend à ceux des populations, qui embrasse dans ses regards la postérité, et devance les événements futurs, est-elle un phénomène qui doive être confondu par sa nature avec la réaction de l'estomac sur l'encéphale modifiée par la saturation alimentaire? En d'autres termes, quelles ressemblances vous offrent nos conceptions avec nos appétences et les impulsions d'un organe, pour les peser ensemble dans le même bassin?

Quant aux faux jugements, ils ne sont que des vues inexactes de l'esprit, qui résultent de son ignorance, de sa précipitation ou de ses fausses données; mais ils ne sont pas moins une opération positive de sa part, et, dès l'instant que l'homme raisonne bien ou mal, il est actif, et souvent il déploie plus d'activité pour produire de faux arguments que pour en produire de justes. C'est donc à tort qu'on voudrait faire dépendre ces derniers d'un plus grand développement d'organes, et les autres de leur défaut.

Si l'on s'était borné à imputer à l'absence des organes le manque de certains talents, tels que celui de la musique, de la peinture, en un mot l'inaptitude à saisir certains phénomènes physiques, on serait resté conséquent avec son principe. Mais en attribuant, à un défaut d'organes,

des opinions, des idées, parce qu'elles sont émises contradictoirement à d'autres, on a manifestement compromis l'hypothèse organologique où l'on s'était placé. On conçoit, sans doute, que celui dont l'oreille est fausse ou insensible n'aime ni ne comprenne la musique, etc.; mais son apathie n'est pas une production de sa part, qui soit par sa nature opposée à l'harmonie. Au contraire, dès l'instant qu'un homme manifeste une idée quelconque, il est nécessairement actif, et suppose alors, chez lui, autre chose qu'une absence d'organes, qui ne peut produire que de l'impassibilité. Quelle est l'opinion, en effet, quel est le système, en philosophie, en politique, en médecine, etc., qui n'a pas eu à supporter la contradiction? et les livres des contradicteurs sont le plus souvent produits avec un acharnement, une activité qui désigne une puissance autre que le résultat d'un défaut d'organes. Ne faut-il pas être actif aussi bien pour fuir que pour rechercher, pour contredire que pour approuver, pour ne pas vouloir comme pour vouloir, etc. L'homme aime et n'aime pas, il veut et ne veut pas également; et de plus, comme nous l'avons déjà observé, il comprend qu'il ne comprend pas tel phénomène, telle explication, et, si c'est la présence d'un organe qui fait qu'il comprend, comment comprend-

il qu'il ne comprend pas, c'est-à-dire en vertu de quelle faculté l'homme juge-t-il qu'il ne saisit pas une idée aussi bien qu'il juge qu'il la conçoit, puisque l'intelligence d'un même individu a successivement conscience de ces deux faits, comme chacun de nous peut l'observer tous les jours ?

Par une contradiction qui ne surprendra pas dans un pareil système, M. Gall fait d'abord de la modestie et de l'humilité un résultat négatif de la fierté ; et ensuite il prétend que ces deux vertus peuvent être *l'effet du retour sur ses propres faiblesses et sur les bornes de son savoir*. Donc les deux qualités peuvent être le produit d'une faculté positive la réflexion, et pour cette raison je puis faire, au contraire, de la fierté un attribut négatif. En effet, les hommes fiers ne peuvent être que des hommes de peu de réflexion, comme d'un petit mérite.

En résumé donc, phrénologistes, puisque vous admettez des manifestations, des idées sans organes qui les produisent, vous abandonnez votre retranchement, l'organisme ; vous supposez une puissance intellectuelle, indépendante, distinguée par la nature de ses fonctions de l'encéphale, or c'est tout ce que nous même voulons établir.

CHAPITRE IV.

LA PATHOLOGIE NE CONFIRME PAS L'HYPOTHÈSE PHRÉNOLOGIQUE.

M. Broussais, pour donner du poids à ses assertions, invoque souvent la pathologie; cependant elle ne parle pas en faveur de la phrénologie; elle fournit, au contraire, des faits nombreux qui viennent la démentir. Il serait superflu, pour le prouver, d'en accumuler un grand nombre; il nous suffira d'indiquer quelques-uns de ceux qui se trouvent dans les ouvrages les plus modernes et les plus généralement connus.

1° *Lésions d'organes sans lésion des facultés intellectuelles.*

Parmi le grand nombre d'observations que M. Andral a recueillies sur les lésions de l'encéphale, ce médecin professeur cite d'abord l'histoire de plusieurs hémiplégiques qui, tous, avaient conservé l'intégrité de leurs facultés mentales, dont l'un cependant portait une tumeur fibreuse enfoncée dans l'extrémité antérieure de

l'hémisphère gauche et les autres présentaient aussi des désordres graves dans des parties importantes du cerveau (1).

L'auteur rapporte l'observation de deux sujets morts d'un cancer siégeant dans les viscères abdominaux, chez lesquels les facultés intellectuelles étaient restées intactes; aucun phénomène pathologique ne s'était d'ailleurs présenté du côté de la tête. L'autopsie de ces deux sujets fit voir néanmoins le cerveau détruit dans des parties importantes, dans le lobe postérieur et dans plusieurs autres points.

Une observation assez remarquable est celle d'un soldat qui fut blessé à la tête dans la campagne de Russie, et qui plus tard vint mourir de phthisie à l'hôpital de la Pitié. Ce malade présentait, à la partie moyenne du pariétal gauche, un espace de la largeur d'une pièce de cinq francs, où l'os du crâne manquait; à sa place se trouvait une lame cartilagineuse placée entre le cuir chevelu et les méninges qui lui étaient adhérentes. Sous cette lame, cinq circonvolutions étaient détruites et se trouvaient remplacées par un fluide gélatineux; cependant cet homme

(1) M. Andral, path., ch. 1, observ. 1, 10, 11.

n'avait montré aucun désordre fonctionnel du côté du cerveau (1).

Chez un sujet mort de péritonite, jeune homme de vingt-huit ans, qui avait conservé constamment son intelligence, que l'éducation avait développée, on trouva, entre les membranes qui entourent le cerveau et le ventricule latéral droit, qu'il n'y avait pas de substance cérébrale. Les méninges formaient la paroi supérieure d'une vaste cavité dont la paroi inférieure était formée par la couche optique, les corps striés et les parties situées au niveau de ces corps. Il est bon de noter, en sus, que le crâne s'était maintenu bien conformé.

Sur neuf cas où la partie antérieure du cerveau, le lobe moyen, la voûte à trois piliers, la couche optique étaient détruits par ramollissement, M. Andral a consigné que l'intelligence ainsi que les autres facultés s'étaient conservées, et que le seul phénomène pathologique apparent était la perte du mouvement volontaire (2). Dans d'autres cas, où les lésions de ces mêmes régions du cerveau étaient, de plus, accompagnées de céphalalgie, de la perte du mouvement dans les membres, et même de

(1) *Ibid.*, ch. IV, obs. 11.
(2) *Ibid.*, ch. II.

la sensibilité, néanmoins les facultés intellectuelles s'étaient encore maintenues (1).

En résumé, sur seize sujets qui n'ont offert de trouble dans l'intelligence à aucune période de leur maladie, quatre fois le ramollissement siégeait dans les circonvolutions de la convexité des hémisphères cérébraux, où tant de facultés sont assignées par les phrénologistes ; treize fois il était dans la masse nerveuse située en dehors et au-dessus des ventricules latéraux ; six fois dans la couche optique et les corps striés : et dans plusieurs cette lésion existait dans les deux hémisphères à la fois, et dans quelques-uns de ces cas la presque totalité de l'hémisphère était désorganisée.

Dans dix-sept cas où il y a eu, au contraire, trouble dans l'intelligence, les lésions étaient presque les mêmes, soit par l'étendue, soit par le siége, que dans les seize observations précédemment indiquées (2).

(1) *Ibid.*, ch. III.
(2) *Ibid.*, ch. IV.

2° *Pertes de facultés avec lésions dans des points étrangers aux organes qu'on leur assigne.*

Le même ouvrage contient l'observation d'un cas dans lequel il y avait eu impossibilité d'articuler aucun son, tandis que les facultés intellectuelles paraissaient intactes ; l'autopsie fit voir un épanchement sanguin dans le lobe postérieur de l'hémisphère gauche, où n'est pas l'organe de la parole, qui se trouve, au contraire, à la partie antérieure du cerveau (1).

Un autre sujet avait également perdu la parole; malgré les efforts qu'il faisait pour parler, il ne pouvait répondre que par des signes de tête ; du reste, il comprenait les questions qui lui étaient adressées. Six onces de sang furent trouvées dans l'épaisseur du lobe moyen de l'hémisphère gauche (2).

Une femme octogénaire avait depuis trois ans perdu la faculté de parler, quoiqu'elle pût parfaitement remuer la langue, et que son intelligence se fût conservée intacte. Cette femme ne présenta d'autre lésion qu'un ramollissement de la grosseur d'un pois, siégeant dans le milieu

(1) *Ibid.*, ch. I, obs. 4.
(2) *Ibid.*, ch. I, obs. 6.

des hémisphères. Dans un autre cas de perte de la parole avec conservation de l'intelligence, le ramollissement était dans le corps strié gauche.

M. Andral rapporte quatorze histoires d'abolition de la parole, sans aucune altération des lobes antérieurs. Sept sont relatives à des maladies du lobe moyen, sept à des maladies du lobe postérieur.

En somme, M. Andral a vu que, sur trente-sept cas dans lesquels les lésions siégeaient dans un des lobes antérieurs du cerveau ou dans tous les deux à la fois, la parole a été conservée seize fois.

M. Lallemant cite une observation où la faculté de parler fut complétement perdue, et il ne fut trouvé d'autre lésion qu'un ramollissement de la substance blanche du lobe gauche du cervelet; or le cervelet est donné par les phrénologistes comme l'organe de l'instinct de la propagation et de l'énergie musculaire; facultés qui n'ont point de rapport avec celle de la parole, dont l'organe est à l'extrémité opposée du cerveau.

Dans un ouvrage sur les maladies de la moelle épinière (1), M. Ollivier rapporte l'observation d'un malade chez lequel le phénomène prédomi-

(1) Tom. II, p. 634.

nant fut la perte de la parole, et la lésion fut trouvée dans le mésocéphale ramolli à sa face inférieure.

On observe des cas d'hémorragie cérébrale où l'intelligence reste dans son intégrité, tandis que dans d'autres elle est complétement abolie, sans qu'on puisse dire que cette différence tienne à un point fixe du cerveau. Voici ce que dit à ce sujet M. Andral : « Quant au siége de l'épanchement, il ne nous a pas semblé qu'il exerçât sur les facultés intellectuelles une bien grande influence ; non-seulement nous avons vu la perte de la connaissance coïncider avec l'hémorragie de tous les points possibles des hémisphères cérébraux, mais encore nous l'avons trouvée dans des cas où l'hémorragie avait son siége hors des hémisphères cérébraux, dans le cervelet, par exemple, et dans le mésocéphale, et même seulement dans la pyramide antérieure gauche ; exemple bien frappant de la merveilleuse solidarité qui unit entre elles et ramène à l'unité d'action toutes les parties du système nerveux. »

Les mémoires de l'académie de chirurgie rapportent des cas de lésion du cerveau, également remarquables. Un homme fut atteint d'un coup de feu ; la balle lui resta sur la glande pinéale, et cependant cet homme vécut plusieurs années sans

affaiblissement dans son intelligence. Un enfant de huit ans reçut un coup de pied de cheval, la tête fut fracassée ; il en sortit de la substance corticale du volume d'un œuf. L'enfant guérit de sa blessure, et ses facultés intellectuelles n'en souffrirent pas. D'autres recueils rapportent aussi des cas de lésion traumatique et de déperdition de substance encéphalique, avec intégrité des facultés mentales. Pour échapper à leur conséquence, Gall nie ces faits; mais c'est de sa part un argument peu démonstratif.

Résumé.

On peut dire, en thèse générale, d'après les faits fournis par l'anatomie pathologique, qu'il n'y a pas de lésion de l'encéphale qui ne puisse survenir sans trouble des facultés intellectuelles, et, par inversion, que la lésion de l'une des parties quelconques du cerveau peut amener la perte d'une même faculté, celle de la parole, par exemple, comme aussi abolir toutes les facultés à la fois.

Ainsi j'ai vu, à la salle St-Paul de l'Hôtel-Dieu de Paris, une femme qui commença d'abord par mal articuler ses mots; plus tard, elle perdit la parole et cessa enfin de pouvoir se mettre en rap-

port avec nous par aucun sens. Son autopsie nous montra un tubercule de la grosseur d'une petite noix occupant la place de la glande pinéale.

Il est même des cas pathologiques qui donnent des résultats tout autres que ceux auxquels on devrait s'attendre. Dans la *Gazette médicale,* du 26 octobre 1833, M. Bérard jeune rapporte l'histoire d'une tumeur fongueuse de la grosseur d'une orange, qui s'était développée dans la dure-mère; cependant la pression qu'elle exerçait sur la surface du cerveau ne fut accompagnée d'aucune altération fonctionnelle; mais, immédiatement après que la tumeur fut enlevée par le chirurgien, il y eut perte de connaissance et des convulsions. Le cerveau fut alors comprimé avec un morceau d'agaric placé sous la paume de la main; l'intelligence se rétablit, et les convulsions cessèrent. Le cerveau souffrit donc plus de l'enlèvement subit de ce corps étranger que de sa présence, à laquelle il s'était accoutumé.

Enfin les hydrocéphales eux-mêmes viennent singulièrement déconcerter le phrénologiste; dans ces états pathologiques, le cerveau est tellement distendu par le liquide, que souvent il ne forme plus que la paroi d'une vaste cavité; or on a vu de ces cas, et M. Gall en rapporte où les facultés intellectuelles s'étaient conservées.

La pathologie est donc loin de confirmer la théorie phrénologique, et on peut voir en même temps qu'elle ne recommande pas davantage son côté pratique. Quelle erreur n'aurait pas commise le crânioscopiste qui aurait recherché les organes de l'intelligence qui s'était conservée dans le cas cité par M. Andral, où les parties antérieures du cerveau qu'on lui assigne étaient détruites, et cependant le crâne était bien conformé ?

M. Breschet (1) rapporte aussi l'observation d'une idiote âgée de quinze ans, dont le crâne était bien conformé et qui manquait des deux lobes antérieurs du cerveau. Si ce cas n'est pas précisément contraire à la phrénologie, à cause de l'idiotisme, il eût été cependant bien propre à mystifier ses partisans, si on leur avait présenté cette tête pour en faire évaluer les facultés.

Les recherches que l'on a faites sur les aliénés n'ont également rien enseigné sur la cause organique de leur démence; dans la plupart des cas, on ne trouve aucune lésion appréciable, et les folies les plus diverses se sont trouvées coexister avec une simple adhérence du cerveau à ses enveloppes; ce résultat est confirmé par les observations de tous les jours.

(1) *Répertoire d'anat. path.*

La crânioscopie n'offre rien de plus séduisant. M. le docteur Leuret a mesuré deux mille têtes par rapport aux organes du meurtre et autres mauvais penchants, qu'il a d'abord appréciés chez les criminels des prisons de Bicêtre et d'ailleurs, et il a trouvé, chez des hommes pris dans des conditions égales, que ces organes avaient terme moyen, sept millimètres de moins, en développement, chez les criminels que chez ceux qui ne l'étaient pas. Ce qui prouve que, si la bosse du crime se trouve quelquefois chez ceux qui le commettent, elle peut souvent aussi leur manquer, et que ce n'est pas conséquemment dans les saillies du crâne qu'il faut chercher les causes de leurs mauvaises actions. On ne peut, du reste, suspecter aucunement les recherches de M. Leuret, puisque, sans être phrénologiste, ses ouvrages respirent le matérialisme le plus pur.

CHAPITRE V.

COMPARAISON DU CERVEAU DE L'HOMME AVEC CELUI DES ANIMAUX.

Le besoin de matérialiser la pensée de l'homme a tellement tourmenté certains esprits, qu'ils ont espéré que tout viendrait à leur aide pour établir que la supériorité de son intelligence se réduisait tout simplement à avoir un peu plus de cervelle. Mais, quand ils ont cru s'appuyer sur des observations concluantes, ils n'ont saisi que des apparences trompeuses.

On a dit, et on le répète encore, que l'intelligence des animaux était en raison du développement de l'encéphale, de sorte que le volume de l'un donnait la mesure de l'autre, et qu'ainsi l'espace qui les sépare de nous était déterminé par leur cerveau.

M. Broussais partage lui-même cette idée, puisqu'il espère faire disparaître la distance que les philosophes ont mise entre les animaux et l'homme, où lui ne voit qu'une différence de degré. Il avait déjà dit : « Toutefois rien ne m'empêchera de répéter que l'homme doit ses facultés

intellectuelles au volume relatif de ses hémisphères cérébraux; ce fait est si évident, qu'il suffit de l'énoncer (1). » Nous pourrions opposer, à cette évidence, des faits et des assertions prises dans M. Broussais même (2); mais il suffit de comparer le cerveau des animaux avec celui de l'homme pour avoir quelque chose de plus positif, et se convaincre que, si les animaux sont consignés dans une position si inférieure à la nôtre, ce n'est pas précisément la faute de leur encéphale.

En effet, la plupart des organes qui sont à la partie antérieure du front et que l'on appelle intelligence de luxe existent d'une manière très-prononcée chez plusieurs animaux. L'organe de l'esprit de saillie, de la métaphysique se trouve chez le mouton; les organes qui font les philosophes, les savants, les artistes, existent aussi

(1) *Physiolog.*, t. I, p. 141.

(2) « La distance qui sépare un homme de génie du commun des hommes n'est nullement en proportion des avantages du développement cérébral qu'il peut avoir sur eux, et souvent, chez d'autres qui lui sont inférieurs en moyens, il y a plus de matière cérébrale qu'il n'en a lui-même dans la région dont on fait dépendre sa prépondérance intellectuelle. Combien de cerveaux d'hommes de lettres n'ont-ils pas existé du temps de Voltaire dont leur masse surpassait la sienne, même dans les régions qui correspondent, selon M. Gall, aux facultés qu'il possédait à un si haut degré ! » (*De l'irrit. et de la fol.*, p. 469.)

chez cet animal, chez le bœuf, l'âne et la chèvre.

Enfin l'organe de la théosophie se trouve très-développé, aussi bien et même mieux dessiné chez le mouton que chez l'homme (1); cet herbivore possède aussi l'organe du courage et de l'instinct carnassier très-développé.

Les circonvolutions transverses dont on fait les organes de la vanité, de la consciencioslté et de l'espérance existent chez l'éléphant et le singe comme chez l'homme.

Mais voici un fait très-remarquable et que j'engage beaucoup le lecteur à voir par lui-même, car à lui seul il prouverait combien la phrénologie est une vaine hypothèse; certainement, si, d'après ce qu'elle suppose on demandait à mille personnes quel est celui du chien ou du mouton qui a le cerveau plus développé, il n'y en aurait pas une qui ne donnât l'avantage à l'intelligent serviteur du berger. Eh bien, c'est le contraire qui est la vérité. Le mouton a la partie antérieure du cerveau beaucoup plus développée que le chien, dont

(1) Le lecteur peut vérifier ce fait avec un cerveau de mouton fraîchement sorti du crâne; il verra, sur la moitié antérieure et sur la ligne médiane, cet organe qui a la forme d'un trapèze arrondi par ses angles.

l'intelligence (si intelligence il y a) est très-authentiquement supérieure (1).

On a modifié la proposition organologique, et l'on a dit que la supériorité intellectuelle de l'homme tenait à ce que la partie antérieure du cerveau était, chez lui, plus développée que la postérieure; c'est-à-dire que les organes de l'intelligence l'emportaient sur ceux des instincts, etc.

C'est encore une asertion gratuite, il n'existe point de rapport entre ce développement et l'intelligence chez les animaux. M. le docteur Leuret a fait avec soin des recherches sur ce sujet, desquelles il résulte que les animaux qui ont la partie antérieure du cerveau proportionnellement plus développée sont ceux qui sont le moins bien partagés sous le rapport de l'intelligence. Le lapin serait le premier, et l'emporterait de beaucoup sur les singes. Enfin l'âne et le cheval ont la partie antérieure du cerveau plus developpée que la postérieure dans une proportion plus grande que chez l'homme.

Parmi les singes, animaux qui se distinguent par leurs facultés, le maki, singe très-imparfait et

(1) Ceux qui voudront se donner la peine de vérifier ce fait verront que le cerveau du chien est piriforme et qu'il représente un cône dont le sommet est placé au front; tandis que le mouton a, dans cette région, le cerveau assez large.

peu intelligent, l'emporterait de beaucoup sur ceux de son genre, tandis que le grand mandrill, mieux développé que le maki, serait le dernier (1).

Des considérations précédentes, il résulte de graves objections contre la phrénologie qui prétend expliquer la diversité originelle des penchants chez les animaux par celle de l'organisation cérébrale. M. Gall leur avait en partie échappé, en accordant exclusivement à l'homme sept à huit facultés avec autant d'organes correspondants. M. Broussais, au contraire, en n'admettant pas, ainsi que le font actuellement la plupart des matérialistes, de différence dans le nombre ni dans la nature, mais

(1) *Extrait du travail de M. Leuret, sur le développement comparatif du cerveau.*

	partie antér.	part. post.	rapport.
Lapin	8 millim.	10 millim.	: : 1 : 1,25
Chat	10	13	: : 1 : 1,3
Maki	10	13	: : 1 : 1,3
Ane	22	29	: : 1 : 1,31
Hyène	13	18	: : 1 : 1,38
Cheval	27	38	: : 1 : 1,40
Garçon de douze jours	26	41	1,57
Femme	35	56	1,6
Macaque à queue courte	13	23	1,76
Homme	36	65	1,80
Papion	16	31	1,93
Grand mandrill	16	32	2

seulement dans le degré des facultés, anéantit la phrénologie en détruisant l'hypothèse sur laquelle elle se fonde et qu'elle veut prouver, savoir que chaque organe est destiné, par sa nature, à produire la faculté qu'on lui attribue. Or il est démontré, par les faits précédents, qu'il reste, pour l'homme, des facultés dont il faut chercher la cause ailleurs que dans les circonvolutions cérébrales qu'on leur assigne; car, si ces facultés en provenaient, les animaux devraient, au moins, en donner quelques indices, en rapport avec leur développement cérébral, et même quelques-uns, comme le mouton, devraient faire de la métaphysique et montrer de la théosophie presque aussi bien que l'homme, puisqu'il en possède les organes bien développés.

Veut-on considérer la masse du cerveau relativement à celle de l'animal? Dans cette manière d'envisager la question, l'homme n'aurait pas encore un avantage marqué; des animaux très-bas placés en intelligence l'emporteraient sur lui ou seraient au même niveau (1). Si l'on veut,

(1) *Poids du cerveau comparé à celui du corps chez certains animaux.*

Serin, 1/14;	Moineau, 1/25;
Mulot, 1/21;	Ane, 1/212;
Saïmini (espèce de singe), 1/22;	Cheval, 1/400;
Homme, 1/22, 1/25, 1/30 et 1/35;	Éléphant, 1/500.

au contraire, la considérer d'une manière absolue, quel que soit le volume du cerveau de l'homme, il ne donnerait pas encore la clef de sa supériorité intellectuelle; l'éléphant lui disputerait le prix avec avantage, et l'intelligence si vantée de cet animal ne dépasse cependant pas celle de nos chiens; mais les grands cétacés, la baleine, par exemple, possèdent une cervelle qui ne saurait être comparée, pour le volume, à celle de l'homme.

L'état sauvage et l'ignorance où vivent encore certaines nations ne trouvent pas leur raison dans la dimension du cerveau; plusieurs de ces peuples et les plus barbares l'ont aussi développé que les nations les plus distinguées (1).

(1) Les naturalistes de *la Coquille* ont comparé les crânes de plusieurs de ces peuples; voici un extrait du résultat qu'ont donné leurs mesures :

	Français.	Papous de Waigiou.	Alfourous de la Nouvelle Guinée.	Nouv. Zélandais.
Diamètre occipito-frontal.	0m,185	0,176	0,183	0,180
— biparietal.....	0, 131	0,144	0,126	0,131
— sphéno-bregmatique.....	0, 135	0,142	0,135	0,142
De la protubérance occipitale à la symphyse du menton.....	0, 185	0,000	0,217	0,198
Diamètre antéro-postérieur du trou occipital.....	0, 034	0,036	0,034	0,054

Voir M. Lesson, *suite à Buffon*, p. 155 du t. II.

Tiedemann, qui a mesuré par un excellent moyen la capacité d'un très-grand nombre de crânes de la plupart des races, n'est pas arrivé à une conclusion différente (1).

Ainsi, quelle que soit la manière dont l'organologiste veuille considérer et comparer le cerveau, il est donc manifeste que partout il manque d'une probabilité physique qui lui fasse pardonner de chercher, dans la substance et l'organisation cérébrales, la raison de l'intelligence humaine.

C'est donc bien vainement que, pour légitimer leur prétention, les phrénologistes allèguent les divers instincts ou habitudes des animaux. Celui-ci, disent-ils, a le penchant de bâtir, un autre à vivre en famille, etc.; sans examiner si cette diversité de penchants des animaux correspond, chez eux, à une diversité de cerveau, ce qui est fort niable. Je ferai simplement encore remarquer le tort qu'on a de confondre un penchant avec une opération intellectuelle. L'homme a aussi ses penchants qui sont communs à tous ceux de son espèce, et ensuite modifiés par les tempéraments, l'âge et même les climats. Ce sont des impulsions de la nature qui appartiennent à l'animalité et rentrent en

(1) *Voyez* son Mémoire sur le cerveau du nègre, comparé avec celui de l'Européen, etc.

cette qualité dans le domaine de la physiologie. Mais la conception d'une loi, d'un phénomène quelconque, ne peut pas leur être assimilée, il n'y a pas besoin de réflexions pour avoir des penchants; ils naissent en nous à notre insu, on n'a qu'à les suivre pour atteindre le but où ils tendent. Au retour du printemps, tout oiseau fait son nid, le creuse dans le tronc d'un arbre, ou le suspend à ses rameaux, chacun suivant son instinct et sans y rien comprendre, le bâtit aussi bien la première que la dixième fois. Les penchants ne s'enseignent pas, la nature obéit à ceux qu'elle a et n'en change point; mais les vérités, les connaissances s'enseignent, et le fait de leur acquisition a trop de disparité avec celui des penchants pour faire naître également de la matière encéphalique des phénomènes si hétérogènes.

Conclusion sur le matérialisme.

Si la pensée, si tout phénomène intellectuel quelconque n'est qu'un produit du cerveau, en un mot si le matérialisme est vrai, il s'ensuit :

1° Qu'aucune idée ne peut être donnée comme l'expression de rien d'absolu. Elle ne représente que le phénomène qui se passe dans l'intérieur du crâne, et ne peut se rapporter à une vérité in-

dépendante du travail organique. Hommes de science, tous vos enseignements ne méritent aucune croyance ; *votre intelligence, toutes vos idées ne sont que l'excitation de votre cerveau dans un de ses modes* (1).

Platon, Descartes, Pascal, Leibnitz, philosophes ou savants, *toutes vos idées sur les causes premières ne sont qu'une sensation qui ne prouve pas plus que celle des hypocondriaques. Elles peuvent paraître une inspiration et déterminer la croyance chez bien des personnes; mais, pour ceux qui auront étudié la physiologie et la pathologie, ce sera une irritation du système nerveux* (2) ; ainsi tout ce qui constitue vos pensées se passe dans votre cerveau, mais ne prouve rien hors de lui.

2° La communication des idées devient inadmissible ; ce grand fait de l'intelligence humaine est détruit ; l'homme doit se trouver dans la condition des animaux qui restent constamment chacun dans son instinct particulier et déterminé comme l'espèce.

En effet, chaque cerveau exécute dans son intérieur la série des fonctions qui lui sont propres,

(1) Broussais, Irritat., p. 214.
(2) *Ibid.*, p. 190.

mais il ne peut ni les substituer ni les ajouter à celles d'un autre; et cela est impossible surtout pour un cerveau mort à l'égard d'un cerveau vivant.

Homère et Pythagore ont, à la vérité, tracé, sur des tablettes ou du papyrus, des caractères par lesquels ils sont convenus d'indiquer les fonctions ou les états divers de leur cerveau; mais la vue de ces caractères, qui ne sont qu'un peu d'ombre devant mes yeux, n'a pas la propriété de disposer mon cerveau comme les leurs pour m'en donner les idées, puisqu'il est très-certain qu'il ne suffit pas de regarder leurs écrits pour avoir leurs pensées, comme il suffit de sentir une rose pour avoir son odeur. Il n'existe, entre ces caractères grecs et la pensée qu'ils enveloppent, aucun rapport naturel, mais simplement un rapport artificiel et de convention; et, loin de recevoir de leur aspect l'idée qu'ils expriment, il faut, pour les interpréter, que je possède d'abord moi-même l'idée que je dois attacher à chacun de ces signes. C'est pourquoi je comprends ces auteurs si je les lis traduits en français par des mots qui n'ont ni la même forme ni le même son, ce qui achève de montrer que l'idée invariable par sa nature est indépendante de la variété du signe ou de l'impression reçue par les sens, comme nous le

ferons mieux comprendre au sujet du langage.

Les opinions les plus opposées sont également bonnes; elles sont, au fond, un phénomène de même valeur, un produit de même nature. Puisqu'il *a été prouvé*, pour M. Broussais, *que la matière nerveuse, dans un certain état, produit par son action tous les phénomènes intellectuels, chez les animaux aussi bien que chez l'homme* (1); de sorte que si je ne comprends pas l'auteur, et suis en discussion avec lui, *la chose s'explique, il est évident que cela dépend de ce que, n'ayant pas les mêmes sensations intérieures, je ne saurais donner aux mots le sens qu'il leur donne* (2). L'opposition qui existe entre nous n'a rien qui doive étonner un phrénologiste conséquent et surtout l'offenser; *car je lui déclare formellement n'avoir pas*, comme lui, *d'organe qui me permette de donner à l'idée la signification d'une action de la substance nerveuse* (3).

De deux opinions différentes ou même contradictoires, il est donc impossible de prouver que l'une soit plus vraie que l'autre. M. Broussais

(1) Irrit., p. 179.
(2) Irrit., p. 193.
(3) *Cours de phrén.*, p. 731.

repoussant le vieil homme pour suivre l'homme nouveau éclairé et régénéré a beau me recommander *de ne pas l'opposer à lui-même pour le combattre, mais de lire plutôt les nouvelles propositions de physiologie appliquées à la pathologie* (1); il n'existe rien, absolument rien, qui me prouve que l'état du cerveau de M. Broussais, faisant rouler toute la pathologie sur un seul pivot, soit préférable à celui sous l'influence duquel il produisait ses premiers écrits, où je trouve des idées plus saines de pathologie? Pourquoi ne croirais-je pas M. Broussais montrant le ridicule de la pluralité des organes, aussi bien que M. Broussais enseignant ce système avec un ton si décisif que l'on peut craindre que son cerveau n'ait été surexcité, tout aussi bien dans cette circonstance que dans l'autre.

(1) *Examen des doct. méd.*, t. IV, p. 104-5.

LIVRE SECOND.

DE L'INTELLIGENCE

DANS SON ÉTAT NORMAL

ET SES ABERRATIONS.

CHAPITRE PREMIER.

Des sensations et des idées, leurs caractères distinctifs. — Des idées primitives ou générales; leur objet ne vient pas des sens; leur source est dans l'esprit.

§ 1. DES SENSATIONS ET DES IDÉES.

L'impression ou l'image de l'objet ne doit pas être confondue avec la notion ou l'idée de cet objet.

L'homme est en rapport avec le monde physique par les sens; c'est au moyen de leurs appareils spéciaux qu'il acquiert la connaissance des êtres qui peuplent l'univers.

Parmi les sens, les uns lui manifestent la présence des objets par un contact immédiat;

d'autres, au contraire, n'établissent ses rapports avec les individus de l'espace qu'au moyen d'un corps intermédiaire. Otez la lumière du monde, et tout s'abîme dans les ténèbres ; enlevez l'air autour d'une cloche, et le bronze frappé reste silencieux.

Un corps agit-il sur les sens, l'homme en reçoit une impression particulière, différente pour chacun d'eux, et c'est ce qui fait pour lui une sensation distincte.

Mais le phénomène de la sensation n'a pas lieu immédiatement dans l'appareil sensitif lui-même; il faut que l'action retentisse ou se prolonge sur le cerveau, organe de toutes les impressions, foyer où convergent les sens particuliers. En vain parle-t-on à l'oreille de l'épileptique ou simplement de l'homme qui dort, l'instrument acoustique ne suffit pas pour le mettre en rapport avec nous.

Cependant, quoique le cerveau reçoive ses impressions des sens distincts, et bien que le phénomène de rapport ou de contact immédiat se passe en réalité, dans l'appareil sensitif, remarquons que ce n'est pas là que l'homme cherche la cause des modifications ou sensations particulières qu'il éprouve. C'est toujours à un objet placé en dehors de lui qu'il rapporte l'effet qu'il ressent ; c'est à la fleur qui enchante ses yeux

qu'il doit le plaisir de l'odorat ; c'est au chant de l'oiseau qu'il attribue le charme de ses oreilles, etc.

C'est donc aux sensations que l'homme est redevable de la connaissance des êtres qui l'environnent dans la nature. En effet, les objets de l'univers ne nous sont révélés que par leur couleur, leur odeur, leur saveur, leur son, leur forme, leur consistance et leur température, etc.

Mais l'idée de leur existence, que l'homme suppose dans le fait que nous venons de signaler, se trouve-t-elle dans quelques-unes de ces sensations ? Là nous touchons au seuil de la psychologie ; mais restons encore en dehors de son sanctuaire. Bornons-nous présentement à examiner si l'idée que l'homme se fait de chacun de ces êtres se trouve contenue dans la sensation comme dans sa source génératrice, et en est le résultat nécessaire comme le veut toute l'école sensualiste. Or, pour montrer que cette sensation, ou l'impression particulière qu'il reçoit par le contact du corps extérieur sur le sens, ne peut pas donner cette idée qu'elle n'a pas, essayons de développer la proposition suivante :

L'idée ne représente pas le phénomène physique ou organique qui produit la sensation.

Tous les sens ne nous offrent pas des disposi-

tions qui nous permettent d'observer ce qui se passe dans leur contact avec les corps extérieurs; deux seulement nous présentent cet avantage, l'œil et l'oreille, que l'on peut considérer comme des sens physiques ; les autres sens distincts, le toucher excepté, paraissent être des sens chimiques. Mais, pour apprécier la différence qui se trouve entre l'idée et le phénomène organique de la sensation, il nous suffit d'examiner ce qui se passe dans l'œil et dans l'oreille, sens dont l'organisation est établie conformément aux propriétés des corps qui les impressionnent.

Chacun sait que l'œil n'est, en résumé, qu'une chambre noire au fond de laquelle vient aboutir un nerf dont l'extrémité s'épanouit en forme de membrane pulpeuse appelée rétine, qui tapisse sa paroi postérieure. Au devant de cette membrane sont placés successivement des corps gélatineux diaphanes lenticulaires, qui dirigent sur elle l'action du corps qui pénètre l'organe ; voilà pour l'instrument.

A l'extérieur, nous avons les rayons de la lumière ou le son des lumineuses, en un mot les vibrations d'un fluide qui, après avoir traversé le cristallin, l'humeur vitrée, viennent frapper la rétine, et, en général, l'extrémité des nerfs qui plongent dans l'œil.

Des considérations analogues se présentent pour l'oreille, c'est encore une cavité d'une certaine forme remplie aussi d'une matière gélatineuse dans laquelle sont plongées les extrémités des nerfs que viennent ébranler les ondes sonores, car c'est essentiellement tout ce qui constitue l'appareil auditif chez les animaux vertébrés; quelques-uns, même, tels que les lamproies, les raies, etc., le présentent réduit à cette simplicité de composition.

Ainsi, dans l'un de ces organes, ce sont des vibrations en surface représentant l'objet qui les a produites, et dans l'autre des vibrations en temps ou en nombre qui ont lieu, soit que le phénomène se passe dans les molécules solides de l'organe, ou dans un fluide nerveux particulier.

La vision, physiquement considérée, n'est donc que la vibration du fluide que le corps vu réfléchit dans l'œil, comme un son n'est que la vibration de l'atmosphère communiquée au nerf auditif. Donc, pour l'un comme pour l'autre sens, c'est du mouvement. En effet, les vibrations d'une corde sont comptées, en acoustique, pour produire l'échelle diatonique que l'oreille doit répéter, et si le nombre n'est pas suffisant, il n'y a pas de son pour elle.

Or, à la vue d'une rose, d'une mouche, d'une

étoile, à l'audition d'une voix, aux cris d'un animal, aux sons d'un instrument quelconque, est-ce l'idée d'un mouvement qui nous vient à l'esprit ? On pourrait même demander si c'est du mouvement que nous ressentons dans l'organe ; son résultat physiologique, la sensation particulière, ne fait pas même soupçonner que c'est, au fond, ce phénomène qui nous impressionne immédiatement et qui la produit. Au lieu de cette idée de mouvement, nous avons l'idée d'un objet existant en dehors de nous, d'un être tout différent du phénomène organique qui passe inaperçu : ainsi nous avons l'idée d'un cheval, d'un oiseau, par les vibrations atmosphériques transmises à l'oreille, ou par celles de la lumière que ces animaux réfléchissent dans notre œil.

Faut-il croire que leur image oculaire peinte sur la rétine et ressentie dans le cerveau ou le sens interne est ce qui produit et constitue l'idée comme on le répète sans cesse? Mais, d'abord, une image de ce genre n'est, elle-même, qu'une série de rayons colorés recueillis par l'œil, comme ils sont renvoyés par le corps vu, et, dans ce cas, l'idée ne devrait être encore que celle d'une impression de lumière, une perception de couleurs, puisqu'elles seules atteignent l'organe; or ce n'est pas d'une lumière verte, rouge ou jaune,

qu'on a l'idée à la vue d'une plante ou d'un animal, pas plus que c'est l'idée de vibrations atmosphériques qui nous vient au son de la flûte ou au chant du rossignol. L'image n'accompagne pas toujours l'idée, et, qu'il y ait image ou non, ce n'est pas dans cette image que consiste la notion que nous avons de l'objet.

Une maison donne son image oculaire comme la donne aussi sa perspective peinte sur toile; mais l'idée de maison, c'est-à-dire d'habitation, de construction, etc., n'a pas dans cette image sa couleur représentative. L'idée que j'ai de la grande élévation de l'édifice ne se trouve pas dans la dimension de l'image qui n'occupe pas sur la rétine un dixième de ligne en surface. Cette image n'en représente ni la hardiesse, ni le grandiose, ni la prévoyante disposition de ses parties, et l'idée de la grande dépense qu'il a nécessitée n'y est pas coloriée plus que les autres.

L'image d'un troupeau de bœufs épars dans une campagne ne renferme pas les idées de couleur, de nombre, de fécondité, de société, de destinée, etc., idées que j'attache cependant à ce troupeau. L'heureuse disposition des collines, l'avantage que je trouve dans leur position, la distribution des accidents de cette même campagne, qui me semblent ménagés avec tant d'art, sont des idées

qui ne sont pas représentées dans l'image; celle-ci ne porte sur la rétine que la couleur des objets, mais elle n'a pas la nuance de richesse, de convenance, de rapport, de propriété, de dessin, etc., idées qui ne viennent pas à l'esprit de l'enfant, qui voit le paysage aussi bien que moi.

L'image sert à représenter la chose ; mais elle n'est pas l'idée que nous attachons à cette chose, idée qui peut être plus ou moins exacte, mais dont la justesse n'est pas en rapport avec la netteté de l'image qui est relative aux fonctions de l'œil.

Une fleur d'orange naturelle et artificielle donne, dans les deux cas, la même image : à l'une nous attachons l'idée de végétation, de fécondité de l'arbre, et l'espérance d'en recueillir le fruit; à l'autre, l'idée de l'imitation et de l'adresse des doigts qui l'ont fabriquée. Ces idées ne sont pas la représentation ou l'image de cette fleur.

Je sais bien que la notion complète d'un objet suppose l'image composée de toutes les sensations qu'il peut donner ; mais ce fait n'altère en rien notre considération, qui atteint également l'image complexe : d'ailleurs, une multitude d'objets ne nous sont connus que par la vue, et le sourd ne connaît la sonorité d'aucun. Image, ici, doit se prendre pour synonyme d'impression organique, et s'entendre de la sensation en général.

L'idée de l'objet se distingue surtout de son image si l'on considère que l'idée ne diffère pas, quoique la sensation soit différente. L'idée d'un cube, qu'elle soit acquise au moyen de la vue ou du toucher, ou qu'elle soit donnée par cette phrase : Un corps à six faces, à douze angles et huit arêtes égales, est toujours la même. A l'aide de caractères en relief, l'aveugle apprend à connaître son alphabet par l'impression du doigt, comme un autre par les images oculaires; mais la notion acquise, identique pour tous les deux, n'est pas le phénomène senti.

Enfin on peut avoir des idées sans images, et des images sans idées, de l'objet. J'ai, sans le voir, l'idée d'un polyèdre à dix-sept faces, parce que je sais comme il s'engendre; mais je ne puis me le représenter; sa figure est trop compliquée d'angles et d'arêtes. J'ai l'idée d'un arbre qui croît à Ceylan, par ses caractères d'organisation; mais je ne puis, ne l'ayant pas vu, me le représenter par son image, comme je me représente le bel orme si connu de l'institut des sourds-muets de la capitale.

Un homme qui ne sait pas lire trouve tracé isolément, et par hasard, un caractère d'écriture quelconque; il verra cette figure, il en aura l'image, il pourra se la représenter; mais il n'y

attachera aucune idée; je ne parle pas d'une valeur phonétique, mais seulement d'un caractère d'alphabet, comme il attache l'idée d'un animal à la trace de son pied, bien que souvent il ne puisse indiquer à quelle espèce elle appartient. Un sauvage qui n'a jamais entendu parler d'armes à feu peut voir un fusil, il pourra se représenter cette chose; mais quelle idée peut-il y attacher? elle a beau se peindre nettement sur la rétine, l'image ne lui donnera pas l'idée de cet instrument de meurtre; il dira comme on dit en pareil cas : Je ne sais quelle idée me faire de cette chose. Il sera dans la condition de cet autre sauvage qui trouva une montre en mouvement, et, l'ayant prise, la rejeta bien vite; il crut que c'était un animal; ce fut l'idée qu'il se fit de la chose.

Il faut donc bien se garder de confondre dans la perception l'idée avec l'image, puisqu'elles s'y présentent à nous si distinguées l'une de l'autre. L'idée, c'est la notion qui se transmet d'un individu à un autre, de génération à génération; l'image ne se communique que par l'objet. On conçoit l'idée, on se figure l'image. L'idée réside dans la pensée; l'image, c'est l'impression qui reste dans le sens.

L'une est toujours vraie, l'autre est souvent fausse. Les éclipses ont frappé d'épouvante des

peuples ignorants, par l'idée bizarre qu'ils s'étaient faite du phénomène; mais son image est la même pour tous les hommes.

S'il faut admettre que l'impression faite sur nos organes par un objet est nécessaire pour le connaître, je ne puis accorder aux sensualistes que l'idée et l'impression ne soient qu'une même chose, et que l'une ne soit due qu'à la présence de l'autre; car l'image ou l'action immédiate du corps qui la produit n'est même pas toujours nécessaire pour avoir l'idée de l'objet en tant qu'individu; en effet, est-ce que je n'ai pas l'idée d'une main par son ombre, aussi bien que par son image coloriée? Les caractères de l'écriture présentent le même fait. Où est donc l'image, puisque, dans ce cas, il n'y a pas de lumière réfléchie dans l'œil qui doive faire impression; au contraire, il y a soustraction de ce fluide, l'objet fait écran, et la lumière diffuse qu'il circonscrit dans l'œil ne vient pas de lui. La théorie qui confond les images avec nos idées et qui fait naître celles-ci des impressions faites sur le cerveau peut, même en se limitant dans l'étude de la sensation, être suffisamment embarrassée en face de ces faits.

L'animal a probablement aussi des images; car il voit, entend pour le moins aussi bien que nous, et ses impressions paraissent semblables

aux nôtres. L'oiseau des Canaries se met, comme l'homme, à l'unisson d'une octave, et son gosier répète l'air que nous soufflons à son oreille, mais sans pouvoir acquérir l'idée du fa, dièse ou bémol, ni comme note, ni comme valeur diatonique. En voyant un polygone, pourquoi l'animal ne s'en fait-il point d'idée? Parce qu'il n'en reçoit, comme de tous les objets, que des impressions qu'il recherche ou fuit, selon ce qu'il en éprouve; c'est, en effet, tout ce que les sens peuvent donner, et là se borne l'apanage des animaux.

L'image d'un palmier et celle de l'obélisque sont, sans doute, aussi produites dans l'encéphale de l'oiseau qui s'y repose; mais cet animal n'a pas l'idée d'un végétal monocotylédon, ni du monument égyptien, plus que je n'ai, moi, l'idée des inscriptions que porte le monolithe.

Ces faits, pris entre mille, suffisent donc pour montrer que l'idée ou le phénomène intelligible ne participe pas de la nature du phénomène physique ou organique qui produit la sensation, et que l'une n'est pas la représentation ou la traduction de l'autre. Ils nous font voir enfin que la sensation quelconque d'un objet ne doit pas être confondue avec l'idée que chacun de nous peut s'en faire : elle fournit la matière, l'occasion; elle donne le signe; mais le reste est dû à la réflexion : c'est ainsi que l'ombre d'un corps, le

bruit du vent qui traverse un tube peut effrayer une personne et en faire rire une autre. Un fait d'un genre assez trivial, celui de ce manant grec qui cacha, sous son manteau, un jeune cochon, peut montrer l'indépendance où se trouve l'idée de la sensation. Les Athéniens auraient dû, dans les cris de l'animal, reconnaître la réalité qui frappait leur oreille, ils n'y virent cependant qu'une mauvaise imitation de la nature qu'avait bien mieux représentée, selon eux, le concurrent du tréteau, et ils lui donnèrent le prix. Mais le rustre malin leur prouva que la vérité, même quand elle frappe les sens, peut échapper à des esprits prévenus.

Qu'importe que les théories actuelles sur la lumière soient exactes ou non, que la différence de ses rayons ne soit qu'une différence de réfraction, ou qu'elle soit due à des ondes plus ou moins rapides, ce ne sera toujours pour l'œil qu'une impression de contact, un toucher comme pour tous les autres sens, une commotion particulière dont le résultat physiologique produit la vision; mais l'idée vient d'autre part, et reste quand celle-là a disparu (1).

(1) L'image des objets se peint renversée au fond de l'œil; on a supposé, d'après ce fait, que l'intelligence faisait une opération

Le toucher pourrait peut-être nous fournir des considérations plus philosophiques encore, pour montrer que l'idée et la sensation, considérées par rapport à ce sens, n'ont point de parité. Un polyèdre quelconque ne fournit en réalité, par ses faces et ses angles, que la sensation de l'obtus et de l'aigu ; or ce n'est certainement pas à une notion de ce genre que nous sommes conduits en promenant nos doigts autour d'un cube ou d'un autre solide régulier. Viendraient ensuite se placer ici les notions de l'aveugle auquel on apprend à lire par le toucher ; mais il nous suffit d'indiquer les réflexions que peut fournir à l'esprit ce mode de sentir et d'explorer les corps environnants.

préliminaire qui consistait à redresser l'objet par la pensée, afin de le voir dans sa position naturelle. C'est une erreur évidemment gratuite, que cependant la plupart des traités de physique se sont successivement passée. Il est bien clair que cette opération devant se faire pour tous les objets visibles, puisqu'ils sont tous dans le même cas, leur rapport se trouvait le même avant comme après cette opération, et la rendait inutile. Quand on présente, pour la première fois, à un homme étranger à toute espèce de science, un miroir concave, il y voit bien son image telle qu'elle se présente renversée, et quoiqu'il sache très-bien que ce n'est pas sa position naturelle, il ne fait point d'opération pour la placer dans son véritable sens. Nous voyons donc immédiatement les objets dans la direction des rayons lumineux et à leur extrémité, sans songer à ce qui se passe sur la rétine.

Le toucher, qu'on appelle sens géométrique, est d'autant plus remarquable par ses résultats, que son organe n'a point de rapport par sa forme avec les figures, et ses nerfs ne vont point, comme ceux des autres sens particuliers, se réunir au centre du cerveau ; ils n'aboutissent, ainsi que les nerfs de la superficie du corps, qu'à la moelle épinière, de sorte que les doigts ne donnent par eux-mêmes que la sensation du tact ; ce n'est que par l'usage que l'intelligence en fait qu'ils deviennent un instrument propre à faire connaître la configuration des objets ; ce qui est doublement prouvé par le fait des animaux qui ont des doigts et ne s'élèvent pas à la notion des formes, tandis que, les yeux fermés, l'homme peut les distinguer à l'aide d'un simple moignon, pourvu qu'elles ne soient pas d'une dimension trop petite.

De ce premier aperçu sur les sens, nous tirons le corollaire suivant :

Quand il n'y aurait, dans l'intelligence humaine, d'autres idées que celles qui se rapportent aux connaissances des objets physiques qui remplissent la nature, on ne pourrait pas dire avec l'école sensualiste : *Nihil est in intellectu quod non fuerit prius in sensu.* Puisque ce que perçoit l'intellect n'est pas même le phénomène qui se passe

dans le sens, et quelque imparfaite et fausse que soit l'idée qu'il se fait de l'objet senti, elle n'est pas l'impression produite dans l'organe par le son ou la lumière, impression qui, probablement, est identique pour tous les cerveaux d'hommes ou d'animaux.

La sensation, considérée à elle seule, nous fait déjà entrevoir que, derrière le phénomène organique, il existe une puissance qui, à son occasion, se fait une idée, acquiert une notion qui n'a pas pour objet la sensation elle-même.

Ainsi donc, au lieu de faire dépendre, comme le font les matérialistes, les fonctions intellectuelles du phénomène de la sensation, il nous semble plus exact, sinon de considérer, ainsi que l'a fait une fois M. Broussais, la sensation à l'égal de la pensée (1) et comme un produit de l'intelligence, de dire au moins avec lui : « Sentir n'explique pas tout; disons mieux, il n'explique rien. »

(1) J'ai dit ailleurs que ce résultat (la sensibilité) est immatériel et incompréhensible; car il se confond, pour moi, avec la pensée. Oui, osons le répéter, sentir c'est penser..... Il est aussi ridicule d'en faire une fonction organique que de la prendre pour une propriété inséparable de la matière animale vivante. (*Physiologie appliquée*, t. II, p. 117.)

§ 2. DES IDÉES PRIMITIVES OU GÉNÉRALES.

De l'idée d'existence, de propriété, de cause, etc.

Les connaissances de l'homme seraient bien limitées dans le monde, si elles se bornaient aux phénomènes qui tombent sous les sens; car toutes les idées qui se rapportent aux attributs sensibles des corps se réduisent à des notions de couleur, d'odeur, de forme ou de son, etc.

Mais, quand l'homme reçoit une sensation de couleur ou de saveur, il n'attend pas qu'elle se transforme en idée par sa propre vertu, comme dans la statue de Condillac; il attendrait longtemps, car il n'y a dans la sensation autre chose qu'elle-même. Il ne s'arrête même pas à considérer la modification qui se passe en lui et à prendre la sensation pour l'objet de son attention; mais, en vertu de son activité intellectuelle, il rapporte immédiatement, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, la sensation qu'il éprouve à des objets placés en dehors de lui : c'est là son premier acte. Ainsi il donne aux plantes leurs couleurs et leur parfum, à l'animal le chant ou les cris qui frappent son oreille, etc., et il continue la même opération à mesure qu'il explore l'univers, que chaque sensation lui montre enrichi

d'un nouvel être, car la sensation est inséparable pour lui de l'objet qui la produit; il ne peut concevoir l'une sans l'autre, et cette disposition irrésistible deviendra même une cause d'écart pour sa raison. Ainsi l'homme attribue l'existence à tous les objets qui apparaissent à ses sens par des impressions qui ne sont pas ces objets. Il conclut immédiatement, et par une sorte d'intuition, qu'il se trouve, en dehors de lui, des existences distinguées de la sienne, *idée d'existence* qui n'est point dans la sensation de leur forme, de leur couleur, ni de leur parfum, etc., première induction ou première opération de l'intelligence qu'il faut remarquer dans l'homme (1).

(1) Il y a même des corps dont l'existence n'est reconnue que par une opération de l'intelligence.

Quoique la lumière nous fasse voir, et que l'air nous fasse entendre, l'existence de ces deux corps ne nous est pas connu immédiatement par les sens qu'ils impressionnent, nous n'y arrivons que par une sorte d'induction; car, si la lumière était constamment sur l'horizon, à l'état de diffusion, comme dans les lieux qui ne sont pas placés sous le rayon direct du soleil, la vue des objets ne nous en ferait pas soupçonner la présence : ce n'est pas elle que nous apercevons, c'est le corps qui la réfléchit; ce qui fait que le vulgaire a tant de peine à se convaincre que les couleurs des corps ne résident que dans la lumière.

De même, si l'on n'avait pas expérimenté dans le vide que le son d'un corps est un phénomène qui se passe dans l'atmosphère,

Les divers objets de la nature n'impressionnent pas l'homme d'une manière identique; ils ont tous, au contraire, un mode particulier de l'affecter. La rose et l'œillet se distinguent pour lui par leur teinte et leur parfum, le musc à son odeur et l'ambre à la sienne; le chant de la fauvette n'est pas le son de la flûte; un métal est blanc et sonore, un autre est terne et ne résonne point. Ainsi l'homme reconnaît dans chaque objet, avec l'existence, un pouvoir particulier d'agir sur ses sens : l'un lui donne du plaisir et l'autre de la douleur; un fruit est doux et l'autre acide; le feu le réchauffe et la neige le glace, etc. Il distingue donc, dans sa pensée, chacun de ces êtres par leurs propriétés ou qualités propres, et c'est par elles qu'il les apprécie dans leur valeur relative. Or cette *idée de qualité*, remarquons-le bien, n'est pas vue comme le vert et le jaune, sentie comme les aromes, plus qu'elle n'est donnée par les impressions des timbres et des intonations diverses : seconde induction ou seconde idée qu'il faut noter comme ne pouvant

l'oreille qui en reçoit l'action ne nous apprend pas que c'est à lui que revient le bruit que nous attribuons au corps sonore, qui n'en fait pas par lui-même. Nous serions comme l'animal qui voit et entend les objets, mais ne se doute pas de l'intermédiaire qui lui fait sentir leur présence.

se rapporter à une sensation spéciale. Le sens fait connaître la nature de la qualité; mais l'idée du *doux* ou de *l'amer* n'est pas l'idée de *qualité*. L'animal a la saveur des uns sans avoir la notion de l'autre.

Saisi involontairement par toutes les impressions extérieures qui l'assiégent, l'homme sent qu'elles ne font pas partie de son être, que leur cause n'est pas en lui, mais qu'elles sont dues à la puissance qu'exercent sur sa personne les êtres qui l'entourent dans la nature. Il juge qu'ils agissent sur lui quand, à leur présence, il éprouve une modification agréable ou pénible. Il se croit soumis à leur influence, et, quand il la redoute, il fuit leur proximité, il les repousse ou s'abrite contre leur atteinte. Ainsi il chasse l'animal dont les cris l'importunent; il enterre le corps qui l'infecte; il enflamme du bois pour s'échauffer; il fait à sa demeure une ouverture pour le soleil, et pratique sous elle un canal pour l'assainir; et, franchissant même, à ce sujet, la limite des sens, il se conduit par induction, il fuit ou dessèche la plaine marécageuse qui lui donne la fièvre, etc. En un mot, l'homme considère les êtres qui l'environnent comme la source des impressions qu'il

ressent du dehors, et il distingue dans sa pensée celles-ci comme effet, et les autres comme cause. Or cette *idée de cause* ne se trouve pas, plus que celles précédemment indiquées, dans les phénomènes saisissables par les sens distincts.

En effet, cette idée de cause est tellement inhérente à la pensée de l'homme, qu'il demande d'abord le pourquoi de toutes choses, et, à tout hasard, il faut qu'il l'indique. Le plus ignorant ne peut séparer le phénomène de sa cause, vraie ou fausse, il en veut une : c'est une observation vulgaire et de tous les instants. Dès que l'enfant peut bégayer une question sur ce qu'il observe, il interroge pour en savoir la cause. Il n'existe pas de malade qui ne soit préoccupé plutôt de la cause que du remède de son affection. L'axiome : Il n'est pas d'effet sans cause, renferme à lui seul tout ce que nous pourrions ajouter à ce sujet.

De cette idée de cause, naît pour l'homme l'extrême promptitude qu'il met à la désigner : et ce penchant l'entraîne à des erreurs. Loin de saisir la véritable cause, son indication est souvent erronée, et trop fréquemment il prend la circonstance la plus voisine d'un événement pour sa cause. De là tous les préjugés populaires sur les phénomènes de la nature, tous les reproches dont les campagnes accablent les phases de la lune;

de là aussi les explications hasardées ou empiriques des sciences. L'astrologie, la foi aux aruspices, tous les genres d'idolâtrie et de superstition qui s'observent encore chez les peuples incultes ou sauvages, n'ont pas d'autre origine que l'empressement qu'a l'homme de saisir la cause en même temps que le fait ; l'intelligence ne peut s'en passer, c'est une idée qui la domine; mais ce n'est pas une chose que l'homme sente.

L'homme resterait ététernellement sous le coup de l'impression du monde sensible, si l'idée de cause, inhérente à sa nature, n'élevait pas l'intelligence au delà et jusqu'à la cause première: en effet, les sens peuvent nous montrer l'enchaînement qu'ont les phénomènes entre eux ; mais l'intelligence, ne voyant dans chacun d'eux qu'une cause relative, cherche, au bout de leur chaîne, la cause absolue de tous, la cause première. Mais les sens, qui égarent si souvent l'homme dans la recherche qu'il fait des causes secondaires, ne peuvent s'attribuer le mérite de lui donner l'idée de celle-là; elle préexiste nécessairement en nous, c'est elle qui nous porte à la recherche des causes prochaines.

La sensation particulière que donne chaque

objet de la nature, ne se rapportant qu'à lui, ne peut représenter que lui seul; elle ne saurait donc fournir une notion étrangère à ses attributs.

L'idée de rapport ou *d'analogie* ne tombe sous aucun sens; elle n'est ni une odeur ni une saveur. Un arbre au Canada, un autre en Europe, donnent chacun à part leur image, et la sensation qu'ils produisent ne révèle que leur existence; mais ni l'un ni l'autre ne fait voir aux indigènes le rapport qu'il a avec le second; et l'opération qui rapproche et réunit dans une seule les notions que donnent ces deux arbres n'est pas une idée résultante de celles-ci, comme le vert résulte d'un mélange du jaune avec le bleu; l'analogie se comprend, mais elle ne se sent pas. Les sens ne peuvent montrer à l'esprit que le caractère organique sur lequel il l'a fait porter, mais ils peuvent, à cet égard, le tromper par des apparences; Linné rapprocha des plantes que d'autres botanistes ont séparées. La différence qui s'observe dans la classification des animaux prouve assez que l'idée de leur rapport n'est pas donnée aux naturalistes comme celle de leur couleur ou de leur forme, sur laquelle on ne varie et ne discue point, parce que cette idée appartient à une sensation particulière, tandis qu'il n'existe pas dans la nature d'objet qui s'appelle rapport. La diffi-

culté que nous avons à établir ce rapport entre les choses vient non pas de ce que l'idée en est incertaine, puisqu'elle nous pousse invinciblement à le découvrir, mais, au contraire, de ce que nous ne sommes pas secondés par nos sens, quand nous descendons à son application. C'est faute d'apercevoir l'intime constitution des êtres que souvent nous plaçons le rapport où il n'existe pas. Aristote, considérant le vol comme l'attribut caractéristique des oiseaux, mit avec eux les chauves-souris. Les modernes, au contraire, ayant plus d'égard pour les mamelles et la dentition de ces animaux, en ont fait une classe élevée des mammifères. Les sens n'ont montré aux zoologistes que les caractères d'organisation les plus communs dans ces espèces; mais l'idée du rapport qu'ils leur appliquent ne se trouve dans aucun organe.

En regardant un corps tourner autour d'un point, on a une sensation de mouvement, variant avec sa rapidité; on peut observer ce corps à un point quelconque de son orbite, considérer, si l'on veut, la longueur du rayon qui le sépare de son centre, ce sera une autre sensation; mais, ni la première, ni la seconde, ne donneront l'idée d'une relation entre ces faits, la révolution circulaire et la longueur du rayon, pas plus qu'elles ne

feront connaître en quoi consiste leur rapport.

L'idée de rapport, comme toute idée générale, pouvant s'appliquer à mille objets divers et très-dissemblables, prouve suffisamment par là qu'elle n'est donnée par l'attribut sensible d'aucun d'eux en particulier : elle nous est fournie en histoire naturelle, ni par un insecte, ni par une bête de somme, ni par un palmier, ni par une mousse, et nous ne la devons pas davantage en physique à la durée qu'à l'étendue.

Kepler ayant fait des calculs sur la distance des planètes au soleil d'une part, et de l'autre sur le temps de leur révolution, avait placé leurs résultats dans deux colonnes de chiffres parallèles; or il les vit longtemps sans que la sensation lui montrât le rapport qu'ils avaient entre eux, et les yeux de celui qui ne s'en occupait pas les auraient vus éternellement sans se douter d'une relation. Ce ne fut qu'à force de recherches sur le rapport qui pouvait exister entre ces deux ordres de phénomènes, que l'astronome vit que le carré des révolutions était comme le cube des distances; il cherchait la chose en vertu de l'idée.

Le rapport qui existe dans les nombres est particulièrement propre à montrer que cette idée vient de l'esprit et non de la sensation des objets énumérés. Quinze individus donnent la sensation de quinze,

ni plus ni moins, trois en font autant de leur côté; l'intelligence réfléchissant sur le rapport de ces deux nombres le trouve; mais l'idée ne lui en est pas donnée plus par la sensation de deux groupes d'objets que par celle de sept. Si l'on peut ainsi dégager l'idée de rapport des objets visibles, son indépendance sera surtout évidente dans les nombres abstraits qui n'offrent aucune prise aux sens.

C'est bien à tort que l'on a enseigné que la sensation d'un phénomène venant après un autre avait donné à l'homme l'idée du temps; un phénomène donne sa sensation, et le suivant donne la sienne, et ainsi de suite pour les autres; mais, dans cette série de sensations successives, où est donc celle qui fait voir ou sentir la succession, comme le chaud et le froid, le jour et les ténèbres? Ce n'est pas même à la sensation du mouvement d'un corps qu'il faut attribuer la notion que l'homme a du temps, comme le prétend un idéologiste distingué, M. de Tracy. Si du phénomène pouvait naître l'idée qui l'apprécie, il suffirait, d'ailleurs, sans mouvement perçu à l'extérieur, que l'esprit se fût occupé d'une pensée, puis d'une autre, pour avoir l'idée du passé et du présent. Et l'avenir, cet océan où voguent

nos espérances ! quelle sensation en a donné l'idée? est-ce le monde présent ? Ici le patrimoine de l'intelligence se montre inaliénable.

Le mouvement des corps célestes n'a donc fourni à l'homme que le moyen de comparer la durée des phénomènes; mais l'idée de durée ou de temps, qui s'applique à tous, n'appartient à aucun d'eux en particulier.

Les sensations ne donnent pas à l'homme les idées qui servent à corriger les erreurs des sens et à le prémunir contre les conséquences qui paraissent suivre de leur illusion. Si dans un vase d'eau je plonge mes mains à une température inégale, le liquide d'un degré intermédiaire me paraîtra froid et chaud : l'idée du contradictoire n'est pas dans cette sensation; avoir une main chaude et l'autre froide est un fait aussi simple que fréquent; mais la contradiction, qui n'est ni chaude ni froide, se trouve dans *l'idée qu'une chose ne peut pas avoir deux manières d'être à la fois;* et que deux propriétés dont l'une est la négation de l'autre ne sauraient exister dans un même sujet, puisqu'elles s'excluent mutuellement, quoique, dans le cas présent, la sensation dise le contraire.

Quand je regarde un bâton dans l'eau et qu'il me paraît brisé, tandis que le toucher me le fait sentir droit, l'idée de contradiction que j'aperçois dans ces deux sensations ne m'est donnée par aucune d'elles ; l'une et l'autre sont admissibles, elles sont également vraies. Chacune d'elles suppose une chose possible. Je puise donc ailleurs l'idée que l'existence de ces deux phénomènes ne peut avoir lieu dans le même individu. Si je ne pouvais sortir le bâton hors de l'eau, je ne saurais à quel sens donner raison, une garantie d'infaillibilité n'est présentée par aucun d'eux; le toucher est sujet, comme l'œil, à causer des illusions. Il saute donc aux yeux, par ces faits, que l'homme juge des phénomènes de la nature par des notions qu'il ne leur doit pas.

Je pourrais faire les mêmes réflexions pour les idées d'ordre, de lois, etc. En observant les phases de la lune, l'homme n'a que la sensation d'un disque ou d'un croissant, et leur retour périodique n'en change pas la nature et n'y ajoute rien ; mais, de leur alternance et de leur durée, l'homme conclut que leur apparition est soumise à un ordre ou loi qu'il distingue du phénomène,

idée d'ordre dont il fait ici l'application, mais qui ne lui vient pas de la sensation.

La vision d'une éclipse de lune, loin de donner l'idée de la loi qui régit ce phénomène, ne fait pas même sentir en quoi il consiste : remarque déjà un peu vieille, il est vrai, car elle est d'Aristote (1); néanmoins l'exemple est bien propre à faire distinguer la part qui revient aux sens dans le fait de nos perceptions et de nos connaissances.

Est-il besoin d'appliquer de semblables considérations *aux idées* de *justice*, de *bien*, de *vertu*, de *devoir*, etc., à toutes les idées du même ordre? On ne peut supposer à personne la prétention insensée de les chercher dans les phénomènes sensibles de la nature; et il n'est pas plus raisonnable de les faire dépendre, comme on le fait, de nos sentiments physiologiques, c'est-à-dire des impressions de nos organes intérieurs. Celles-ci peuvent bien nous être agréables ou pénibles, nous faire connaître le phénomène du plaisir et de la douleur, etc.; mais ces états de l'organisme, quels qu'ils soient, de malaise ou de bien-être,

(1) Loco cit.

ne sont pas cette vue qui fait qu'au milieu de ses souffrances le criminel ne peut s'empêcher de reconnaître l'équité de ses juges : il n'attend pas leur jugement pour avoir l'idée de leur devoir. Le fonctionnaire puise ailleurs que dans les agréments ou les fatigues de son emploi la différence qu'il met entre la fidélité et la prévarication, la bienfaisance et la concussion. L'écolier qui reçoit une couronne par faveur ne conçoit pas dans son ovation plus d'estime pour ses maîtres que pour ses lauriers.

Si l'homme appelle exclusivement bonnes ou mauvaises les actions qui le font souffrir ou soulagent ses maux, c'est qu'en effet les idées de bien et de mal, de juste et d'injuste ne peuvent s'appliquer qu'aux actes de ses semblables qui l'outragent ou le protégent ; la moralité n'est pas dans les objets de la nature comme les qualités physiques. Mais l'abstinence que lui impose un médecin et celle qu'il endure par les violences d'un pouvoir arbitraire ne peuvent lui donner que l'idée d'une même douleur, celle de la faim.

L'approbation et la défense que tour à tour l'homme a faites d'une même action prouvent que l'idée de bien, de mal et de juste, etc., ne lui vient pas du fait lui-même qu'il qualifie, puisque également il lui attache l'une et l'autre de ces mêmes

idées, comme le montre la législation des peuples, qui condamne sur un sol ce qu'elle approuve sur un autre. De telles erreurs d'application n'auraient pas lieu, si l'idée naissait de l'acte sensible, de l'objet lui-même ; l'action n'a de valeur morale que par l'idée du devoir, du droit : un exécuteur de la justice décapite un empoisonneur, et son œuvre n'est pas incriminée, comme celle du supplicié. L'idée est absolue, mais l'application est relative. L'indignation que nous inspire le sacrifice de l'innocence, et dont on ne peut se défendre même quand le crime est commis loin de nous ou dans le passé, est un sentiment qui ne peut se rattacher à une émotion nerveuse ; l'idée qui condamne une pareille action est indépendante des souffrances qu'elle n'a pu nous causer.

Ajoutons, pour terminer ce paragraphe, une considération propre à faire sentir ce qu'il y a de primitif dans la pensée, et à distinguer son œuvre du produit des sens.

L'homme se fait souvent sur les phénomènes de la nature des idées fausses, comme celles des anciens sur la sphère, et crée des théories imaginaires, comme l'astrologie, l'alchimie, etc. Il y a donc en nous *quelque chose* qui imagine de soi-même ces systèmes si contraires aux véritables

lois de la nature, puisque ces idées chimériques ne peuvent pas résulter de l'action du monde réel.

D'autres fois, au contraire, cette *même chose* explique le véritable système de la nature quand ses phénomènes donnent des impressions différentes de la réalité, comme, par exemple, le mouvement des astres, dont le véritable système s'est trouvé en dépit des illusions des sens. Le travail intellectuel qui l'explique n'est donc pas, dans ce cas, le produit de l'impression faite sur les sens par le phénomène physique ; l'explication vraie que l'homme donne tire donc sa source d'une puissance indépendante de la modification de l'organisme, puisqu'elle lui fait trouver la vérité quoique ses sens persistent à lui montrer l'erreur.

Qu'on me permette un autre exemple pour achever de faire ressortir le fond de la pensée. Le piqueur d'un géomètre, observant que son maître est sans cesse occupé, soit sur le papier, soit sur le terrain, à former des triangles, soupçonne qu'il y a dans cette figure *quelque chose* de précieux, de commode qui la fait employer. Or cette idée de quelque chose, de cette propriété quelconque, voilà l'idée primitive, préexistant à toute recherche ; voilà ce qui se trouve dans tous les hommes et dans tous les lieux, ce

qui se trouve chez l'homme inculte, comme chez le savant, parce que cette idée est une de celles qui appartiennent essentiellement à l'intelligence, comme l'étendue au corps; elle est dans son fond.

Cet homme examine donc tous les triangles, ceux tracés sur le papier comme ceux indiqués sur le terrain, les plus petits comme les plus grands, il les regarde dans tous les sens et à plusieurs reprises; mais il a beau envisager cette figure, le *quelque chose* qu'il soupçonne est encore inconnu. Enfin, las de regarder, il s'informe et on lui démontre, ou, à force de réfléchir, il découvre que la propriété du triangle qui lui donne tant de prix ne consiste pas dans la superficie visible qu'il mesure, mais dans le rapport qui existe entre ses angles et ses côtés, et dans son égalité à deux angles droits. Or cette propriété générale du triangle que dès ce moment il comprend, mais qu'il n'a pas vue, il ne la rattache ni à ceux qu'il a observés dans les cartons de son maître, ni à ceux qu'il a toisés avec sa chaîne dans l'opération géodésique. En effet, c'est qu'aucun ne l'a montrée, à ses yeux, malgré l'inspection attentive qu'il a faite de toutes ces figures. On voit donc ici la propriété générale du triangle cherchée en vertu de l'idée primitive d'une propriété, et découverte par le raisonnement, c'est-à-dire par un

enchaînement d'idées ou de vérités abstraites qui ont fait sa démonstration. Que reste-t-il donc pour les sens? des angles et des côtés, ce qui reste pour les yeux des animaux qui ne deviennent pas, cependant, géomètres; parce qu'ils n'ont pas l'idée d'une propriété, de ce quelque chose, enfin, qu'ils n'ont pas besoin de connaître, et, conséquemment, cette vacuité d'idée chez eux les rend à jamais incapables de découvrir le *quelque chose* qui est général.

Cet exemple, comme beaucoup d'autres, ne suffit-il pas pour montrer tout ce qu'il y a d'irréfléchi (car le mot d'ignorance nous est interdit à leur égard) dans ces savants qui viennent encore au sein des académies vous dire, avec une sécurité qui glace, que toutes nos idées viennent de la sensation.

§ 3. DE LA SOURCE DES IDÉES PRIMITIVES OU GÉNÉRALES.

Après avoir considéré dans un précédent paragraphe le mode d'action qu'exercent sur nos organes les corps extérieurs, le nombre et la nature des attributs de la matière que nos sens peuvent manifester, nous avons vu que leur pouvoir se borne à nous montrer dans la nature des cou-

leurs, des formes, des odeurs, des sons, des consistances et des températures, etc., sans qu'ils puissent, au delà des apparences, pénétrer dans la constitution des êtres. Cependant, quoique l'homme n'atteigne par leur secours que le monde phénoménal, nous voyons qu'il attribue, dans sa pensée, les impressions qu'il reçoit à des objets réels auxquels il reconnaît, avec l'existence des propriétés, une coordination, une subordination à des lois, etc. Or, où prend-il ce genre de notions, puisque ces idées ne naissent pas elles-mêmes des phénomènes sensibles? On ne peut supposer qu'il arrive à cette induction sans une première donnée qui lui serve de mesure et l'y conduise; car il ne suffit pas qu'une conséquence existe dans les faits, il faut la puissance de la tirer. A quel résultat intellectuel servirait la présence des phénomènes de la nature, si l'homme n'avait pas les moyens de s'y reconnaître, et s'il ne trouvait en lui-même à quoi rattacher ce qu'il observe? Pour mieux dire, enfin, et toucher au fait, comment supposerait-il l'existence, s'il n'avait pas l'idée de l'être? pourrait-il soupçonner une cause s'il n'avait pas l'idée de cause, reconnaître des propriétés, des qualités s'il n'en possédait pas l'idée? Saurait-il trouver une coordination, s'il n'avait pas l'idée d'ordre? L'homme

pourrait-il taxer telle action de juste ou d'injuste s'il n'avait pas l'idée de justice? Qu'est-ce donc que ces notions primitives et nécessaires pour rendre raison de toutes ses opérations intellectuelles? C'est l'intelligence elle-même, tout armée, qui revèle en personne son existence.

Ce sont ces idées générales d'être, de cause, de puissance, de quantité, de qualité, de rapport de temps, de juste, de bien, etc., etc., qui sont les attributs de l'intelligence, comme des qualités sensibles sont ceux du corps. Celles-ci révèlent une existence physique, les autres une existence pensante. Un esprit se constitue par des idées et ne peut se concevoir sans elles, non plus qu'un corps sans les attributs de la matière. Si des propriétés physiques, visibles ou palpables, manifestent une substance physique, toutes les idées primitives, générales ou innées, comme on voudra dire, en un mot, toutes les facultés intellectuelles manifestent aussi une puissance de même nature qu'elles, un être intelligent. La conséquence est immédiate et aussi facile que nécessaire, les organologistes l'ont évitée; ils ont eu peur de se trouver une âme comme une vipère dans leur poche, et, dans cette crainte, ils ont partagé le temple pour en chasser la divinité.

C'est au moyen des attributs qui lui sont propres

que l'intelligence se connaît, comme elle connaît les êtres de la nature physique par les leurs; et comme c'est elle qui connaît, elle se pose primitivement, et par cette considération son existence devient pour elle plus certaine que celle des corps. Si elle ne connaît pas sa substance essentielle, elle ne connaît pas davantage celle de la matière; elle n'en connaît que les propriétés; c'est une notion que s'est réservée le Créateur. Mais il suffit à l'intelligence de savoir qu'elle est *une chose qui pense* comme la matière est une chose qui a de l'étendue, qui pèse, etc. La notion qui lui manque ne peut détruire celle qu'elle a.

Comme il est évident pour elle qu'un édifice, une horloge, ne présente aucune qualité ou propriété qui d'abord n'ait existé dans la pensée de l'architecte ou du mécanicien, il est évident pour elle, au même titre, que les créatures physiques ne présentent aucune qualité qui n'ait été nécessairement dans l'esprit du Créateur.

Reportant sur elle-même ces réflexions, l'intelligence conçoit qu'elle ne s'est pas donné les attributs qu'elle trouve en elle, qu'ils ne sont pas le produit de sa volonté, et qu'ainsi, ne s'étant pas formée elle-même, elle a été conçue par une autre puissance. Elle en conclut que ses qualités constitutives, ses idées primitives, propriétés

essentielles d'un être pensant, ont aussi, et à plus forte raison, une intelligence pour origine, où elles résident comme dans leur source nécessaire; et que cette puissance qui a conçu les créatures intelligentes, comme celles qui ne le sont pas, est l'intelligence par excellence, l'intelligence souveraine. Elle l'appelle Dieu, et se dit créée à son image; expression rigoureusement exacte, parce que, en effet, l'intelligence humaine porte en elle les idées qui sont en Dieu, comme l'image contient les couleurs des corps qu'elle représente.

Les propriétés essentielles de l'âme ou les idées primitives, générales, existent donc originairement dans Dieu, infinies et incréées dans lui, limitées et créées dans elle, mais de même genre. Et c'est dans cette identité que l'intelligence humaine trouve la raison nécessaire de ses perceptions. C'est dans ce lien naturel qui l'unit à son créateur qu'elle possède un guide sûr pour ses volontés, sa liberté d'action ; c'est-à-dire la véritable source de la morale, parce que dans ses idées de justice, de bien, elle retrouve la répétition du juste et du bien qui sont en Dieu; elle n'a qu'à suivre les unes pour se conformer aux autres, comme en copiant les couleurs de l'image on prend celles du corps qu'elle représente. Sans

être nécessaire, ni éternelle, ni infinie, elle trouve en elle les idées de l'être nécessaire, de l'infini, de l'éternel, comme celles de la justice, de la bonté, attributs essentiels de la Divinité. Ainsi l'âme porte en elle la puissance et la raison de ses œuvres. Dieu en la créant lui a donné une sorte d'empreinte de lui-même; elle puise dans cette possession le motif de la vertu et le moyen de l'attendre.

C'est en réfléchissant ainsi sur elle-même que l'intelligence arrive d'abord à se reconnaître pour un être pensant, et se sert ensuite de cette connaissance pour remonter à celle de Dieu; c'est-à-dire à la connaissance d'un esprit primitif. Ainsi se manifeste dans elle l'existence de deux intelligences distinctes, l'une comme cause incréée et nécessaire, l'autre créée et contingente, mais qui sont également deux natures pensantes; c'est-à-dire que l'intelligence reconnaît qu'en Dieu, comme dans leur source originelle, résident toutes les idées primitives ou générales. Mais l'âme humaine, trouvant aussi en elle ces mêmes idées, comprend que ce sont elles qui la font ce qu'elle est. En effet, c'est dans cette nature constitutive d'intelligence qu'elle trouve la raison de sa spontanéité, de sa liberté, de sa volonté, de sa personnalité; c'est-à-dire de penser par elle-

même, parce qu'en réalité elle est faite esprit.

Cette double origine des idées générales se présente dans la science comme deux colonnes qui soutiennent toute la métaphysique. On ne peut s'appuyer exclusivement sur l'une sans anéantir l'autre, c'est-à-dire ou l'âme ou Dieu. Otez à l'âme la faculté de penser par elle-même, vous en faites une machine dont Dieu se sert comme des ailes d'un télégraphe pour exprimer les idées; faites-la elle-même source première des idées qu'elle possède, et la voilà Dieu : ne relevant alors que d'elle-même, elle se prendra pour sa propre cause; et, comme l'homme ne manifeste sa pensée qu'avec la condition et au moyen de l'organisme, de là au matérialisme le pas est court.

La connaissance de ces deux sources des idées générales, l'âme et Dieu, ne doit donc pas sortir un instant de notre esprit; elle est pour l'homme qui étudie la faculté de penser, comme une balance qui lui sert à peser les systèmes de philosophie qui ont donné alternativement dans les erreurs que nous indiquons, comme dans des écueils qu'ils n'ont pas su éviter.

L'intelligence trouve donc dans son propre fond des vérités essentielles qui sont la règle et la mesure dont elle se sert pour évaluer les vérités qu'elle découvre secondairement. Les idées générales sont

pour elle comme des noyaux autour desquels se groupent, à mesure qu'elles s'engendrent, les idées particulières qui composent son domaine dans les sciences. Ainsi, à l'idée générale de l'être elle attache l'existence des objets qui apparaissent aux sens, leur rapport à l'idée de rapport, leur quantité à l'idée de quantité, leur durée relative à l'idée absolue de durée ou de temps. Elle estime une action juste, mauvaise ou obligée par l'idée générale de justice, de bonté et de devoir, etc. La science des idées générales est donc véritablement la science des sciences.

En effet, ce qui caractérise l'idée générale et la distingue de l'idée particulière, c'est qu'elle s'applique à une foule de phénomènes qui n'ont entre eux aucune ressemblance, tels que la rotation de la terre et le battement du pouls, qui ne sont comparables que par leur durée, tandis que l'idée particulière est relative à un phénomène, à un objet déterminé, que l'on peut désigner dans la nature, et n'est donnée exclusivement que par lui. L'idée du lis se rapporte à cette fleur et non pas à la tulipe ; au contraire, l'idée générale de rapport, de cause, par exemple, s'applique à tous les êtres et ne se trouve dans les attributs d'aucun d'eux. Il n'y a que des notions particulières et non pas de la science pour l'esprit qui n'a en vue qu'un

phénomène particulier. Newton, étudiant des courbes dans leur génération par le mouvement, fit du calcul différentiel à son insu ; mais Leibnitz, embrassant l'idée dans sa généralité, inventa la science.

Les idées générales, originelles, ayant leur source primitive en Dieu et leur source secondaire dans nous, sont donc ce qui constitue la raison humaine, la lumière qui éclaire tout homme venant dans ce monde (1).

Distinguant son existence des autres existences, l'intelligence humaine exprime sa personnalité par le *moi* qui désigne l'être pensant, voulant, raisonnant, etc. Voilà pourquoi toutes les facultés s'y rapportent, et non pas parce que l'on personnifie le mot *moi*, comme le disent nos phrénologistes.

Est-ce qu'il ne paraît pas maintenant combien est singulière l'inconséquence des matérialistes, qui reconnaissent que les pensées qui ont présidé

(1) Savent-ils ce qu'ils font les écrivains et les orateurs qui, s'arrachant les yeux pour mieux voir, font des sorties aussi violentes que malavisées contre la raison, comme s'ils mettaient leur gloire à renverser la forteresse où se retranche, imprenable, leur pouvoir? Mais vainement ils la heurtent par le pied, elle est suspendue au ciel, elle ne saurait tomber. Leurs efforts ne sont que les coups d'un enfant qui frappe une cloche pour la faire taire.

à l'arrangement de l'univers ne peuvent qu'appartenir à une intelligence (1)? et cependant, quand ils ont trouvé ces mêmes idées dans l'homme, ils n'ont plus voulu y voir les attributs d'une intelligence, ils en ont fait des phénomènes nerveux, et ont ainsi confondu les idées avec des fonctions animales. Mais une *conception*, quel rapport a-t-elle donc avec l'assimilation, la pyrogénésie, l'électricité organique, la sensibilité animale, etc., pour être considérée de même nature que ces phénomènes vitaux? La puissance intellectuelle est nulle part en raison de la puissance vitale, pour être prise pour un de ses résultats, comme le montrent évidemment beaucoup d'animaux où la vie est si énergique.

Mais, puisque l'une et l'autre se trouvent à la fois dans un même sujet, l'homme, ne peut-on pas les mettre sur la même ligne et en faire les attributs communs d'une même substance vivante, le cerveau, par exemple? non, parce que toute fonction vitale n'est relative qu'à l'organisation, et n'a de but que la conservation de celle-ci, et le cerveau, n'étant qu'organe vivant,

(1) M. Broussais dit lui-même que l'athéisme ne saurait pénétrer dans la tête d'un homme qui a réfléchi profondément sur la nature. (Page 725, à la note.)

ne peut avoir des fonctions qui tendraient à une autre fin ; non encore, parce qu'il répugne que le cerveau, dont l'existence est passagère, accidentelle, résultant elle-même de l'organisation, puisse avoir pour attribut de ses fonctions la faculté de connaître des vérités éternelles, d'avoir des idées générales qui sont indépendantes de la disposition organique de l'encéphale et inutiles à son développement (1).

(1) Est-il besoin, après ce qui précède, de faire remarquer l'erreur des philosophes qui ont confondu les idées générales avec les généralisations, qu'ils ont, les unes et les autres, proscrites sous le nom d'abstractions, comme n'ayant de réalité que dans le mot ?

Tous les idéologues de l'école de Condillac croient important de répéter, comme leur maître, que les idées de classe, de genre, d'espèce, etc., qu'ils appellent idées générales, ne sont relatives à aucune existence, qu'elles sont toutes dans la dénomination, et que nous ne les aurions pas si le nom nous manquait.

Sans doute, dans le règne végétal, par exemple, il n'existe pas d'être qui s'appelle genre, et il n'y a que des plantes individuelles ; mais, puisqu'en effet les sens ne rencontrent dans la nature ni classe, ni genre, etc., ne semblait-il pas intéressant pour les philosophes de rechercher comment l'homme pouvait se faire ainsi des idées générales, quand il n'y a dans la nature animale ou végétale que des particularités ? S'ils n'avaient pas négligé cette recherche, ils auraient pu voir qu'en créant ce procédé scientifique l'intelligence en prend le modèle dans sa propre nature. L'homme ne pouvant se représenter tous les individus végétaux ou animaux qui existent à la surface du globe, son esprit cherche à renfermer dans une idée sommaire toutes les notions individuelles, en géné-

ralisant le caractère commun qu'il a aperçu dans elles. Ainsi, dans le genre graminée, il trouve la notion du bambou aussi bien que de l'ivraie. Il cherche donc à ramener les connaissances qu'il a des êtres de la nature à une conception générale. Le propre de l'intelligence est de concevoir, comme celui de l'animal de sentir.

Quand je prends l'épithète qui exprime la qualité d'un corps, que j'en fais un substantif, comme les mots *blancheur, amertume,* pris d'un corps blanc, ou amer, je fais une abstraction, un substantif sans substance, c'est-à-dire que je crée un être sans existence propre, puisque, pour avoir l'idée de blancheur ou celle d'amertume, il faut toujours regarder un objet blanc, et goûter un corps amer, l'absinthe ou l'aloès.

Toutefois il faut prendre garde que toutes les abstractions faites de cette manière, par l'analogie du langage, ne sont pas sans réalité ; il en existe qui ont une valeur absolue. Quoique la rondeur soit toujours aussi la qualité d'un objet sphérique, cette figure possède des propriétés indépendantes de son support, qu'il soit un grain de millet ou un globe céleste.

Le type des abstractions par excellence se trouve dans les entités et les quiddités issues du cerveau d'Aristote, et que, pour la honte du maître et des disciples, la scolastique sut reproduire avec tant de fécondité. Tout le secret de cette génération de subtilités consiste à prendre le nom qui exprime la qualité d'un objet, d'en faire un substantif à part, de chercher les qualités de cette nouvelle substance imaginaire, toujours en suivant l'analogie du langage, et de se jouer aussi dans ces mots vides comme les bulles de savon qui divertissent un enfant.

CHAPITRE II.

DU LANGAGE OU DE LA FORMULE DES IDÉES.

Un fait psychologique des plus remarquables que nous présente l'homme, c'est la faculté qu'il possède de transmettre ses idées et de recevoir celles des autres au moyen de signes physiques, c'est-à-dire de formules verbales ou graphiques très-variables dans leurs genres.

Mais ce qui est plus digne de l'attention du philosophe, c'est que le support matériel ou les signes que l'on dit représentatifs de nos idées ne les représentent réellement pas. Il n'existe, en effet, aucune connexion nécessaire entre eux et les idées qu'ils servent à exprimer. Je veux dire que c'est par un travail purement intellectuel que l'homme reçoit l'idée et la devine en quelque sorte; en d'autres termes, ce n'est pas la parole qui transmet, par elle-même, la pensée; mais c'est l'intelligence qui perçoit l'idée de celui qui prononce le mot ou écrit le signe. Si l'intelligence manquait ou demeurait seulement inactive, l'homme resterait éternellement avec la sensation du son ou de la figure sans avoir l'idée; car de l'une à l'autre il y a l'infini.

Quelque étrange que paraisse cette opinion, il est impossible, cependant, avec un peu de réflexion, d'en accepter une contraire; puisque la pensée, qui ne peut être vue, touchée, ni entendue, est cependant reçue par ces trois sens et par les signes les plus différents, résultat qui n'a lieu pour aucun attribut sensible des corps.

On ne saurait au moins contester, je pense, qu'un homme étranger à une langue a beau en entendre ou en lire les phrases, il n'en saisira pas la valeur intellectuelle, bien qu'il reçoive, comme celui qui parle cette langue, la sensation visuelle et auditive. Cependant, qu'un individu, quelque illettré qu'il soit, se trouve obligé de vivre au milieu d'hommes qui parlent une langue inconnue pour lui, néanmoins il sera bientôt à même de les comprendre : comment peut-il arriver à ce résultat, cet homme, qui ne se doute pas même des différentes espèces de mots qui constituent le langage, si ce n'est parce qu'en écoutant les expressions et observant les circonstances qui les accompagnent il déduit de celles-ci la signification des autres ? véritable fruit de son intelligence qu'il recueille d'autant mieux qu'elle est plus exercée et plus attentive.

Cette opération intellectuelle, indispensable, pour qu'il entre en communication avec ses sem-

blables, n'a pas lieu seulement de la part de l'homme adulte qui parle déjà une langue quelconque, il faut aussi qu'elle se fasse de rigueur de la part de l'enfant. On ne fait, au préalable, aucune convention avec ce nouvel acteur de la scène du monde, on n'a pas de langage primitif et commun, pour lui faire connaître la signification du premier mot qu'il comprendra. Mais ce petit étranger ne tardera pas à concevoir de lui-même le langage de sa mère, et à prendre son rôle dans les entretiens de la famille. Dès que ses oreilles seront assez fortes pour distinguer les intonations des mots, c'est-à-dire, dès que le cerveau, comme sens interne, en conservera l'impression et en donnera le souvenir, il n'aura plus besoin des yeux pour reconnaître les objets, il lui suffira du nom pour se diriger de leur côté, pour porter ses regards vers son lit, son frère, etc. Bientôt il fait un second pas, en cherchant les objets de son désir il essaye d'en bégayer le nom, et ses organes faibles et peu exercés le défigurent; mais alors la nourrice, qui devine le petit interlocuteur, prend son langage puéril, et la conversation est établie. L'étude de l'enfance n'est pas seulement pleine de charme par elle-même, elle sert encore à la philosophie; en observant le développement de leur intelligence, on voit des enfants qui connaissent

une foule de choses par leur dénomination avant qu'ils puissent eux-mêmes les désigner par le même moyen, et dans cet âge on les surprend à faire des petits raisonnements en action très-remarquables (1).

Ces faits montrent l'obligation où se trouvent les enfants d'interpréter le langage avant qu'on ait pu leur indiquer la signification des mots. Dans leur travail d'interprétation, ces jeunes intelligences commettent des erreurs très-dignes d'attention en ce qu'elles prouvent leur activité. Ainsi ils donnent d'abord le nom d'un aliment à tous les autres; se trouve-t-il dans leur voisinage un marchand de friandises ou de joujoux dont ils connaissent le nom et fréquentent la boutique, s'ils rencontrent ailleurs des individus de la même profession, ils les appelleront comme le premier, prenant le nom propre pour le signe de la qualité qui a fixé leur attention. Cette erreur d'analogie est du genre de celles que commettent les

(1) Une petite fille, s'étant aperçue que sa bonne avait mis de l'eau dans sa timbale avant de mettre du vin, crie et indique qu'elle ne veut pas d'eau; la bonne, placée de l'autre côté de la table, fait le geste de répandre l'eau; mais la petite ivrognesse passe la tête sous la table, et, ne voyant pas sur le parquet les traces du liquide, crie plus fort qu'auparavant; il fallut renverser le vase et donner du vin pur pour avoir la paix.

étrangers qui ont saisi l'idée d'une phrase, sans connaître la signification particulière de chaque mot, et qui donnent lieu à ces locutions plaisantes que les étrangers s'attribuent mutuellement (1) (*).

C'est faute de reconnaître que la transmission des idées n'a pas lieu plus par la parole que par les caractères écrits, que le dessein d'enseigner les sourds et muets n'a été qu'une conception tardive. Dans la persuasion où l'on était que pour recevoir une idée il fallait connaître la signification des paroles, ceux qui l'ont d'abord tenté croyaient que pour instruire ces infortunés il fallait nécessairement leur apprendre à lire, c'est-à-dire à attacher l'idée d'un son, d'un mot, aux caractères alphabétiques. Et comme, en effet, malgré cette peine illusoire, le sourd finissait par saisir, d'après les circonstances, l'idée du mot écrit, on se persuadait qu'il ne devait ce résultat qu'à la vertu de la méthode, et qu'en

(1) Il pleut comme un rasoir, etc.

(*) Les enfants apprennent assez tôt à distinguer la signification qui se trouve dans la particule d'un mot pour appliquer à un autre la modification qu'elle y porte. L'un d'eux, qui apparemment avait bien saisi la différence des mots *habiller* et *déshabiller*, étant assis à table, quelqu'un, par accident, le retire un peu : Maman, s'écrie-t-il, il me *désapproche*, mot jusqu'alors inconnu dans la famille.

effet les sourds et muets pensaient leurs paroles, dont évidemment ils n'avaient pas plus de connaissance que l'aveugle en a des couleurs.

Les anciens comme les modernes, tous les philosophes qui ont écrit sur les idées et le langage, à ce sujet, sont restés convaincus de la nécessité d'entendre le son pour recevoir l'idée, la parole étant par eux regardée comme la condition sans laquelle pas de pensée, tant est invétérée l'habitude de parler sa pensée, quoique dans le fait la parole ne soit qu'un moyen plus facile de la communiquer.

Malgré la portée de son intelligence, saint Augustin lui-même s'y trompa ; il fut jusqu'à avancer que les sourds et muets ne pourraient pas recevoir la foi, parce qu'ils ne pouvaient pas apprendre les lettres : *Nam surdus natus litteras, quibus lectis fidem concipiat, discere non potest.* Estius a exprimé sur ce sujet la même opinion. Si saint Augustin avait réfléchi à l'emploi des hiéroglyphes, qui ne manquaient pas à son observation au temps où il fréquentait l'Égypte, surtout s'il avait connu le chinois, il aurait vu qu'une nation des plus anciennes, des plus savantes, n'a pas d'écriture phonétique; que ses livres sont composés avec des caractères idéographiques qui ne se lisent pas en paroles, mais en

idées; il aurait vu qu'il suffit des yeux pour comprendre les pensées les plus délicates, les idées les plus abstraites.

C'est l'abbé de l'Épée qui le premier s'est affranchi de l'erreur que nous signalons. En réfléchissant sur le moyen d'instruire les deux sourdes-muettes qu'on lui avait confiées, il se souvint heureusement que son professeur de philosophie avait une fois avancé cette proposition, *que les idées n'ont pas plus de liaison avec les sons qu'avec les caractères.* Dès ce moment il conçut le dessein d'enseigner les sourds, non par la méthode suivie alors, mais en mettant immédiatement sous les yeux le mot écrit comme signe, en même temps que l'objet. Le succès justifia sa pensée, et il créa, en laissant l'esprit humain suivre son procédé, une méthode naturelle, qui lui suscita de malveillantes et sottes tracasseries, récompenses assez ordinaires des bonnes choses.

Que faisaient donc les sourds-muets dans l'autre méthode? Ce qu'ils faisaient dans celle de l'abbé de l'Épée, sans que ses partisans s'en aperçussent et malgré l'embarras qu'elle suscitait au travail de la pensée; ils concevaient l'idée du signe écrit d'après les circonstances, du verbe, par exemple, d'après l'action. En effet, les hommes privés de l'ouïe ne peuvent faire autre

chose : chez eux l'intelligence travaille par les yeux, et chez les autres par les oreilles ; mais elle procède toujours en vertu des idées primitives qu'elle porte en elle, et ses conceptions ne sont dues qu'à son activité propre.

Les figures, dont l'usage est pour le moins aussi fréquent chez les hommes du peuple que chez les gens de lettres, ne prouvent-elles pas, vingt fois dans une heure, que c'est l'intelligence de celui qui écoute qui saisit la pensée de celui qui parle, dont les paroles souvent expriment un tout autre objet? Quand l'abbé Boileau dit à La Fontaine : *Vous avez mis vos bas à l'envers,* il est clair que ces mots ne signifiaient pas par eux-mêmes : « Vous n'êtes pas à la question; » car La Fontaine, dans son ingénuité, les entendit comme aurait fait un enfant, il regarda ses jambes, et par hasard le fait confirma sa méprise. Lorsque, écoutant soutenir une opinion par quelqu'un, au lieu de lui répondre directement, je me borne à lui dire : «Vous êtes orfévre, monsieur, » ces paroles sont insignifiantes pour qui n'entend qu'elles; mais lui, qui connaît le conseil de M. Josse, saisit bien ma pensée.

C'est peut-être parce que l'esprit a plus de frais à faire dans l'interprétation, que le style figuré plaît davantage. L'intelligence est satisfaite d'elle-

même et se complaît à trouver ce que l'on veut dire dans ce que l'on ne dit pas. On aime à saisir le caractère d'un homme que l'on appelle une girouette, une poule mouillée, etc. Un simple calembour prouve le travail de l'esprit qui sait éviter le piége des mots, comme il sait se défendre contre les illusions des sens.

Trompés par l'intimité qui lie la parole à la pensée, et partant de ce fait que l'homme a dû nécessairement recevoir de Dieu une langue primitive, des écrivains de beaucoup de renommée la considèrent comme le don d'une révélation particulière et prétendent que sans elle, non-seulement l'homme n'aurait pu parler, mais ce qui est plus important, c'est qu'il n'aurait pu penser, selon eux. « *Il est impossible*, nous dit l'un, *d'une impossibilité physique et métaphysique, que l'homme ait inventé la parole, puisque l'invention suppose la pensée, et que la pensée suppose la connaissance nécessaire de la parole* (1) ; » opinion que M. de La Mennais est venu appuyer de toutes les forces de son talent pour en faire la base de son système. Il importe d'autant plus de signaler ce qu'elle a de répréhensible, que l'erreur s'y loge sous le manteau d'une vérité. Sans doute, l'homme

(1) M. de Bonald, *Législation primitive*, t. III, p. 161.

ne possède aucune faculté essentielle, quelle qu'en soit la nature, qu'il ne l'ait reçue de son créateur; mais c'est une doctrine erronée et dangereuse que de faire dépendre ses facultés intellectuelles de ses facultés physiologiques, de subordonner la chose signifiée aux signes, les idées aux mots, comme le font ces deux auteurs.

Préoccupés, sans doute, de leur bonne intention, ces philosophes ne s'aperçoivent pas qu'en faisant dériver la pensée de la parole, leur opinion, aussi bien que le sensualisme, tue l'activité de l'intelligence, qu'elle attaque dans son essence d'être pensant. Ils ne se doutent pas qu'en voulant que l'homme reçoive ses idées par les mots, comme un moulin reçoit son activité par le vent, c'est marcher sur la pente du matérialisme. Qu'est-ce qu'une idée qui dépend d'un son? et si vous supposez à cette parole une valeur intellectuelle, vous supposez par le fait, à celle-ci, une existence antécédente dans la pensée.

L'homme ne pense pas parce qu'il parle, mais il parle parce qu'il pense, et sa puissance de penser ne lui est pas donnée par le vain bruit qui sonne à ses oreilles, elle lui vient de la nature même de son intelligence; voilà pour la possibilité métaphysique. Il a un organe vocal au

moyen duquel il peut former naturellement des sons; voilà pour la possibilité physique. Quand il n'aurait pas de parole plus qu'en a le poisson, l'homme aurait encore fait connaître ses idées par des signes, par des gestes, il aurait su les attacher à des hiéroglyphes ou des clefs, comme il le fait encore nonobstant la parole. Ne voyez-vous pas que vous confondez le moyen de manifester sa pensée avec la pensée elle-même; et c'est ainsi que l'on croit être profond, quand on ne fait que s'abuser par un sophisme, jusqu'à nous dire que les animaux n'ont pas d'idées parce qu'ils n'ont pas la parole. L'erreur est d'autant plus formelle, que l'auteur cite des idées nécessairement antérieures à toute espèce de mots, et indépendantes de toute manifestation.

« Cette idée générale de l'être, nous dit-il, est sans doute la première qui luit à la raison de l'homme naissant, et qui éclaire tout homme venant en ce monde, lorsque la parole qui l'exprime vient porter la lumière dans le lieu obscur (1). »

Le sourd-muet n'a-t-il pas l'idée de son existence, de celle des autres, et par conséquent l'idée de l'être sans l'expression? a-t-il besoin du mot

(1) Page 172.

maître pour avoir l'idée de celui qui l'instruit, ne la possède-t-il pas dès la première leçon? Le mot n'est donc que le moyen de la réveiller dans l'esprit, mais non pas de l'avoir. Si les idées n'existaient pas dans l'intelligence, les mots ne les y porteraient point. Tant de puissance n'est pas donnée à des sons. Les idées ne dépendent pas des mots, ce sont les mots qui dépendent des idées, ils en reçoivent leur valeur.

La question d'ailleurs est depuis longtemps résolue par le fait, puisque l'homme attache une même idée à des mots qui n'ont point de rapport, qu'il transmet des idées identiques par des sons très-différents, qu'il s'entend aussi bien avec le claquement monosyllabique des Hottentots qu'avec les grands mots du sanscrit; et puisque l'aveugle, comme le sourd de naissance, entre en commerce d'idées par les doigts, il est donc prouvé que l'idée est indépendante du signe, et que la pensée de l'homme n'est pas enchaînée avec sa langue. Et d'ailleurs, dans l'hypothèse que nous combattons, n'est-il pas évident que la conception du premier mot n'aurait pu avoir lieu chez l'homme qu'autant que l'inspiration, que le don de l'idée qu'il exprimait eût précédé ce mot, et qu'elle-même eût été là pour le saisir à son arrivée; or ce sont précisément des idées

qui constituent l'intelligence, comme le suppose même le langage de l'auteur que nous critiquons.

Sans doute, la génération des paroles, *prout verba sonant*, est sous la dépendance de l'audition, en vertu du *consensus* organique qui nous fait non-seulement répéter le mot entendu, mais parler l'accent d'une province, d'un village ainsi que de la famille, qui fait redire par l'enfant les paroles de sa nourrice, imiter les cris de l'animal, comme le grasseyement et même le bégayement de son camarade; ce qui donne la raison physiologique des variétés de langues et de la propagation des dialectes, etc. Mais ce jeu de l'écho de nos sens n'est qu'une table rase tant que l'intelligence n'y imprime pas son cachet. Et si le sourd-muet, qui naturellement pousse des cris, des monosyllabes aux plus légères émotions, ne se sert pas de ces signes pour exprimer sa pensée, ce n'est pas qu'il ait dû la recevoir par les sons de la voix, c'est que, n'ayant reçu aucune impression de leur part, il ignore l'action qu'ils peuvent avoir sur ses semblables, et il a recours à ce qui a prise sur eux, aux gestes, pour se faire comprendre.

La parole n'a donc d'autre mérite psycologique que celui d'être, à cause du consensus organique qu'elle a avec l'oreille, l'instrument le plus commode pour la communication de

nos pensées ; mais le consensus dont je parle est aussi très-sensible chez le perroquet, qui reçoit les paroles sans en recevoir cependant les idées, ce qui aurait dû éclairer nos philosophes qui donnent celles-là pour l'origine de celles-ci. La voix l'emporte sur tous les autres moyens, non-seulement parce que ses modifications sont susceptibles d'une multitude de combinaisons, mais parce que, produite par un organe très-sensible aux impressions morales, l'accent qu'elle en reçoit suffit pour la communication de nos sentiments, et les propager à ceux qui nous entendent sans besoin de comprendre nos pensées. La parole est, en outre, le signe qui suit de plus près la rapidité de la pensée ; il atteint l'homme dans toutes les directions, et lui laisse la liberté de ses membres, etc. ; mais, au fond, la parole ne tient sa puissance que de l'adoption et de l'usage que l'intelligence en fait (1).

Faut-il maintenant ajouter beaucoup de choses à ce qui précède pour apprécier ces paroles de M. de La Mennais : *L'enfant n'a d'abord, ainsi que l'animal, que des sensations obscures et sourdes? Nulle idée, avant qu'il les reçoive*

(1) Comprenait-il bien sa matière, C. Bonnet, quand il a dit, dès l'ouverture de son essai de psychologie : « que l'emploi des mots prouve la corporéité des idées? »

d'autrui, nulle connaissance, nul sentiment, tout lui vient du dehors..... Les idées, poursuit-il, *naissent en nous avec les expressions, et apprendre à parler c'est apprendre à penser..... Qu'on nous explique par quelle industrie il aurait* (l'homme) *suppléé à l'enseignement primitif, à la parole qui lui révéla sa propre existence, alors que sa pensée, sa volonté, tout dormait en lui* (1).

Cet animal qui n'a nulle idée, avec quoi, s'il vous plaît, reçoit-il celle que lui présente la parole? Avec la fibre de son cerveau ; car, s'il y avait en lui autre chose qui pût penser, il ne le ferait qu'avec des idées. Vous voilà donc, au premier choc, repoussé sur le matérialisme. Ces citations ne sont pas des paroles qui soient échappées à l'inadvertance de l'auteur ; cette erreur fondamentale se reproduit sans cesse dans l'ouvrage qui a fait sa réputation, elle le féconde : c'est une pierre qui soutient l'édifice, au point qu'il se démolit si on l'en retire (2) (*).

(1) *Essai sur l'indifférence*, chap. 18, 19, etc.

(2) Voyez en particulier depuis les chap. 17-20.

(*) M. de Bonald et M. de La Mennais, alors son disciple, ont travaillé avec beaucoup d'ardeur et de talent à montrer que la parole, source des idées, selon eux, était dans l'homme une connaissance révélée. En établissant ce fait, ils se flattaient de démontrer irrévocablement l'existence de la révélation, et de forcer

Peut-être pensera-t-on nous faire une difficulté de la condition imposée à l'intelligence humaine de ne pouvoir communiquer ses idées et en suivre l'enchaînement qu'au moyen de formules. Chacun de nous sait, en effet, qu'en pensant, les hommes qui ne sont pas privés de

ainsi ses adversaires à la reconnaître dans l'existence même de la faculté qu'ils prétendent lui opposer. En effet, ceux qui la rejettent soutiennent que la pensée est suffisante à l'homme pour le perfectionner, le conduire et l'éclairer sous tous les rapports sans le secours d'une autre puissance.

Mais, quand la thèse de nos auteurs serait prouvée, elle est loin d'avoir l'importance qu'ils lui donnent; en la soutenant ils montrent qu'eux-mêmes n'ont pas compris les véritables fondements de la révélation : les faits sur lesquels elle repose sont d'une autre considération que celle de la parole; ils ne regardent pas l'état primitif de l'homme ni ses facultés originelles. Ce n'est pas la défendre, c'est la compromettre que de confondre comme ils le font l'ordre naturel avec l'ordre surnaturel ; c'est la faute que commettent ses adversaires ; ceux qui la répudient aujourd'hui sont les hommes qu'on appelle *humanitaires,* parce qu'ils ne voient partout que l'homme, et le jugent capable de se suffire à soi-même, système dont M. de La Mennais semble maintenant se rapprocher lui-même. S'il y tombe, il n'aura fait que suivre la pente de sa propre doctrine.

Mais que signifie donc cette question si bruyamment agitée depuis vingt-cinq ans de l'invention du langage ? Est-ce que Dieu qui a créé l'homme parfait ne l'a pas créé tout à la fois et pensant et parlant ? En faisant passer les animaux devant lui, l'Écriture dit-elle que Dieu lui en indique le nom? N'est-ce pas Adam lui-même qui les nomme? L'impuissance où se trouve actuellement l'homme de se former une langue lui-même ne prouve qu'une chose, c'est

l'ouïe parlent mentalement, à tel point que l'on ne peut penser dans une langue que l'on ne s'est pas rendue assez familière pour que les paroles naissent spontanément, c'est-à-dire sans besoin de songer à elles. Mais, loin de méconnaître ce fait, il importe de le signaler en ce qu'il montre que le secours que l'intelligence reçoit du mot

que s'il fût né sur la terre comme il y naît aujourd'hui, dénué de tout, il ne serait pas allé loin ni dans la carrière des inventions, ni dans celle de la vie, et qu'il faut admettre nécessairement que le premier homme est sorti des mains du Créateur avec l'ensemble des facultés qui devaient le distinguer dans la création. L'Ecclésiastique (ch. 17, v. 5) dit, en effet, assez clairement, qu'en créant l'homme, Dieu lui donna, avec son intelligence, une langue, etc.; mais il n'enseigne pas qu'il laissa dormir sa pensée, et qu'il vint ensuite la réveiller par des paroles comme le suppose le système que nous redressons.

Voici un passage où Maine de Biran me paraît avoir assez bien saisi la question dans son véritable point philosophique : « Ceux qui pensent, dit-il, que l'homme n'eût pu jamais inventer le langage, si Dieu même ne le lui eût donné ou révélé, ne me semblent pas bien entendre la question de l'institution du langage; ils confondent sans cesse le fond avec les formes. Supposé que Dieu eût donné à l'homme une langue toute faite ou un système parfait de signes articulés ou écrits propres à exprimer toutes ses idées ; il s'agissait toujours pour l'homme d'attribuer à chaque signe sa valeur ou son sens propre, c'est-à-dire d'instituer véritablement le signe avec une intention et dans un but conçu par l'être intelligent, de même que l'enfant institue les premiers signes quand il transforme les cris qui lui sont donnés par la nature en véritables signes de réclame. » (*Nouvelles consid. sur les rap. du physique et du moral de l'homme*, pag. 94.)

est en raison de l'idée elle-même; en voici un exemple mémorable. Les anciens avaient dit le carré, le cube, ils avaient pu dire la quadrature, la cubature, et même résoudre des équations plus hautes; mais ils étaient restés là enchaînés dans leurs configurations matérielles sans savoir ce qui se passait plus loin.

Descartes arrive, et, au lieu de ces mots carré, cube, et de ces annotations figuratives qui les rendaient incalculables, il dit 2me, 3me, 4me puissance, etc., coupe d'un seul mot le fil qui retenait le ballon de la pensée, et dès lors elle put s'élancer dans l'espace infini du calcul. Mais Descartes avait l'idée de puissance quand il fit ici l'application du mot.

La nécessité où se trouve l'homme d'employer un support sensible pour transmettre ses pensées, de battre monnaie pour donner cours à ses trésors intellectuels, ne prouve pas que sans la parole il n'y aurait point de pensée; car cette pièce de monnaie reçoit son titre de l'intelligence, qui peut, en outre, la frapper en cuivre, la faire en papier, sans diminuer sa valeur, c'est-à-dire se servir de la parole ou d'un signe visible, comme le sourd-muet qui ne parle pas sa pensée, mais qui la représente par des figures sur le tableau.

Loin donc que l'intelligence soit redevable à la parole de ses facultés, rien ne prouve mieux sa puissance que l'usage qu'elle fait de cet instrument, si l'on considère qu'au moyen de sons dissemblables et de caractères très-différents elle fait circuler ses idées non-seulement sur tout le globe, mais de génération en génération; tandis que les signes représentatifs et variables des mêmes idées ne sauraient donner qu'une sensation insignifiante. Si l'ordre que nous observons dans les êtres de la nature nous manifeste la pensée d'un esprit créateur, la coordination des paroles ou des signes révèle aussi notre intelligence, et si par leur moyen nous recevons et donnons une pensée, c'est une double preuve de l'excellence de notre nature.

CHAPITRE III.

DES ABERRATIONS.

Perversion et anomalie des sens, du délire, des hallucinations, de la folie, etc.

Dans ses rapports avec le monde extérieur, l'homme, ainsi que nous l'avons remarqué, reçoit des objets physiques diverses impressions, et, par suite de la sensation qu'il en éprouve, dérive pour lui la notion différente qu'il acquiert de leurs attributs et conséquemment de leur histoire; en effet, les modifications que subissent les corps ne nous sont manifestées que par les sens : ainsi le fer qui se rouille, le fruit que la maturation colore, nous indiquent, par une impression différente, les changements qui se passent en eux, etc.

Mais si l'impression que l'homme reçoit d'un corps en rapport avec ses sens est trop forte, ou que son organe soit trop faible pour en soutenir la commotion, il en résultera pour lui trouble et confusion, au lieu d'une perception distincte des attributs sensibles. Ainsi une lumière surabondante produira l'obscurité, et, si elle est plus vive

encore, la cécité peut s'ensuivre pour toujours. Pareillement, pour l'organe de l'ouïe, s'il y a multitude de voix, on ne distingue que bruit confus, et une détonation trop forte, ou seulement l'action prolongée d'un son très-aigu, peut rendre sourd.

Il faut donc, pour que l'impression soit distincte, et par suite la notion exacte, que l'objet impressionnant et l'organe sensitif conservent entre eux des rapports convenables qui constituent la condition génératrice d'une sensation normale.

En effet, les circonstances extérieures restant les mêmes, si l'organe sensitif éprouve de son côté une modification dans son organisation ou dans le ton de sa vitalité, l'impression sera toute différente, l'œil se trouvera offusqué de la lumière du jour, tandis que la faible lueur d'un cachot suffira pour l'éclairer. Dans d'autres cas, les sensations seront dénaturées, les objets seront aperçus avec des couleurs différentes de celles qu'ils portent; ils paraîtront doubles, renversés, en mouvement quand ils seront fixes, plus petits ou plus grands qu'ils sont en réalité : dans certaines lésions, on ne voit qu'une moitié des objets, etc. De même, pour les autres sens, un bruit léger étourdira l'oreille, les odeurs les plus faibles

seront intolérables et seront perçues à une grande distance. Certains aliments donneront une saveur amère qu'ils n'ont pas pour les autres palais; et des matières qui répugnent et sont dégoûtantes pour l'ordinaire seront recherchées avec délices par l'individu malade : de là toutes les dépravations, toutes les bizarreries du goût qui s'observent dans certains états pathologiques.

Il est évident que ces aberrations accidentelles deviendraient permanentes, si l'état qui en est la cause était la condition naturelle de l'organisme; l'individu ainsi constitué, recevant habituellement des impressions différentes de celles des autres hommes, aurait conséquemment, d'un même objet, une notion différente de la leur. Ainsi le poëte Colardeau, cultivant la peinture, ne voyait pas le rouge, c'était la couleur terne pour lui; pour un autre ami de cet art, le vert et le bleu pâle, ainsi que le rose, paraissaient de la même couleur (1). Une famille anglaise voyait les cerises mûres comme les feuilles du cerisier; un physicien distingué de la même nation n'apercevait pas la couleur jaune, etc. L'ouïe offre des anomalies semblables; il se trouve des personnes qui n'entendent pas les notes musicales à leur

(1) Voyez *Bull. des sciences méd.*, t. XVII, art. 224, p. 340.

véritable hauteur, c'est le ton au-dessous ou au-dessus : cette discordance s'observe même entre les deux oreilles d'un individu, de sorte qu'il est obligé d'en fermer une pour s'accorder avec un autre musicien.

Ainsi donc, par suite d'impressions différentes reçues d'un même phénomène, il arrivera que, tout en raisonnant juste, c'est-à-dire d'une manière conséquente, l'individu sera nécessairement à son sujet en désaccord avec les autres hommes ; il sera dans une sorte de délire partiel et par état normal. C'est le cas où se trouva le peintre sus-nommé, qui, voulant préparer le fond d'un tableau, peignit la toile en rouge. Son maître, en arrivant, le crut fou et engagea avec lui une discussion qui lui révéla le vice de ses yeux.

Avant de poursuivre plus loin l'énumération de ces faits, nous avons besoin de rappeler au lecteur que le cerveau, ainsi que nous l'avons indiqué au commencement de ce livre, est le centre où s'opère le phénomène de toute sensation ; support commun de tous les sens extérieurs ou particuliers, il doit être considéré comme le sens interne ou général. En effet, tandis que les sens particuliers ne fonctionnent

que par le *stimulus* qui leur est propre, l'œil par la lumière, l'oreille par le son, etc., le sens interne est mis en action par tous les stimulus des autres; c'est un écho intérieur qui rend le son des coups frappés au dehors, lesquels ne résonnent pas sans lui. Le cerveau est aussi l'organe d'où partent toutes les réactions qui se passent dans les autres, quelle que soit la nature de leur cause physique ou morale.

En un mot, il faut, pour l'intelligence d'une multitude de faits, observer 1° que le cerveau ou sens interne est le miroir central qui réfléchit les impressions des sens distincts dans l'instant qu'elles sont produites par la présence des objets extérieurs; 2° que le sens interne a la propriété de conserver plus ou moins nette la trace des impressions qu'il reçoit, ce qui nous procure la représentation intérieure des objets et en donne le souvenir. Il faut noter comme troisième point que le sens interne peut spontanément entrer en action, reproduire plus ou moins exactement les impressions passées en l'absence du stimulus extérieur qui les a causées, et nous donner à lui seul la sensation de la vue ou de l'ouïe, comme il fait sentir à un homme amputé la douleur du pied ou de la main qu'il n'a plus. Les faits que nous avons cités, et ceux qui vont suivre, serviront tout

à la fois au lecteur intelligent d'exemples et de preuves de ce que nous posons ici comme principes.

Les erreurs résultant de l'anomalie des sens dont nous avons parlé tout à l'heure ne portent que sur la nature des objets; mais nous pouvons aussi, à l'égard de leur présence, être trompés par le jeu de nos sens; c'est-à-dire qu'ils peuvent nous les faire apercevoir, quoiqu'ils ne soient plus en rapport avec eux. Les illusions de ce genre naissent de deux manières; les unes sont dues à une impression qui retentit longtemps dans le sens interne, après que la cause a disparu. Tout le monde sait, par exemple, qu'à la suite d'un voyage fait à l'impériale d'une diligence on est encore balancé, les jours suivants, par les mouvements de la voiture, surtout pendant la nuit; le tangage d'un navire se fait également sentir au nouveau débarqué : un instrument de musique résonne dans la tête, et l'air entendu nous importune pendant plusieurs jours. A la suite de ces faits, qui sont assez fréquents, il faut placer l'illusion de Pascal, qui voyait à ses côtés un précipice depuis le jour où il faillit d'être jeté dans la Seine en passant sur le pont de Neuilly; ainsi que celle du peintre Spinello, qui, après avoir fait son tableau de la chute des anges, avait tou-

jours devant les yeux l'image du diable qu'il avait peint.

Mais les illusions de ce même ordre sont produites aussi et souvent d'une manière plus prononcée par l'action spontanée du sens interne qui, travaillant, pour ainsi dire, sur les traces des impressions reçues, renouvelle la représentation d'un objet qui n'est plus en rapport avec les sens extérieurs. C'est là ce qui constitue le phénomène de l'hallucination qui fait entendre des sons et voir des objets qui ne frappent plus les sens; c'est une image renvoyée en dehors par le miroir intérieur où elle s'était formée. Un exemple fera mieux comprendre en quoi il consiste : Un médecin, professeur de la Faculté de Paris, dit qu'au début de ses études anatomiques, voulant un matin allumer son feu, il fut frappé de voir à son foyer le cadavre qu'il avait disséqué la veille, et qui lui apparaissait avec tous les caractères qu'il avait à l'amphithéâtre. Ce spectre lui resta assez longtemps devant les yeux. Ainsi, en vertu du sens interne, l'image d'un objet peut donc être perçue, quoique les sens ne soient plus en rapport avec lui; le phénomène peut même avoir lieu quand ils ne sont plus susceptibles de sentir sa présence.

Les ouvrages qui traitent des maladies mentales

renferment beaucoup de faits qui constatent, chez certains aliénés, la persistance de la sensation des choses avec la perte des sens qui jadis en avaient reçu l'impression. Ainsi des malades aveugles par atrophie du nerf optique voient encore les objets qui ont autrefois frappé leurs regards ; d'autres, quoique sourds, entendent des paroles qui depuis longtemps n'ébranlent plus leurs oreilles. Il existe, en un mot, de nombreux exemples qui prouvent qu'un sens peut être complétement aboli, et les sensations qui s'y rapportent être perçues longtemps encore après (1). La douleur qu'éprouvent les amputés dans des membres perdus est un résultat de même nature.

Il paraîtra, sans doute, étrange qu'on puisse voir un objet qui n'est plus sous les yeux ; mais, si l'on considère que la lumière non plus que le son, qui nous font entendre et voir les corps, ne transmettent à l'encéphale, par les nerfs qui unissent les sens extérieurs au sens interne, qu'un mouvement particulier, on concevra peut-être qu'un mouvement semblable puisse se développer

(1) Voyez le mémoire de M. Esquirole, sur les hallucinations, reproduit de nouveau dans son ouvrage sur les maladies mentales, ainsi que l'article sur le même sujet de M. Calmeil. (*Répertoire des sciences médicales.*)

spontanément par une stimulation intérieure, et, en commençant par l'autre extrémité du nerf, produire néanmoins le même effet : mais on concevra mieux qu'il naisse de l'habitude contractée par le sens interne à la suite des impressions reçues, comme cela arrive pour beaucoup d'autres fonctions; de cette manière, le travail organique étant le même, on ne doit plus être surpris qu'il produise une sensation pareille à celle occasionnée par l'objet présent.

Bien plus, l'organisme donne spontanément des sensations qu'on ne peut rapporter à une impression extérieure reçue antécédemment par les sens, et qu'il compose, pour ainsi dire, de toutes pièces : ainsi on est offusqué par la présence d'une tache circulaire qui voltige comme une mouche devant les yeux; on voit, avec leurs formes, leurs couleurs, des objets qui sont sans réalité; on entend un tintement d'oreille qui donne l'idée d'une sonnette qui n'existe pas; et ces illusions se sont encore observées chez des personnes complétement aveugles et sourdes.

Il se produit des sensations spontanées plus remarquables encore. Le docteur Jourdant dit avoir connu une personne à laquelle il arrivait souvent, lorsqu'elle commençait à s'endormir, d'être tout à coup réveillée en sursaut par un bruit sem-

blable à celui d'un coup de pistolet, et qu'accompagnait la perception d'une vive et brillante déflagration (1). Les autres sens sont susceptibles de pareilles impostures. Des saveurs détestables sont éprouvées sans corps sapide dans la bouche, des odeurs insupportables sans présence de corps odorant, et ce fait s'est également observé chez des sujets qui n'avaient pas d'odorat avant de devenir malades. Il en est de même du tact général, on ressent une chaleur vive dans un point du corps où la main de l'observateur ni l'application du thermomètre ne font apercevoir aucune élévation de température. Des malades se sentent, dans leur lit, déchirés par des pointes, des aspérités, quand ils sont couchés le plus mollement possible. D'autres sujets éprouvent un mouvement de rotation, de déplacement, dans un point de l'économie, comme si un corps étranger était en mouvement dans l'intérieur de leurs tissus, etc. Un officier de l'empire, retenu dans une maison de santé, sent courir un rat entre sa peau et ses vêtements; vingt fois par heure, il porte sa main avec précipitation sur divers points de son corps et s'écrie : Je le tiens, il est pris. Un médecin de la capitale, en proie, depuis plusieurs années, à une affection de même

(1) *Dict. des sciences méd.*, art. Imagination.

genre, et qui s'est compliquée des impressions les plus étranges, dit que parfois son cerveau semblait se mouvoir en spirale, et qu'il lui donnait ensuite très-distinctement la sensation d'un corps fondu qui se fige.

Les viscères abdominaux deviennent également le siége de sensations illusoires et qui ne sont pas causées par la présence des objets qu'elles supposent ; ainsi, pour n'indiquer que des faits très-connus, l'hystérique croit ressentir une boule lui remonter de l'abdomen à la gorge ; des femmes hors d'âge ont cru sentir un enfant s'agiter dans leur sein, et ont gardé cette persuasion au delà du terme de la gestation, etc. Saint François de Sales rapporte qu'une veuve, sa parente, femme d'ailleurs fort raisonnable, après s'être figuré, pendant son veuvage, qu'elle était enceinte, se prit, un soir, à crier comme une personne qui accouche, et passa toute la nuit dans cette illusion. Le docteur Calmeil dit à ce propos qu'il connaît une femme, jeune encore, qui a renouvelé plus de vingt fois une pareille scène. Sa conviction est si intime, qu'à chaque prétendue couche elle reste au lit et s'impose les précautions de rigueur après l'enfantement. Elle prétend qu'à la faveur de l'obscurité on lui ravit ses enfants, au lieu de se croire dupe d'une illusion.

Les sensations spontanées et anormales ont

deux origines qu'il importe de distinguer ; elles peuvent tenir à un désordre local, partir d'un seul appareil organique, et alors elles se bornent au sens particulier qui les donne. Mais le désordre fonctionnel qui les cause peut avoir son siége dans le tronc même de l'arbre nerveux, se ramifier de là sur plusieurs ou même sur tous les sens à la fois, et, conséquemment, bouleverser le système entier des sensations. Dans le premier cas, l'illusion étant instantanée, ordinairement peu fréquente et limitée, aucun trouble intellectuel ne peut s'ensuivre; l'individu conserve par-devers lui tout le moyen d'apprécier l'erreur du sens qui le trompe; dans le second cas, c'est-à-dire dans celui où le cerveau est lui-même le foyer du désordre, l'ensemble de ses fonctions étant perverti, le trouble de la raison est inévitable, le sujet n'a plus la faculté de comparer ses impressions et de distinguer celle qui n'est pas conforme à la réalité des choses; toute la face du tableau est dénaturée. En effet, supposons seulement qu'un état pathologique survienne dans le cerveau, et qu'il soit de nature telle que le sens général ne ressente plus dans une juste mesure l'impression des sens particuliers, dès lors ceux-ci donneront des sensations inexactes ; elles seront diffuses ; les couleurs, les sons seront inaperçus ou dénaturés, selon la souffrance du cerveau; des

illusions d'optique seront complètes; le malade prendra une croisée pour une porte, et tombera d'un troisième étage, quand il croira faire un pas dans la rue. Des cordons agités lui paraîtront des reptiles qui serpentent sur son lit. Dans une autre circonstance, les sensations seront exagérées, douloureuses, intolérables: un objet brillant irritera le malade, comme l'eau fait pour l'hydrophobe; ou bien, elles seront désordonnées, incohérentes et sans rapport avec les circonstances extérieures: le malade verra la maison s'enfuir, le plancher tomber sur sa tête; il voudra s'échapper, et il croira voir un précipice devant lui. Un homme, dans une fièvre ardente, voyait un étang près de son lit, et se roula sur le pavé de sa chambre, croyant se plonger dans l'eau pour tempérer son ardeur (1). Sous l'empire de cette perturbation, en proie à la douleur et aux illusions, le malade aura alors un délire frénétique.

Or tous ces phénomènes, qui peuvent s'observer dans un accès de fièvre, résultent du désordre intérieur et se composent de sensations produites par l'action immédiate du cerveau lui-même; si les sens extérieurs y contribuent, c'est qu'ils partagent forcément son état de soufffrance,

(1) Sigward, *de vi imaginationis*, p. 22.

et se trouvent dans la nécessité d'éprouver secondairement du trouble dans leurs fonctions.

Ces sortes de sensations, qui donnent parfois un spectacle de fantasmagorie, peuvent naître artificiellement par l'effet d'une substance qui attaque le cerveau. Qu'une personne, par erreur ou par imprudence, prenne une forte dose de belladone, l'encéphale en recevra une stimulation particulière qui produira les visions les plus étranges, et exaltera l'imagination de l'individu de manière à provoquer de sa part les discours les plus singuliers (1). C'était d'un moyen de ce genre qu'usait le berger, prétendu sorcier, qui voulut faire assister Gassendi au sabbat; mais l'initié remplaça l'opiat par de la confiture, et laissa le pauvre garçon faire à lui seul une lanterne magique de son cerveau.

Je pense maintenant qu'il nous est facile de comprendre, d'après les seuls faits que nous venons d'indiquer, comment l'organisme peut occasionner, en effet, beaucoup de désordre dans nos idées; mais, si nous y prenons garde, il nous est également facile de voir que les erreurs produites par nos sens servent, tout aussi bien que les perceptions réelles, à la manifestation de l'intelligence; car, derrière les sensations illusoires,

(1) On en peut voir un exemple assez remarquable dans le journal des *Connaissances médico-chirurgicales*, février 1834.

elle se montre aussi distincte et aussi active que nous l'avons vue dans les sensations régulières et conformes au monde extérieur. En effet, le malade qui voit des serpents, crie et s'épouvante de leur aspect, qui appelle à son secours, et qui s'indigne, si on ne s'empresse de les chasser, agit et se comporte comme nous le ferions dans la réalité des choses. Si nous sommes menacés, à l'improviste, du contact d'un de ces animaux, chacun de nous subitement se recule et se récrie comme à l'apparition d'un danger; c'est l'image de ce qui se passe chez le malade : son délire ne se trouve pas dans des raisonnements qui diffèrent essentiellement de ceux de l'homme sain ; il consiste seulement dans un langage qui suppose des existences sans réalité pour les spectateurs. Mais, quoique ce malade nous tienne des discours insensés, ses jugements ne doivent pas être confondus avec ses sensations et être considérés comme l'œuvre du cerveau qui produit ces dernières, car si le cerveau est cause des sensations singulières ou effrayantes qui trompent le malade, les conséquences que celui-ci en tire accusent une autre origine et prouvent qu'elles ne sont pas, comme ces sensations, un produit physiologique de l'encéphale. Ce n'est probablement pas le cerveau qui s'effraye lui-même

des étranges visions qu'il enfante. Son état pathologique n'est qu'une certaine manière d'être, indifférente pour lui, comme toute condition l'est pour la matière.

Il serait bien plus étonnant qu'avec des sensations différentes de celles qu'éprouvent les hommes en santé qui l'environnent, le malade continuât de raisonner comme eux : c'est alors que sa raison elle-même serait pervertie et bizarre, si, par impossible, en percevant les objets avec des attributs qu'ils n'ont pas, il persistait à les juger comme les autres hommes. Comment Colardeau, voyant le rouge de couleur terne, aurait-il osé l'employer pour une autre nuance que celle-ci, sans commettre une action insensée? et pourquoi le frénétique qui voit des fantômes ou tomber le plafond de sa chambre ne ferait-il pas un mouvement pour s'échapper du lit? Égaré par le désordre de ses sens, un homme peut-il, dans cet état, donner à son langage de la suite et du sens? Faut-il s'étonner de l'incohérence de ses idées ou de ses paroles quand ses sensations n'ont elles-mêmes ni liaison, ni rapport avec ce qui l'entoure, et ne sont plus, par conséquent, en harmonie avec les nôtres?

Joignez à ces circonstances les paroles prononcées sans intention et par le jeu spontané des or-

ganes vocaux, qui sont agités, comme le sont tous les autres, par l'excitation fébrile, vous aurez le délire le plus compliqué des affections cérébrales. Rétablissez le calme dans cet appareil général des sens, comme il arrive après un accès de fièvre, et l'ordre reparaîtra dans les impressions, et, par suite, dans les idées. C'est comme si vous aviez substitué devant les yeux un tableau à un autre; avec cette différence, que les images ou les impressions, au lieu d'être produites par cause externe, l'étaient par cause intérieure.

Il me semble, si j'en juge bien, que c'est faute d'entrer dans de pareilles considérations, qu'il règne tant de confusion et de méprises dans ce qu'on écrit tous les jours sur l'intelligence de l'homme. Sans doute, c'est pour cette raison que la plupart des physiologistes qui s'en occupent, déconcertés par les aberrations auxquelles elle est sujette dans de pareilles circonstances, doutent qu'elle existe ou la renient pour doter la matière de ses facultés. Il faut donc se préserver d'une erreur si commune; et parce que le cerveau peut être la cause du délire, gardons-nous de conclure que c'est le cerveau qui pense et qui raisonne; ce serait dire que l'œil disserte sur les couleurs parce qu'il nous les fait distinguer avec plus ou moins de vérité.

L'intelligence, par ses écarts mêmes, par le caractère qu'elle donne au délire, montre qu'elle assiste toujours au tumulte des sens, qui l'égarent quand on veut observer d'un œil attentif ce qui s'y passe.

Maintenant, supposons que ce désordre des fonctions sensoriales, au lieu d'être produit par une affection aiguë de l'encéphale, tienne à un état chronique de ce même organe, il prendra un caractère de permanence, et produira un délire habituel chez le sujet.

Transportez, dis-je, la névrose que nous avons vue se développer dans l'utérus, c'est-à-dire un travail analogue, dans le cerveau lui-même, elle ne fera pas sentir les mouvements du fœtus, ni les douleurs de l'enfantement; mais elle y fera naître une multitude de sensations de la vue, de l'ouïe, etc. Elle y fera voltiger un essaim d'images, comme le fait une dose de belladone; en un mot, elle produira la foule des visions qu'éprouvent beaucoup de malheureux atteints d'affection mentale (1).

(1) Berbiguier a employé trois volumes à décrire les légions de farfadets qu'il voyait durant sa maladie. Un autre aliéné, qui prétend s'être guéri lui-même, a publié l'an dernier, pour faire l'histoire de sa maladie, une brochure qui n'est que la série des tableaux fantasmagoriques qui l'ont obsédé.

Or c'est effectivement le cas d'un grand nombre d'aliénés. La plupart sont en proie à des hallucinations continuelles ou fréquentes, dans lesquelles ils entendent des paroles et voient des objets sans réalité : elles tourmentent leur imagination, les exaspèrent, troublent leur raison et constituent ainsi et la nature et la cause de leur folie; et cependant il nous sera facile de faire voir encore dans les actes, comme dans les discours les plus déraisonnables, qu'elles occasionnent de la part de ces infortunés, que l'intelligence est tout aussi active et montre une existence aussi indépendante avec des sens trompeurs qu'avec des sens véridiques.

Mais, avant d'entrer dans les considérations que nous réservons à ce sujet, il nous sera utile de faire voir que les divers phénomènes que nous avons montrés comme l'ouvrage propre du cerveau peuvent aussi être produits, dans le sens interne, par l'action de la pensée elle-même, ce qui nous donnera une double preuve de sa puissance; et, pour faire comprendre comment cela peut arriver, nous demanderons au lecteur la permission de consacrer un paragraphe pour montrer l'action que le moral exerce sur le physique.

Nous ferons d'abord observer, comme opposition à ce qui précède et comme transition à ce qui suit, que, si l'intelligence, ainsi que nous venons de le voir, est le jouet des sensations qui l'asservissent et l'entraînent à de faux jugements, il faut remarquer aussi que la nature et le degré des impressions reçues par les sens peuvent, à leur tour, dépendre de l'intelligence elle-même; car non-seulement nos sensations sont en rapport avec les dispositions de l'organisme, mais aussi avec la connaissance que nous avons de leur cause.

Faut-il, en faveur de cette assertion, rapporter les faits les plus vulgaires et rappeler, par exemple, que la représentation en cire d'une pièce d'anatomie provoque des nausées chez des personnes qui ignorent la nature de ces préparations, tandis que d'autres se ferment les narines à leur aspect, et soutiennent qu'elles sentent l'odeur de la putréfaction. Qui ne sait pas qu'une larve d'insecte bien dégoûtante, une chenille, placée dans un mets, va soulever l'estomac et produire une indigestion chez la plupart des convives, qui ne se doutent pas que l'insecte n'est qu'en sucrerie. De semblables imitations servent, dans le monde, à faire des plaisanteries qui produisent des résultats analogues. Il arrive

également que des personnes ignorantes, assistant, pour la première fois, à un spectacle de jongleurs, s'effrayent et tombent en syncope, parce qu'elles prennent au pied de la lettre un tour, une scène fantastique ?

Zimmermann dit que le fils d'un gouverneur des Barbades, homme d'ailleurs très-sensé, avait une si grande aversion pour les araignées, que le seul semblant de lui montrer un de ses insectes le faisait entrer dans une sorte de fureur convulsive, même quand ce n'était qu'un morceau de cire noire qu'on lui présentait.

Mais voici des faits plus curieux. Un homme s'endort à l'abri d'une haie, et la nuit le surprend dans cet état. Des chasseurs aux oiseaux viennent placer, sans l'apercevoir, leur filet et leur brandon tout près de lui ; ils frappent le buisson, le bruit réveille cet homme, qui, se voyant environné de lumière et de ténèbres tout à la fois, et ne sachant ce que c'est, en reçoit une impression si vive, qu'il perd la raison sur-le-champ et pour toujours. Tout le monde connaît l'histoire de ce peureux qui, s'étant, par amour-propre, engagé à cogner, de nuit, un clou dans une église, et qui ayant, par mégarde, attaché son habit, se croit sans doute retenu par une main surnaturelle, et meurt.

Ceux qui ignoraient la nature des illusions produites autrefois dans les loges de francs-maçons en éprouvaient des sensations conformes aux idées qu'on leur en donnait, tandis que ces sortes d'épreuves n'avaient aucun effet illusoire sur les récipiendaires qui savaient à quoi s'en tenir.

De pareils effets sont bien évidemment le résultat de la pensée plutôt que de la sensation elle-même ; ils montrent qu'en prenant pour réalité ce qui lui vient dans l'imagination, l'homme en reçoit une impression en rapport avec son idée.

Une jeune fille, nourrie, par les discours de son père, de la pensée du suicide, rencontre un pistolet qu'elle crut chargé et qui ne l'était pas ; elle l'appuie sur son front et lâche la détente en criant : Je suis morte, heureusement ! je suis morte ! L'idée de sa mort la jette dans le délire, et, le lendemain, elle était morte en effet (1).

Si une simple illusion peut occasionner des désordres de cette nature, avec plus de raison on doit s'attendre à les voir survenir quand la réalité sera cause des réactions de la pensée.

(1) *Année littér.*, t. IV, p. 15.

DE L'INFLUENCE DU MORAL SUR LE PHYSIQUE,

considérée comme cause de la perversion des sens et des hallucinations.

Ce n'est pas seulement des causes physiques que proviennent les mouvements qui se passent dans le sens interne, mais aussi du moral qui peut faire sentir à l'organisme une influence égale à celle qu'il en reçoit.

Personne n'ignore qu'une frayeur, par exemple, peut porter le trouble dans nos fonctions; qu'elle peut, chez un sujet, causer des palpitations, un tremblement de tous les membres, amener une syncope; chez un autre, produire une douleur de ventre et un flux diarrhéique; chez un troisième, c'est une incontinence immédiate du liquide contenu dans la vessie qui en résulte, etc.

Une impression moins prompte, des craintes bien souvent imaginaires, produisent également des désordres très-remarquables : des symptômes d'hystérie, de catalepsie, une sorte d'imbécillité, ainsi que d'autres phénomènes nerveux, peuvent en être les suites. On les rencontre, en effet, dans les maladies que le peuple de certaines campagnes appelle des *sorts jetés,* maladies qui s'observent principalement chez les personnes du sexe dont

on a frappé l'imagination en les menaçant de quelque maléfice, de la puissance des sorciers, etc. Ces affections ne sont que des commotions par causes morales qui s'étendent, par contre-coup, sur les plexus nerveux qui régissent les viscères (1).

(1) Pour faciliter, au lecteur étranger à l'anatomie, l'intelligence de plusieurs assertions contenues dans ce paragraphe, j'ajouterai la note suivante :

Le cerveau, comme centre du système nerveux, envoie des cordons ou rameaux qui vont s'épanouir dans les appareils des sens distincts, qui sont comme les instruments du système des relations, ainsi que nous l'avons indiqué dans nos considérations sur l'animal (qui se trouvent dans un précédent volume, p. 333). Il part encore du centre cérébro-spinal des nerfs particuliers qui sortent du crâne et vont se rendre au poumon, au cœur et à l'estomac.

Mais, en général, les autres viscères ne sont pas, comme les organes des sens, sous la dépendance directe du cerveau ; ils sont sous l'empire immédiat de l'appareil nerveux ganglionnaire, ou grand sympathique, qui est spécialement chargé de vivifier leurs fonctions. Cependant, comme il existe de nombreuses anastomoses entre les cordons qui partent du centre cérébro-spinal et ceux du sympathique, les viscères abdominaux ne peuvent pas complétement se soustraire à l'influence du premier.

Cette disposition anatomique rend compte de certaines propagations pathologiques qui s'observent dans l'économie. Que le cerveau éprouve quelque modification, celle qui résulte d'une simple fatigue, par exemple, le phénomène peut bien rester là d'abord ; mais, si cette souffrance du cerveau s'accroît, les sens se ressentiront de son malaise et partageront sa lassitude ; la vue se troublera, et les oreilles bourdonneront. L'état du cerveau s'aggrave-t-il jusqu'à le jeter dans la stupeur, il cessera alors de répartir la sensibilité dans les divers rameaux qui émanent de sa substance,

Le célèbre mot de Turenne, prononcé au moment de sa première bataille : « Tu trembles, carcasse ! tu tremblerais bien davantage si tu savais où je veux te conduire aujourd'hui, » se rapporte aux effets d'une impression morale

et les fonctions des sens particuliers seront suspendues. Il est clair pour tout le monde que le sens le plus épuisé, en un mot que l'organe qui se trouvera dans la plus mauvaise condition, sera le premier à prendre sa part de l'état du cerveau ou à la prendre plus forte.

Mais la réaction du cerveau ne se borne pas aux sens distincts; son trouble pathologique peut retentir et sur les viscères qui communiquent directement avec lui, et sur ceux qui ne reçoivent son influence qu'au moyen des anastomoses; par là se conçoivent les palpitations de cœur, les dyspnées, les spasmes de l'estomac, et les troubles des fonctions digestives, etc., qui surviennent à la suite des fatigues du cerveau ou de tout autre état pathologique qui a pris chez lui son point de départ.

La réflexion faite tout à l'heure pour les sens extérieurs est aussi applicable aux viscères; il est évident que le plus sensible sera le premier à ressentir le contre-coup ou à l'éprouver plus fortement.

Il faut remarquer, de plus, que, si le cerveau, par suite d'une application immodérée, d'une méditation ou d'une affection morale quelconque, peut être immédiatement le point de départ des troubles divers sus-indiqués, les sens particuliers eux-mêmes, surexcités par un exercice excessif, peuvent devenir la cause première de tous ces phénomènes pathologiques, en réagissant sur le cerveau, support commun de leurs impressions. Et, si cette réaction de leur part est trop forte pour se borner au cerveau, elle ricochera sur les viscères, comme nous l'avons indiqué plus haut ; et alors on aura des troubles non-seulement dans les fonctions des sens, mais dans es fonctions digestives, circulatoires, respiratoires, etc., et qui ne sont pas les moins rebelles aux moyens thérapeutiques.

qui continuent encore dans les organes après la résolution du héros qui les observe et les méprise, comme Scévola méprise la douleur de sa main qui brûle. Les animaux ne présentent jamais cette concurrence des deux natures; l'organisme chez eux commande à lui seul; le chien fuit s'il a peur, et mord s'il est en colère; rien n'impose silence au mouvement physiologique.

Il existe des faits qui prouvent d'une manière frappante jusqu'où peut aller la puissance d'action que le moral exerce sur le physique. Un matelot, pendant la frayeur d'une tempête, sua du sang au visage, tout le temps que dura l'orage (1). Une jardinière, voyant entrer chez elle des voleurs, dans un moment où elle se trouvait seule, en reçut une impression si violente, que les sutures de son crâne s'entr'ouvrirent. Inutile d'ajouter des faits du même genre; chacun sait qu'une frayeur trop brusque peut tuer immédiatement, et même la pensée d'un danger qu'on n'a pas aperçu peut le faire. Telle est l'histoire, rapportée par Pétrone, d'un domestique qui, après avoir passé à cheval, sans le savoir, sur le Pô glacé, en apprenant, au lieu de sa destinée, le danger qu'il avait couru, mourut sur-le-champ.

(1) *Journal encyclopéd.*, janvier 1776, p. 156.

L'effet de la réaction morale peut même se porter uniquement sur le point de l'économie qui sera dans la pensée. Delaroque rapporte, dans son journal de médecine (1), qu'une femme se souvenant, comme par hasard, d'avoir vu quelqu'un paralysé d'un bras, sentit l'un des siens s'engourdir tout à coup; elle veut prendre une bouteille d'eau-de-vie pour s'en frotter, mais, pendant ce temps-là, elle est frappée de l'idée d'un homme paralytique de tout un côté, et aussitôt elle le devint elle-même; sa frayeur augmente, elle craint d'être impotente, en effet elle éprouve une perte générale du mouvement et du sentiment : il fallut la soumettre à un traitement pour la faire sortir de cet état. Une fille voit percer, par un chirurgien, un abcès au bras d'une jeune personne; elle sent elle-même une piqûre au point correspondant qui devint rouge à l'instant et s'enflamma, etc.

Je pourrais facilement augmenter la liste de ces faits, mais ceux que je présente suffisent au lecteur pour lui faire comprendre que, si les organes qui sont sous la dépendance du cerveau, peuvent éprouver, de la part du moral, de pareilles modifications, il ne devra pas s'étonner que sous son influence l'organe des réactions

(1) Juin 1686, p. 44.

lui-même, c'est-à-dire l'instrument immédiat de la pensée, en éprouve de semblables. Il concevra, dis-je, que, par suite de son action, le sens interne nous présente des phénomènes analogues à ceux que nous avons vus survenir par une autre cause.

En effet, cette impression morale, qui produit des palpitations de cœur plus ou moins durables, peut concentrer son action sur le cerveau, le jeter lui-même dans une sorte de chorée, sous l'empire de laquelle les sens spéciaux ne donneront que des sensations fugitives obscures, ou nulles, qui rendront conséquemment les perceptions de l'individu confuses, incomplètes, ou impossibles; cette même action, qui plus est, pourra le frapper de stupeur et suspendre sur-le-champ les fonctions des sens.

Une affection morale est capable de tourmenter le cerveau au point de produire un délire instantané qui durera autant qu'elle. Un médecin-accoucheur de la capitale rapporte que le mari d'une dame, sa cliente, homme fort raisonnable d'ordinaire, est tellement ému chaque fois que sa femme entre dans les douleurs de l'enfantement, qu'il perd entièrement la raison, au point qu'il faut, tant il extravague, le séquestrer jusqu'à ce que l'enfant soit né; alors il est ramené auprès de sa femme, et, voyant ses douleurs calmées, il reprend

lui-même ses sens et l'habitude de sa raison.

Pinel dit que deux frères, réquisitionnaires en l'an II, assistaient, l'un à côté de l'autre, à une même bataille ; l'un d'eux fut tué, et l'autre reste immobile comme une statue et perd la raison. Quelques jours après, il fut ramené dans la maison de son père ; un troisième frère, en apprenant, à son arrivée, leur double malheur, tomba dans le même état que lui (1).

Un sentiment moral d'un autre genre, tel que la joie, peut avoir des effets semblables sur l'organisme. Une jeune fille, ravie de l'arrivée inattendue d'un frère que l'on croyait perdu, se prit à rire, sans pouvoir exprimer autre chose ; ce délire diaphragmatique dura trois jours, au bout desquels elle mourut. Ce fait rappelle cette Romaine, qui avait cru son fils tué à la bataille de Cannes, et qui mourut en le revoyant ; ainsi que la mère de Thamas-Koulikhan, qui, en apprenant la victoire de son fils sur les rebelles, fut prise d'un délire qui dura plusieurs jours. Weber a connu un homme que la joie rendait hémiplégique du côté droit (2).

Mais hâtons-nous d'observer, pour arriver à notre but, que ce ne sont pas seulement des impres-

(1) Pinel, p. 168.

(2) *Observ. méd., fascimul. ult.*, p. 67 ; 1765.

sions involontaires et subites qui agissent sur nos organes et troublent leurs fonctions; la volonté, par une action lente, mais prolongée, peut, à son tour, être la cause indirecte et éloignée de leurs lésions. En faisant un usage excessif de ses facultés intellectuelles, l'homme épuise ses forces et finit par porter atteinte principalement aux organes des relations.

En effet, dès l'instant que l'homme veut s'attacher à l'observation d'un phénomène, il est obligé d'y appliquer ses sens. Ainsi, attention du côté de la vue, pour examiner, par exemple, des objets microscopiques; pour disposer les couleurs d'un tableau, d'une tapisserie, etc. : attention du côté de l'ouïe, pour ajuster sur leur triple corde les octaves d'un piano, pour composer des phrases musicales, etc. Mais cette tension organique ne porte pas seulement sur les sens distincts, elle se fait principalement sentir sur le sens général ou interne, qui tient les autres sous sa dépendance, comme il est soumis lui-même à leur impression.

L'homme ne peut se livrer au travail intellectuel, réfléchir sur une pensée quelconque, sans réagir sur son cerveau, soit pour se représenter à l'imagination les phénomènes qui le préoccupent, s'ils sont du ressort des sens; soit pour fixer ses idées sur des formules, s'il ne s'occupe que de

conceptions pures, puisque l'intelligence, ainsi que nous l'avons remarqué, pour suivre et coordonner ses opérations, est obligée d'employer des supports sensibles.

Ici rappelons-nous que les opérations de l'intelligence portent sur deux ordres de faits bien différents; les uns, qui dépendent de l'imagination et que l'intelligence conçoit en se les figurant : les ouvrages exécutés ou décrits; en un mot, les productions de tous les arts sont enfantées de cette manière. Si l'esprit en raisonne les rapports et la convenance, c'est toujours aux sens qu'il demande les matériaux.

Les autres, au contraire, ne sont que des conceptions pures où l'intelligence n'a en vue que des vérités abstraites qu'elle examine, qu'elle poursuit dans leur conséquence et qu'elle enchaîne par une série de jugements. Dans ce travail, les mots lui servent pour fixer ses raisonnements, ses idées, mais rien de concret n'est présenté aux sens; elle fait alors de la métaphysique, qu'on peut appeler la science des conceptions, par opposition aux arts, qui sont la science des images. Cette distinction n'est pas sans importance; elle nous donne celle des aberrations et nous indique leurs causes.

En effet, qu'un homme se mette à penser à

une chose qui tombe sous les sens, c'est-à-dire à se représenter à l'imagination des objets de la nature physique, si son application est trop vive et trop longtemps soutenue, le cerveau restera dans l'état où le travail de l'esprit l'a placé, et alors l'individu en éprouvera une sensation qui continuera, non plus par le travail de l'imagination, mais en vertu de la modification portée dans le sens interne, et il sera obligé de subir, malgré lui, l'effet d'un état de l'organisme survenu indirectement sous l'influence de la volonté, c'est-à-dire d'un travail immodéré; et alors il se trouvera dans le cas des sensations sans causes extérieures dues aux mouvements spontanés du sens interne, comme nous l'avons dit précédemment, et, devenu visionnaire de l'objet qu'il se représentait, l'individu sera sur le chemin de la folie. C'est à cette cause qu'il faut rapporter ce qui s'observe dans des cas analogues à celui de Spinello, où, par suite des efforts de l'imagination, l'impression, et avec elle l'image de la chose figurée, se continue ou se renouvelle comme celle reçue par un corps extérieur.

Voyez ce nostalgique, que le besoin de voir son pays fait mourir : ce n'est d'abord pour lui qu'un désir vague, qu'une préoccupation rêveuse; mais bientôt sa santé s'altère, la fièvre le prend.

Écoutez-le dans son accès : il nomme les objets de son cher pays, il leur parle, il leur rit, il les embrasse, le voilà insensé, si son état persiste; c'est-à-dire s'il continue à se représenter les objets de ses désirs.

Est-ce un pauvre matelot, las d'errer au sein de l'Océan, que l'ennui et le mal font songer à la terre? Il se la représente si vivement, qu'il finit par la voir, et trompé par des sensations que crée sa pensée, n'apercevant plus que des montagnes, des arbres placés devant lui, il croit, dans son délire, marcher sur la côte embellie de verdure, et c'est dans la mer qu'il tombe. Des malades, soumis longtemps à une diète trop sévère, voient, tout éveillés et sans délire, à côté d'eux, des tables servies d'aliments qu'ils convoitent, et ils ont de la peine à se convaincre que c'est une illusion; ceux, au contraire, que tourmentent les ardeurs de la soif, aperçoivent des fontaines limpides, des ruisseaux couler, et tout ce qu'ils voient leur semble des vases pleins d'eau; ils se rappellent très-bien, après leur retour à la santé, avoir éprouvé ces sensations.

Fodéré rapporte, d'après Alderson, l'observation d'une dame sourde, sujette, quand elle était seule, à des visions composées de fantômes et de divers genres de personnages; mais tout dispa-

raissait dès que sa servante entrait dans sa chambre, c'est-à-dire dès qu'on venait distraire son imagination, qui avait, sans doute, accoutumé son cerveau à lui donner de pareils spectacles; un jour, l'illusion fut telle qu'elle crut recevoir la visite de plusieurs personnes de sa connaissance dont les unes n'existaient plus; elle voulut sonner pour avoir une table de jeu, et toute cette société d'enchantement s'évanouit.

On concevra donc qu'une personne livrée à une méditation violente, qu'elle y soit provoquée par des peintures idéales ou réelles, par une description lue ou entendue, etc., pourra en sortir visionnaire, en emportant dans son cerveau la représentation des objets, comme on emporte l'image du soleil couchant sur lequel on a fixé les regards. Je veux dire que, dans les travaux de l'imagination, l'action de la pensée peut suffire à elle seule, ainsi que les faits nous l'indiquent, pour faire subir au cerveau une modification plus ou moins profonde, et que sous son influence le sens interne sera susceptible de donner diverses hallucinations et de faire éprouver par cette cause toute la série des sensations spontanées aussi bien que par suite des impressions reçues de l'extérieur.

Les maisons d'aliénés renferment, en effet, un

grand nombre de ces malheureux qui sont obsédés par les enfants de leur imagination, et qui voient les objets dont leur pensée s'est longtemps préoccupée; ils parlent, agissent, comme s'ils les avaient en réalité devant les yeux, et c'est souvent en cela que consiste tout leur délire.

Comment expliquer autrement que par la théorie que nous présentons les hallucinations de certains aliénés qui entendent les réponses à des questions, les répliques à des discours qui n'existent que dans leur tête, ainsi que celles qui consistent dans l'audition de phrases prononcées dans les langues étrangères que le malade a étudiées? Ces phénomènes n'indiquent-ils pas que le cerveau reproduit spontanément les mouvements que lui avait imprimés le travail de la pensée dans la discussion imaginée par l'individu ou dans l'étude des langues qu'il a apprises? M. Esquirol cite un officier supérieur qui avait des hallucinations de l'ouïe et entendait parler dans plusieurs langues qu'il connaissait; mais il dit que les phrases qui résonnaient à ses oreilles étaient moins claires dans le russe, qu'il ne savait pas aussi bien que les autres langues.

Indiquons maintenant les effets qui résultent de la préoccupation d'un objet intellectuel; car

les efforts de l'intelligence pour la conception des choses spirituelles peuvent, comme ceux qu'elle fait pour comprendre les choses sensibles, troubler les fonctions du cerveau. Qu'un individu se laisse fortement absorber par une idée quelconque, son attention pourra tellement se concentrer sur elle, que ses rapports avec l'extérieur seront interrompus; il ne s'apercevra pas des objets qui frapperont ses sens, étrangers qu'ils sont, d'ailleurs, dans ce travail. Une fille, au rapport d'Hoffmann, vers la fin d'un sermon, resta immobile comme une statue, privée de mouvement, ne voyant, n'entendant, ne sentant rien. La circulation et la respiration étaient dans leur état normal. En reprenant connaissance, cette fille dit qu'elle avait fait des rêves agréables sur son salut. Voici donc une contention d'esprit qui, en produisant une sorte d'extase, interrompt l'action des sens sur le cerveau et suspend ainsi leur fonction.

Ce qui semble nous indiquer que, lorsque le mouvement part des sens extérieurs pour arriver par les nerfs sur le cerveau, celui-ci le reçoit et y participe; mais, quand lui-même entre le premier en mouvement et à un degré excessif, son action le met au-dessus de celle des sens, il ne peut plus en être ébranlé. Et si cette tension de l'encéphale, développée sous l'influence de

la pensée, vient à persister, elle pourra constituer un délire cataleptiforme ou somnambulique, pendant lequel le sujet affecté serait privé de ses sens extérieurs. Toujours est-il certain qu'il peut résulter, de cet effort d'application, une disposition à retomber facilement dans le même état. En effet, pendant cinq semaines, la fille dont parle Hoffmann eut un grand nombre d'accès qui eurent lieu chaque fois qu'une lecture, que des chants la mettaient sur la voie des idées qui l'avaient si fortement captivée la première fois (1).

(1) La plupart des médecins qui parlent des faits de ce genre les traitent d'hallucinations, de visions mystiques ; car, pour certains d'entre eux, Socrate, saint Paul, et même Jésus-Christ, n'étaient que des hallucinés. (Voy. les ouvrages de MM. Lelut et Leuret, et le *Journ. de phrén.*) Nous ferons donc remarquer, à ce propos, que le mot hallucination ne désigne qu'une erreur de sens, une sensation de la vue, ou de l'ouïe, etc., sans cause occasionnelle extérieure : écouter des paroles quand personne ne parle, c'est avoir une hallucination ; mais il ne convient pas d'employer ce mot quand il s'agit de conceptions pures ou d'idées proprement dites. Qu'importe que Socrate ait eu des hallucinations ; les vérités qu'il a enseignées n'en dépendaient pas, elles subsistent après comme avant lui.

Mais, pour montrer combien l'attention peut s'isoler des sens et s'abstraire, pour ainsi dire, nous leur ferons remarquer, dans des faits qui n'ont rien de mystique, que les sensations les plus vives, du moins les phénomènes qui les produisent, peuvent passer inaperçus. Ainsi, dans la chaleur d'une rixe, beaucoup de combat-

Bien plus, si cette application se prolonge trop et dépasse les forces du sujet, elle amènera à son tour la stupeur, dans laquelle le ressort organique, si l'on peut ainsi dire, ne pouvant plus revenir sur lui-même, le cerveau demeure insensible aux impressions extérieures, et l'individu se trouve incapable de discerner les objets qui l'environnent et de se mettre en rapport avec personne, ainsi que l'observation des faits nous l'enseigne. Or, si l'action de la pensée peut à ce point frapper le cerveau d'impuissance, il est clair que plus facilement il lui arrivera de porter

tants ne s'aperçoivent pas de leurs blessures, même les plus graves, qu'ils sentent très-bien dès qu'ils en sont avertis. Mais passons à quelque chose de plus relevé.

Archimède, occupé à résoudre un problème, put l'être au point de ne pas s'apercevoir du tumulte de sa ville prise ni de la présence de l'ennemi qui s'approche pour le tuer. Cet illustre géomètre est-il donc alors halluciné ? On cite un jeune Anglais qu'a connu le doyen de la faculté de médecine, M. Désessard, qui était sujet à des accès pendant lesquels il perdait l'usage de tous les sens, et résolvait, dans cet état, des problèmes de mathématiques qui ne l'avaient pas occupé auparavant. D'autres personnages, tels que Franklin, Riette, à ce qu'on rapporte, ont présenté ce même phénomène.

Or, est-ce qu'il n'existe pour l'intelligence que des idées d'angles ? Pourquoi ne serait-elle pas absorbée par la contemplation ou la recherche des vérités d'un autre ordre, et n'est-il pas, au contraire, plus naturel de voir survenir un pareil état dans un travail intellectuel où les sens n'ont rien à faire ?

le désordre dans ses fonctions. Ce qui nous conduit à concevoir comment la folie que nous avons vue se produire d'une impression morale trop vive naît aussi du trop d'application de l'esprit; ainsi le rhéteur Gallus Vibius, faisant de violents efforts, et, sans doute, mal dirigés, pour comprendre la cause de la folie, devint fou lui-même.

Nous voyons donc, sans besoin de charger davantage la liste des exemples, que le moral, soit qu'il agisse par une action lente, comme dans celle de la méditation et de l'étude, ou par une impression subite, a, sur l'organisme, des effets qui se ressemblent, et produit des phénomènes analogues. Ce qui revient à dire, pour user d'une comparaison technique, que la pression donne des résultats égaux à ceux de la percussion.

DE L'ACTION DE L'INTELLIGENCE DANS LA FOLIE.

Reprenons maintenant les réflexions que nous avons annoncées sur les hallucinations en général, quelles que soient leur nature et leur cause, et faisons voir qu'il est facile de reconnaître, dans les aberrations qui en résultent, l'activité de l'intelligence, et de discerner son ouvrage du produit de l'organisme.

En effet, le délire survenu au sujet des sensa-

tions anomales, des hallucinations diverses, ne consiste pas dans l'étrangeté des sensations, mais seulement dans les idées manifestées à leur occasion par celui qui en est affecté. Or ces idées, quelque extravagantes qu'elles soient, la démence qu'elles constituent, sont toujours l'œuvre de l'intelligence; ce qui le prouve, c'est leur constant rapport avec le degré d'instruction et les connaissances que possède l'individu dans son état sain.

Une dame de Genève croit voir un homme entrer dans sa chambre et se cacher sous son lit : elle se sent saisie de frayeur, elle tremble de tous ses membres, elle est sur le point d'ouvrir sa croisée et de crier au voleur; mais, réfléchissant que personne n'a pu entrer dans sa chambre, qui est bien fermée, elle se calme, et se retient de commettre une extravagance qui l'eût, ainsi qu'elle le prévit, fait passer pour folle (1). Ici la raison corrige l'hallucination, comme nous l'avons vue corriger la sensation du bâton plongé dans l'eau. Mais admettons, à la place de cette femme douée de sens et dont l'esprit était cultivé, une personne ignorant que les sens sont sujets à des illusions, que de pareilles visions peuvent avoir lieu spontanément, et qui croit aux sorciers, aux revenants, elle restera dans la ferme convic-

(1) Mathey, *Recherches sur les maladies de l'esprit.*

tion d'avoir vu quelqu'un, sans pouvoir en sortir; et cette idée préoccupant ensuite son imagination, il en résultera une réaction morale sur le cerveau qui, si elle est assez vive, augmentera sa disposition et donnera lieu au retour fréquent de ces mêmes visions, et les frayeurs de cette personne la conduiront infailliblement à la folie.

M. Esquirol, ainsi que d'autres auteurs, cite, en effet, des aliénés qui sont en proie à de pareilles hallucinations, et qui persistent à les attribuer à la magie, aux francs-maçons; d'autres, au pouvoir de la physique, etc. : chacun, selon ses préjugés et ses connaissances, modifie son délire par l'explication qu'il prétend en donner, plutôt que de croire à une erreur de sa part.

L'un a des hallucinations de l'odorat, de l'ouïe; il entend du bruit des paroles qui l'obsèdent; c'est pour lui l'effet des menaces que lui a faites un ennemi, il se croit sous la puissance d'un maléfice, et victime d'un pouvoir occulte, etc.; de cette croyance naît une agitation extrême, un tourment inouï mêlé de désespoir, un délire constant s'établit, c'est-à-dire la folie que le malade compose lui-même sur ses préjugés, tandis que le fait du cerveau consiste à donner simplement une sensation sans impression externe.

Une couturière malheureuse, obligée de tra-

vailler bien avant dans la nuit, contracte une ophthalmie qui se complique d'une diplopie double; elle voyait quatre mains et quatre aiguilles travaillant ensemble. D'abord elle se rassure sur ce phénomène, qu'on lui dit dépendre de l'état de ses yeux; mais sa misère augmente, et probablement avec elle les inquiétudes et la débilité. Alors cette infortunée, rêvant, sans doute, à quelque événement extraordinaire pour sortir de son état, s'imagine bientôt que réellement elle fait quatre coutures à la fois, et que Dieu, touché de sa misère, fait un miracle en sa faveur, et de cette manière, par une supposition gratuite de sa part, elle passe à l'aliénation mentale dont elle fut atteinte (1).

Ce n'est pas, en effet, l'hallucination par elle-même qui égare; car, souvent, elle n'est pas une sensation qui diffère beaucoup de celles qui sont connues, mais c'est la cause à laquelle on l'attribue qui fait le délire; car entendre une voix, fût-elle menaçante, n'est pas un phénomène inouï, mais, dès l'instant que l'homme qu'elle poursuit se croit victime de la magie, d'un pouvoir surnaturel, il prend l'allure d'un insensé.

Il arrive même que l'hallucination n'est pas telle que l'individu croit l'apercevoir dans la sensation; c'est son intelligence qui la caracté-

(1) Obs. de Chambeyron.

rise. Pour appuyer cette assertion, le docteur Leuret, dans sa personne même, nous offre un exemple dont il n'a, pour sa part, vu qu'une partie de la conséquence. Ce médecin nous rapporte que, revenant d'une syncope, à la suite d'une saignée, il crut entendre le bruit d'un flacon posé sur une table de marbre, suivi d'une sorte de crépitation semblable à celle d'un acide versé sur un carbonate. Il voulut faire observer cette imprévoyance aux gens qui le servaient; ceux-ci crurent qu'il délirait et l'avertirent de son erreur. Je compris alors, dit ce médecin, que j'avais une hallucination. Mais, je le demande, cette hallucination, qui consistait probablement dans les bruits d'oreilles qui surviennent dans de pareilles circonstances, eût-elle été celle d'un homme étranger aux manipulations chimiques? n'est-elle pas, évidemment, une induction de sa part, une application des connaissances que possède le malade? Que le cerveau ait causé le bruit, voilà pour sa part; mais l'acte qui l'attribue à un flacon d'acide qui se brise sur du marbre vient d'ailleurs; toute personne autre qu'un chimiste aurait bien pu percevoir le bruit, mais elle serait restée là (1).

On peut rapprocher de ce fait celui d'un général sujet à des hallucinations, qui, dans le parc de

(1) *Fragments de psychologie*, p. 136.

Saint-Cloud, prit le sifflement des arbres, agités par le vent, pour des injures, et qui s'imagina que son ennemi le poursuivait en se cachant. Il crut entendre, dans ce bruit, *lâche, piou-piou*, et fut sur le point d'entrer en fureur, si M. Esquirol ne l'eût calmé.

Toutes ces variétés de délire, toutes ces aberrations ne nous montrent-elles pas le travail de l'intelligence qui vient, pour ainsi dire, dénaturer la sensation, et lui donner un caractère qu'elle n'a pas dans l'appareil sensorial?

Les viscères abdominaux, comme les sens destinés aux relations extérieures, peuvent donner lieu à des aberrations analogues. Souvent, en effet, ils deviennent le siége de sensations singulières qui ne se bornent pas à la boule des hystériques. Divers états pathologiques, surtout les névroses de ces viscères, en font naître parfois de la nature la plus étrange, et telles que plus elles s'éloigneront des impressions habituelles, plus l'individu en sera étonné lui-même, et, conséquemment, plus les explications qu'il en donnera nous paraîtront insensées.

Une femme enceinte croit sentir un mouvement de reptation si distinct, qu'elle s'imagine

avoir des serpents dans l'utérus et devient folle. Une autre éprouve des douleurs inouïes qui lui travaillent les entrailles, le cœur et autres organes, et ne concevant pas que des douleurs si extraordinaires pouvaient être le produit spontané de l'organisme, elle en cherche la cause ailleurs; elle compare sa souffrance à une bête qui déchire sa proie, et se persuade enfin qu'elle a un animal dans le ventre; et cette idée fut sa folie. Un troisième sujet, qui avait une fois en sa vie senti l'étincelle électrique, devint aliéné, parce qu'il s'imagine que les douleurs aiguës qui le tourmentent viennent d'un appareil électrique qu'il a dans l'estomac.

M. Pinel a donné des soins à une dame dont les intestins étaient le siége d'une sensation semblable pour elle à une sorte de vibration qui s'étendait dans tous les viscères. «C'est comme si, dans mon ventre, disait cette malade, était placé un ressort auquel tinssent tous les filaments, toutes les fibres de ma poitrine, de mon dos, de mes reins, de mes jambes, et qu'une certaine secousse fît tout mouvoir à la fois.... Le principe de tous mes maux est dans mon ventre; il est tellement sensible que peine, douleur, plaisir, en un mot toutes espèces d'affections morales ont là leur principe; un simple regard désobligeant me blesse dans cette partie si sensiblement, qu'elle

ébranlée; je pense par le ventre, si je puis m'exprimer ainsi. »

Au milieu de tout le désordre de sentiment et de langage qui s'observe chez les aliénés, il est facile de voir, néanmoins, que la faculté de raisonner ne perd pas de son activité; et, si l'on veut tenir compte de la perversion qui existe dans leurs sensations, on conviendra que ces malheureux ne se comportent pas différemment qu'ils ne feraient dans un état normal. D'après les médecins des établissements destinés aux affections mentales, les hallucinés qui entendent, pendant la nuit, des voix ou un bruit quelconque qui les empêchent de dormir, et se persuadent que ce sont des moyens employés par leurs ennemis pour les tourmenter, demandent tous à changer de chambre; ils se barricadent le soir, ils font des efforts pour vaincre le sommeil; tous espèrent prendre leur ennemi sur le fait; ils usent donc de leur intelligence pour expliquer comme pour prévenir leurs tourments. Leur délire vient seulement de ce qu'ils assignent à leurs maux une cause qui n'existe pas; mais la conduite de ces infortunés est pourtant raisonnée. L'extravagance que nous voyons dans leurs discours tient uniquement à des sensations qui n'ont plus de rapport avec les nôtres. « J'entends, je vois, disent plusieurs lypomaniaques, mais,

je ne suis pas comme autrefois; les objets ne viennent pas à moi, ils ne s'identifient pas avec mon être; un nuage épais me voile, change la teinte et l'aspect des corps. Les corps les mieux polis me paraissent hérissés d'aspérités (1). »

Les raisonnements si étranges des aliénés ne sont donc, à l'égard de certains sujets, comme ceux de l'homme sain qui s'y rapportent, qu'une conséquence des impressions qu'ils éprouvent; c'est-à-dire qu'ils jugent d'après elles, comme dans l'état normal nous jugeons d'après les nôtres, de l'existence et de la nature des êtres qui nous environnent.

Un ancien militaire, observé par le docteur Foville, se croit mort depuis la bataille d'Austerlitz, où il a reçu une blessure grave; cet homme a complétement perdu la sensibilité, à tel point qu'il ne s'aperçoit pas des corps aigus qu'on lui enfonce dans le dos. Ne sentant plus son corps, il croit qu'il n'existe pas et qu'il ne voit à sa place qu'un simulacre, de sorte qu'en parlant de lui-même il ne dit jamais *moi*, mais *cela;* si on lui demande des nouvelles de sa santé, il répond : Vous me demandez des nouvelles du père Lambert; mais le père Lambert n'y est plus, il a été

(1) M. Esquirol, t. I, p. 414.

emporté d'un boulet de canon à la bataille d'Austerlitz. Ce que vous voyez n'est pas lui, c'est une machine faite à sa ressemblance. Cet homme a souvent refusé de manger, disant : « *Ça* n'en a pas besoin, *ça* n'a pas de ventre. »

Si le *moi* n'est qu'une abstraction, un mot personnifié, comme on nous l'a dit, pourquoi, dans cette circonstance, le cerveau n'a-t-il pas continué sa personnification, au lieu du langage du père Lambert, qui paraît être une conséquence de la croyance qu'il a qu'un boulet de canon l'a emporté ?

Comment concilier, en général, tous ces faits avec le matérialisme, qui veut que nos pensées ne soient que des productions du cerveau, des modifications de cet organe, et que son désordre soit, non pas l'occasion, mais la source des idées des aliénés ? Il est infiniment probable que l'irritation ou la lésion de l'encéphale, quelle qu'elle soit, est la même pour tout le monde, dans une même espèce d'hallucination, par exemple, de l'ouïe ou de la vue ; cependant, que de variétés dans le délire qui en résulte ? N'est-il pas manifeste, au contraire, dans toute l'histoire de ce phénomène organique, que les divers genres de folies qu'il occasionne sont dus à l'intelligence ? On peut y voir, en effet, que si le char de la raison roule

sur un chemin parsemé d'illusions, c'est toujours elle qui tient les rênes, et, quoique sa marche soit vacillante et en désaccord avec celle de l'homme en santé, sa présence n'en est pas moins certaine.

Sans doute, le cerveau, ainsi que tout le système placé sous sa dépendance, agit d'une manière violente chez certains aliénés; par exemple, dans ceux qui déploient une énergie musculaire cinq à six fois supérieure à leur force naturelle : la chaleur qui les tourmente, la longue diète qu'ils supportent, prouvent évidemment, chez eux, une exaltation physiologique; mais ces phénomènes se distinguent par leur nature de ceux que nous venons de signaler dans la folie, quelque part qu'ils aient à son développement.

DE L'IDÉE SEULE COMME CAUSE IMMÉDIATE DE LA FOLIE.

C'est un fait constant, établi par toutes les observations des aliénés, et qui cependant semble être inaperçu, que le délire d'un fou est toujours en rapport avec son éducation, ses connaissances, ses occupations et les circonstances où il vit; de sorte que l'on peut déterminer par la nature du délire le genre d'étude, le degré d'instruction du malade, et *vice versâ*.

N'est-ce pas, en effet, l'ambition, l'opinion politique, l'esprit de parti, le fanatisme, l'enthousiasme pour un système, la poursuite aveugle d'une idée qui égare la raison?

Il est reconnu en Allemagne, où il s'est formé tant de sectes religieuses, que le délire des aliénés, dont le nombre s'est accru sous leur influence, est toujours une manifestation plus ou moins exaltée des idées de leur secte.

M. Esquirol a fort bien remarqué que la nature des affections mentales suivait, chez nous, les événements politiques ; beaucoup d'aliénés se croient, de nos jours, victimes de la police, tandis qu'au temps où l'on s'occupait de magie, c'est d'elle qu'ils avaient le plus à se plaindre (1).

L'activité de l'intelligence, dans les divers genres de folie, est tellement incontestable, que, dans beaucoup de cas, la démence n'a rien à reprocher à l'organisme; elle repose entièrement sur le travail de la pensée, qui fait elle-même son délire. L'idée est le seul point de départ et l'unique cause de l'aberration intellectuelle.

(1) Il serait intéressant de comparer sous ce rapport, avec ceux d'Europe, les aliénés de l'Inde et de la Chine, où les idées religieuses, politiques, sont si différentes des nôtres. On peut présumer, *à priori*, que les maisons des aliénés, dans ces pays, sont empreintes de l'esprit et des mœurs de la nation.

En effet, observons ce qui se passe chez un homme dont l'esprit se passionne pour une utopie quelconque, son imagination ne tarde pas à la mettre en pratique, elle en exagère les résultats, et, sous l'influence de l'ambition, l'idée se convertit en projet; voilà l'individu enthousiaste d'un avenir imaginaire, et dans l'ivresse de son rêve son langage et sa perspective s'harmonisent, ses discours n'ont plus de rapport avec la réalité des choses. Cependant cet homme pourra déceler lui-même par quel travail son esprit s'est conduit dans un monde idéal, c'est-à-dire au délire. Le docteur Leuret rapporte une observation tout à fait propre à montrer ce mode de développement de la folie.

Un jeune homme ambitieux, voulant se faire passer pour prophète et envoyé de Dieu, perdit la raison, et fut, pour ce motif, enfermé dans une maison de santé. Arrivé là, il écrivit au médecin une lettre où il combat l'opinion qu'on avait sur son compte, par des raisonnements très-remarquables; en voici quelques-uns : « Sur quoi s'est-on fondé pour me dire atteint d'aliénation mentale? sur ce que j'ai déclaré à ma famille que j'étais inspiré de Dieu et que j'étais devenu un ministre du ciel appelé à changer la législation du monde; voilà, ce me semble, la question bien

pesée.... Mais Mahomet s'est dit prophète, et les médecins de son temps ne se sont pas avisés de le traiter comme un fou; on l'a cru sur parole, et il est encore respecté. Je n'ai pas encore eu le même succès, mais qui sait ce qui pourra arriver? On a dit de Mahomet qu'il était un imposteur, un ambitieux, un effronté menteur, qui cherchait à tromper les hommes pour s'élever au-dessus d'eux : cela pouvait être contraire à la morale, au bonheur du genre humain, mais ce n'était point un symptôme d'aliénation mentale.

« Eh bien, supposez que j'ai conçu le projet de jouer en France le rôle d'un Mahomet d'une espèce particulière; alors je suis un ambitieux, un effronté menteur, mais je ne suis point un aliéné. Vous concevez que, pour arriver à mon but, il fallait commencer par tromper ma famille, pour la subjuguer d'abord, comme vous savez qu'a fait Mahomet; puis j'ai consenti à être mené devant vous, pour voir quel serait l'effet de mes déclamations boursouflées sur un homme qui, comme vous, est pénétré des idées philosophiques de l'époque; il paraît que mon effet a été manqué, car ni vous, ni ma famille, ne vous y êtes laissé prendre (1). »

(1) Leuret, sur la conception délirante.

On reconnaît évidemment, dans ce fait, que la folie est calculée, qu'elle est un véritable produit de l'intelligence ? Quelle part peut-on faire, dans une aliénation de ce genre, aux lésions de l'encéphale, si l'on considère surtout que le prétentieux jeune homme, voyant que personne ne se laissait séduire, revint à des idées plus saines? Le malade indiquait, en effet, son remède, ainsi que le remarque son médecin, c'était de ne pas s'y laisser prendre; car un peu de succès eût singulièrement échauffé son courage. Le même docteur rapporte qu'un militaire, qui n'avait été que sergent, commença par se faire capitaine, puis major, ensuite maréchal, et finit par se croire parent de Napoléon.

Quelques aliénés, s'appuyant de faits supposés, persistent dans leur conviction insensée, par la régularité qu'ils trouvent dans leurs raisonnements. « J'ai proclamé ma royauté, disait un aliéné au médecin qui voulait le dépersuader; cela est vrai, mais ceux qui m'entourent l'ont proclamée aussi : tout le monde en convient, j'ai donc raison (1). »

C'est qu'en effet l'homme ne délire pas seulement parce qu'il éprouve un dérangement dans

(1) Leuret, *ibid.*

les sens, et que son cerveau lui procure des hallucinations : la folie naît aussi d'une fausse notion et peut uniquement dépendre d'une croyance mal fondée; les aberrations de ce genre démontrent sans réplique l'indépendance et l'œuvre de l'intelligence.

Un aliéné se croit roi, telle est sa prétention, et il y tient. Le surveillant de la maison où il est renfermé lui dit, un jour, sérieusement : « Si vous êtes souverain, comment ne faites-vous pas cesser votre détention, et pourquoi restez-vous confondu avec des aliénés de toute espèce (1)? » Ce discours embarrassa l'insensé; il sentit la force du raisonnement, rentra en lui-même et devint raisonnable. Voilà un argument qui fit ce qu'une affusion froide eût fait dans un autre cas; il régularisa la raison, comme l'eau régularise les fonctions du système nerveux.

Un aliéné peut soumettre à l'expérience son erreur, mettre, pour ainsi dire, sa conviction au jeu, et se rendre à la raison si on lui prouve qu'il s'est trompé. Madame S***, dont l'aliénation mentale consistait à annoncer de grandes choses, prophétisa, en 1817, l'arrivée du Messie pour le 25 mars; M. Esquirol lui propose de passer un écrit dans

(1) Pinel, p. 197.

lequel elle s'engage à être tenue pour folle et à se soumettre aux traitements qu'il voudra lui faire subir, si, le 25 mars, le Messie n'est pas arrivé, si de grands événements n'ont pas eu lieu. Le compromis bien et dûment signé par les parties, le 25 mars arriva, mais sans suite. Le lendemain, M. Esquirol se rend auprès de sa malade et exige l'exécution du traité; la dame s'y prête de bonne grâce, reconnaît son erreur, demande à voir son mari, le mari vient; et sa femme nous parut à tous si raisonnable, dit son médecin, qu'elle sortit à l'instant pour rentrer chez elle (1).

Enfin le fou, dans sa démence, peut rester fidèle à certains principes, comme dans son état de raison. Une demoiselle, dont la folie se compliquait des actions les plus disparates, avait particulièrement l'idée de se tuer. Or, dans un de ses accès, Dieu, selon elle, lui apparaît et lui demande, d'un ton pénétrant, le motif qui la porte à se détruire; elle répondit : Parce qu'on me fait du chagrin. Dieu exige qu'elle fasse serment de ne pas se détruire, et elle le fait. Cette personne, après des moments de calme, ayant eu, plus tard, des accès de folie avec impulsion au suicide, a toujours été retenue par le serment fait dans un

(1) Esquirol, p. 172.

autre accès, ainsi qu'elle l'a raconté elle-même après un retour à la raison (1); c'est-à dire que, dans le bouleversement de ses facultés, la conscience distinguait encore le caractère sacré du serment.

Un officier aliéné cherchait aussi le moyen de se suicider, et tâchait de se faire un instrument de mort de tous les objets qu'on laissait autour de lui. M. Esquirol lui demanda sa parole d'honneur militaire qu'il ne ferait rien pour se détruire, il la donna; et, quoiqu'on lui laissât les mêmes objets dont il voulait se servir, il tint parole.

A la suite des faits de ce genre viendrait se placer l'histoire des aliénés que l'on a guéris en changeant leur conviction, en substituant une idée à une autre, et, le plus souvent, au moyen d'une supercherie. Un fou refuse de manger et croit son honneur compromis s'il le fait. Cependant il reçoit un ordre simulé de son souverain qui lui ordonne de manger, et le met à l'abri de tout déshonneur; il est signé Napoléon. Il prend l'ordonnance, la lit plusieurs fois : il s'établit une *lutte morale* entre sa conviction et l'ordre qu'il reçoit. Après un combat de plusieurs heures, il cède en frémissant, mange, et la nour-

(1) Esquirol, p. 178.

riture le rend à la vie. M. Broussais, qui cite cette observation de M. Esquirol, n'a pas daigné faire attention à ce que signifie cette lutte morale dont il parle lui-même (1). Sont-ce deux circonvolutions cérébrales que ce papier menteur a mises aux prises?

M. Pinel fit simuler, à Bicêtre, un tribunal pour juger un malade qui se croyait coupable et sous le poids d'une grave accusation; le tribunal l'absout, et il fut raisonnable. Une demoiselle de dix-huit ans, souffrant d'une douleur au sommet de la tête, s'imagine qu'un ver lui dévore le cerveau, et cette idée la rend insensée. On pratique, pour la guérir, une incision sur la tête, et l'on sort adroitement un lombric de terre de sa blessure, et la malade reprend sa raison. Le même moyen fut employé avec le même succès chez une autre femme, dans un cas analogue; mais ses compagnes imprudentes, s'étant aperçues de la supercherie, lui disent qu'on s'est moqué d'elle, aussitôt elle reprend sa folie; ainsi qu'il arriva, par une semblable indiscrétion, au coupable qu'on avait acquitté.

On a quelquefois changé la conviction des aliénés et rappelé leur raison par des absurdités. Un

(1) *Journal de phrén.*, janvier 1835.

maniaque se croit mort, et refuse, comme tel, de manger; Forestus lui fait présenter un autre mort qui lui assure que les gens de l'autre monde mangeaient très-bien : le malade se résigne à en faire autant.

Un jeune gentilhomme se croyait damné; Zacutus fit apparaître, la nuit, par une ouverture préparée au-dessus de sa chambre, un homme déguisé à la manière des anges de la peinture, qui le réveille par un coup de trompette, lui annonce que ses péchés sont remis, et disparaît : l'aliéné se lève plein de joie, et fut guéri (1).

Un autre aliéné s'obstinait à ne pas uriner, il redoutait une sorte de cataclysme pour la terre. On vint avec empressement lui annoncer qu'un incendie éclate dans la ville, qu'il menace de tout embraser, et que, s'il n'urine, la ville est consumée : il se hâte de prêter secours, et il se guérit.

Dans ces cas particuliers, on a substitué à une erreur une erreur moins funeste à l'individu; mais, quelle qu'elle soit, elle suppose un acte spontané de la part de l'esprit qui l'accepte, et non pas la disparition, par enchantement, d'une lésion de l'encéphale.

Direz-vous, amis du matérialisme, que le récit

(1) *Praxis medic.*, p. 11, ob. 49.

de pareils contes a subitement ramené le cerveau à son état normal? C'est une conséquence de votre système; acceptez-la, si vous l'osez; mais vous avez trop d'esprit, vous reculez devant elle en souriant; vous voyez assez bien vous-mêmes que, si l'être pensant est sujet à s'égarer avec les sens, souvent aussi il s'abuse tout seul au préjudice comme à l'avantage de son corps qui ne s'en mêle pas.

L'aliénation d'un individu peut, en effet, subir des métamorphoses et varier avec ses idées. Parmi les aliénés de l'hospice de Lyon se trouvait le nommé V***, maniaque par disposition héréditaire; sa manie consistait principalement à ne pas parler. On chercha à distraire son esprit de ses idées, et ce malade fut ainsi traité avec succès: il était mieux, lorsqu'il communiqua avec un aliéné d'un autre genre, qui se croyait victime de la magie, et qui pensait que tous ses organes étaient altérés par cet art. Dès ce moment, V*** se croit aussi soumis à l'influence de la magie; il se plaint d'éprouver des sensations les plus désagréables du goût et de l'odorat; il crachait et mouchait avec effort, pendant des heures entières, pour se débarrasser. Toujours en mouvement, ce malheureux allait d'un lieu à un autre pour éviter les atteintes des magiciens qui le poursuivaient. Dira-

t-on aussi que ce changement de délire est une métastase opérée par le discours de l'autre insensé, et que la lésion se transporta d'une circonvolution à une autre, au lieu de voir la démence de ce malade dans une idée chimérique? En effet, dès que l'on parvint à détourner son esprit des craintes de la magie, il cessa d'être aliéné (1).

En résumé, tous ces faits ne prouvent-ils pas, d'une manière indubitable, que, dans beaucoup de cas, la folie est un état uniquement dû au travail de l'esprit, et que les sens ne contribuent en rien aux aberrations de l'aliéné; et s'il existe d'autres cas, et nous ne voulons pas le contester, où la perversion des sens soit l'occasion ou la cause de ses erreurs, il faut aussi reconnaître, en outre de l'action organique, que la folie naît du mauvais usage que l'homme fait de ses facultés intellectuelles et de la mauvaise direction de ses idées.

Ainsi donc la folie, qui a fourni un appui si cher au matérialisme, bien examinée, prouve elle-même, dans tous ses développements, une puissance intellectuelle dans l'homme.

(1) Bottex, *Essai sur les hallucinations.*

SUSPENSION DES FACULTÉS INTELLECTUELLES.

Considérations sur le rôle de l'organisme dans l'exercice de la pensée.

Dans sa défectueuse condition, l'homme n'a pas seulement à souffrir des égarements de son intelligence; mais la faculté de penser cède, chez lui, aux besoins de l'organisme. L'esprit est obligé d'interrompre parfois ses opérations, et, dans certaines circonstances, l'homme paraît, en effet, complétement privé des attributs de sa dignité. C'est un fait très-imposant qui fournit aux matérialistes leurs arguments de prédilection. M. Broussais, pour tempérer le sérieux de ses leçons de phrénologie, observe plaisamment que, dans le sommeil, la syncope ou l'asphyxie, Psyché disparaît.

Il faut donc nous rappeler encore, pour rester en sécurité en présence de ce fait, que l'intelligence, chez l'homme, ne s'exerce, en général, qu'à l'aide de l'agent organique qui lui est associé, et qu'elle n'est manifestée, en particulier, que par la faculté qu'il a de se mettre en rapport avec ses semblables, et il faut considérer que ce rapport intellectuel, ou la communication de ses idées,

ne s'établit qu'au moyen de signes sensibles, qui sont les dépositaires de nos œuvres intellectuelles. Or, comme le signe est donné, ainsi qu'il est reçu par l'organe, il est clair que, si l'organe fait défaut, la manifestation n'aura pas lieu. Il nous suffira donc de montrer comment l'inaction de l'appareil de sens entraîne celle de l'intelligence, sans besoin de pénétrer plus avant dans l'union intime des deux natures, pour connaître que la personne humaine qu'elles constituent ne trouve que dans leur harmonie la plénitude de ses facultés.

Le concours de l'organisme, dans les opérations de l'intelligence, se décèle, en effet, aux yeux de tout le monde, dans l'intermittence à laquelle sont sujets tous les jours les organes des relations. Qu'un homme résiste au besoin de sommeil pour se livrer au travail de la pensée, par exemple, on voit bientôt ses yeux subitement se fermer, sa tête fléchir et la plume lui échapper. C'est un relâchement du cerveau, comparable au clignement de la paupière. Cependant cet homme fait effort pour continuer son travail, et les sens semblent délassés pour un instant; mais, leur fatigue croissant toujours, ils finissent par ne plus obéir à la volonté, l'œil se ferme, et le monde disparaît pour un temps plus ou moins long. Dans cet état, les

sens particuliers, comme le sens général, en un mot tout l'appareil des relations, c'est-à-dire le cerveau, est insensible aux stimulations ordinaires de la volonté comme aux stimulations extérieures. L'homme a perdu pour l'instant, avec la faculté de voir et de regarder, celle de se représenter intérieurement les objets, ainsi que de penser des paroles, et il ne peut conséquemment coordonner aucun signe d'idée; il ne reçoit ni ne communique plus rien : dans cet état de choses, l'intelligence manque du moyen de s'exercer.

C'est-à-dire que nous sommes conduits, par ce seul fait, à considérer l'homme, tel qu'il se présente à nous quand nous l'observons, comme un être mixte dans l'ordre de la création, destiné, par sa nature, à concevoir, mais à sentir en même temps. Otez-lui cette dernière faculté, la condition de son existence terrestre est détruite, l'autre puissance n'a plus le moyen d'agir dans le monde sensible, l'homme n'est plus au complet. Sans le secours des organes, l'intelligence, en nous, est un œil dans les ténèbres, où sa faculté de voir est nulle sans être anéantie.

La suspension des sens extérieurs n'a pas lieu seulement dans l'inaction périodique du cerveau,

que nous appelons sommeil; les maladies qui les affectent en particulier peuvent aussi interrompre leurs fonctions pour un temps plus ou moins long. Un agent délétère, tel que du cuivre, du plomb, absorbés par l'organisme, une simple affection rhumatismale, suspend l'usage de la parole, de la vue, détruit la sensibilité générale, le mouvement des membres, etc. Cet état peut n'affecter qu'un seul organe, comme il peut s'avancer de proche en proche, s'emparer de tous les sens distincts et abolir ainsi l'ensemble des fonctions sensoriales. Il est évident que, dans une pareille circonstance, l'individu ne pourra se mettre en rapport avec personne.

Pour interrompre tout commerce intellectuel, il n'est pas même nécessaire que les sens aient perdu leurs fonctions spéciales; il suffit que le sujet soit saisi par un de ces états pathologiques qui enrayent les organes locomoteurs, et dans lesquels toute espèce de mouvement étant devenu impossible, l'individu reste comme pétrifié, en continuant néanmoins de voir et d'entendre ce qui se passe autour de lui, mais sans pouvoir le manifester par aucun signe; état qui peut être prononcé au point de faire prendre le malade pour un cadavre par les spectateurs, et le faire enterrer tout vif. Nous n'avons que trop d'histoires qui

témoignent d'une méprise aussi déplorable (1).

Mais, dans l'abolition elle-même des fonctions sensoriales, lorsque la lésion pathologique n'atteint que les organes des sens particuliers, l'encéphale ou le sens interne restant libre, le malade ne pourra-t-il pas, dans cette circonstance, poursuivre le cours de ses pensées? En effet, ce n'est pas un phénomène inouï que de voir des malades perdre successivement ou à la fois l'usage de tous les sens, et conserver pendant ce temps-là leurs facultés intellectuelles, ainsi qu'ils le prouvent après qu'ils sont revenus de cet état,

(1) La ville de Lyon vient d'être témoin d'un pareil événement. M. Deschamps a vu, pendant plusieurs jours, faire les préparatifs de ses funérailles, qu'une fête, heureusement, a retardées d'un jour. Ce n'est qu'au moment d'être cloué dans la bière, que, repoussant une porte qui ne devait plus s'ouvrir, il s'est redressé et a frappé d'effroi les spectateurs en leur demandant à manger. (Voyez les journaux de Lyon d'octobre 1837.)

Tissot rapporte qu'un vieillard de soixante-six ans fut sur le point d'être enterré; cependant il revint à lui et il raconta toutes les circonstances de la dispute qu'avaient eue ses gardes pour réciter les prières d'usage en pareil cas. Une femme, ajoute-t-il, qu'on avait crue morte, entendait tout ce qui se disait et se faisait pour sa sépulture, et s'efforçait vainement de faire connaître qu'elle vivait encore; enfin aux lamentations d'une tante qui l'aimait comme une mère et qui se jeta sur son corps pour l'embrasser, elle fit un dernier effort et poussa un cri, sans aucun autre signe de vie; mais il suffit pour changer la détermination qu'on avait prise à son égard. (Tissot, t. VIII, p. 251-3.)

ou même pendant la suspension des sens, quand ils ont conservé la parole.

M. Andral parle d'une jeune fille de dix-sept ans, atteinte d'un cancer au cerveau, chez laquelle on vit successivement tous les sens s'éteindre, et qui, néanmoins, conserva son intelligence au milieu de tout ce désordre (1).

M. C. J***, allié à la famille de Napoléon, perdit d'abord la vue, plus tard il devint sourd; sa famille communiquait alors avec lui au moyen de caractères en relief ; mais ensuite la sensibilité générale s'étant anéantie chez M. J***, ainsi que la contractilité, cet infortuné père de famille se trouva privé de la seule ressource qui lui restait pour se mettre en rapport avec les siens. Il leur parlait, mais il n'entendait pas leurs réponses et ne sentait plus la douceur de leurs caresses. Cependant, sa femme et ses enfants s'étant aperçus qu'une de ses joues n'était pas entièrement privée de sensibilité, ils profitèrent de ce précieux reste de lui-même pour lui faire part de leurs pensées, en les écrivant sur cette partie du visage ; et l'intelligence de M. J*** eut si peu à souffrir de l'imperfection de ce sens, qu'il lui suffisait des premières syllabes du mot pour comprendre ce

(1) Andral, clin., v. V, p. 612.

qu'on voulait lui dire. Ce fut par ce moyen que son fils lui fit connaître le discours prononcé par Louis XVIII à son avénement (1).

Plater fait mention d'un cas analogue : il dit avoir observé, aux eaux thermales de Plombières un malade qui avait perdu l'usage de tous ses sens, et n'avait conservé de sensibilité qu'à la peau du bras; on écrivait aussi sur cette région ce qu'on avait à lui dire (2).

Dépouillée de ses instruments naturels, l'intelligence eut donc une double tâche à remplir, celle de remplacer le sens de la vue et du toucher par un organe qui n'est pas destiné à nous faire connaître les figures, et en même temps celle de saisir, comme dans tous les cas, la pensée dans la trace des doigts. Il est évident que, si ce malade eût été dépourvu d'instruction, le cerveau le mieux développé n'aurait pas suffi pour pénétrer, au travers d'une sensation de cette nature, la pensée de ses amis. C'est alors que l'existence de l'esprit aurait été bien équivoque pour les spectateurs. Elle eût été également compromise, si M. J*** avait aussi perdu la parole; et cependant cet homme, alors dans une condition inférieure, sous le rapport des sens, au dernier des animaux, eût

(1) *Bull. des sciences méd.*, cahier de janvier 1828.

(2) Plater, observat., lib. I, p. 111.

continué de penser. Les phrénologistes ont omis de signaler à nos hommages l'organe qui sait ainsi suppléer à la ruine de tant d'autres.

Cependant ces faits supposent évidemment que le cerveau avait conservé son intégrité et que l'individu pouvait intérieurement se livrer au travail de la pensée; mais l'encéphale non-seulement est sujet à ne plus communiquer la sensibilité aux organes des sens, mais il peut perdre lui-même sa propre sensibilité, et avec elle la faculté d'être sens interne; ce qui arrive, soit qu'il tombe, spontanément ou par cause connue, dans un état de stupeur ou de narcotisme, etc., Dans cet état, il ne ressentira ni les impressions des sens externes, ni l'influence du moral; il n'est plus apte à établir entre eux aucune espèce de rapport. L'instrument de la formule échappant alors à l'intelligence, l'individu ne peut plus continuer ses opérations intellectuelles; et le temps, plus ou moins long, que durera cette interruption, sera nul pour sa personne et compté comme non avenu. Le monde ayant disparu pour lui, il ne peut y rattacher son existence ni par ce qu'il y a senti, ni par ce qu'il y a exprimé, c'est-à-dire ni aux actions des êtres qui l'environnent, ni à ses propres actes; c'est à ces choses que l'homme lie toutes les cir-

constances de sa vie, c'est par elles qu'il constate son apparition sur le globe.

Telle paraît être la condition où il se trouve lorsque toute fonction des sens est suspendue, dans l'asphyxie, la syncope complète, ainsi que dans l'épilepsie, véritable crampe du cerveau, où l'organe du sens interne est soustrait à l'empire de l'intellect comme, dans le tétanos, les muscles le sont à celui de la volonté.

Quoique la seule connaissance qu'il nous soit permis d'acquérir sur l'union des deux natures qui se trouvent en nous se borne à reconnaître, en général, que le cerveau est l'instrument indispensable à l'exercice de l'intelligence, il nous semble utile, toutefois, de chercher à quel usage elle l'emploie dans ses opérations; la considération de certains faits, en nous faisant mieux distinguer pour quelle part l'organisme contribue dans l'œuvre de la pensée, peut-être pourra-t-elle, sinon nous le faire toucher, nous approcher un peu du lien qui les unit.

Or je dis que, dans les circonstances où l'intelligence, sans être séparée des organes, est forcée d'interrompre ses opérations, son apparente disparition n'est due qu'à l'impossibilité de formuler des idées, ou, si l'on veut, d'exercer sa puissance; car, d'ailleurs, à quel autre usage lui servirait

l'organisme? La matière ne peut fournir qu'un élément sensible; or la pensée n'en contient pas de cette nature.

Petétin, dans son ouvrage sur la catalepsie, cite une dame qui achevait, après ses attaques, les phrases qu'elle avait interrompues par la perte de connaissance, et continuait la conversation où elle l'avait laissée. M. Esquirol rapporte le fait d'une autre dame sujette, par cause héréditaire, à de fréquentes attaques d'épilepsie dont la durée n'était que de quelques secondes, et qui reprenait ses phrases au mot où elle les avait suspendues, sans se douter aucunement de ce qui venait de lui arriver (1). Poupart a observé une fille qui présentait le même phénomène. « Si elle avait, dit-il, commencé un discours que son accès ait interrompu, elle le reprend précisément au même endroit où elle l'avait quitté, et elle croit avoir parlé tout de suite (2). »

L'idée persistait donc dans l'esprit de ces malades et ne s'effaçait pas de l'intellect avec la puissance de la manifester.

En présence de pareils faits, ceux qui veulent que la pensée ne soit que le produit d'une fonction

(1) Esquirol, *Mémoire sur l'épilep.*, ou v. I, p. 272.

(2) *Mém. sur l'Acad. royale des sciences*, an 1705, p. 50, observat. anatom.

organique, un acte spontané du cerveau, diront-ils qu'après un bouleversement comme celui d'une attaque d'épilepsie, la fonction encéphalique, génératrice de l'idée, est reprise au point où elle a été suspendue? Autant vaudrait dire qu'après la convulsion qui saisit le bras d'une personne écrivant, la main se retrouvera justement placée au point où elle était, et avec un mouvement propre à finir le mot interrompu; ce qui serait moins inadmissible que l'hypothèse d'une pensée faite à deux coups.

On ne peut donc pas appliquer à celle-ci ce qui ne convient qu'à son expression. En effet, l'idée, indivisible par sa nature, se représente, après comme avant l'attaque, la même dans l'individu, tandis qu'il ne se fait qu'une partie du signe qui la représente. Vous, dis-je, qui faites de l'idée un produit physiologique, un acte du cerveau, direz-vous, et vous êtes forcés de le faire pour expliquer la présence de cette idée, que le cerveau a recommencé dans le second temps l'acte qu'il exécutait dans le premier; je dis que vous êtes forcés de le faire, puisque, conformément à votre système, vous voulez qu'aucun acte du cerveau soit commandé, mais qu'ils soient tous spontanés, aussi bien ceux qui font des idées comme ceux qui n'en font pas, telle l'épi-

lepsie : mais alors pourquoi le second acte ne débute-t-il pas comme le premier, pourquoi la fin de l'expression dans un cas et le commencement dans l'autre?

Les deux actes étant séparés par un troisième qui n'a point de rapport avec eux, je demande qui réunit les deux moitiés de la phrase, qui juge que l'expression de l'idée est complète, où placez-vous ce jugement? Dans le premier acte? il est anéanti et n'est pas là; dans le second? il n'a devant lui qu'une moitié de la phrase, et il n'existait pas quand l'autre a disparu. En d'autres termes, je vois unité de plan, deux temps et deux actes distincts pour le remplir, je demande auquel appartient la plan de cette phrase.

Direz-vous, au contraire, que ce qui se passe dans le second temps n'est que le produit du premier acte, le résultat de l'impulsion qu'il avait donnée aux organes, ce qui, en effet, est plus raisonnable; vous reconnaissez alors que ce n'est pas à ce dernier acte du cerveau qu'il faut attribuer l'existence de l'idée dont il n'est, dans ce cas lui-même, qu'un effet, au lieu d'être sa cause. Vous ne pouvez non plus attribuer la présence de cette idée au premier acte, puisqu'il est annulé : vous voyez donc qu'il faut chercher la

formation de cette idée ailleurs que dans les fonctions du cerveau.

En n'admettant pour origine de nos idées que des fonctions organiques, il est difficile, il me semble, de concilier l'unité, l'indivisibilité des unes avec les intermittences et la durée des autres; tandis qu'avec une nature qui pense et commande, et une nature qui parle et obéit, avec l'hypothèse d'un télégraphe et d'un télégraphier, nous sommes dans une condition plus satisfaisante. Mettez l'idée dans l'être pensant et voulant, et l'expression dans le jeu de l'organisme, vous concevez comment l'une est toujours identique et indivisible, et comment l'autre s'exécute par portion et en plusieurs temps.

Vous concevez, dis-je, pourquoi les ailes du télégraphe, arrêtées par la violence du vent, continuent ensuite des signes qui se lient aux précédents, ce qui serait plus difficile de comprendre si elles étaient abandonnées à elles-mêmes; c'est-à-dire que vous distinguez mieux les mouvements volontaires quand celui qui ne l'est pas s'interpose entre eux.

Ah! sans doute, si l'idée avait un commencement et une fin, si elle n'était formée qu'avec le dernier mot de la phrase qui l'exprime au lieu de la précéder, j'en concevrais la formation en deux

temps, comme je conçois celle des paroles d'un bègue. Oui; mais placez donc un intervalle dans l'idée la plus générale qu'il vous plaira de choisir, dans celle qui embrasse le passé et l'avenir; divisez celle qui exige le plus de mots pour être exprimée.

La pensée n'est pas une chose étendue qui sorte du cerveau comme Minerve de celui de Jupiter, et qui permette de supposer deux temps pour l'enfanter. Pour les matérialistes les plus absolus, la pensée est aussi un résultat immatériel d'un organe matériel, selon eux, produit dans un temps incommensurable. Rien, en effet, n'est court comme l'instant de la conception. Mais d'ailleurs la pensée précède nécessairement la phrase ou le signe qui doit l'exprimer et qui vient plus ou moins longtemps après elle, selon la nature du langage, et l'idée est déjà au monde quand on commence à parler. Enrayez cette faculté de manifestation qui dépend de la condition de l'organisme de la nature physiologique, la pensée reste en puissance comme elle dans l'esprit du jeune enfant.

Eh bien, cet état de suspension, où le cerveau n'est plus dans les conditions convenables pour servir d'instrument à la pensée, peut persister plus ou moins longtemps, sans qu'on doive en être plus déconcerté. On a vu des malades aliénés

qui, depuis plus d'un an, avaient perdu la raison et la connaissance de toutes les circonstances sociales qui les environnaient : parents, amis, tout avait disparu; et qui néanmoins, après un médicament convenable, une affusion (1), par exemple, reprenaient, avec leur raison, leurs affections, leurs connaissances littéraires, etc., comme avant le jour de leur atteinte. Le cerveau venait-il subitement de reconstituer, après l'avoir détruite, l'intelligence de l'individu? venait-il de répéter dans un instant toutes les fonctions qui avaient produit autrefois ses conceptions ainsi que ses différentes idées relatives aux liens de famille, aux notions de grammaire, etc.? c'est ce qu'il faudrait admettre, cependant, dans l'hypothèse du matérialisme. Ou seulement le cerveau reprenait-il avec ses fonctions naturelles son aptitude à servir l'intelligence dont il est l'associé pour tous ses exercices?

Pour concilier avec ses éclipses l'éclat de l'intelligence humaine, il suffit donc de considérer, comme nous l'avons fait, que l'homme n'est pas une existence purement intellectuelle à la ma-

(1) Un simple purgatif a plusieurs fois suffi pour rappeler la raison, c'est-à-dire pour ramener l'ordre dans les fonctions du cerveau, qui peut être troublé par la présence des vers dans le tube digestif comme par une dose d'alcool.

nière de Dieu ; c'est un être complexe où la nature intelligente, unie à la nature animale, est assujettie à l'ordre comme au trouble des fonctions de celle-ci ; les organes lui sont donnés pour se manifester au monde, comme c'est aussi par leur voie que l'univers se manifeste pour elle. La nature physiologique de l'homme serait une existence sans but si son esprit pouvait agir sans elle.

Cette condition, imposée à l'intelligence humaine, n'a rien qui blesse sa dignité ; puisque Dieu s'est manifesté aussi lui-même par ses œuvres, est-il surprenant qu'elle ait elle-même besoin de moyens sensibles pour se manifester à son tour sur la scène passagère de ce monde ; et n'est-il pas tout naturel qu'elle cesse d'y jouer son rôle quand l'existence physiologique est compromise, comme dans l'apoplexie ou la syncope, et que commence cette dissociation qui doit s'opérer plus tard ?

Après ces considérations, ne pourra-t-on pas concevoir, lorsqu'une lésion du cerveau rendra impossible la formation d'un signe parlé ou écrit, que l'opération intellectuelle ne puisse être manifestée? et faudra-t-il s'étonner, s'il y a difficulté ou impuissance, dans le malade, de formuler ou de coordonner la série des expressions, que les idées soient confuses, incertaines ou compléte-

ment nulles? Ce sont de pareils cas, trop légèrement observés, qui ont fait confondre la pensée avec la fonction du cerveau et ont servi de prétexte pour soutenir la localisation des facultés. Voici un exemple qui nous fera mieux comprendre : un garçon boulanger reçut un coup de pied de cheval qui lui enfonça le crâne dans la région temporale et fut transporté à l'Hôtel-Dieu dans le service de Dupuytren. Ce malade avait l'usage de tous ses sens et il était sans fièvre ; le seul désordre fonctionnel remarquable chez lui consistait à ne pouvoir prononcer aucune phrase, aucun mot qui exprimât une pensée juste. Ainsi, quand on lui demandait le prix de son pain ou combien valaient 3 plus 4, il indiquait un nombre qui n'avait de rapport ni avec le prix du pain ni avec la somme des nombres indiqués. Parmi ceux des observateurs qui avaient foi à la phrénologie, les uns disaient : c'est l'organe des nombres, d'autres celui de la mémoire ou bien du langage, qui est lésé. Cependant quelqu'un s'avisa, en montrant les doigts au malade, de lui faire les mêmes questions, et le malade sépara juste le nombre des doigts qu'il fallait. Il est évident que l'idée qui paraissait si équivoque dans ses paroles était nette au fond de sa pensée, et que son défaut de précision venait de l'obstacle à la formuler. Or, sup-

posons que la lésion eût porté atteinte aux fonctions de la vue comme à celles de la parole, il eût commis, dans les mêmes questions, des erreurs analogues et aurait perdu la même faculté par un autre organe (1).

La lésion des fonctions visuelles, en effet, apporte en particulier de grands obstacles aux opérations de l'intelligence. On le concevra sans peine en considérant d'abord que, pour percevoir distinctement les caractères d'un objet visible, il faut, ainsi que nous l'avons remarqué, que les yeux puissent en soutenir l'impression, qu'ils ne soient pas offusqués de son éclat comme d'une lumière trop vive : c'est-à-dire, il faut que les images se dessinent nettement sur la rétine et se répètent de même dans le sens interne; si elles sont diffuses, la personne ne distinguera pas les objets, et pourra se méprendre sur ceux qui lui sont connus.

(1) On possède beaucoup d'observations de malades qui dénaturent les mots et même des phrases entières. L'un d'eux disait *fromage* pour tambour, *les douleurs ordonnent un avantage* pour les douleurs ont duré davantage, etc., et qui écrivait très-exactement les phrases que dénaturait complétement la parole.

D'autres ne peuvent trouver aucun mot, ou ils en prononcent qui expriment le contraire de leur pensée, ce qui leur cause de la confusion et les afflige. (Voy. *Journal hebdomadaire*, t. IV, 1829, p. 226; *Archives de médecine*, t. XVI, p. 266, t. XIX, p. 109, t. XXVIII, 1832, p. 115, etc.)

Elle sera dans le cas de certains aliénés qui semblent avoir perdu la faculté de lire, tandis que cette perte tient seulement à ce que les lettres chevauchent, à leurs yeux, et ne leur présentent, en se croisant ainsi les unes sur les autres, qu'une confusion de figures.

Mais nous devons observer principalement que, dans un grand nombre d'opérations intellectuelles, la faculté que nous avons de nous représenter intérieurement les objets par le sens interne prend une part très-active, et que la fonction organique qui la constitue est un intermédiaire indispensable.

Ainsi, quand nous voulons nous rappeler les diverses parties d'une ville, la disposition de ses rues, etc., nous nous figurons leur position, leur aboutissant en partant d'un point déterminé. Ce travail est une conception par images, *une imagination*. Nous faisons la même chose pour indiquer un itinéraire au milieu des sentiers qui sillonnent une campagne, comme pour retracer ou décrire les diverses pièces dont se compose une maison, etc.

Or si, par débilité ou par une autre cause, le cerveau est dans une condition qui ne permette pas que nous fassions les efforts nécessaires pour reproduire les images correspondantes aux diver-

ses parties de cette ville que nous voulons nous représenter et coordonner dans leurs positions respectives, s'il nous refuse les moyens d'exécuter ce tableau intérieur, en un mot si le jeu du miroir ne peut avoir lieu, il nous sera impossible d'avoir l'idée des objets de l'extérieur. Un individu, dans de pareilles circonstances, pourra perdre la connaissance de toutes les choses qu'il a vues, par impuissance de répéter l'image d'aucune. L'épuisement ou les souffrances du cerveau peuvent, à cet égard, tellement anéantir ses fonctions et priver ainsi un homme de la faculté de représenter les objets, d'*imaginer,* au point d'être cause qu'il s'égare dans son propre pays, où il sera incapable, ne sachant plus où la prendre, de retrouver et même d'indiquer sa demeure : non pas parce qu'il n'a plus l'idée de son existence, mais parce qu'il ne peut plus coordonner le point où elle se trouve avec les parties intermédiaires à celui qu'il occupe ; en un mot, parce qu'il ne la voit point à sa place dans un tableau effacé pour lui et qu'il n'a plus la faculté de reproduire.

Une personne, dans cet état, paraîtra avoir perdu la mémoire des lieux, comme le prétendent, en pareil cas, les phrénologistes, tandis que c'est la faculté générale du sens interne de rappeler des

impressions reçues qui est lésée chez lui. Ce qui revient à dire, pour s'exprimer plus généralement, que le sujet n'a plus la faculté de formuler par images, comme, dans d'autres cas, il n'a plus celle de formuler par des mots; car c'est l'organisme qui lui donne ces facultés.

Essayons encore, par quelques faits très-simples, de distinguer ce que l'intelligence emprunte à l'organisme dans ces sortes d'opérations de ce qui appartient essentiellement à elle seule.

Après avoir, dans l'intérieur d'une ville, parcouru pour la première fois les appartements d'un hôtel un peu vaste, en remettant le pied dans la rue, il arrive fréquemment, surtout si l'on sort par une porte différente de celle par où on est entré, d'hésiter un instant avant de savoir si l'on doit tourner à droite ou à gauche. Alors on se reporte aussitôt en arrière, l'imagination reprend le fil du labyrinthe, range cette pièce à la suite des autres; cette coordination faite, on se reconnaît immédiatement. La représentation, voilà l'ouvrage de l'organisme; car, si, par maladie ou par excès de travail, le cerveau est fatigué, on ne pourra pas faire cette opération, on sera obligé de demander son chemin. Mais, le tableau formé, qui fait le choix de la figure, qui juge qu'il faut prendre à droite et non pas à gau-

che? Ce choix est une induction, il est le fait de l'intelligence. Je répète mon expression; le cerveau fait le miroir, et l'intelligence reconnaît.

Maintenant est-il bien nécessaire d'observer que l'intelligence ne s'exerce pas seulement sur les objets visibles, qu'elle travaille également sur ceux qui sont entendus et sur ceux qui sont touchés, etc., c'est-à-dire qu'elle opère sur les formes, les sons, comme sur les couleurs? Il faut donc que le sens intérieur puisse rappeler les différentes impressions qu'il a reçues des choses, pour qu'à leur absence l'intelligence se serve des traces qu'elles y ont laissées; il faut qu'il lui fournisse les images qui représentent les objets, mais aussi les paroles qui représentent une idée, pour qu'elle la juge, la pèse, la coordonne avec d'autres, etc. C'est, en effet, ce qui a lieu; le sens interne ou général, comme nous l'avons appelé, n'a pas seulement la propriété de conserver ou de reproduire un genre d'impression, mais il répète celles de tous les sens, y compris celle du mouvement des membres. C'est sur elles et par leur moyen que s'exerce l'intelligence; le peintre pense sur des figures, le musicien sur des tons, comme un autre sur des paroles. Cette faculté organique détermine par son développement le degré d'aptitude particulière qu'elle donne à chacun d'eux.

L'obligation où nous sommes d'employer des images intérieures, dans le travail de la pensée, se manifeste d'une manière sensible à l'égard de la topographie.

Pour se rappeler ses connaissances géographiques, l'homme procède de deux manières, ou par image en se représentant les lieux quand il les a vus, et c'est la plus exacte et la plus facile, ou par formules verbales quand la géographie est apprise dans le récit du livre, comme on le pratique au pensionnat. Dans ce dernier cas, toute la connaissance cosmographique consiste à posséder la phrase ou la formule qui dit, par exemple, qu'Orléans est sur la rive droite de la Loire, au-dessus du confluent du Loiret; et si, pour avoir un complément sensible, on joint à la leçon écrite la vue de la carte, c'est encore à l'image du papier que l'élève rattache sa connaissance, et il ne retrouve le pays qu'en se représentant la figure de l'atlas : tandis que le voyageur voit ensemble et la ville et la rivière et tous les jardins qui embellissent son rivage, il se reporte sur les lieux. Pour trouver ses connaissances, l'un cherche les mots, l'autre cherche les choses.

Mais, si le mot ni la chose ne sont présentés intérieurement par l'opération organique, l'intelli-

gence ne peut agir; il n'y a devant elle que le néant; il n'est pas de sa nature de former des figures ni des sons.

Les considérations auxquelles nous venons de nous livrer, en nous montrant l'emploi que l'intelligence fait du cerveau dans le travail de la pensée, contribuent à jeter du jour sur l'inégalité des intelligences qui s'observe entre les hommes, et dont la différence doit avoir sa cause principalement dans l'organisme, qui offre des dispositions si variées, plutôt que dans l'âme humaine, dont les attributs constitutifs sont les mêmes pour tous.

On conçoit, en effet, qu'un cerveau d'une constitution faible, d'une nature languissante et peu sensible aux impressions des sens, n'en conservera que des traces fugitives, et alors les efforts que l'individu voudra faire pour se présenter les objets seront sans résultat satisfaisant et le fatigueront sans avantage. On conçoit, dis-je, d'une manière générale, que le cerveau est plus ou moins propre à supporter l'action que l'intelligence exerce sur lui dans le travail de la pensée, de quelque genre qu'il soit.

Ainsi tel cerveau aura assez d'énergie pour soutenir l'attention suffisante pour comprendre un calcul d'arithmétique, les éléments de la géo-

métrie, qui ne pourra pas supporter les efforts que demande l'étude des hautes mathématiques.

Mais la puissance d'attention nécessaire pour arriver à d'heureux résultats dans les sciences ne sera pas toujours en raison du volume de l'encéphale, elle dépendra également de son énergie. On voit, en effet, des petites têtes soutenir longtemps et avec succès les travaux de l'étude, tandis que de volumineux chefs ne peuvent supporter la lecture d'un livre sérieux sans être fatigués au bout de quelques pages. Chacun de nous, en particulier, ne sent-il pas, selon l'état de sa santé ou de sa force, qu'il peut plus ou moins se livrer à la pensée? N'arrive-t-il pas à l'homme le plus riche d'idées de se trouver dans l'impuissance d'en produire aucune, non pas parce qu'elles ont disparu, il les sent ensevelies dans le fond de sa pensée, mais c'est leur formule devenue impossible ou trop laborieuse qui le force d'en ajourner l'enfantement. Si un genre de travail nous fatigue moins qu'un autre, ce n'est pas parce que nous y employons des circonvolutions différentes, mais parce qu'il exige moins d'application de notre part, soit qu'il ne demande que des formules de langage plus usitées, plus familières, soit qu'il se rattache à des choses plus connues, plus simples, à des impres-

sions plus fréquentes et dont les traces, toujours présentes, en rendent la représentation facile. C'est pourquoi il est plus aisé de comprendre ou de faire la description d'un instrument d'aviceptologie que celle d'une presse mécanique; mais l'ouvrier qui confectionne celle-ci peut acquérir la même facilité pour elle que pour l'autre.

On conçoit donc, d'après tout ce qui a été dit, comment la faiblesse ou la mobilité du cerveau sera un obstacle aux opérations de l'intelligence et nuira à son développement, et c'est sans doute pourquoi l'enfance est si peu capable d'une application vive et soutenue.

Quelqu'un a dit : « L'attention, c'est le génie. » S'il a dit vrai, il faut que l'organisme permette qu'elle soit assez forte et assez longue.

Il est donc possible que l'impuissance de soutenir l'attention soit la raison du défaut d'intelligence qui caractérise un genre d'aliénés qu'on désigne, dans la science, par le nom *d'imbéciles ;* leur faiblesse de cerveau semble, en effet, se déceler en ce qu'ils sont incapables de garder un instant les traits de leur visage dans une même attitude. « Je n'ai pu, dit M. Esquirol, obtenir qu'ils tinssent les yeux assez longtemps fermés pour couler le plâtre sur leur visage pour avoir leur portrait..... J'en ai vu même pleurer de ce

que le moulage n'avait pas réussi et entreprendre plusieurs fois, mais vainement, de conserver la pose qu'on leur donnait et ne pouvoir fermer les yeux plus d'une minute ou deux. » Le cerveau de ces infortunés semble donc affecté d'une sorte de strabisme qui les empêche de s'appliquer comme cette maladie empêche les yeux qui en sont atteints de se fixer. Le même auteur remarque également que, si une cause quelconque arrête l'attention de certains aliénés, aussitôt ils deviennent raisonnables pendant ce moment (1).

Or, comme il naît aussi des cerveaux avortés dans leur développement et dépourvus de toute énergie vitale, on prévoit que, dans une pareille condition organique, le sujet ne sera susceptible d'aucune application; il pourra même arriver qu'il ne ressente pas ou presque pas les impressions des sens, conséquemment il lui sera impossible de réfléchir sur les sensations, d'en observer les causes : alors il n'apprendra pas à connaître les objets par leurs propriétés bienfaisantes ou nuisibles, et, dans ce cas, il sera incapable de veiller à sa conservation animale. Mais on ne peut rien conclure de ces faits contre la nature de l'intelligence; car des im-

(1) Tom. Ier, pag. 21.

pressions extraordinaires peuvent quelquefois réveiller l'apathie de l'idiot et le porter à réagir sur ses organes défectueux et déceler une intelligence entravée. Pinel rapporte l'histoire d'un idiot qui portait, dans l'aplatissement de son crâne, l'image de la stupidité la plus absolue, et qui, depuis son enfance, n'avait manifesté aucune idée; or, ce malheureux ayant été amené à Paris par les gendarmes et, à ce qu'il paraît, attaché par le cou, depuis lors il répétait sans cesse, quoique mal articulés, les mots : « Soldats, Paris, cou (1). » Il fit donc effort pour répéter des paroles qu'il avait entendues, comme le fils de Crésus, qui n'avait jamais parlé, en voyant un soldat persan sur le point de tuer son père, s'écria tout à coup : « Soldat, épargne Crésus. » C'est la frayeur de l'incendie qui fit marcher le paralytique.

Nous disons donc, pour résumer ce qui précède, que, si l'ensemble des faits nous conduit à reconnaître que le cerveau est l'instrument indispensable à l'intelligence dans la manifestation de ses actes, n'oublions pas que son emploi est entièrement soumis à la volonté, qui peut disposer, à son gré, de ses fonctions pendant des années,

(1) Pinel, *Traité médic.*, p. 127.

pendant la vie entière, pour un genre d'occupations, d'idées déterminées, selon les besoins de l'individu, qui dépendent eux-mêmes des circonstances sociales, des époques de la civilisation. Et le cerveau, dont l'organisation et les fonctions sont indépendantes des temps, des lieux comme de la constitution des empires, subit les déterminations de la volonté fondées elles-mêmes sur l'exigence des temps; il fait de la stratégie sous un gouvernement guerrier, de l'industrie chez une nation mercantile; il cultive les arts quand ils sont en honneur, alternativement sur un même point du globe.

L'esprit, libre de sa nature, suit la direction donnée par les idées dominantes d'une époque, qui n'ont pas le même caractère à Rome qu'à Carthage, à Sparte que chez les Athéniens, et les préoccupations du XIXe siècle ne sont pas les mêmes chez nous que celles du moyen âge.

L'histoire de l'esprit humain aurait dû suffire pour empêcher les matérialistes de faire de l'intelligence une fonction organique. Le cerveau de l'homme, parce qu'il vit à Péking, à Rome ou à Constantinople, n'a pas plus que celui d'un autre animal la liberté de changer ses fonctions : leur somme et leur nature sont identiques en tous temps et en tous lieux.

Et si l'organisme, en mettant, par ses vices, obstacle au développement de l'intelligence, prouve qu'une solidarité existe entre eux, elle ne sert qu'à mieux les faire distinguer ; car, à son tour, si l'esprit est imbu de faux principes, par suite d'une éducation vicieuse, si une erreur a été reçue comme une vérité, si l'homme a de fausses données, s'il se laisse séduire par un système, par l'autorité d'une réputation, etc., la meilleure constitution cérébrale ne lui donnera que des productions malheureuses et stériles. C'est encore ce que l'histoire de l'esprit humain ne prouve que trop ; en politique, en philosophie, en sciences, en médecine, l'esprit de parti ou de système a consommé de beaux talents à élever des édifices sans bases.

Ce qui nous enseigne que dans les travaux de la pensée, pour qu'un homme qui s'y livre puisse aller loin et arriver juste, il faut que son esprit soit nourri de notions exactes, qu'il n'abandonne pas surtout les principes innés de son intelligence, et que son organisme lui permette, en même temps, de soutenir la méditation nécessaire pour les mettre en œuvre. C'est, sans doute, cette perfection que signifie le mot de saint Thomas : *Mens sana in corpore sano.*

L'influence active que l'esprit et le corps exer-

cent mutuellement l'un sur l'autre et l'étroite liaison de leurs fonctions nous conduisent à reconnaître l'importance de la métaphysique pour le médecin et de la physiologie pour le philosophe.

« Ce n'est pas seulement le corps, » disait Platon, « qui, par l'excellence de sa constitution, fortifie l'âme, mais c'est l'âme bien réglée qui conserve, par son autorité, le corps dans une santé parfaite.... L'office du médecin s'étend également à purifier l'âme et le corps; en négligeant la première, on s'expose à des périls graves. »

Les médecins de notre époque, qui, pour la plupart, n'étudient en nous que la mécanique ou la chimie, sont donc loin d'embrasser la science de l'homme dont ils affectent le monopole ; et les métaphysiciens, qui se croient en droit de mépriser l'étude de la nature vivante, n'indiquent pas des vues plus profondes. Tertullien avait mieux jugé la question quand il appelait la philosophie sœur de la médecine. Les véritables penseurs de tous les temps ont, en effet, compris que, pour mieux discerner dans leur intime union le caractère des deux natures, il fallait les étudier l'une et l'autre.

Saint Augustin et Descartes l'ont jugé de cette manière, l'intérêt qu'ils ont mis à tous les phéno-

mènes physiologiques qui ont pu éclairer leurs profondes méditations le prouve suffisamment; et Bossuet, digne continuateur de cette ligne de géants, est descendu lui-même jusqu'à l'étude de l'anatomie.

Avant de finir ce paragraphe, je dois faire observer qu'en cherchant à déterminer de quelle manière le système des sens sert aux opérations intellectuelles, je ne prétends pas que l'intelligence ne s'exerce jamais qu'avec des signes, puisque évidemment il faut, pour en faire usage, qu'elle entre en action.

Un seul exemple suffit pour faire comprendre toute la théorie que j'expose : le premier acte intellectuel que manifeste un enfant est celui où il commence à connaître d'abord, et ensuite à désigner une chose par un signe *arbitraire*, un objet par le substantif, une action par le verbe. Ce jugement est un acte primitif, il sort du fond de l'intelligence et la révèle; mais, si le mot ni la chose n'étaient jamais présentés par le sens, ce jugement aurait-il lieu? Non, sans doute, ou je suis dans une erreur profonde : l'intelligence s'en abstiendrait éternellement.

Maintenant retournons le fait sur son autre face, contre le matérialisme, et demandons si, n'ayant entre eux qu'un rapport *conventionnel*,

ce mot et cette chose aperçus par les sens ont pu faire ce jugement, si ce sont leurs images dans le cerveau qui se sont elles-mêmes appliquées l'une à l'autre. Ne suffit-il pas de poser la question pour qu'elle soit résolue? Quiconque méditera bien ce fait peut défier tout matérialiste de faire un pas pour en sortir. Expliquera-t-il jamais pourquoi, dans un cerveau où la vision et l'audition se font aussi bien et même mieux que dans le nôtre, une semblable opération n'a pas lieu? Pourquoi, dis-je, l'animal qui vit au foyer domestique, avec les enfants de son maître, n'apprend-il pas, sinon à parler, du moins à comprendre ce que l'on dit?

CHAPITRE IV.

DES SONGES.

Nous avons observé que les organes destinés à nous mettre en rapport avec l'extérieur sont sujets à des intermittences dans leurs fonctions, et nous avons vu que dans leur repos, qui constitue le sommeil, l'encéphale cesse de recevoir les impressions des sens distincts comme d'obéir au stimulus de la volonté; de sorte que l'homme endormi ne peut ni percevoir les attributs des corps ni formuler ses idées quelconques par des signes ou des paroles prononcées intérieurement, ce qui exige la fonction du sens interne.

Mais, durant le sommeil, le cerveau n'est pas dans une torpeur si profonde qu'il ne puisse bien être excité par des impressions vives, surtout par celles de l'oreille ou du tact; il peut aussi se mettre en jeu spontanément, et enfin céder aux réactions elles-mêmes de l'intelligence, et de cette manière entrer lui seul en action, sans que les sens extérieurs soient de la partie, ce qui nous donne trois sources distinctes d'où s'élèvent les songes.

1° Il suffira, pendant qu'il dort, qu'un homme

se prenne par un ongle d'orteil dans les linges qui le couvrent pour que le tiraillement de cet organe produise une sensation douloureuse qui, retentissant sur le cerveau, sera perçue immédiatement par l'individu ; mais comme il n'est pas, dans le moment, en rapport, par les sens extérieurs, avec les circonstances qui l'environnent, il ne peut, par cette sensation confuse, apprécier la cause de son malaise. Cependant la souffrance qui l'inquiète et le tourmente rappelle en lui l'idée des objets qu'il redoute, et cette réaction en fait naître les images dans le sens interne, comme pendant la veille l'imagination nous les représente. Et c'est ainsi que selon ses craintes habituelles, raisonnables ou mal fondées, cet homme attribue sa souffrance aux voleurs, à un revenant qui l'entraîne par les pieds, ou à un animal qui lui dévore les membres, etc. Mais l'anxiété qu'il éprouve excite son cerveau et le réveille, et il reconnaît alors la cause futile de sa frayeur, qui, néanmoins, lui fait battre le cœur comme l'aurait fait, dans l'état de veille, une crainte fondée (1).

(1) Les frayeurs qu'on a dans les songes peuvent causer les mêmes phénomènes pathologiques que celles qu'on éprouve pendant la veille, sans en excepter la folie. Ainsi les efforts que nous faisons pendant le jour, pour éviter une chute, un coup qui nous

Un résultat semblable peut être produit évidemment par l'impression d'un organe différent de celui que nous avons choisi comme exemple plus simple. Il peut venir, en effet, de la souffrance des viscères; dans une plénitude de l'estomac, le malaise de l'indigestion, les tournoiements de tête qui souvent l'accompagnent, font croire au malade endormi qu'il roule dans un précipice, que le ciel tombe, qu'on l'écrase, etc. Cette pénible sensation rappelant, comme dans le cas précédent, des êtres dangereux, réels ou chimériques, l'imagination se travaille et se représente alors des fantômes plus ou moins bizarres; et c'est ainsi qu'une pesanteur d'estomac nous fait voir un monstre assis sur l'épigastre, et donne le cauchemar, et qu'une douleur nerveuse se change en vampire qui nous dévore.

L'action d'un objet extérieur sur un sens

menace, sont quelquefois assez violents pour produire une ecchymose sans que nous ayons été frappés. Or Abrah. Levin rapporte dans sa thèse, page 25, qu'un homme vit en songe un individu de grande taille, habillé d'une veste polonaise, venant sur lui une pierre à la main, qu'il lança violemment sur sa poitrine. Cet homme, s'étant éveillé, sentit une douleur au point où il avait cru être frappé, et il s'y fit une large ecchymose. Je crois avoir déjà fait mention d'une personne que j'ai vue affectée d'ictère par suite d'une frayeur éprouvée dans un songe où elle avait cru tomber dans un puits. Ce qui nous fait voir encore l'action du moral sur le physique par les causes les plus chimériques.

distinct, l'oreille, par exemple, fait surgir à son tour de pareilles visions; les cris d'un animal, d'un chien ou d'un chat qui rôde autour de la pièce où l'on dort peuvent, sans nous réveiller, retentir assez dans le sens interne pour rappeler l'idée de ces animaux; alors viennent se grouper autour d'elle toutes les scènes qu'ils nous présentent dans le jour : ce sont des batailles, des morsures dévorantes, etc.

Souvent les songes consistent dans l'apparition d'un animal : d'un spectre effrayant qui s'avance sur nous ; à son aspect, on s'efforce de fuir; mais vain espoir, les organes locomoteurs, dans un repos parfait, réagissant aucunement sur le cerveau, ne donnent pas la sensation du mouvement : de là l'impuissance que l'on sent de ne pouvoir fuir quand la vue du danger en donne la volonté la plus expresse, et c'est ce qui rend ces rêves si pénibles. Heureusement, l'anxiété qui résulte de cette situation intolérable, croissant avec l'approche de l'ennemi, finit par nous en délivrer en nous réveillant au moment d'être saisi.

Quelquefois le songe n'est seulement que la suite des impressions reçues pendant la veille, et qui se continuent pendant le sommeil; ainsi l'un roule avec la voiture qui l'a transporté durant le jour, un autre assiste encore au con-

cert ou à la danse dont les instruments résonnent dans sa tête.

Pour montrer que l'intelligence intervient dans les illusions du sommeil, et qu'elles ne sont pas un ouvrage purement organique, il suffit de remarquer qu'elles n'ont pas toujours pour objet les êtres réels que l'on connaît dans la nature. Ce n'est pas seulement l'apparition de serpents vénéneux, de chiens dévorants, qui cause la frayeur des songes; les visions qu'on y éprouve sont aussi enfantées par l'imagination et les idées chimériques de celui qui rêve. En effet, selon son instruction, ses préjugés, il aperçoit plus fréquemment des monstres fabuleux, des revenants, des êtres fantastiques de toute espèce; il verra même des esprits représentés avec les attributs que leur donne son ignorance. Ainsi l'un s'imagine voir l'âme de ses pères dans la figure d'un oiseau blanc, un autre aperçoit Satan sous la figure d'un chat noir, etc. On peut dire, ainsi que l'enseigne l'observation, que les songes de l'ignorant ne ressemblent pas à ceux de l'homme instruit; en général, les gens de la campagne ne rêvent pas comme ceux des villes; les idées du rêveur se mêlent toujours au jeu des organes pour donner un caractère particulier aux fantasmagories cérébrales.

2° Nous savons que, sans objets extérieurs, le cerveau donne des sensations pendant l'état de veille, et cause ainsi des hallucinations; mais c'est principalement dans le sommeil que le jeu spontané du sens interne reproduit les impressions des sens particuliers, sans stimulation actuelle de leur part. Une multitude de mouvements organiques analogues à ceux qui se passent dans le phénomène des sensations se développent dans l'encéphale par suite des vestiges qu'elles y ont laissés, et en réveillent plus ou moins confusément le souvenir : et comme ils sont faibles, qu'ils naissent d'une manière incohérente et sans suite, qu'à peine commencés ils s'évanouissent pour faire place à d'autres, ce n'est pas la représentation nette des objets qu'ils donnent; ils ne forment que des figures incomplètes, des images fugitives, ombre de la réalité, qui, se succédant sans rapport entre elles, composent les tableaux les plus disparates, et donnent lieu à ces métamorphoses qui font que l'ombre de Jézabel finit par n'être qu'un « horrible mélange d'os et de chairs meurtris et traînés dans la fange. »

L'effet de ces espèces de sensations est comparable à ce qui se passe lorsqu'on fait tourner rapidement devant un miroir un tableau circulaire; l'image réfléchie n'est pas la copie du tableau,

c'est une figure hétérogène composée de différentes parties des autres.

Le sens interne peut ainsi, de son propre mouvement, donner le souvenir des impressions de tous les sens; mais ce sont principalement celles de la vue qu'il rappelle : celles du toucher viennent ensuite; celles du goût sont les plus rares, et le plus souvent elles n'arrivent que par association, c'est-à-dire qu'on commence d'abord, dans le rêve, par voir l'objet, puis on en sent les formes ensuite, les odeurs, etc. L'illusion d'un sens amène celle de l'autre, et, ce qui est très-remarquable, c'est que les sensations du goût ou de l'odorat que nous percevons alors dépendent quelquefois de l'idée particulière que nous avons, dans ce moment, de l'objet, sans que jamais celui qu'il représente nous les ait fait éprouver dans l'état de veille.

Cette action spontanée du cerveau peut aussi se rapporter, pendant le sommeil, aux exercices ordinaires, aux mouvements proprement dits, déterminer une réaction sur les organes locomoteurs et produire le phénomène du somnambulisme simple, dans lequel l'individu se lève, marche dans sa chambre, mais sans but, sans direction déterminée, et se recouche.

3° Enfin, quand l'homme s'endort fortement

occupé d'un sujet quelconque, à peine le cerveau s'est-il reposé un instant, que les préoccupations de l'esprit, reprenant leur cours, suffisent pour exciter l'organe du sens interne, le mettre en action, et sans réveiller les sens extérieurs, permettre à l'individu de formuler ses idées par les images des paroles formées intérieurement comme dans l'état ordinaire. C'est dans ces sortes de rêves que l'esprit continue son travail du jour, que l'on se tourmente de ses affaires comme avant de s'endormir et qu'on retrouve dans le sommeil les inquiétudes qu'on croyait fuir; c'est alors qu'il vient quelquefois une idée heureuse et qu'il arrive même de résoudre une difficulté qui avait arrêté pendant la veille, on en pourrait citer beaucoup d'exemples. Combien de fois ne trouve-t-on pas, en dormant, un mot, le nom d'une personne que l'on avait vainement cherché avant de se coucher? Les préoccupations que l'esprit emporte dans le sommeil sont susceptibles, à leur tour, de faire naître, d'une manière très-vive, la représentation des objets qui habituellement l'occupent, d'exciter en même temps assez les organes du mouvement pour que l'individu se mette à l'œuvre sans le secours des sens externes, et tombe ainsi dans le somnambulisme parfait, où il se conduit par ses souvenirs comme l'aveugle par les siens,

c'est-à-dire par l'action du sens interne qui seul est éveillé. Un cuisinier se levait pendant la nuit, commençait les préparatifs du dîner qu'il devait exécuter le lendemain et suivant le plan qu'il l'avait conçu. Évidemment, une personne étrangère à son art, le palefrenier de la maison, par exemple, n'aurait pu présenter un phénomène semblable. Quelquefois un des sens distincts s'en mêle et contribue par son impression au développement de la scène, c'est alors que les actions sont plus précises et paraissent si étonnantes.

Les songes qui naissent de cette troisième source, c'est-à-dire par le travail de l'esprit, ont quelquefois pour objet une discussion que l'on soutient avec chaleur contre des adversaires, où l'on prononce des discours avec tant de véhémence, que la réaction qui en résulte sur des organes vocaux est assez forte pour leur faire articuler des mots, des phrases et d'un ton assez haut pour qu'on soit réveillé par ses propres cris.

Mais le fait le plus important qui caractérise ces discussions soutenues pendant le sommeil et qu'il nous importe de signaler en faveur de l'intelligence, c'est qu'on y défend les opinions que l'on a réellement, soit en science, soit en politique, etc. Elles sont toujours conformes aux véritables pensées de la personne éveillée.

Ces songes ne sont pas comme les visions des autres rêves qui ne représentent que des êtres chimériques, ils sont la manifestation vraie de nos idées, la réalité même, il n'y a d'illusoire que le lieu de la scène; de sorte que, si, par suite de ses études et de la réflexion, on change de manière de voir sur une question quelconque, c'est toujours sa dernière conviction que l'on soutient dans ces débats nocturnes.

Il faut remarquer enfin que l'intelligence, dans les rêves où elle a mis elle-même l'appareil sensitif en action, comme dans ceux produits par les mouvements spontanés de l'organisme, montre également et son indépendance et son activité; car elle critique les sensations anormales du rêve comme elle corrige les illusions des sens pendant le jour. Souvent, en effet, on raisonne les événements d'un songe, on en voit l'incohérence, l'impossibilité, on se dit : ce n'est qu'un rêve, on cherche à se rassurer sur sa frayeur, on espère se réveiller bientôt, et l'on se réveille, en effet, avec la satisfaction de voir que l'on ne s'était pas trompé dans son jugement en se disant : Je savais bien que ce n'était qu'un rêve. Plus d'une personne m'a confirmé l'exactitude de cette observation que j'ai faite souvent pour ma part.

La puissance spontanée de l'intelligence se manifeste donc encore au milieu de l'étrange phénomène du rêve. S'il se trouve alors tant d'incohérence dans nos perceptions, c'est que nos impressions ne sont plus conformes au monde extérieur. L'organisme ne donne que des sensations irrégulières, dénaturées, qui ne représentent point les existences de la nature telles qu'elles sont. Le rêve est à celui qui dort ce qu'est le délire pour le malade; ce sont des images confuses ou bizarres, qui se succèdent sans convenances dans le sens interne. L'âme ainsi placée dans un monde magique s'abuse et se trouble conformément à ce qu'elle voit. Ce qui trompe et cause la vague des songes, c'est qu'ordinairement un objet y paraît seul, sans les circonstances qui l'accompagnent dans la nature, et sans que nous voyions celles où nous sommes nous-mêmes; une ombre alors compose pour nous tout le monde extérieur. Mais on peut encore, dans les illusions de l'homme endormi comme dans les aberrations des aliénés, discerner ce qui appartient en propre à l'esprit et le distinguer du travail des sens, aussi bien qu'on peut voir leurs fonctions s'associer l'une à l'autre, ainsi que dans l'état normal. Lorsque, pendant le jour, on fixe intérieurement sa pensée sur l'image d'un précipice,

on va quelquefois, dans cette absorption, jusqu'à oublier où l'on est; le danger reste seul sous les sens au point qu'on éprouve une frayeur subite qui met fin à cette distraction; cette frayeur est l'image de celle d'un songe.

Résumé.

Si les considérations et les faits que nous avons présentés dans les paragraphes précédents ont rempli nos vues, s'ils ont éclairé les divers genres de phénomènes que l'homme nous présente, ils serviront à faire comprendre le résumé que nous allons en faire.

L'enfant ne manifeste d'intelligence qu'au fur et à mesure que les impressions des sens extérieurs laissent des traces dans le sens interne, et y rappellent le souvenir des objets sans leur présence. D'abord, c'est par celles de la vue qu'il reconnaît ce qui l'entoure, les personnes qui ont soin de lui, et qu'il peut, en se les représentant, y penser en leur absence. C'est quand la résonnance des paroles qui ont frappé les oreilles se conserve à l'intérieur, qu'il apprend à connaître la valeur des mots, qu'il y attache une signification; c'est parce qu'ils sont présents à sa pensée qu'il essaye d'en faire usage lui-même. L'enfant n'arri-

verait jamais à ce résultat si l'impression du mot ne laissait après lui aucun vestige, s'il ne pouvait le retrouver que dans la bouche de celui qui le prononce. Si plus tard la constitution du cerveau permet aux airs de musique de résonner à leur tour dans le sens interne, l'adolescent essayera de lui-même à chanter et à faire de la musique spontanément. Enfin, en vertu de l'exercice régulier qu'on leur donne, dans la pratique d'un métier, dans l'étude d'un art quelconque, les mouvements des doigts, des mains, et même des pieds, laissent aussi leurs traces, et obtiennent une répétition à l'intérieur, ce qui donne à l'individu la facilité de penser aux objets de son art et de s'y perfectionner dans le repos. Il en est de même pour tous les genres d'impressions, c'est-à-dire avant que l'intelligence ne mette la main à l'œuvre, il faut qu'au préalable le cerveau, comme sens interne, soit arrivé à conserver intérieurement la trace de l'impression reçue à l'extérieur. Quand il donne ce résultat pour tous les sens distincts, dès lors l'atelier de l'intelligence est au complet; elle possède tous les instruments de son exercice, et peut entrer dans la plénitude de ses fonctions.

Le cerveau, au contraire, est-il incapable, par constitution, de conserver les impressions reçues par les sens distincts, l'enfant restera idiot. Les

impressions sont-elles, chez lui, faibles et fugitives, il sera imbécile. Le sens interne devient-il, naturellement ou par suite de l'exercice ou d'une maladie, susceptible de reproduire spontanément une sensation, de manière qu'elle égale celle de l'objet présent, l'individu aura une hallucination. Mais sans s'élever à ce degré, si les traces des impressions sont nettes chez lui et se conservent longtemps, le sujet se distinguera par ses facultés; il pourra, à l'aide du souvenir, faire exactement le portrait d'une personne absente, répéter, au sortir d'un concert, les airs qu'il aura entendus, reproduire un discours, une longue série de vers, etc. C'est dans cette disposition organique qu'il faut chercher la cause des talents des aptitudes particulières.

S'il arrive que toutes les impressions soient perverties à la fois par le désordre du sens interne, l'individu aura du délire; forcément il perdra la raison, parce qu'alors il ne reste pas à l'intelligence de moyen de comparer, de contrôler ce qui se passe au dehors, tout devant elle est dénaturé; son instrument immédiat lui fait défaut. L'astronome n'a pas alors de lunette de rechange pour éprouver si la tache jaune qu'il aperçoit est dans le verre ou dans l'astre qu'il observe, c'est l'œil d'un ictérique qui est au foyer du télescope.

Le jeu du cerveau, qui fait reparaître dans le sens interne les impressions reçues, se développe-t-il pendant que les sens extérieurs se reposent dans le sommeil et sont soustraits à l'action de leurs stimulus spéciaux, le sujet aura un songe; si ce phénomène se développe chez lui de manière à réagir sur les membres, il sera somnambule. Le sens interne entre dans un travail analogue, lorsque le cerveau tombe dans ces états nerveux qui interrompent ses rapports avec les sens distincts et lui donnent à l'intérieur une sensibilité particulière : tel paraît être, du moins, ce qui s'observe chez certains cataleptiques, qui parlent des choses qu'ils connaissent, dont ils s'occupent, et causent avec les personnes qu'ils fréquentent comme si elles étaient en leur présence, et ne s'aperçoivent pas de ce qui se passe autour d'eux, ni des objets placés devant leurs yeux ouverts.

Si, par l'effet d'une susceptibilité naturelle ou acquise, un pareil état peut être produit dans le cerveau artificiellement en frappant l'imagination, en agissant par l'épigastre par un point quelconque du tact général, on aura du magnétisme (1).

Je reprends sous un autre aspect, et je prie

(1) Voy. la note à la fin du chapitre.

qu'on fasse attention à ce que je vais dire; car ici se trouve le point d'où nous puissions observer de plus près l'union des fonctions organiques et intellectuelles.

L'intelligence humaine est destinée à exercer sa puissance, c'est-à-dire à appliquer les idées mères qui la constituent aux phénomènes de ce monde; il est son empire. Or les êtres de la nature ne sont pas en rapport immédiatement avec elle, ils ne tombent même sous nos sens que successivement et par intervalles; ils ne sont présents à la pensée que par le souvenir physiologique, c'est-à-dire par la représentation intérieure que peut en donner le cerveau : c'est donc sur les images des objets que l'intelligence s'exerce immédiatement et qu'elle peut le faire à l'absence de ceux-ci, par les traces de leur impression que conserve le sens interne.

D'autre part, l'intelligence ne se manifeste qu'en employant les images intérieures, c'est-à-dire que, sans figures, sans paroles, sans signes quelconques, l'intelligence ne peut faire connaître sa puissance par ses œuvres : ce sont ces signes qu'elle compare, qu'elle juge, qu'elle coordonne, etc., c'est en leur appliquant ses idées, en les disposant d'après elles, que celles-ci sont exprimées, formulées, qu'elles passent à l'état de monnaie

intelligible qui prend cours, en un mot qu'elles sont manifestées. Sans cet acte d'application, les idées restent en puissance dans l'entendement. Si la comparaison, en pareille matière, n'était pas dangereuse, je dirais que les idées sont comme les cordes d'un instrument de musique, qui toutes expriment par leur longueur une note déterminée, mais qu'elles ont besoin cependant de la présence de l'atmosphère pour produire le ton particulier qui les caractérise et qu'elles renferment. L'air est le signe physiologique, le ton est l'idée; l'air n'a de valeur diatonique que par la nature du mouvement que lui imprime la corde, et celle-ci ne développe sa puissance qu'à l'aide du fluide qui l'environne; elle lui donne le ton, il le reçoit; faites-le vide, le ton reste inconnu.

Quand est-ce que l'on pense dans une langue étrangère comme dans la sienne? quand, à force d'en répéter les mots, leur impression reste dans le cerveau, et les rend présents à la pensée; sans ce résultat physiologique, il faut recourir à sa langue maternelle. Supprimez celle-ci, l'entendement s'abstient, ou il n'agit qu'en employant d'autres moyens, comme chez le sourd-muet.

L'intelligence exige donc de la part de l'organisme qu'il lui prête les éléments indispensables à l'exercice de sa puissance. C'est dans cette action

simultanée de l'être pensant et de l'être vivant que paraît consister ou plutôt se cacher la loi qui les unit dans la nature humaine.

Faites, en effet, disparaître en nous les produits du sens interne, en un mot, retranchez l'être physiologique, l'homme disparaît; il ne reste alors, en face de l'intelligence, aucun phénomène qui tombe sous son pouvoir de compréhension. Il n'apparaît aucun acte qu'elle puisse juger bon ou mauvais; il n'existe ni paroles, ni figures dont elle puisse peser et apprécier la signification, etc. Si, dans cette condition, elle agissait encore, elle ne serait pas une intelligence humaine, elle serait une intelligence divine ou du moins d'un autre ordre que le sien.

Mettez seuls, au contraire, et prenez à part tous les phénomènes physiologiques, ce n'est plus un homme encore, c'est un animal que vous avez. Développez, chez lui, les fonctions des sens au plus haut degré de perfection; la plupart des animaux les présentent, en effet, plus parfaites que chez nous; mais, faute d'une puissance qui s'exerce sur leurs produits, les images intérieures les plus nettes ne reçoivent, chez les animaux, aucune signification, et restent sans jugement, sans coordination : et les êtres de ce genre vivent

à la surface du globe, sans sciences, sans arts, sans législation et sans morale, etc.

(1) Le somnambulisme, la catalepsie et le magnétisme sont trois variétés d'une même espèce ; ils doivent s'éclairer mutuellement. L'action du sens interne est la cause de tout le merveilleux qui paraît dans ces états.

Si l'on place convenablement la main sur l'estomac de certaines personnes pendant qu'elles dorment, ou qu'on leur tire les doigts et qu'on leur parle en même temps, il arrive qu'elles répondent et font une sorte de conversation, c'est plus qu'un songe, c'est un passage au somnambulisme, c'est un réveil intérieur.

La catalepsie est une névrose qui, avec la disposition caractéristique de maintenir les membres dans une position donnée, présente, dans certaines variétés, quelque chose d'analogue à ce que nous venons de dire. Il semble que le cerveau ait interrompu communication avec les sens extérieurs, excepté pour quelques-uns ; car si l'on parle à la personne dans son accès, ou si l'on affecte le toucher d'une certaine manière, elle prend la parole comme dans un rêve ; elle nomme les gens qu'elle fréquente, et semble les regarder dans l'attitude d'une statue. Une blanchisseuse, dans cet état, se mettait à tordre, comme elle faisait à la rivière, dès qu'on lui mettait un drap dans les mains. Alors elle nommait la compagne de ses travaux, et l'encourageait en disant de temps à autre : « Allons, Marie-Jeanne. » Dès qu'on lui retirait le drap des mains, elle retombait dans son immobilité.

Le magnétisme, autre espèce de névrose qui a des rapports avec la précédente, se distingue surtout par la manière dont elle se contracte : il faut d'abord faire choix d'une constitution convenable, celle des femmes s'y prête mieux. Les premiers exercices consistent à fixer fortement l'attention, à frapper l'imagination, à tenir les sens pour ainsi dire tendus sur un point ; il en résulte une fa-

tigue qui entraîne un sommeil particulier. A force d'user de ces manœuvres, le sujet devient ce qu'on appelle clairvoyant, c'est-à-dire que le cerveau acquiert une sorte d'éréthisme qui fait que si l'opérateur agit ensuite par un des sens, l'oreille ou le tact, le sens interne ou l'imagination entre en activité, alors voilà des paroles comme dans les songes; voilà les visions des objets absents, par l'exaltation du souvenir sur les traces des impressions reçues, en apparence, les plus légères, d'où viennent les descriptions plus ou moins exactes que fait la somnambule. Mais elle ne parlera pas de choses dont on ne l'aura jamais entretenue; elle ne verra pas ce qui se passe dans un lieu éloigné, ni ce qui se trouve dans celui qu'elle n'a jamais visité, comme on nous le conte; là commencent les prétentions du charlatanisme, que de bonnes gens ont la simplicité de prendre à la lettre, et de s'effrayer du magnétisme, comme si toutes nos idées devaient en être renversées au point de faire craindre que désormais 2 et 2 ne fassent plus 4.

Ce qui contribue à séduire des spectateurs incompétents, c'est que, dans ces sortes d'états nerveux, quelque sens, l'odorat fréquemment, acquière une susceptibilité extrême qui permet à l'individu de reconnaître la présence d'une personne sans la voir, par son odeur ou celle de ses vêtements; mais, pour observer une pareille sensibilité, il n'est pas besoin de recourir à l'influence du magnétisme : dans certaines affections nerveuses, on voit des malades reconnaître dans l'eau dont ils se lavent l'odeur métallique du vase qui l'a contenue, au point d'en être incommodés.

Comment de pareilles modifications de la sensibilité sont-elles produites? Est-ce par l'accumulation d'un fluide particulier dont le cerveau se chargerait comme une bouteille de Leyde d'électricité, ou est-ce, au contraire, par la soustraction de ce fluide? On ne peut faire présentement que des conjectures, quoique les rameaux nerveux se comportent évidemment comme des espèces de conducteurs. Existe-t-il un fluide qui passe d'un individu à un autre, comme le disent les magnétiseurs? la supposition est plus gratuite encore. Il est bien plus probable que l'imagination du patient se-

conde l'opérateur ; car, si le premier manque de crédulité, s'il ne se laisse pas captiver, l'influence du second reste sans effet sur lui, et il est considéré comme mauvais conducteur.

Il semble, néanmoins, dans ces circonstances, que le cerveau soit dans un état de tension ; car, après les accès de catalepsie, il reste une sorte d'étonnement et de fatigue : les magnétisés se plaignent aussi de maux de tête et renoncent souvent pour ce motif à leurs exercices.

CHAPITRE V.

DES CARACTÈRES ET DES PENCHANTS.

L'homme n'est pas seulement soumis aux impressions des sens distincts qui lui font connaître les attributs des corps, il a de plus à ressentir les impulsions de l'organisme, lesquelles produisent ses appétits, modifient ses mœurs et impriment à ses idées une direction particulière.

Ce n'est pas, en effet, la perception des objets de l'univers par les sens distincts, ni la contemplation des vérités générales, qui rendent l'homme sociable, qui lui inspirent ses affections et produisent ses penchants. Cet ordre de phénomènes se développpe en lui sous l'influence de la nature animale.

Dire que chaque âge a son caractère et ses goûts, c'est répéter une vérité triviale qui se trouve dans la bouche de tout le monde. En effet, les changements qu'apportent en nous les phases de la vie sont trop tranchés pour que les modifications d'une même personne passent inaperçues.

Voyez d'abord cette folâtre enfant, innocemment familière avec tout le monde, tout son bonheur est dans les jeux, elle en est insatiable; mais,

dès que la nubilité, chassant cet heureux âge, fait naître chez elle des impressions nouvelles, elle devient réservée, l'ombre du geste qui lui était si habituel la ferait rougir.

Elle juge que désormais la même conduite dans le monde n'est plus permise, ses idées sur les convenances sont changées. Son langage, sa tenue et ses goûts, tout s'harmonise et prend un caractère nouveau et rangé. Elle est devenue raisonnable, disent les grandes personnes, parce qu'elle sent à leur manière.

Plus tard, la maternité vient-elle, à son tour, apporter sa modification, l'esprit, avec l'organisme, deviendra moins susceptible chez cette personne, et alors elle pourra, sans inconvénient, se soumettre aux nécessités d'une mère de famille et entendre certaines questions sans se troubler.

Supposons, au lieu de cet ordre naturel des choses et de ces impressions données avec mesure par les organes dont il s'agit, qu'un état pathologique provoque une stimulation anormale de leur part, sous son influence, le sujet pourra tomber dans un délire impudique, où cette angélique décence sera remplacée par les écarts affligeants qu'on observe quelquefois dans la nymphomanie et le satyriasis, véritable fièvre

des sens, dont les accès sont comparables à ceux de l'hydrophobe.

Cette considération toute simple suffit pour nous faire sentir comment le développement des appareils organiques, par la prédominance de leurs fonctions, peut donner au caractère la couleur du tempérament, et faire naître le penchant de l'individu. C'est ainsi que, par suite de l'extrême énergie des fonctions digestives, on voit des hommes que le désir de manger préoccupe sans cesse, ils y concentrent tous leurs projets; pour eux, la vie se résume à table.

Mais, si un seul appareil organique peut faire ressentir son influence d'une manière si marquée, est-ce que l'état général de la constitution n'aura pas aussi son caractère? Faudra-t-il s'étonner que le sujet chez qui la prédominance du sang artériel stimule énergiquement toutes les fonctions soit actif, qu'il aime les occupations remuantes et recherche les sociétés turbulentes et animées? Et faudra-t-il se plaindre que celui dont les tissus sont décolorés et lâches, et chez lequel tous les appareils sont en sédation, soit phlegmatique, qu'il se plaise au repos et fuie toutes les agitations que la faiblesse de son organisme lui rend intolérables? L'âme, disaient les anciens, partage les dispositions du corps, elle est gaie ou

triste avec lui. En effet, les impulsions de l'organisme provoquent, de la part de l'homme, des actes, des discours qui traduisent l'état de ses fonctions vitales.

Il existe des constitutions dans lesquelles tout est ataxique, irrégulier. Les fonctions qui caractérisent les phases de la vie n'apparaissent pas d'une manière marquée; elles sont avortées ou intempestives chez certains sujets : les uns vivent comme les plantes qui ne fleurissent pas ou n'ont que des fleurs nulles; d'autres semblent continuellement vivre sous l'influence d'une névrose : toujours mal à leur aise, ils ne font et ne sentent rien comme les autres; ils sont capricieux, bizarres, ou puérils dans leurs goûts. Quelle que soit la culture de leur esprit, il ne faut pas les sortir de leurs connaissances. Ordinairement ils ne comprennent rien à la vie domestique, aux affections, aux habitudes sociales; les prévenances, les égards que l'on s'échange dans le commerce du monde, et qui ont une si grande influence sur le commun des hommes, ne sont pas sentis par les hommes de cette constitution; ils sont aveugles pour ces couleurs.

Il se trouve des constitutions caractérisées par une sensibilité excessive de l'appareil nerveux, qui devient, pour ceux qui en sont affligés, la

source d'une susceptibilité extrême; toutes les impressions les troublent et les mettent hors d'eux-mêmes; la plus légère contrariété les agace et les fait souffrir : véritables torpilles, qu'on ne peut toucher sans qu'il en sorte une étincelle. Ces hommes ont des émotions qui ne sont pas en rapport avec la cause; ils s'affectent vivement, et le motif n'est rien. Il faut les ménager, car leur conduite et leur jugement, à l'égard des autres, seront dictés plus par la sensibilité que par la raison.

On peut leur opposer les hommes à constitution réfractaire, qui se jouent avec les excès et ne sont accessibles à aucune impression; elles passent sur eux comme un trait sur le roc. Quoi qu'il arrive à ces hommes, leur cœur, comme le balancier d'une pendule, bat toujours la même mesure, et leur estomac n'interrompt jamais sa digestion; c'est la constitution des indifférents et des égoïstes par excellence. Cependant, si de tels hommes ont des talents et de la moralité, ils peuvent devenir très-utiles dans les calamités publiques, ils y conservent toujours leur sang-froid, comme leur santé; mais, quelle que soit leur intelligence, ils ne seront jamais orateurs touchants; les douces émotions du sentiment n'échaufferont pas leur langage. Le besoin ineffable des affections

n'a point de part dans leurs projets, dans leur plan de vie, et ce n'est jamais dans leurs sein qu'un ami peut déposer ses larmes et soulager son cœur.

Si, par malheur, de pareils hommes manquent d'éducation morale et soient pervertis, il n'existe pas de terme à leurs excès; ils iront peupler les bagnes, car les gémissements d'une victime ne feront pas trembler le poignard dans la main de ces sortes de brutes (1).

C'est ainsi que la variété des constitutions peut rendre compte de celle des caractères et des penchants divers : il ne faut pas en chercher la cause dans une circonvolution particulière de l'encéphale, mais plutôt dans la réaction qu'exercent sur lui les principaux appareils organiques, dont les fonctions immodérées ou dépravées amènent, de la part de l'homme, des actes qui leur ressemblent.

Les qualités de l'organisme, par suite des aptitudes qu'elles donnent à l'individu, peuvent aussi être la cause de ses inclinations et déterminer le choix de ses occupations. On com-

(1) Les mémoires du sieur Vidoc présentent beaucoup d'hommes de cette constitution dans les pirates et dans les forçats dont il fait l'histoire.

prend aisément qu'un sujet doué d'une grande force et d'une grande souplesse dans les membres aime la gymnastique ou fasse un acrobate, comme une oreille sensible à la musique donne de la propension à cultiver cet art. Par la même raison, les productions de l'intelligence pourront ressentir l'influence de la constitution, l'homme fait passer dans ses œuvres la teinte de son caractère; il n'exprime pas seulement ce qu'il conçoit, mais il exprime aussi ce qu'il sent; il aime à faire partager ses goûts, à propager ses sentiments.

L'intelligence de la femme ne diffère sans doute pas, par sa nature, de celle de l'homme; la différence si tranchée de son caractère, le jeu particulier qu'elle a dans la société, les goûts et les jugements qu'elle y porte, ne tiennent pas à ce qu'elle a, en morale, des idées différentes. Le bien et le mal, le juste comme l'injuste sont pour elle comme pour l'homme; les vérités absolues, les principes scientifiques n'ont pas changé de nature dans ses conceptions; mais les sentiments trop vifs de la femme s'emparent de son intelligence et l'exploitent à leur profit. Il n'y a pas d'événements indifférents pour cette créature, elle est en butte à toutes les impressions, tout a prise sur elle et multiplie ses émotions comme ses pa-

roles; seulement, s'il faut détourner son attention des détails de la vie, quitter le cercle des affections pour élever son esprit à des conceptions d'un autre ordre, elle abandonne la partie et retombe dans son naturel sensible. Précieuse faiblesse, elle soutient notre existence, l'humanité lui doit les seuls instants de son bonheur; depuis le berceau jusqu'à la tombe, elle veille à ses besoins; toutes ses misères la touchent.

La prédominance de la sensibilité, chez la femme, fait, avec les fonctions qui lui sont dévolues dans l'ordre de la nature et de la société, une délicieuse harmonie. Toujours faible et craintive, par tendresse, la femme est toujours dévouée et généreuse, par le même sentiment : la femme porte la tête dans le cœur. En chantant ses mérites, Legouvé crut faire un poëme, il ne fit qu'une histoire.

Il se trouve aussi quelques femmes qui naissent avec une constitution athlétique, elles en prennent l'allure et les goûts; elles brisent leur aiguille, comme Hercule ses fuseaux; elles se font charretières, portefaix; on les appelle *virago*.

Il est donc bien évident, sans qu'on ait besoin de le faire remarquer, que les divers penchants de l'homme, qu'ils soient dus à l'impulsion d'un appareil organique particulier, ou à l'état général de

sa constitution, sont des phénomènes qu'on ne peut confondre avec la faculté qui, chez lui, connaît ces mêmes penchants, qui les observe, en prévoit les conséquences, et qui les réprime ou les alimente.

L'intelligence est, par son caractère, trop différente de nos appétits, pour lui donner, comme le font les phrénologistes, une origine de même nature, des circonvolutions encéphaliques. Quelle que soit la part de mérite qui revienne, dans les productions des arts, au développement, à la délicatesse des sens, l'emploi de ces instruments, la conception du sujet où ils s'exercent, suffisent pour distinguer dans nos œuvres l'intelligence de ses agents auxiliaires.

Des propensions plus ou moins funestes peuvent naître, sans doute, des fonctions animales; leur effervescence comme leur dépravation peuvent bouleverser les sens jusqu'à ôter à l'homme le discernement des objets qui l'environnent, le violenter jusqu'à la fureur des bêtes, où on le verra se précipiter, sans distinction, sur les hommes comme sur les animaux. Les épileptiques donnent quelquefois cet épouvantable spectacle. On a vu récemment, sur la route d'Orléans, si j'ai bonne mémoire, un charretier, après avoir brisé sa voiture, massacré ses chevaux, courir, la hache

à la main, sur les passants qu'il prend aussi pour des bêtes dangereuses. Ce genre d'aberrations est commun aux hommes et aux animaux; mais ceux-ci ne partagent pas les affections délirantes que nous avons signalées; les égarements de la raison ne s'observent que chez l'homme, parce que lui seul la possède.

Certaines ataxies physiologiques servent à faire concevoir comment s'exerce ce violent empire de l'organisme. Une jeune personne de quatorze ans fut sujette, tous les mois, à des accès préludant par des douleurs, un teint animé, un caractère sombre, difficile; cet état durait un ou deux jours, puis elle passait à la colère, et l'accès finissait par du sang qui sortait par la bouche et par les yeux: alors c'étaient des pleurs, des tremblements qui terminaient la scène. Cette jeune personne demandait ensuite pardon à sa mère et à sa sœur de toutes ses violences; elle était bonne pour elles ordinairement. « Quand je suis dans ma colère, disait-elle, je ne vois plus, je ne sais ni ce que je fais, ni ce que je dis. » A seize ans, la colère fut remplacée par des accès d'hystérie, et à dix-sept ans les menstrues s'établirent et tout rentra dans l'ordre (1).

(1) Voyez Esquirol, t. II, p. 815.

D'autres fois, dans des états analogues, les malades conservent la connaissance tout en perdant l'empire sur l'organisme et avec lui la liberté d'actions. Un soldat, par suite de chagrin, devint sujet à des convulsions dont l'approche s'annonçait par un penchant irrésistible à tuer, et il suppliait alors avec instance qu'on le chargeât de chaînes. Au bout de quelques jours, le penchant se calmant avec l'accès, le malade indiquait lui-même le moment où l'on pouvait, sans danger, le mettre en liberté.

Un autre, observé à Bicêtre par Pinel, était envahi par des accès de fièvre qui débutaient par une chaleur brûlante, une fureur forcenée qui le portait au meurtre; alors cet homme disait éprouver sans cesse un combat intérieur entre l'impulsion féroce d'un instinct destructeur et l'horreur profonde que lui inspirait l'idée d'un forfait (1).

On peut se demander si ces deux phénomènes simultanés, l'horreur du crime et l'instinct destructeur, étaient également l'ouvrage du cerveau. Ne voit-on pas ici les deux natures en présence et aux prises l'une avec l'autre?

Terminons donc ces courtes réflexions sur les désordres qu'excite en nous la nature organique,

(1) Pinel, p. 23.

en faisant observer que, si l'homme ressent en lui la tyrannie des passions animales plus ou moins impérieuses, il y trouve en même temps son intelligence, sa raison qui les apprécie, qui s'en défend, et ne se confond pas avec elles. L'intempérant juge-t-il ses débauches différemment que les juge l'homme le plus sobre? L'homme irritable se loue-t-il de ses emportements? Des entrailles impassibles n'effacent pas, aux yeux de l'assassin, le caractère de son crime. Ce n'est que du châtiment que se plaignent les condamnés, et non du jugement qu'on porte de leur action. Tout revient donc à l'histoire des deux hommes que chacun de nous trouve en soi; mais personne ne se méprend sur les égards qui leur sont dus.

CHAPITRE VI.

DU CONSENSUS ORGANIQUE.

Après avoir fait ressortir les caractères propres de l'intelligence, pour mieux distinguer, dans l'homme, les phénomènes qui appartiennent à l'animal, nous allons dire maintenant un mot sur la loi physiologique qui harmonise les organes des êtres vivants ; elle nous apprendra à discerner de nos actes intellectuels les résultats qu'elle produit, et par conséquent à voir dans l'homme et les animaux autre chose qu'un être identique.

L'action d'un corps extérieur sur un sens ne borne pas ses effets à l'excitation de l'organe frappé, l'impression ricoche sur des organes étrangers au premier et provoque simultanément leurs fonctions. Ainsi les appareils destinés aux relations extérieures réagissent sur les organes de l'assimilation : tout le monde sait que la vue d'un aliment fait sécréter les glandes salivaires et venir, comme le dit le propos vulgaire, l'eau à la bouche. L'aspect d'un objet répugnant soulève à son tour l'estomac et cause des vomissements. L'odorat, de son côté, présente des effets sembla-

bles. Le consensus organique, à l'égard de ce sens, est surtout très-manifeste chez la plupart des animaux, où il excite des fonctions fort éloignées de la sienne, en réagissant, par exemple, sur les organes génito-urinaires, au temps du rut principalement. C'est un phénomène si connu, que les gens du peuple en usent quelquefois pour d'ignobles plaisanteries : il suffit, en effet, que le pan d'un habit ait été en contact avec certains organes pour que les chiens commettent, sur la personne qui le porte, l'incongruité qu'ils font sur une borne.

Les organes locomoteurs obéissent à la même loi. Chacun peut observer vingt fois dans un jour qu'à la vue subite d'une pierre, d'un corps quelconque lancé sur nous, nous faisons un mouvement spontané pour éviter le coup, sans que la réflexion y prenne aucune part, et avant que nous ayons pu reconnaître l'objet qui souvent n'est que le passage d'une ombre. C'est en vertu de la même cause que l'animal fléchit le corps, détourne la tête, saute et crie à la vue d'un projectile dirigé de son côté, ou au seul mouvement du bras qui se meut avec ou sans intention de l'atteindre.

Les impressions de l'ouïe donnent des résultats semblables; un bruit frappe l'oreille, l'homme,

comme l'animal, se détourne machinalement et sans aucune délibération de sa part. Ces mouvements sont, chez lui, purement organiques; ils ont lieu sans aucune participation de la volonté, et même quelquefois malgré elle, comme, par exemple, le clignement de la paupière, qu'on a peine à retenir devant le geste d'une main qui fait semblant de frapper l'œil.

Mais le consensus organique offre des faits plus intéressants pour nous que ceux qui précèdent, parce que l'éduction de nos organes s'y rattache, et qu'ils expliquent les dispositions particulières qu'ont certains sujets pour les arts. C'est une observation faite par tout le monde, que la mesure battue par le tambour fait marcher en cadence la plupart des personnes qui l'écoutent, à moins qu'elles ne s'appliquent à l'éviter; mais, chez les individus qui sont plus sensibles à cette impression, les effets seront plus prononcés; ce ne seront pas seulement les pieds qui marqueront la mesure, le mouvement cadencé se communiquera aux bras, et c'est pourquoi on voit des gens reproduire exactement avec la main la marche qui frappe leurs oreilles. Les individus doués de cette susceptibilité organique sont ceux qui battent plus facilement de la caisse.

Il est si vrai que ces effets sont engendrés par l'impression organique, qu'il faut une attention toute particulière au tambour qui veut battre une marche différente de celle qu'on bat à ses côtés; ses mains sont, malgré lui, entraînées à obéir à son oreille.

La vue produit sur les organes du mouvement des effets du même genre : ne suffit-il pas d'avoir les yeux fixés sur quelqu'un qui se meut en mesure, qui sonne une cloche, qui tire une scie, etc., pour qu'on se surprenne soi-même, ou quelque autre personne dans la même circonstance, se balancer à son insu et imiter, involontairement, le mouvement qui frappe nos yeux ?

Cette imitation automatique s'exécute dans des circonstances plus singulières. Les médecins-accoucheurs ont souvent remarqué que les femmes qui assistent celle qui est dans le travail de l'enfantement copient sans intention les efforts qu'elle fait. On observe fréquemment, en face d'une statue qui représente une action bien exprimée, des personnes prendre machinalement son attitude; celle de Laocoon fait imiter les efforts qu'il emploie pour se débarrasser des serpents qui l'enveloppent. L'imitation du bâillement qui a lieu, même quand il est simulé, est une observation trop vulgaire pour la citer.

Il existe aussi, à l'égard du mouvement, un consensus particulier entre les organes similaires: la main gauche, mue en même temps que la main droite, trace régulièrement et dans un sens opposé la figure que décrit la main droite, ce qu'elle ne pourrait faire en agissant toute seule.

Nous n'omettrons pas surtout de signaler l'accord si remarquable que la loi du consensus établit entre l'oreille et les organes vocaux. Nous avons déjà dit qu'il était cause que l'enfant parle involontairement l'accent de ceux qui l'ont élevé, etc. Mais ce qu'on doit, en particulier, à ce consensus organique, c'est la faculté de reproduire, par la voix, les airs de musique que l'on a entendus. Lorsque cette disposition est bien développée, elle constitue ce qu'on appelle *avoir de l'oreille*, être bien organisé pour la musique; et ce qui nous oblige à ne voir dans cette faculté que le jeu de nos organes, c'est qu'elle se trouve chez les oiseaux qui apprennent à chanter les airs qu'on exécute à leurs oreilles. C'est par la même cause que le perroquet redit les mots et les phrases qu'on lui répète un nombre de fois suffisant.

Tous ces faits nous enseignent que la loi du consensus associe non-seulement les organes, mais les individus entre eux. Les animaux crient,

courent ou s'envolent, si quelqu'un de leur troupe le fait. Elle est la source du penchant qu'ont plusieurs espèces à vivre en société.

L'homme, aussi, en vertu de cette loi, se met en rapport de sentiments avec ses semblables. L'accent de sa voix, l'expression de son visage et de ses gestes suffisent pour émouvoir ceux qui l'environnent et propager ses passions à la multitude. Cette sympathie s'opère chez lui, même avec la conviction qu'elle ne peut être justifiée par l'événement qu'elle suppose, comme chez les personnes qui pleurent niaisement au spectacle un malheur qui n'existe pas, et se laissent envahir par des émotions que grimace un acteur.

Nous avons dit tout à l'heure que le consensus qui existe entre la vue, l'ouïe et les organes locomoteurs intéressait l'éducation; c'est qu'en effet, en se développant par un exercice particulier, il prend chez l'homme le caractère d'un talent. Soumettez l'oreille aux impressions fréquentes des accords de la gamme, la voix acquiert de la justesse et l'on devient musicien; s'agit-il d'un instrument, les doigts deviendront un écho pour les yeux, comme la voix en est un pour l'oreille, en arrivant à l'aspect de la note sur le point précis de la corde qui doit l'exprimer. Les enfants qui

apprennent très-jeunes le piano lisent encore mal quand ils touchent exactement (1).

Les peuples qui s'exercent dans toutes les classes, comme les Allemands, à chanter juste, ne doivent pas à une autre cause la disposition qui les distingue pour la musique; c'est pour cette raison qu'elle s'est propagée un peu en Alsace, tandis que, dans tout le reste de la France, le chant des campagnards est encore intolérable.

La preuve que ce talent ne se rattache qu'à une disposition organique se trouve encore dans les oiseaux chanteurs; par suite des impressions de l'oreille, ils finissent par quitter leur chant naturel et prendre celui de l'homme. Mais on sait qu'il ne faut pas laisser écouler trop de temps sans les exercer, autrement ils perdent leur talent; l'impression s'efface et la nature reprend ses droits. L'homme éprouve la même chose; s'il néglige sa voix ou son instrument, il perd son habileté.

Bien plus, j'ose dire, ce qui est plus fort, que la parole est un phénomène du même genre. Cette assertion va paraître bien étrange; mais en voici

(1) A présent, mes doigts en savent plus que moi, disait à sa mère un petit garçon de six ans, parce qu'il observait, en effet, que ses doigts trouvaient mieux la touche de la note que sa langue n'en trouvait le nom.

la preuve, c'est qu'il faut que les mots, les phrases aient frappé l'oreille pendant un certain temps, pour que les organes vocaux acquièrent la faculté de les former : de sorte que, si l'enfant, après avoir parlé, devient sourd avant le temps nécessaire pour que les impressions de l'oreille soient assez profondes et qu'il puisse reproduire les mots spontanément, il perd la parole et reste sourd-muet pour le reste de la vie. Il en est de même pour les impressions oculaires; s'il devient aveugle avant certain âge, il ne peut plus se figurer les objets qu'il a vus, il en perd le souvenir (1). Le temps nécessaire pour que cette faculté ait pris racine s'étend jusque vers la septième année, d'après les observations récemment recueillies en Allemagne (2).

Je viens d'avancer que la faculté du langage était une faculté acquise, un talent organique, dépendant du consensus qui s'exerce entre l'oreille et la parole, je vais aller plus loin; je dis que le rhythme poétique n'a pas une autre origine : c'est une harmonie de phrases, une mesure qui retentit

(1) Le fait sur lequel je me fonde m'a été pleinement confirmé par les informations que j'ai prises aux instituts des sourds-muets et des aveugles de Paris.

(2) Voyez le mém. du docteur Humann, au Ier vol. du *Journal de méd. et de chir.*, publié par Ammon.

dans le sens interne, comme y résonne une phrase musicale; si, par leur constitution[3], des cerveaux y sont naturellement plus sensibles que d'autres, il en est de même pour la musique. Que peut-il y avoir de plus, en effet, qu'une mesure, qu'un rhythme de paroles dans la phraséologie de ces poëtes qui mettent en vers un ouvrage en prose, le *Télémaque*, par exemple? Qui ne sait pas que la lecture habituelle des vers en laisse la mesure dans la tête, comme y reste le souvenir d'un air entendu? C'est ainsi que ceux qui font de la poésie leur lecture favorite acquièrent à leur tour, s'ils ne sont pas trop mal organisés, la faculté d'écrire en vers.

Je pourrais donner beaucoup de preuves de ce que j'avance : qu'on se rappelle seulement dans quel état était la poésie française pendant plusieurs siècles. Si Racine fût venu cent ans plus tôt, aurait-il su donner à ses vers une aussi juste cadence? Il se fit bien des essais avant que Malherbe l'eût rencontrée. La phrase ainsi que l'air d'une chanson s'apprennent donc l'une comme l'autre par l'oreille. Je n'ai pas besoin d'observer que cette considération ne touche point aux idées qui sont identiques, exprimées en prose ou en vers, il s'agit seulement du mode de phraser.

L'oreille exerce son influence sur les organes

vocaux, d'une double manière : non-seulement, lorsqu'elle est formée aux accords de la musique, elle donne plus de facilité au chant, mais, lorsqu'elle est fréquemment soumise aux impressions du discours, elle donne plus d'aisance à la parole; c'est pourquoi, dans les grandes villes comme dans la capitale, où l'homme est constamment en scène, où son oreille est sans cesse rebattue de toute espèce de phrases, de toutes les tournures du langage, on trouve chez les habitants une plus grande facilité pour s'énoncer, qui se distingue même assez tôt chez les enfants.

On concevra donc que, par suite d'un exercice fréquent, d'une excitation continuelle, les organes de la parole contractent une mobilité particulière, d'où naît une plus grande disposition à obéir au stimulus intérieur, c'est-à-dire à l'impulsion de la pensée. Ce qui nous explique pourquoi on rencontre à chaque instant, dans les rues de Paris, des gens qui parlent seuls, qui expriment tout haut, à la manière de ceux qui rêvent, le plus souvent à leur insu, les réflexions qui se passent dans leur esprit; la pensée suffit seule, chez eux, pour déterminer le jeu des organes de la parole ou, pour mieux dire, l'action du cerveau qui les excite. Cette mobilité nerveuse peut être assez prononcée pour constituer

une tendance au délire, de sorte que les réflexions précédentes n'ont pas seulement pour résultat de nous faire connaître les facultés organiques qui sont le propre de l'animal, mais aussi de nous montrer, dans le jeu de la mécanique vivante, la cause de certaines variétés d'aliénation.

D'après tout ce que nous savons sur les hallucinations, les actes spontanés de l'organisme, et d'après ce que nous venons de dire, il nous est facile de concevoir que le mouvement du cerveau, qui passe, à la suite de la pensée, de l'intérieur dans les organes de la parole et nous fait parler, puisse aussi se développer spontanément : or il est aisé de prévoir ce qui en résultera ; vous aurez, chaque fois qu'il se réveillera, des monomanies, des loquacités incessantes, comme celles que présentent certains aliénés, qui répètent, constamment et hors de tous propos, des phrases, des mots particuliers, comme un enfant qui joue ; leur langue va comme une machine détraquée, ils parlent sans penser ; si j'ose le dire, ils sont devenus perroquets : avec cette différence, que le phénomène n'est pas chez l'oiseau, comme chez eux, accompagné des inquiétudes de l'esprit ; c'est là tout ce qui constitue et complique leur délire. Cependant le malade pourra distinguer lui-même que ses actes ne sont pas volontaires, qu'ils

sont dus à des mouvements intérieurs qui le troublent. « Je sais bien, disait une femme au docteur Leuret, que, si j'entends quelque chose, c'est un travail qui se fait dans ma tête; cependant je parle au verbe, je me fâche, je frappe, je fais ce que fait une folle (1). »

Conséquemment, nous concevons sans peine qu'il suffira de la plus légère agitation pour amener, de la part des malheureux qui se trouvent dans cette condition, une série de paroles plus ou moins incohérentes qui s'échappent de leur bouche comme un torrent qu'ils ne peuvent retenir.

Ce qui prouve encore qu'une mobilité organique est la cause de leur divagation, c'est que, pour guérir ces sortes d'aliénés, il suffit souvent de les empêcher de parler pendant un certain temps : si on y parvient, les organes prennent leur fixité naturelle et le malade sa raison.

Il faut noter, avant de finir, le peu que nous avions à dire sur ce chapitre, que d'autres facultés instinctives s'acquièrent aussi par l'habitude : un cheval suit les détours d'une route, tourne au coin d'une rue, entre la voiture dans une remise et n'accroche pas; s'il devient aveugle, il continue encore son manége : un chien qui perd

(1) *Fragments de psychol.*, p. 162.

la vue fait la même chose; il va et vient, comme auparavant, dans la maison de son maître, tant qu'on n'en change pas la disposition : dans un troupeau de bœufs, chacun prend sa place habituelle à l'étable et ne s'y trompe pas. L'homme offre des faits semblables : on monte chaque soir, dans l'obscurité, sa montre, sans y songer et sans s'en apercevoir; on récite un morceau que l'on sait par cœur en pensant à toute autre chose; on se rend, sans le vouloir, dans une maison, plusieurs jours après avoir cessé de l'habiter, absolument comme le cheval du meunier de campagne s'arrête machinalement, et sans besoin, à toutes les habitations où il a coutume de déposer ou de prendre son fardeau.

Tous les phénomènes que nous avons indiqués dans ce chapitre appartiennent à l'instinct; ils se trouvent chez l'homme comme chez les animaux, parce que, en tant qu'être vivant, il a ses fonctions physiologiques et ses facultés organiques : mais, à côté d'elles, il en présente une particulière qui connaît les autres, qui les distingue, les étudie; celle-ci est d'un autre ordre, c'est la faculté de concevoir; les animaux, ainsi que nous allons le voir, n'en présentent aucune trace.

CHAPITRE VII.

DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX.

Destinés à se mouvoir au milieu des accidents de la surface du globe, les animaux devaient conséquemment être pourvus des facultés nécessaires au maintien de leur conservation et au rôle qu'ils avaient à remplir dans la nature : nous les voyons, en effet, reconnaître la nourriture qui leur convient, chercher un abri, ressentir le danger et le fuir; en général, modifier leurs actions d'après les impressions des sens. De plus, les animaux se mettent en rapport de sentiments et de fonctions avec leurs semblables; quelques-uns suivent la trace d'une proie, et le chien paraît discerner celle de son maître au milieu de beaucoup d'autres.

Nous en voyons, enfin, qui se distinguent parmi ceux de leur espèce, ils reçoivent une sorte d'éducation et savent obéir à la voix et au geste, comme s'ils entraient dans la pensée de celui qui commande; mais, quelque séduisante que soit la ressemblance de ces actions avec les nôtres, elle n'autorise pas à rapprocher les animaux de l'homme au point de ne voir, dans l'intelligence de celui qui les instruit, qu'une faculté de même nature que la leur, seulement un peu plus dévelop-

pée : car cet accord qui s'établit entre les actions de l'animal et les impressions des sens n'est que le résultat de la loi qui associe les organes et forme ce concert physiologique d'où résultent l'unité et la spontanéité de l'animal; ce sont des phénomènes qui constituent l'instinct, mais non pas l'entendement. En effet, si nous examinons la portée de cette prétendue intelligence des animaux, nous voyons qu'elle n'atteint, par aucun de ses actes, la puissance psychologique qui fait le caractère distinctif de l'homme.

Le chien est celui des animaux qu'il convient de choisir pour apprécier plus avantageusement leurs facultés : c'est lui qui présente les faits les plus remarquables comme les plus connus ; il devient, entre les mains de l'homme, une sorte de merveille digne des honneurs publics. A Rome, Vespasien vit, déjà, sur le théâtre de Marcellus, un chien exécuter, devant lui, un rôle dans une pièce de pantomime, et, de notre temps, on a vu des calculateurs, des écrivains de la même espèce ainsi que des joueurs de cartes redoutables à leurs adversaires ; mais il faut des spectateurs bien simples pour s'abuser sur ces gentillesses, car tout le savoir de l'animal consiste dans l'habitude d'apporter, au mouvement du doigt, du pied et à tout autre signe, la carte ou

le chiffre que le maître juge convenable. Les fameux *Monito*, que les amateurs de spectacles puérils ont tant admirés, n'avaient d'autre mérite que d'obéir à un craquement d'ongle inaperçu du spectateur. Ce talent ne suppose, de la part du chien, d'autre faculté que celle qui lui fait éviter le coup de fouet, revenir à la main qui le caresse ou au nom qu'on lui donne, lequel n'a pour lui que la valeur du coup de sifflet; mais il n'apparaît là aucune lueur de cette puissance qui reconnaît d'elle-même une chose, une action dans un mot arbitraire, rien qui indique l'application du signe à la chose signifiée.

En effet, cet animal, qui a mille fois apporté une lettre pour écrire un mot désigné et la carte convenable pour le coup à jouer, ne peut cependant jamais parvenir à distinguer les diverses figures par leur nom, pas même le roi de carreau de l'as de pique; il lui est impossible d'arriver à savoir à quelle syllabe appartient le caractère qu'il apporte pour l'écrire, à plus forte raison lui est-il interdit de s'élever aux principes du jeu ou de la lecture; cependant il ne faut pas longtemps à un enfant pour acquérir ces connaissances, et le sourd-muet y parvient lui-même.

Ces résultats sont d'un ordre bien différent; celui de l'animal ne dépasse pas le pouvoir des

sens, l'autre exige une puissance d'induction, suppose la faculté de joindre au signe une valeur intelligible, et celle de trouver l'un par l'autre : c'est là ce qui constitue la faculté d'interprétation qui caractérise essentiellement l'œuvre de l'intelligence, et que dénote le besoin irrésistible qu'éprouve l'homme de donner une signification à tout; ce qui l'entraîne à des interprétations arbitraires des phénomènes de la nature, comme nous l'avons remarqué. Faire des conjectures, tirer des inductions, trouver le sens d'une figure, n'est pas le fait de l'animal; l'animal voit, mais l'homme interprète. Cette différence est immense, elle pose une barrière infranchissable pour les animaux; une figure de carte suffit donc pour faire connaître la limite qui sépare leurs facultés de l'intelligence. Cependant, cette observation, peut-être parce qu'elle est toute simple, a échappé à tous ceux qui ont parlé de l'intelligence des animaux, depuis Aristote jusqu'à nous.

On ne peut donc pas dire, avec M. de Bonald, « que les animaux n'ont pas d'idées, parce qu'ils n'ont pas l'expression de l'idée ou la parole (1). » Mais, au contraire, il faut dire qu'ils n'ont pas la parole parce qu'ils n'ont pas la faculté d'attacher à un signe quelconque une valeur intellectuelle,

(1) *Législat.*, t. III, p. 165.

une pensée. Plusieurs d'entre eux pourraient donner à leur voix assez d'inflexion pour créer un langage, s'ils pouvaient en faire le signe des idées qu'ils n'ont pas. Condillac a donné la mesure de son savoir quand il a dit : « que les bêtes ont des idées abstraites et même des idees générales (1). » Une pareille assertion juge un homme sans remise.

Les facultés instinctives des animaux sont dans l'univers, comme l'organisme dont elles dépendent, dans un état de fixité; ils n'enseignent rien à leur postérité : les renards de la Fontaine ne sont pas plus savants que ceux d'Ésope; ce qui ne serait pas si, avec la faculté de sentir, ils avaient celle de comprendre.

Un coup de fusil frappe l'oreille à l'improviste, l'homme se retourne subitement, son chien en fait autant, voilà l'instinct; mais le maître, s'apercevant qu'il est près d'un jeu de tir, se rend compte du phénomène et ne s'en inquiète plus; voilà l'intelligence : tandis que son compagnon, chasseur d'habitude, court et cherche le gibier à chaque nouvelle détonation, comme il fait à la chasse; il ne resterait pas ainsi sous l'empire machinal de la sensation, s'il pouvait, comme son maître, se faire une idée de l'impression qui le fait mouvoir.

(1) *Art de penser*, ch. 8, p. 100. Voy. aussi son *Traité des animaux*.

Pour mieux distinguer le fait de l'instinct et celui de l'intelligence, supposez encore ce même animal sur les traces d'un lion : à son odeur, et pour la première fois de sa vie, le chien frémit, hurle et reconnaît son ennemi, sans qu'aucune empreinte de son pied soit restée sur le sol. Simulez, au contraire, le passage de la bête féroce avec une patte sculptée : si c'est en Afrique, l'homme à son tour va s'effrayer, et le chien ne s'inquiétera pas; si c'est en France, l'homme devine ce que c'est et n'a plus peur, tandis que le chien serait encore frappé de terreur si l'odeur qui le saisit venait seulement d'un lambeau de chair qu'on aurait traîné sur le sol. L'un se conduit par l'induction, l'autre en vertu de la propriété du corps et suit l'impression organique.

Comment s'imaginer, après des faits aussi manifestes pour tous les yeux, que M. Broussais ne s'est pas moqué, quand un homme de cette maturité nous dit que son cheval, en voyant que son maître ne faisait pas de leçon, tirait des conséquences sur la course qu'il devait faire, et quand il veut que nous accordions aux chiens « une bonne part dans la faculté de la causalité (1). »

Et comment des naturalistes, qui se disent par excellence les hommes de l'observation,

(1) Page 678.

peuvent-ils avancer que l'homme ne diffère des animaux que par des facultés un peu plus développées, mais qu'au fond elles sont les mêmes chez eux que chez lui? Osent-ils, sans égard pour eux-mêmes, retrancher inconsidérément l'espace incommensurable qui les sépare des êtres qu'ils recueillent et étudient dans leurs musées? On devrait, au moins, attendre que les animaux eussent appris à faire du papier pour leur octroyer les titres de leur fraternité; cependant on fait des livres pour l'établir, on fouille dans toute la série zoologique, depuis le limaçon jusqu'à l'homme, pour montrer l'intelligence dans le système nerveux. Étourdis, apprenez donc à connaître ce que vous voulez trouver avant d'en faire la recherche!

Et l'on voit même des hommes formés à l'étude des sciences exactes, obligés, par état, de se nourrir de la sévérité de leur logique, se mêler d'écrire ces misères. Une pareille aberration prouve qu'une spécialité, quelque distinguée qu'elle soit, n'est pas une garantie de supériorité, s'il manque à l'intelligence ce coup d'œil philosophique qui plane sur les connaissances des détails pour recueillir la lumière essentielle qui émane de la science (1).

(1) Voyez le *Cours de philosophie positive* de M. Comte,

Si la condition des animaux les tient à une distance si éloignée de la faculté de penser, certainement ce n'est pas le défaut des organes; les sens, chez la plupart, ont plus de portée que chez nous, et, pour un très-grand nombre, ils sont en pleine activité dès la naissance. Le toucher de plusieurs singes pourrait être aussi délicat que celui de l'homme (1), et cependant l'intelligence, communément si exagérée, de ces animaux ne surpasse pas celle du chien. Cette apparence de supériorité qu'on leur suppose est due à la disposition de leurs membres, qui donne à leurs gestes plus de ressemblance avec les nôtres. Mais, dans une pareille condition, le chien, quand il accable son maître de caresses, serait plus séduisant qu'eux.

L'ouistiti est celui des quadrumanes qui présente un fait plus remarquable, en ce qu'il reconnaît, à leur image, les insectes dont il se nourrit;

examinateur et répétiteur à l'école polytechnique, t. III, p. 774, 780-1 (1838). Volume, au reste, assez pauvre à l'égard de la science à laquelle se rattache cette question.

Voyez aussi l'*Intelligence dans ses rapports avec le système nerveux*, du docteur Leuret, ouvrage fort bon, quant au travail anatomique, mais où l'intelligence n'est connue que par son nom, dans tout ce qui en a paru jusqu'à ce jour.

(1) Les mains de l'orang-outang et du chimpanzée qui ont vécu au jardin des plantes m'ont paru, en les touchant, plus douces et plus flexibles que celles de la plupart des hommes adonnés aux travaux manuels.

mais les tentatives qu'il fait pour la saisir prouvent sa stupidité.

Le singe, comme d'autres animaux, aime le feu et s'approche du foyer; mais il ne sait jamais, comme l'homme, en rapprocher les tisons pour l'empêcher de s'éteindre. Ce fait est bien simple, et cependant, bien examiné, il suffit pour établir la différence qui se trouve entre l'instinct ou le fait des sensations et l'intelligence; car il prouve que l'un tire une induction des phénomènes qu'il observe, tandis que l'autre obéit à une sensation sans discernement.

Maintenant, que le lecteur nous permette, pour finir, de rapprocher les points culminants de notre thèse. Nous avons d'abord prouvé que la tentative de localiser nos facultés intellectuelles, sur des organes distincts, était une entreprise illusoire, puisque aucune d'elles ne peut agir sans renfermer dans son exercice le concours des autres. Nous avons montré, d'ailleurs, que la division que l'on fait de ces facultés, considérée quant à leur nombre et leur caractère, était complétement arbitraire. Nous avons vu en particulier que l'admission des facultés négatives ou sans organes correspondants était, pour un système qui n'admet de base que l'organisme, une

contradiction manifeste qui suffisait, à elle seule, pour le détruire. Nous avons consulté la pathologie ainsi que la conformation cérébrale des animaux, et nous avons appris qu'elles ne confirmaient aucunement l'hypothèse phrénologique et la démentaient en beaucoup de points.

Après avoir ainsi ruiné la défense de nos adversaires, nous avons repris la nôtre en étudiant l'intelligence dans elle-même, et là elle nous est apparue dans l'ensemble des idées générales ou primitives qui nous ont révélé son existence et nous ont montré que les attributs de la nature pensante ne pouvaient appartenir à la nature organique, pour qui, évidemment, la raison, la justice et la vérité sont indifférentes. En étudiant ensuite l'intelligence dans ses rapports avec les organes, et la suivant dans leurs fonctions perverties comme dans leurs fonctions régulières, partout elle s'est présentée comme une puissance à part et distincte du produit des sens; et nous avons pu nous convaincre que, si elle en partage les troubles, son activité propre est la principale cause des aberrations qu'ils occasionnent.

C'est donc bien vainement que l'homme se tourmente pour se dépouiller de sa noble prérogative; plus il fait d'efforts pour étouffer son intelligence

dans la matière, plus elle ressort puissante et radieuse. Veut-il la briser comme le phrénologiste, elle échappe à ses coups et reste une et indivisible sur chaque point où il prétend n'en placer qu'une fraction. Abandonne-t-il sa cause pour celle des bêtes, quand il descend dans l'organisme des animaux, c'est son intelligence qui l'y conduit; et quand à l'aide de son flambeau il en a scruté les dispositions et comparé les résultats, c'est elle encore qui le force à reconnaître que lui seul possède ce qu'il demande vainement aux autres créatures vivantes. C'est qu'en effet cette raison humaine, qui s'empare de la nature, qui pénètre le secret de ses lois, qui se travaille pour tout expliquer, n'a rien de commun avec cet organisme qu'elle emploie dans ses investigations. Il n'appartient pas à l'organisme comme à l'intelligence d'éprouver le besoin de savoir. Ce n'est donc pas là et avec les sens que l'homme doit la chercher; ce n'est qu'en rentrant en lui-même, où elle réside comme dans son sanctuaire, qu'il peut la trouver : on ne voit pas dans les ténèbres qu'ils dissipent la source des rayons du soleil; il faut, pour la connaître, porter ses regards vers l'astre lui-même.

FIN.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

La prétention de déterminer par les qualités de la tête celles de l'esprit n'est pas une idée plus nouvelle que celle du matérialisme elle-même, on la trouve positivement exprimée dans Aristote, qui indique la forme et la grandeur du front, ainsi que les autres parties de la tête, comme moyen de reconnaître les habitudes et les inclinations de l'âme, *animi mores;* il a même jeté les fondements de la phrénologie comparée, en donnant à l'homme, d'après certaines formes de sa tête, le caractère des animaux auxquels il les rapporte. (Voy. son *Traité de physiognomonie.*)

Je me dispense de citer Gallien, où il est aussi fait mention d'idées analogues à celles qui précèdent.

Les Arabes, en ce point comme en beaucoup d'autres, copistes des Grecs, nous présentent ensuite les facultés de l'entendement localisées dans la tête d'une manière plus précise, non pas en les plaçant sur des organes ou saillies, mais dans les cavités du cerveau. Pour savoir le fond de tout ce qui a été dit à ce sujet, il nous suffit de citer Avicenne, auteur du xe siècle.

Ce médecin loge le *sens commun* dans la première cavité du cerveau, où il reçoit, dit-il, les figures (*formas*) que lui transmettent les cinq sens; ensuite l'*imagination*, postée dans le fond de cette cavité, y retient ce qui arrive au sens commun par les cinq sens.

Dans la cavité du milieu il place l'*invention*, c'est-à-dire la faculté de composer une chose avec celles qui sont dans l'imagination ou avec d'autres. Au sommet de cette cavité se trouve *le jugement*, qui voit les conséquences, les rapports, choses qui ne sont pas saisies par les sens. Enfin, dans la troisième cavité réside la *mémoire*, qui conserve les perceptions du jugement. (*De animâ*, pars prima, cap. 5, fol. 5.) C'est le type de tout ce qui a été répété dans le moyen âge.

On prétend qu'Albert le Grand, évêque de Ratisbonne, au XIIIe siècle, dessina une tête sur laquelle il marqua le siége des facultés intellectuelles; je n'ai trouvé aucune trace de cette figure dans le vaste arsenal de ses écrits; au reste, si elle existe, on aurait tort d'en conclure que l'auteur était phrénologiste; on peut se convaincre, dans ses traités de philosophie, qu'il avait sur l'intelligence une idée juste qui ne lui permettait pas d'en disperser les facultés.

On cite plusieurs auteurs qui plaçaient chaque faculté dans une cellule particulière; entre autres, Petrus Montagnana (1491), qui a laissé une gravure où sont représentées les cellules du sens commun, de l'imagination, du jugement, de la mémoire et du raisonnement.

Ludovico Dolci (1562) est aussi considéré comme un des précurseurs de Gall.

En un mot, l'idée de placer les facultés de l'esprit dans diverses parties du cerveau est contenue dans beaucoup d'auteurs, qui, en se copiant, ont partagé avec les modernes le tort de considérer ces facultés comme les fonctions des sens particuliers. Les phrénologistes ne manquent pas de rapporter tous ces essais de localisation; car ils ont à cœur, pour donner du crédit à leur doctrine, de l'appuyer de toutes les autorités qu'ils peuvent invoquer. Selon eux, saint Augustin et saint Thomas prêtent aussi leur appui à la phrénologie.

Je pourrais bien, sans craindre de m'écarter beaucoup de la vérité, me borner à répondre que ces messieurs ont peu lu ces auteurs; s'ils les ont lus, il est certain qu'ils les ont peu compris. Saint Augustin était phrénologiste comme il était musulman.

Le passage de ses écrits où l'on veut voir une tendance à localiser ou à séparer les facultés de l'intelligence est celui où il donne sept degrés à l'âme. L'erreur de saint Augustin est dictée, en cette circonstance, par l'opinion ou plutôt l'ignorance physiologique qui régnait alors; on ne voyait dans les êtres animés que de la matière inerte, comme, dans les corps ordinaires, les propriétés vitales de l'organisme, la nutrition, la sensibilité, la contractilité, etc., étaient regardées comme des opérations de l'âme. Or saint Augustin, voyant la différence tranchée qui existe entre ces opérations et celles qui constituent l'entendement, établit divers degrés de l'âme auxquels il fait, selon leur hauteur, rapporter les fonctions organiques et intellectuelles; voilà tout ce dont il s'agit. Évidemment saint Augustin a été conduit à ces fausses considérations par les idées physiologiques de son époque, qui existaient avant lui et ne

se sont dissipées que longtemps après : mais il faut avoir une force d'induction puissante comme celle des phrénologistes, pour apercevoir, dans ce qu'il dit, une propension à séparer les facultés de l'âme ; d'autant plus que, avant d'arriver à ce point, saint Augustin consacre trente-deux articles pour faire connaître les attributs caractéristiques de l'intelligence, dont il ne sépare ni ne localise, le moins du monde, les facultés. (*De quantitate animæ.*)

Quant au passage de saint Thomas où l'on prétend faire voir qu'il était phrénologiste, il y parle tout simplement des aptitudes et des inclinations que l'homme reçoit de l'organisme, de sa constitution : or de l'expression de ce fait, qu'on n'a jamais contesté, à faire dépendre d'un organe particulier une faculté intellectuelle, il y a une énorme distance, distance que saint Thomas n'a franchie ni voulu faire franchir, car il termine son passage, que les phrénologistes n'achèvent pas ordinairement, en répétant trois à quatre fois, dans cinq à six lignes, que ces inclinations sont soumises au jugement de la raison et ne portent aucune atteinte au libre arbitre. *Sed istæ inclinationes subjacent judicio rationis, cui obedit appetitus inferior. Unde per hæc, libertati arbitrii non præjudicatur.* (*Summa*, quest. LXXXIII, art. 1er. C.)

Un auteur qui paraît avoir plus particulièrement contribué à l'invention de la phrénologie est un médecin espagnol, Huarte, contemporain de Philippe II, auquel il dédia son livre, qui fut d'abord imprimé en Espagne, en 1580 ; il eut plusieurs éditions en français, dont l'une date de 1645. Ce livre est intitulé *Examen du génie des sciences*, titre qui promet beaucoup plus que l'ouvrage ne donne ;

car toute son explication des aptitudes diverses pour les sciences roule sur le sec, l'humide, le froid, le chaud des humeurs cérébrales. Le point où Huarte se rapproche le plus de nos phrénologistes est celui où il indique le moyen d'avoir un bon roi, en le choisissant d'après le degré d'humidité de son cerveau. Niaiserie, au reste, qui vaut celle de proposer au gouvernement de ne confier les emplois qu'après l'inspection des bosses frontales.

Il faut donc arriver à Gall pour trouver la science posée sur ses véritables bases, comme disent les phrénologistes, c'est-à-dire sur les circonvolutions cérébrales et les saillies du crâne. L'ouvrage où il publia sa doctrine se place donc de rigueur en tête de tous les autres (1).

Gall. *Anatomie et physiologie du cerveau.* 4 vol. in-4, avec atlas. *Paris*, 1810. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions, l'une est de 1825.

Spurzheim. *Observation sur la phrénologie, ou la connaissance de l'homme moral et intellectuel.* 1 vol. in-8, avec planches. *Paris*, 1818.

Depuis lors, la science a pris du développement et a pro-

(1) Il paraît cependant, s'il faut en croire M. Peuchet, qu'on s'occupait déjà en Allemagne, au temps de Louis XIV, de la phrénologie positive ou des bosses. En parlant d'une riche Anglaise surnommée lady Guilfort, femme abominable qui attirait à Paris, furtivement, des jeunes gens chez elle, et qui, après s'en être servie, leur faisait couper la tête par des bandits, il dit que ces têtes, préalablement desséchées et embaumées, servaient alors en Allemagne aux études d'une science dont Gall et Spurzheim ont été parmi nous les propagateurs. (*Mémoires tirés des archives de la police. V.* 1, *ch.* 12.)

duit des ouvrages de toute espèce et pour tous les goûts : nous n'indiquerons que les plus remarquables et les plus généralement étudiés.

VIMONT, docteur-médecin. *Traité de phrénologie humaine et comparée*, avec atlas. 2 vol. in-4. *Paris*, 1832-35.

BROUSSAIS (F.-J.-V.). *Cours de phrénologie.* 1 vol. in-8. *Paris*, 1836.

COMBE (Anglais). *Nouveau manuel de phrénologie*, traduit en français. 1 vol. in-8. *Paris*, 1835.

La phrénologie, journal hebdomadaire de la société phrénologique.

Ces ouvrages sont plus que suffisants pour connaître à fond la doctrine phrénologique et tout ce qu'elle a produit de plus solide en sa faveur; elle compte, en outre, quelques productions plus ou moins singulières, en voici quelques-unes :

BESNARD. *Doctrine de Gall, son orthodoxie philosophique, son application au christianisme.* (On ne s'en serait pas douté.) 1 vol. in-8. *Paris*, 1831.

JOHN WHITE (Anglais). *Phrénologie expliquée dans ses rapports avec les écritures.* 1 vol. *Londres*, 1838.

Ouvrages contre la phrénologie.

La phrénologie a quelquefois essuyé, de la part des journaux, de la *Gazette médicale*, par exemple, des critiques très-piquantes, mais qui ne portaient que sur quel-

ques particularités de son système ; néanmoins on les lira avec intérêt.

Des médecins matérialistes l'ont même fortement attaquée et l'attaquent encore sous le rapport anatomique, bien entendu ; il est clair que, pour eux, il ne peut s'agir que de la forme et non pas du fond de la doctrine. Nous ne connaissons qu'un seul médecin spiritualiste qui ait pris la plume pour la combattre.

L. Cerise, docteur-médecin. *Exposé ou Examen critique du système phrénologique.* 1 vol. in-8. *Paris*, 1836. Il le considère dans ses principes, sa méthode et ses conséquences, et il montre qu'il tend à établir dans la société un grossier matérialisme.

EXPLICATIONS DES PLANCHES.

La planche première représente le cerveau d'un homme adulte, réduit environ au tiers de son volume.

Fig. 1. Le cerveau vu par sa face supérieure.

H.H. indiquent les deux hémisphères.
c,c,c. les circonvolutions.

Fig. 2. Le cerveau vu de côté.

L. a. Lobe antérieur.
L. m. Lobe moyen.
L. p. Lobe postérieur.
C. Cervelet.
M. Mésocéphale, autrement dit protubérance annulaire.
m. Moelle allongée ou bulbe rachidien.

La planche deuxième indique les saillies ou bosses du crâne correspondantes aux diverses facultés phrénologiques.

1. Amativité.
2. Philogéniture.
3. Habitativité.
4. Affectionnivité.
5. Combativité.
6. Destructivité.
7. Sécrétivité ou ruse de Gall.
8. Acquisivité ou penchant au vol.
9. Constructivité.
10. Estime de soi.
11. Approbativité.
12. Circonspection.
13. Bienveillance.
14. Vénération ou théosophie de Gall.
15. Fermeté.
16. Consciencioslté.
17. Espérance.
18. Merveillosité.
19. Idéalité, poésie de Gall.
20. Gaieté.
21. Imitation ou mimique.
22. Individualité.
23. Configuration.
24. Étendue.
25. Pesanteur.
26. Coloris.
27. Localité.
28. Calcul.
29. Ordre.
30. Éventualité.
31. Temps.
32. Tons.
33. Langage.
34. Comparaison.
35. Causalité ou métaphysique de Gall.

a. Alimentivité.
b. Biophilie.

Fig. 1re

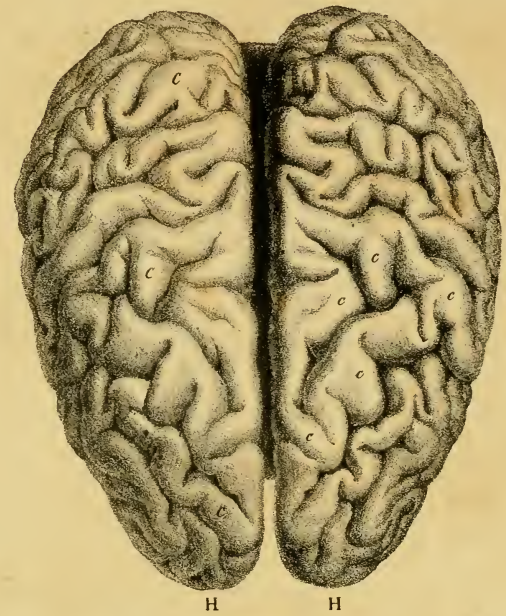

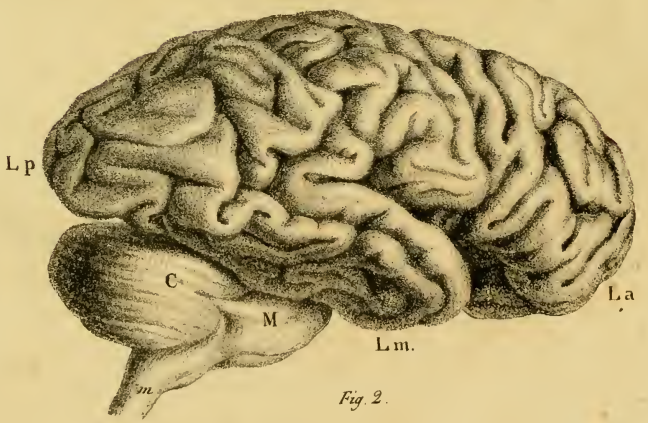

Fig. 2.

Jacquemart Del.

Lith. Coulon, r. richer, 7

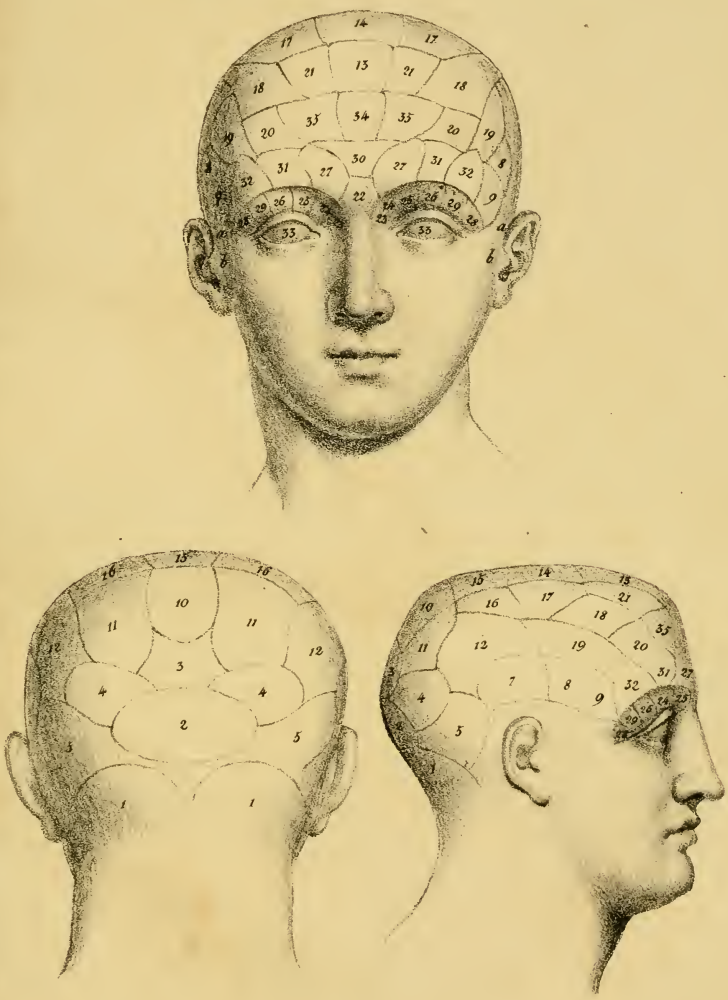

Jacquemart Lith.

Lith. Coulon, r. richer 7.